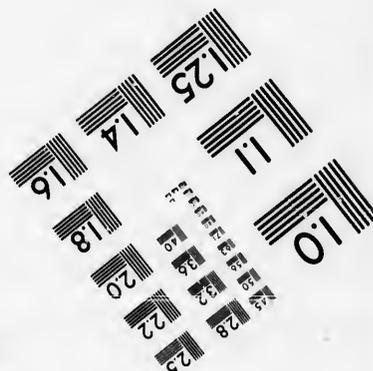
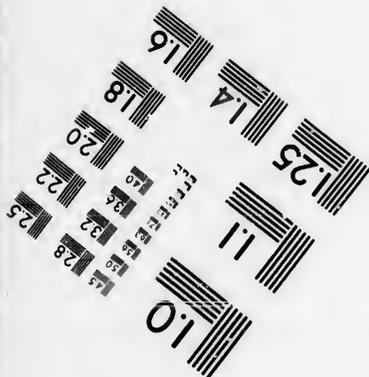
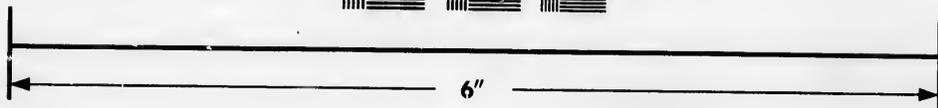
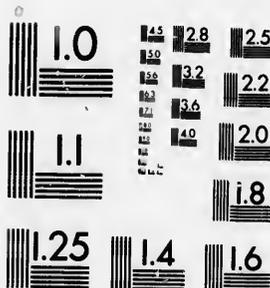


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					/						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

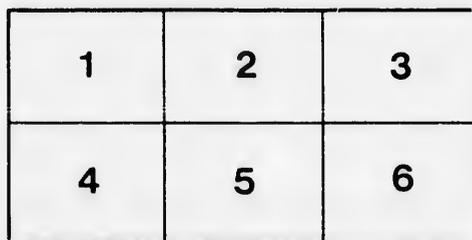
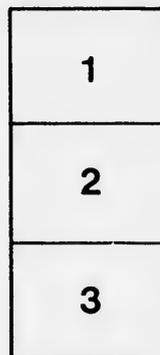
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

367

GRAMMAIRE LATINE

SUIVIE DES

RÈGLES DE LA VERSIFICATION

A L'USAGE DU

PETIT SÉMINAIRE DE MONTRÉAL

PAR

LES MM. DE SAINT-SULPICE



HUITIÈME ÉDITION.



MONTRÉAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

1900

367

GRAMMAIRE LATINE

SUIVIE DES

RÈGLES DE LA VERSIFICATION

A L'USAGE DU

PETIT SÉMINAIRE DE MONTRÉAL

PAR

LES MM. DE SAINT-SULPICE





GRAMMAIRE LATINE

PREMIÈRE PARTIE

ÉLÉMENTS

1. La grammaire latine est l'art de parler et d'écrire correctement en latin.

Il y a en latin huit espèces de mots : le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

I. — LE NOM.

2. Le *nom* est un mot qui sert à nommer les personnes ou les choses : *homme*, *livre*, *Adam*, *Rome*.

Il y a deux sortes de noms : les noms *communs* et les noms *propres*. Les noms communs ou *d'espèce* sont ceux qui conviennent à tous les individus ou à tous les objets semblables : *homme*, *livre*. Les noms propres ou *d'individu* sont ceux qui conviennent à une personne ou à une chose : *Adam*, *Rome*.

Dans les noms latins, il faut considérer le *genre*, le *nombre* et le *cas*.

3. **Genres.** — Il y a trois genres : le *masculin*, le *fémminin* et le *neutre*.

Le *masculin* est le genre des noms de mâles : *pater*, père ; *leo*, lion.

Le *fémminin* est le genre des noms de femelles : *mater*, mère ; *leona*, lionne.

Le *neutre* est le genre des noms d'êtres qui ne sont ni mâles, ni femelles : *mare*, mer ; *templum*, temple ; etc.

4. Remarque. — Cependant on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles. Ainsi *hortus*, jardin, *ager*, champ, *mensis*, mois, etc., sont du masculin; *rosa*, rose, *humus*, terre, *sitis*, soif, etc., sont du féminin.

5. Nombres. — Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*. Le *singulier* s'emploie quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose: *un homme*, *un livre*. Le *pluriel*, quand on parle de plusieurs: *des hommes*, *des livres*.

6. Cas. — Les cas sont les différentes manières de *terminer* un mot, selon le rôle qu'il joue dans la phrase.

Il faut donc distinguer dans les noms le *radical*, qui est invariable, et la *terminaison*, qui varie selon les cas et les nombres. Ainsi dans *rosa*, *rosæ*, *rosam*, *rosas*, *rosis*, le radical est **ros**, les terminaisons sont **a**, **æ**, **am**, **as**, **is**.

Il y a en latin six cas: le *nominalif*, le *vocatif*, le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif* et l'*ablatif*.

7. Déclinaisons. — *Décliner* un nom, c'est réciter de suite les six cas de ce nom.

Il y a en latin **cinq** déclinaisons, que l'on distingue par le *génitif singulier* et le *génitif pluriel*.

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

8. La première déclinaison a le *génitif singulier* en **æ**, et le *génitif pluriel* en **arum**.

Presque tous les noms de cette déclinaison sont féminins; quelques-uns sont masculins.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
<i>Nom.</i>	Ros a,	la rose.	Ros æ,	les roses.
<i>Voc.</i>	o Ros a,	ô rose.	o Ros æ,	ô roses.
<i>Gén.</i>	Ros æ,	de la rose.	Ros arum,	des roses.
<i>Dat.</i>	Ros æ,	à la rose.	Ros is,	aux roses.
<i>Acc.</i>	Ros am,	la rose.	Ros as,	les roses.
<i>Abl.</i>	Ros â,	de la rose.	Ros is,	des roses.

Ainsi se déclinent :

NOMS FÉMININS.			NOMS MASCULINS.	
Aqu a,	<i>eau.</i>		Aurig a,	<i>cocher.</i>
Caud a,	<i>queue.</i>		Conviv a,	<i>convive.</i>
Famili a,	<i>famille.</i>		Naut a,	<i>matelot.</i>
Mens a,	<i>table.</i>		Pirat a,	<i>pirate.</i>
Port a,	<i>porte.</i>		Poet a,	<i>poète.</i>

DEUXIÈME DÉCLINAISON.

9. La deuxième déclinaison a le génitif singulier en *i*, et le génitif pluriel en *orum*.

Cette déclinaison comprend des noms masculins et des féminins en *us*, — quelques masculins en *er* et en *ir*, — et des neutres en *um*.

1° Noms en US.

SINGULIER.

Nom.	Domin us,	<i>le seigneur.</i>
Voc.	o Domin e,	<i>ô seigneur.</i>
Gén.	Domin i,	<i>du seigneur.</i>
Dat.	Domin o,	<i>au seigneur.</i>
Acc.	Domin um,	<i>le seigneur.</i>
Abl.	Domin o,	<i>du seigneur.</i>

PLURIEL.

Nom.	Domin i,	<i>les seigneurs.</i>
Voc.	o Domin i,	<i>ô seigneurs.</i>
Gén.	Domin orum,	<i>des seigneurs.</i>
Dat.	Domin is,	<i>aux seigneurs.</i>
Acc.	Domin os,	<i>les seigneurs.</i>
Abl.	Domin is,	<i>des seigneurs.</i>

Ainsi se déclinent :

NOMS MASCULINS.		NOMS FÉMININS.	
Asin us,	<i>âne.</i>	Abyss us,	<i>abîme.</i>
Cerv us,	<i>cerf.</i>	Fag us,	<i>hêtre.</i>
Hort us,	<i>jardin.</i>	Hum us,	<i>terre.</i>
Lup us,	<i>loup.</i>	Mal us,	<i>pommier.</i>
Ram us,	<i>rameau.</i>	Popul us,	<i>peuplier.</i>

10. 2° Noms masculins en ER et IR.

SINGULIER.			PLURIEL.	
Nom.	Liber,	le livre.	Libri,	les livres.
Voc.	o Liber,	ô livre.	o Libri,	ô livres.
Gén.	Libri,	du livre.	Librorum,	des livres.
Dat.	Libro,	au livre.	Libris,	aux livres.
Acc.	Librum,	le livre.	Libros,	les livres.
Abl.	Libro,	du livre.	Libris,	des livres.

Ainsi se déclinent :

Ager, agri,	champ.	Coluber, colubri,	couleuvre.
Aper, apri,	sanglier.	Magister, magistri,	maître.

11. Remarques.—1. Quelques noms en *er* gardent l'*e* à tous les cas; ce sont : *gener, generi, gendre*; *puer, pueri, enfant*; *socer, soceri, beau-père*; *vesper, vesperi, soir*; *Liber, Liberi, Bacchus*; *liberi, liberorum, enfants* (le singulier est inusité). Les composés de *fero* et *gero*, je porte, comme *armifer, signifer, lucifer, armiger, laniger*, gardent aussi l'*e* à tous les cas.

2. *Vir, viri, homme* (et ses composés : *decemvir, levir, beau-frère, triumvir, etc.*), garde l'*i* à tous les cas.

12. 3° Noms neutres en UM.

SINGULIER.		
Nom.	Templ um,	le temple.
Voc.	o Templ um,	ô temple.
Gén.	Templ i,	du temple.
Dat.	Templ o,	au temple.
Acc.	Templ um,	le temple.
Abl.	Templ o,	du temple.
PLURIEL.		
Nom.	Templ a,	les temples.
Voc.	o Templ a,	ô temples.
Gén.	Templ orum,	des temples.
Dat.	Templ is,	aux temples.
Acc.	Templ a,	les temples.
Abl.	Templ is,	des temples.

Ainsi se déclinent :

Bellum,	guerre.	Folium,	feuille.
Collum,	cou.	Studium,	étude.
Exemplum,	exemple.	Vitium,	vice.

TROISIÈME DÉCLINAISON.

13. 1. — La troisième déclinaison a le génitif singulier en *is*, et le génitif pluriel en *um* ou en *ium*.

2. — Cette déclinaison n'a pas de terminaison *fixe* au nominatif singulier. Elle renferme des noms des *trois* genres.

3. — Ces noms sont *parisyllabiques* ou *imparisyllabiques*.

Les noms *parisyllabiques* ont autant de syllabes au nominatif qu'au génitif singulier. Ils ont en général le génitif pluriel en *ium* : *avis*, oiseau, génitif sing. *avis*, génitif plur. *avium* ; *rete*, filet, *retis*, *retium*.

Par exception, une dizaine de noms *parisyllabiques* ont le génitif pluriel en *um*, savoir : *canis*, chien ; *juvenis*, jeune homme ; *frater*, frère ; *mater*, mère ; *pater*, père ; *panis*, pain ; *senex*, vieillard.

4. — Les noms *imparisyllabiques* ont au génitif singulier, une syllabe de plus qu'au nominatif. Ils ont en général le génitif pluriel en *um* : *soror*, sœur, *sororis*, *sororum* ; *miles*, soldat, *militis*, *militum*.

Nous verrons plus tard les exceptions (n° 108).

I. — NOMS IMPARISYLLABIQUES.

(GÉNITIF PLURIEL EN *UM*.)**14.** 1° Noms masculins et féminins.

SINGULIER.

<i>Nom.</i>	Honor (<i>m</i>),	<i>l'honneur.</i>
<i>Voc.</i>	o Honor,	<i>ô honneur.</i>
<i>Gén.</i>	Honor is,	<i>de l'honneur.</i>
<i>Dat.</i>	Honor i,	<i>à l'honneur.</i>
<i>Acc.</i>	Honor em,	<i>l'honneur.</i>
<i>Abl.</i>	Honor e,	<i>de l'honneur.</i>

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Honor es,	<i>les honneurs.</i>
<i>Voc.</i>	o Honor es,	<i>ô honneurs.</i>
<i>Gén.</i>	Honor um,	<i>des honneurs.</i>
<i>Dat.</i>	Honor ibus,	<i>aux honneurs.</i>
<i>Acc.</i>	Honor es,	<i>les honneurs.</i>
<i>Abl.</i>	Honor ibus,	<i>des honneurs.</i>

Ainsi se déclinent :

Arbor, arboris,	<i>arbre.</i>	Homo, hominis,	<i>homme.</i>
Dolor, doloris,	<i>douleur.</i>	Mulier, mulieris,	<i>femme.</i>
Viator, viatoris,	<i>voyageur.</i>	Vultur, vulturis,	<i>vautour.</i>

15.

2° Noms neutres.

SINGULIER.

<i>Nom.</i>	Corpus,	<i>le corps.</i>
<i>Voc.</i>	o Corpus,	<i>ô corps.</i>
<i>Gén.</i>	Corpor is,	<i>du corps.</i>
<i>Dat.</i>	Corpor i,	<i>au corps.</i>
<i>Acc.</i>	Corpus,	<i>le corps.</i>
<i>Abl.</i>	Corpor e,	<i>de corps.</i>

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Corpor a,	<i>les corps.</i>
<i>Voc.</i>	o Corpor a,	<i>ô corps.</i>
<i>Gén.</i>	Corpor um,	<i>des corps.</i>
<i>Dat.</i>	Corpor ibus,	<i>aux corps.</i>
<i>Acc.</i>	Corpor a,	<i>les corps.</i>
<i>Abl.</i>	Corpor ibus,	<i>des corps.</i>

Ainsi se déclinent :

Caput, capitis,	<i>tête.</i>	Marmor, oris,	<i>marbre.</i>
Iter, itineris,	<i>chemin.</i>	Nemus, oris,	<i>bois.</i>
Lumen, luminis,	<i>lumière.</i>	Vulnus, vulneris,	<i>blessure.</i>

II. — NOMS PARISYLLABIQUES.

(GÉNITIF PLURIEL EN IUM.)

16. 1° Noms masculins et féminins.

SINGULIER.

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Av is (f),	<i>l'oiseau.</i>	Av es,	<i>les oiseaux.</i>
<i>Voc.</i>	o Av is,	<i>ô oiseau.</i>	o Av es,	<i>ô oiseaux.</i>
<i>Gén.</i>	Av is,	<i>de l'oiseau.</i>	Av ium,	<i>des oiseaux.</i>
<i>Dat.</i>	Av i,	<i>à l'oiseau.</i>	Av ibus,	<i>aux oiseaux.</i>
<i>Acc.</i>	Av em,	<i>l'oiseau.</i>	Av es,	<i>les oiseaux.</i>
<i>Abl.</i>	Av e,	<i>de l'oiseau.</i>	Av ibus,	<i>des oiseaux.</i>

Ainsi se déclinent :

Coll is, is,	<i>colline.</i>	Cæd es, dis,	<i>carnage.</i>
Mens is, is,	<i>mois.</i>	Nub es, bis,	<i>nuage.</i>
Orb is, is,	<i>globe.</i>	Imber, bris,	<i>pluie.</i>
Pisc is, is,	<i>poisson.</i>	Uter, utris,	<i>ontre.</i>

17.

2° Noms neutres.

SINGULIER.			PLURIEL.		
Nom.	Cubil e,	<i>le lit.</i>	Cubil ia,	<i>les lits.</i>	
Voc.	o Cubil e,	<i>ô lit.</i>	o Cubil ia,	<i>ô lits.</i>	
Gén.	Cubil is,	<i>du lit.</i>	Cubil ium,	<i>des lits.</i>	
Dat.	Cubil i,	<i>au lit.</i>	Cubil ibus,	<i>aux lits.</i>	
Acc.	Cubil e,	<i>le lit.</i>	Cubil ia,	<i>les lits.</i>	
Abl.	Cubil i,	<i>du lit.</i>	Cubil ibus,	<i>des lits.</i>	

Ainsi se déclinent :

Altar e, is,	<i>autel.</i>	Mare e, is,	<i>mer.</i>
Bubil e, is,	<i>étable.</i>	Ovil e, is,	<i>bercail.</i>
Conclav e, is,	<i>chambre.</i>	Ret e, is,	<i>filet.</i>

QUATRIÈME DÉCLINAISON.

La quatrième déclinaison a le génitif singulier en *us* et le génitif pluriel en *uum*.
Elle comprend des noms masculins et des féminins en *us*,
— et des neutres en *u*.

18.

1° Noms en US (masc. et fé)

SINGULIER.			PLURIEL.		
Nom.	Man us (f),	<i>la main.</i>	Man us,	<i>les mains.</i>	
Voc.	o Man us,	<i>ô main.</i>	o Man us,	<i>ô mains.</i>	
Gén.	Man ûs,	<i>de la main.</i>	Man uum,	<i>des mains.</i>	
Dat.	Man ui,	<i>à la main.</i>	Man ibus,	<i>aux mains.</i>	
Acc.	Man um,	<i>la main.</i>	Man us,	<i>les mains.</i>	
Abl.	Man u,	<i>de la main.</i>	Man ibus,	<i>des mains.</i>	

Ainsi se déclinent :

Currus,	<i>char.</i>	Fructus,	<i>fruit.</i>
Exercitus,	<i>armée.</i>	Vultus,	<i>visage.</i>



19. 2^o Noms neutres en U.

Tous les cas du singulier sont en *u*, sauf le génitif qui est en *ūs* (chez les auteurs classiques du moins, car les auteurs de la décadence font le génitif en *u*).

SINGULIER.			PLURIEL.	
Nom.	Corn u,	la corne.	Corn ua,	les cornes.
Voc.	o Corn u,	ô corne.	o Corn ua,	ô cornes.
Gén.	Corn ūs,	de la corne.	Corn uum,	des cornes.
Dat.	Corn u,	à la corne.	Corn ibus,	aux cornes.
Acc.	Corn u,	la corne.	Corn ua,	les cornes.
Abl.	Corn u,	de la corne.	Coru ibus,	des cornes.

Ainsi se déclinent : gelu, *gelée* ; genu, *genou* ; veru, *broche* ; tonitrua, *coups de tonnerre*.

CINQUIÈME DÉCLINAISON.

20. La cinquième déclinaison a le génitif singulier en *ei* et le génitif pluriel en *erum*. Elle ne comprend que des noms en *es*, tous féminins, excepté *meridies*, midi (qui est masculin et sans pluriel), et *dies*, jour (qui est masculin et féminin au singulier, et seulement masculin au pluriel).

SINGULIER.			PLURIEL.	
Nom.	Di es,	le jour.	Di es,	les jours.
Voc.	o Di es,	ô jour.	o Di es,	ô jours.
Gén.	Di ei,	du jour.	Di erum,	des jours.
Dat.	Di ei,	au jour.	Di ebus,	aux jours.
Acc.	Di em,	le jour.	Di es,	les jours.
Abl.	Di e,	du jour.	Di ebus,	des jours.

Ainsi se déclinent :

Aci es, ei,	tranchant.	Glaci es, ei,	glace.
Effigi es, ei,	image.	Speci es, ei,	apparence.
Faci es, ei,	visage.	Sp es, ei,	espérance.

21. TABLEAU DES CINQ DÉCLINAISONS.

1.	2.	3.	4.	5.
SINGULIER				
N. Rosa	Dominus	Honor	Manns	Dies
V. o Rosa	o Domine	o Honor	o Manns	o Dies
G. Rosæ	Domini	Honoris	Manñs	Diei
D. Rosæ	Domino	Honori	Manui	Diei
Ac. Rosam	Dominum	Honorem	Mannm	Diem
Ab. Rosâ	Domino	Honore	Mann	Die
PLURIEL				
N. Rosæ	Domini	Honores	Manns	Dies
V. o Rosæ	o Domini	o Honores	o Manns	o Dies
G. Rosarum	Dominorum	Honorum	Mannum	Dierum
D. Rosis	Dominis	Honoribus	Manibus	Diebus
Ac. Rosas	Dominos	Honores	Manns	Dies
Ab. Rosis	Dominis	Honoribus	Manibus	Diebus

22. Remarques. — 1. *Au singulier*, dans toutes les déclinaisons, le nominatif et le vocatif sont semblables, sauf dans la plupart des noms en *us* de la 2e déclinaison.

2. *Au pluriel*, dans toutes les déclinaisons, le nominatif et le vocatif sont semblables; de même le datif et l'ablatif.

3. *Dans les noms neutres*, tant au singulier qu'au pluriel, le nominatif, le vocatif et l'accusatif sont semblables, et ces trois cas, au pluriel, sont toujours terminés en *a*.

23. Complément des noms ou règle de la restriction.

La *restriction* est un mot que l'on joint à un autre pour en limiter la signification, qui sans cela serait trop générale.

Règle. — Tout nom qui restreint la signification d'un autre se met en latin au génitif. La main de l'enfant, manus pueri. La lumière du soleil, lumen solis. Les fleurs des jardins, flores hortorum. Les avantages de la diligence d'un écolier, commoda diligentie discipuli.

Remarque. — *De, du, des, de la*, pris au sens partitif, — et *un, une*, au sens indéfini, ne s'expriment pas en latin. Ainsi l'on dit : Du fromage, caseus; des bouquets, sarta; de la pluie, pluvia; un soulier, calceus; une poule, gallina.

II. — L'ADJECTIF.

24. L'*adjectif* s'ajoute au nom pour marquer la qualité ou la quantité des personnes ou des choses.

On connaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre le mot *chose, personne*. Ainsi *habile, agréable, quelque, chaque* sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile, chose agréable, quelque personne, chaque chose*.

25. Les adjectifs se déclinent et ont les trois genres.

Pour la déclinaison, ils se divisent en deux CLASSES :

La 1^{re} classe comprend les adjectifs qui suivent la 1^{re} et la 2^e déclinaison des noms ; — la 2^e classe comprend les adjectifs qui suivent la 3^e déclinaison. Aucun adjectif ne suit la 4^e ni la 5^e déclinaison.

PREMIÈRE CLASSE.

ADJECTIFS DE LA 1^{re} ET DE LA 2^e DÉCLINAISON.

26. La terminaison **us** ou **er** est pour le masculin, et se décline sur *dominus* ou *liber* ; la terminaison **a** est pour le féminin et se décline sur *rosa* ; la terminaison **um** est pour le neutre et se décline sur *templum*.

✓ **27.** 1^o Adjectifs en US au masculin.

SINGULIER.

<i>Nom.</i>	<i>m.</i> Bon us,	<i>bon</i> ;	<i>f.</i> bon a,	<i>bonne</i> ;	<i>n.</i> bon um.
<i>Voc.</i>	Bon e,		bon a,		bon um.
<i>Gén.</i>	Bon i,		bon æ,		bon i.
<i>Dat.</i>	Bon o,		bon æ,		bon o.
<i>Acc.</i>	Bon um,		bon am,		bon um.
<i>Abl.</i>	Bon o,		bon â,		bon o.

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	<i>m.</i> Bon i,	<i>bons</i> ;	<i>f.</i> bon æ,	<i>bonnes</i> ;	<i>n.</i> bon a.
<i>Voc.</i>	Bon i,		bon æ,		bon a.
<i>Gén.</i>	Bon orum,		bon arum,		bon orum.
<i>Dat.</i>	Bon is,		bon is,		bon is.
<i>Acc.</i>	Bon os,		bon as,		bon a.
<i>Abl.</i>	Bon is,		bon is,		bon is.

Ainsi se déclinent :

Doct us, a, um,	<i>savant.</i>	Pi us, a, um,	<i>pieux.</i>
Magn us, a, um,	<i>grand.</i>	Sanct us, a, um,	<i>saint.</i>

28. 2° Adjectifs en ER au masculin.

SINGULIER.

<i>Nom.</i>	<i>m.</i> Niger, noir ;	<i>f.</i> nigr a, noire ;	<i>n.</i> nigr um.
<i>Voc.</i>	Niger,	nigr a,	nigr um.
<i>Gén.</i>	Nigr i,	nigr æ,	nigr i.
<i>Dat.</i>	Nigr o,	nigr æ,	nigr o.
<i>Acc.</i>	Nigr um,	nigr am,	nigr um.
<i>Abl.</i>	Nigr o,	nigr â,	nigr o.

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Nigr i, noirs ;	nigr æ, noires ;	<i>n.</i> nigr a.
<i>Voc.</i>	Nigr i,	nigr æ,	nigr a.
<i>Gén.</i>	Nigr orum,	nigr arum,	nigr orum.
<i>Dat.</i>	Nigr is,	nigr is,	nigr is.
<i>Acc.</i>	Nigr os,	nigr as,	nigr a.
<i>Abl.</i>	Nigr is,	nigr is,	nigr is.

Ainsi se déclinent :

Pig er, gra, grum,	<i> paresseux.</i>	Asp er, era, erum,	<i> rude.</i>
Pulch er, chra, chrum,	<i> beau.</i>	Lib er, era, erum,	<i> libre.</i>
Æg er, ægra, ægrum,	<i> malade.</i>	Mis er, era, erum,	<i> malheureux.</i>

29. Remarques. — 1° Sur *bonus, a, um*, se déclinent plusieurs *adjectifs-pronoms* possessifs, savoir :

Me us, a, um, <i>mon, ma, le mien...</i>	} Vocatif <i>mi, mea, meum.</i> Ils n'ont pas de vocatif.
Tu us, a, um, <i>ton, ta, le tien...</i>	
Su us, a, um, <i>son, sa, leur, le sien...</i>	
Cuj us, a, um, <i>dont, de qui ? à qui ? (c.-à.-d. appartenant à qui ?)</i>	

Ce dernier n'a guère que le nominatif et l'accusatif.

2° Sur *niger*, se déclinent 2 *adjectifs-pronoms* possessifs :

Noster, nostra, nostrum, *notre, le nôtre.*
Vester, vestra, vestrum, *votre, le vôtre.*

30. Parmi les *adjectifs-pronoms* qui se déclinent sur *bonus* ou sur *niger*, plusieurs ont le génitif singulier en *ius* (au lieu de *i*) et le datif singulier en *i* (au lieu de *o*) pour les trois genres ; le pluriel est régulier.

SING.	M.	F.	N.
<i>Nom.</i>	solus,	sola,	solum. <i>seul, tout seul.</i>
<i>Gén.</i>	sol ius,	sol ius,	sol ius.
<i>Dat.</i>	sol i,	sol i,	sol i.
<i>Acc.</i>	sol um,	sol am,	sol um.
<i>Abl.</i>	sol o,	sol â,	sol o.

Ainsi se déclinent :

M.	F.	N.	
<i>Alius,</i>	<i>alia,</i>	<i>aliud,</i>	autre (en parlant de plusieurs).
<i>Ullus,</i>	<i>ulla,</i>	<i>ullum,</i>	aucun (sans négation).
<i>Nullus,</i>	<i>nulla,</i>	<i>nullum,</i>	nul, pas un, aucun (avec négat.).
<i>Nonnullus,</i>	<i>nonnulla,</i>	<i>nonnullum,</i>	quelque.
<i>Totus,</i>	<i>tota,</i>	<i>totum,</i>	tout entier.
<i>Unus,</i>	<i>una,</i>	<i>unum,</i>	un, un seul.
<i>Alter,</i>	<i>altera,</i>	<i>alterum,</i>	l'autre (en parlant de deux).
<i>Uter,</i>	<i>utra,</i>	<i>utrum,</i>	qui des deux, celui des deux qui.
<i>Neuter,</i>	<i>neutra,</i>	<i>neutrum,</i>	ni l'un ni l'autre, aucun des deux.
<i>Alteruter,</i>	<i>alterutra,</i>	<i>alterutrum,</i>	l'un ou l'autre, l'un des deux.
<i>Uterque,</i>	<i>utraque,</i>	<i>utrumque,</i>	l'un et l'autre, chacun des deux.

DEUXIÈME CLASSE.

ADJECTIFS QUI SUIVENT LA 3^e DÉCLINAISON.

Ces adjectifs sont *parisyllabiques* ou *imparisyllabiques*.

I. ADJECTIFS IMPARISYLLABIQUES.

31. Ces adjectifs ont une syllabe de plus *au génitif* qu'*au nominatif* (et *vocatif*) singulier.

Ils n'ont *au singulier* qu'une terminaison pour les trois genres, sauf à l'accusatif où ils en ont deux. — *Au pluriel* le nominatif, le vocatif et l'accusatif ont aussi deux terminaisons. — L'ablatif singulier est en *e* ou en *i* (*), et le génitif pluriel est généralement en *ium*.

(*) Lorsque l'adjectif désigne une personne, l'ablatif est en *e* : par un sage, *a sapiente, a viro sapiente*. Dans tout autre cas il vaut mieux employer l'ablatif en *i*, surtout quand le nominatif est en *us, rs, x*. Les participes en *rs* ont l'ablatif en *e*.

SINGULIER.

<i>Nom.</i>	Prudens,	} <i>aux 3 genres.</i>	<i>prudent, prudente.</i>
<i>Voc.</i>	Prudens,		
<i>Gén.</i>	Prudentis,		
<i>Dat.</i>	Prudenti,		
<i>Acc.</i>	Prudentem (m. f.), prudens (n).		
<i>Abl.</i>	Prudente ou prudenti (<i>aux 3 genres.</i>)		

PLURIEL.

<i>N. V. Acc.</i>	Prudentes (m. f.), prudentia (n).	} <i>aux 3 genres.</i>
<i>Gén.</i>	Prudentium,	
<i>Dat. Abl.</i>	Prudentibus,	

Ainsi se déclinent: sapiens, sapientis, *sage*; andax, audacis, *hardi*; felix, felicis, *heureux*; solers, solertis, *adroit*.

II. — ADJECTIFS PARISYLLABIQUES.

32. Ces adjectifs sont de deux sortes: les uns ont au nominatif singulier *deux* terminaisons, les autres *trois*.

Les adjectifs à *deux* terminaisons en ont une en *is* (sur *avis*) pour le masculin et le féminin, l'autre en *e* (sur *cubile*) pour le neutre: *Fortis, forte*, courageux. Ils ont l'ablatif singulier en *i*, pour le distinguer du nominatif neutre en *e*.

Les adjectifs à *trois* terminaisons ont la 1^{re} en *er* pour le masculin, la 2^e en *is* pour le féminin, et la 3^e en *e* pour le neutre: *Celeber, bris, bre*, célèbre, *fréquenté*.

33. 1^o Adjectifs à 2 terminaisons.

SINGULIER.				PLURIEL.			
	<i>m. f.</i>	<i>n.</i>		<i>m. f.</i>	<i>n.</i>		<i>n.</i>
<i>N. V.</i>	Fort is,	fort e.		Fort es,		fort ia.	
<i>Gén.</i>	Fort is,	fort is.		Fort ium,		fort ium.	
<i>Dat.</i>	Fort i,	fort i.		Fort ibus,		fort ibus.	
<i>Acc.</i>	Fort em,	fort e.		Fort es,		fort ia.	
<i>Abl.</i>	Fort i,	fort i.		Fort ibus,		fort ibus.	

Ainsi se déclinent :

Comis, come,	<i>poli (affable).</i>	Levis, leve,	<i>léger.</i>
Facilis, facile,	<i>facile.</i>	Utilis, utile,	<i>utile.</i>

34. 2° Adjectifs à 3 terminaisons.

SINGULIER.

	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>N. V.</i>	Celeber,	celebr is,	celebr e.
<i>Gén.</i>	Celebr is,	celebr is,	celebr is.
<i>Dat.</i>	Celebr i,	celebr i,	celebr i.
<i>Acc.</i>	Celebr em,	celebr em,	celebr e.
<i>Abl.</i>	Celebr i,	celebr i,	celebr i.

PLURIEL.

	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>N. V. Ac.</i>	Celebr es,	celebr es,	celebr ia.
<i>Gén.</i>	Celebr ium,	celebr ium,	celebr ium.
<i>Dat. Abl.</i>	Celebr ibus,	celebr ibus,	celebr ibus.

Ainsi se déclinent :

Ac er, ris, re,	<i>vif.</i>	Pedest er, ris, re, (<i>qui est</i>) à pied.
Alac er, ris, re,	<i>alerte.</i>	

Remarque.—Des treize adjectifs à 3 terminaisons, un seul, *celer*, prompt, garde partout la voyelle *e* avant la lettre *r* : *celer*, *celeris*, *celere* ; — deux seulement ont le génitif pluriel en *um* : *celer* et *volucer*, qui font *celerum*, *volucrum* ; — plusieurs ont ordinairement le nominatif masc. sing. en *is* au lieu de *er* : *aer salubris*, air salubre ; *terrestris exercitus*, armée de terre ; *silvestris collis*, colline boisée.

Règle des adjectifs.

35. L'adjectif se met au même genre, au même nombre et au même cas que le nom auquel il se rapporte : le *bon* père, *bonus pater* ; la *bonne* mère, *bona mater* ; le temps est *court*, *tempus breve* est ; les *fortes* branches d'un grand arbre, *validi rami celsæ arboris*.

III. — LE PRONOM.

36. Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

Il y a en latin, des pronoms *personnels*, *possessifs*, *démonstratifs*, *relatifs*, *interrogatifs* et *indéfinis*. La plupart s'emploient aussi comme adjectifs ; de là leur nom de *pronoms-adjectifs*.

PRONOMS PERSONNELS.

37. Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la deuxième celle à qui l'on parle, la troisième celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

38. Ce pronom est des trois genres, et n'a point de vocatif.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Ego,	<i>je, moi.</i>	Nos,	<i>nous.</i>
Gén.	Mei,	<i>de moi.</i>	Nostrum, nostri (*),	<i>de nous.</i>
Dat.	Mihi,	<i>à moi.</i>	Nobis,	<i>à nous.</i>
Acc.	Me,	<i>moi, me.</i>	Nos,	<i>nous.</i>
Abl.	Me,	<i>de moi.</i>	Nobis,	<i>de nous.</i>

Pronom de la deuxième personne.

39. Ce pronom est des trois genres.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N. V.	Tu,	<i>tu, toi.</i>	Vos,	<i>vous.</i>
Gén.	Tui,	<i>de toi.</i>	Vestrum, vestri (*),	<i>de vous.</i>
Dat.	Tibi,	<i>à toi.</i>	Vobis,	<i>d vous.</i>
Acc.	Te,	<i>toi, te.</i>	Vos,	<i>vous.</i>
Abl.	Te,	<i>de toi.</i>	Vobis,	<i>de vous.</i>

(*) *Nostrum* signifie *d'entre nous* ; *nostri* signifie simplement *de nous* ; miserere *nostri*, ayez pitié de nous ; quis *nostrum* ? qui de (*d'entre*) nous ? — Même remarque pour *vestri*, *vestrum*. *Nostrum* et *vestrum* ne s'emploient donc qu'avec un mot *partitif* : l'un de nous, *unus nostrum*, qui de vous, *quis vestrum* ?

Pronom de la troisième personne.

40. Le pronom français de la 3^e personne, quand il s'exprime, se rend en latin par les démonstratifs (n^o 43).

41. A cette 3^e personne se rapporte le pronom réfléchi, ainsi appelé parce qu'il marque l'action d'une personne sur elle-même : l'orgueilleux se loue, *superbus se laudat*.

Ce pronom est de tout genre et de tout nombre, et n'a ni nominatif ni vocatif, *puisqu'il est toujours complément*.

SINGULIER ET PLURIEL.

Gén.	Sui,	de soi, de lui-même, d'elle-même, d'eux-mêmes...
Dat.	Sibi,	à soi, à lui-même, à elle-même...
Acc.	Se,	se, soi, lui-même, elle-même, eux-mêmes...
Abl.	Se,	de soi, de lui-même, d'elle-même...

PRONOMS-ADJECTIFS POSSESSIFS.

42. On les nomme *pronoms-adjectifs* parce qu'ils sont tantôt *pronoms*, tantôt *adjectifs*. Comme *adjectifs* ils sont toujours joints à un nom. Comme *pronoms* ils s'emploient seuls.

On les nomme *possessifs* parce qu'ils marquent la possession de la personne ou de la chose dont on parle.

Il y en a six ; nous en avons parlé après les déclinaisons de *bonus* et de *niger* (n^o 29).

PRONOMS-ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

43. Ils indiquent les personnes ou les choses. Il y en a six : *is, hic, iste, ille, ipse, idem*. (*) En voici la déclinaison :

(*) 1^o *Ille* et *is* désignent les personnes ou les choses éloignées ou absentes ; *hic* ou *iste* désignent les personnes ou les choses proches ou présentes.

2^o De préférence, *hic* se rapporte à la 1^{re} personne, *iste* à la 2^e et *ille* à la 3^e : ce livre à moi, *hic* liber meus ; ... à toi, *iste* liber tuus ; ... à lui, *ille* liber ejus.

3^o *Ipse* s'applique aux trois personnes, et y ajoute l'idée rendue en français par l'adverbe *personnellement* : moi-même, toi-même, lui-même.

4^o Enfin quelque *idem* et *ipse* signifient tous deux *même*, ils ont un sens assez différent. Ainsi, *ipse rex* veut dire le roi lui-même, *en personne*, tandis que *idem rex* signifie le même roi.

1° IS, il, lui, ce, cet, cette ; celui, celle.

SINGULIER.				PLURIEL.		
	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>Nom.</i>	Is,	ea,	id.	Ii,	ea,	ea.
<i>Gén.</i>	Ejus,	} <i>aux 3 genres.</i>		Eorum,	earum,	eorum.
<i>Dat.</i>	Ei,			Eis ou iis,	<i>aux 3 genres.</i>	
<i>Acc.</i>	Eum,		eam,	id.	Eos,	eam,
<i>Abl.</i>	Eo,	eâ,	eo.	Eis ou iis,	<i>aux 3 genres.</i>	

Idem, eadem, idem, le même (*devant un nom*), a les mêmes formes que *is, ea, id* auxquels on ajoute la particule *dem*, — sauf *idem* pour *isdem* ou *iddem*.

2° HIC, ce, cet, cette ; celui-ci, celle-ci, ceci.

SINGULIER.				PLURIEL.		
	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>Nom.</i>	Hic,	hæc,	hoc.	Hi,	hæ,	hæc.
<i>Gén.</i>	Hujus,	} <i>aux 3 genres.</i>		Horum,	harum,	horum.
<i>Dat.</i>	Huic,			His,	<i>aux 3 genres.</i>	
<i>Acc.</i>	Hunc,		hanc,	hoc.	Hos,	has,
<i>Abl.</i>	Hoc,	hâc,	hoc.	His,	<i>aux 3 genres.</i>	

3° ILLE, ce, cet, cette ; celui-là, celle-là, cela.

SINGULIER.				PLURIEL.		
	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>Nom.</i>	Ille,	illa,	illud.	Illi,	illæ,	illa.
<i>Gén.</i>	Illius,	} <i>aux 3 genres.</i>		Illorum,	illarum,	illorum.
<i>Dat.</i>	Illî,			Illis,	<i>aux 3 genres.</i>	
<i>Acc.</i>	Illum,		illam,	illud.	Illos,	illas,
<i>Abl.</i>	Illo,	illâ,	illo.	Illis, <i>et c.</i>	<i>aux 3 genres.</i>	

Ainsi se décline *iste, a, ud* (même sens que *ille*). — *Ipsc* se décline aussi sur *ille*, mais le neutre singulier est en *um* au lieu d'être en *ud* : *ipse, ipsa, ipsum*, lui-même, elle-même.

PRONOM-ADJECTIF RELATIF.

44. C'est celui qui se rapporte à un nom ou à un pronom précédent.

Il n'y en a qu'un en latin, *qui, quæ, quod*, lequel, laquelle, qui, que, quoi, ce que, — dont (*au génit. et à l'ablat.*).

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>Nom.</i>	Qui,	quæ,	quod.	Qui,	quæ,	quæ.
<i>Gén.</i>	Cujus,	<i>aux 3 genres.</i>		Quorum,	quarum,	quorum.
<i>Dat.</i>	Cui,	<i>aux 3 genres.</i>		Quibus,	<i>aux 3 genres.</i>	
<i>Acc.</i>	Quem,	quam,	quod.	Quos,	quas,	quæ.
<i>Abl.</i>	Quo,	quâ,	quo.	Quibus,	<i>aux 3 genres.</i>	

45. Remarque. — *Qui* a plusieurs composés: ce sont les pronoms-adjectifs indéfinis *quicumque*, quiconque; *quidam*, un certain; *quilibet*, *quivis*, qui l'on voudra, n'importe qui. On décline seulement *qui*, les autres syllabes ne varient pas.

PRONOM-ADJECTIF INTERROGATIF.

46. Le principal pronom-adjectif *interrogatif* est *quis* (*).

Au singulier sa déclinaison diffère un peu de celle du relatif *qui*; au pluriel il n'y a pas de différence.

	SINGULIER.		
	<i>masc.</i>	<i>fém.</i>	<i>neutre.</i>
<i>Nom.</i>	{ Quis ? <i>qui</i> ?	Quæ ? <i>qui</i> ? <i>quelle</i> ?	{ Quid ? <i>quoi</i> ? <i>que</i> ?
	{ Qui ? <i>quel</i> ?		{ Quod ? <i>quel</i> ?
<i>Gén.</i>	Cujus ?	Cujus ?	Cujus ?
<i>Dat.</i>	Cui ?	Cui ?	Cui ?
<i>Acc.</i>	Quem ?	Quam ?	{ Quid ? <i>quoi</i> ? <i>que</i> ?
<i>Abl.</i>	Quo ?	Quâ ?	{ Quod ? <i>quel</i> ?
			Quo ?

(*) **46 bis. Remarques.** — 1. Au nominatif masculin singulier il y a deux formes: *quis* et *qui*. *Quis* s'emploie généralement comme pronom et interroge sur la personne: *quel est cet homme ? quel est son nom ? qui est-il ? quis est ille ?* *Qui* s'emploie plutôt comme adjectif et interroge sur la qualité: *quel homme est-ce ? quelle sorte d'homme ? qui homo est ?*

2. Au neutre (nominatif et accusatif) singulier il y a aussi deux formes: *quid* est toujours pronom et signifie *quoi ? quelle chose ?* *Quod* est toujours adjectif et ne s'emploie qu'avec un nom. Ex. *Que me donnes-tu ? quid mihi das ? quel conseil me donnes-tu ? quod consilium mihi das ?*

47. Cet *interrogatif* a aussi des composés qui sont *interrogatifs* et *indéfinis*.

Voici quelques *remarques* sur leur déclinaison :

1° Dans plusieurs on décline seulement *quis* : *quisnam* ? qui ? quel ? *quispiam*, quelque ; *quisque*, chaque.

2° Dans les composés où *quis* termine le mot, le féminin singulier et le neutre pluriel sont en *a* et non en *u* : *aliquis*, *aliqua*, *aliquid*, quelqu'un ; *ecquis*, *ecqua*, *ecquid*, est-ce que quelqu'un ?

3° Si le composé de *quis* est formé de deux nominatifs, ils se déclinent tous les deux : *Unusquisque*, *unaquæque*, *unumquodque* et *unumquidque*, chacun.

4° *Quisquis*, qui que ce soit qui, n'a que les cas suivants :

<i>Nom. sing.</i>	<i>m.</i> Quisquis,	<i>f.</i> quæquæ,	<i>n.</i> quidquid.
<i>Abl. sing.</i>	Quoquo,	quâquâ,	quoquo.
<i>Acc. plur.</i>	Quosquos.		

PRONOMS-ADJECTIFS INDÉFINIS.

48. Ils servent à désigner d'une manière *vague* et *générale* les personnes ou les choses. — Ils ont déjà été presque tous énumérés (n^{os} 30, 45, 47.) Ajoutons-y *nemo* (personne) et *nihil* (rien) qui s'emploient ainsi :

<i>Nom.</i>	<i>Gén.</i>	<i>Dat.</i>	<i>Acc.</i>	<i>Abl.</i>
<i>Nemo</i> ,	<i>nullius</i> ,	<i>nemini</i> ,	<i>neminem</i> ,	<i>nullo</i> .
<i>Nihil</i> ,	<i>nullius rei</i> ,	<i>nulli rei</i> ,	<i>nihil</i> ,	<i>nullâ re</i> .

Il y a de plus un génitif *nihili*, un accusatif *nihilum* et un ablatif *nihilo* qui s'emploient dans certaines locutions déterminées : *nihili facere aliquid*, ne faire aucun cas de quelque chose ; — *ad nihilum recidere*, tomber à rien ; — *pro nihilo putare*, compter pour rien.

Règle des pronoms.

49. Les pronoms se mettent au même genre, au même nombre, et au même cas que se mettrait le nom dont ils tiennent la place. (*)

(*) Voyez ci-après les règles du sujet, de l'objet, du terme et de la circonstance, et les nos 155, 227 et ss.

IV. — LE VERBE.

50. Le verbe est un mot qui sert à marquer que l'on est, que l'on fait ou que l'on souffre quelque chose : ainsi *esse*, être ; *legere*, lire ; *cædi*, être battu, sont des verbes.

Dans les verbes il faut considérer les *modes*, les *temps*, les *nombre*s et les *personnes*.

MODES.

51. Les modes sont les différentes manières d'exprimer l'état ou l'action dans les verbes.

Il y a en latin cinq modes : l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe. (*)

L'indicatif affirme que l'action se fait, s'est faite ou se fera : *amo*, *amavi*, *amabo*, j'aime, j'ai aimé, j'aimerai.

L'impératif commande de faire l'action : *lege*, lis.

Le subjonctif marque le doute ou le souhait que l'action se fasse : je doute qu'*il vienne*, je désirerais qu'*il vint*.

L'infinitif marque l'action en général, sans nombres ni personnes, ne faisant pour ainsi dire que la nommer ; c'est le *verbe-nom* : *amare*, aimer.

A l'infinitif appartiennent les gérondifs et les supins.

Il y a trois gérondifs : l'un en *di*, l'autre en *do*, et le troisième en *dum* : *amandi*, *amando*, *amandum*.

Il y a deux supins : l'un en *um* et l'autre en *u* : *amatum*, *amatu*.

Le participe marque l'action comme une qualité ; c'est le *verbe-adjectif* : *diligens*, aimant. Comme adjectif il se décline et se met au même genre, au même nombre et au même cas que le nom auquel il se rapporte.

(*) En latin il n'y a pas de conditionnel. Le conditionnel français se traduit ordinairement par le subjonctif latin : le conditionnel présent par le présent ou l'imparfait du subjonctif ; le conditionnel passé par le plus-que-parfait du subjonctif.

TEMPS.

Y **52.** Il y a trois temps principaux dans les verbes :

Le *présent* marque que l'action se fait : *lego*, je lis ; le *passé* marque qu'elle s'est faite ; le *futur* qu'elle se fera.

Il y a un seul présent, trois passés et deux futurs.

Les trois passés sont : l'*imparfait*, le *parfait* et le *plus-que-parfait*.

L'*imparfait* marque que l'action se faisait pendant une autre action passée : *legebam*, je lisais (quand il entra).

Le *parfait* marque simplement que l'action est passée ; il répond aux passés défini, indéfini et antérieur du français : *legi*, je lus, j'ai lu, j'eus lu.

Le *plus-que-parfait* marque que l'action était achevée quand une autre s'est faite : *legeram*, j'avais lu (quand il est entré).

Les deux futurs sont : le *futur simple* qui marque que l'action se fera : *legam*, je lirai, — et le *futur passé*, ou *antérieur*, qui marque qu'une action sera achevée quand une autre se fera : *legero*, j'aurai lu (quand il viendra).

NOMBRES ET PERSONNES.

53. Il y a deux nombres dans les verbes : le *singulier* et le *pluriel*. Chaque nombre a trois personnes : la 1^e, *je lis*, *nous lisons* ; la 2^e, *tu lis*, *vous lisez* ; la 3^e, *il* ou *elle lit*, *Pierre lit*, *ils* ou *elles lisent*, *les écoliers lisent*.

CONJUGAISONS LATINES.

54. Nous donnons d'abord la conjugaison du verbe *SUM*, *je suis*, qui entre dans la formation de quelques temps des autres verbes.

Le verbe *sum* est dit verbe *substantif* par opposition aux verbes *attributifs*.

De plus c'est un verbe *auxiliaire*, le seul qu'il y ait en latin.

55. Verbe substantif

INDICATIF		IMPÉRATIF
PRÉSENT.		PRÉSENT. (*)
		Point de 1 ^{re} personne.
S. Sum,	<i>Je suis.</i>	Es ou esto, <i>sois.</i>
Es,	<i>tu es.</i>	Esto (ille), <i>qu'il soit.</i>
Est,	<i>il est.</i>	Simus, <i>soyons.</i>
Pl. Sumus,	<i>nous sommes.</i>	E-te ou estote, <i>soyez.</i>
Estis,	<i>vous êtes.</i>	Sunto, <i>qu'ils soient.</i>
Sunt,	<i>ils sont.</i>	
IMPARFAIT.		
S. Er am,	<i>j'étais.</i>	
Er as,	<i>tu étais.</i>	
Er at,	<i>il était.</i>	
Pl. Er amus,	<i>nous étions.</i>	
Er atis,	<i>vous étiez.</i>	
Er ant,	<i>ils étaient.</i>	
PARFAIT.		
S. Fu i,	<i>j'ai été, je fus ou j'eus été.</i>	
Fu isti,	<i>tu as été.</i>	
Fu it,	<i>il a été.</i>	
Pl. Fu imus,	<i>nous avons été.</i>	
Fu istis,	<i>vous avez été.</i>	
Fu erunt ou fuere,	<i>ils ont été.</i>	
PLUS-QUE-PARFAIT.		
S. Fu eram,	<i>j'avais été.</i>	
Fu eras,	<i>tu avais été.</i>	
Fu erat,	<i>il avait été.</i>	
Pl. Fu eramus,	<i>nous avions été.</i>	
Fu eratis,	<i>vous aviez été.</i>	
Fu erant,	<i>ils avaient été.</i>	
FUTUR.		
S. Er o,	<i>je serai.</i>	
Er is,	<i>tu seras.</i>	
Er it,	<i>il sera.</i>	
Pl. Er imus,	<i>nous serons.</i>	
Er itis,	<i>vous serez.</i>	
Er unt,	<i>ils seront.</i>	
FUTUR ANTÉRIEUR.		
S. Fu ero,	<i>j'aurai été.</i>	
Fu eris,	<i>tu auras été.</i>	
Fu erit,	<i>il aura été.</i>	
Pl. Fu erimus,	<i>nous aurons été.</i>	
Fu eritis,	<i>vous aurez été.</i>	
Fu erint,	<i>ils auront été.</i>	

(*) Il y a, à proprement parler, un impératif *présent* et un *futur* : *es, esto* commandent dans le présent, supposent une obéissance immédiate; *esto, estote* commandent dans l'avenir. — Cette remarque s'applique à toutes les conjugaisons : *ama, amate* (présent); *amato, amatote* (futur).

SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT.		PRÉSENT.	
Sim, Sis, Sit, Simus, Sitis, Sint,	<i>que je sois. que tu sois. qu'il soit. que nous soyons. que vous soyez. qu'ils soient.</i>	Esse, être; qu'il est; qu'il était.	Pas de participe présent.
IMPARFAIT.			
(*) <i>Essem ou forem, que je fusse, je serais. Esses ou fores, que tu fusses. Esset ou foret, qu'il fût. Essemus, que nous fussions. Essetis, que vous fussiez. Essent ou forent, qu'ils fussent.</i>			
PARFAIT.		PARFAIT.	
Fu erim, Fu eris, Fu erit, Fu erimus, Fu eritis, Fu erint,	<i>que j'aie été. que tu aies été. qu'il ait été. que nous ayons été. que vous ayez été. qu'ils aient été.</i>	Fuisse, avoir été; qu'il avait été.	Pas de participe passé.
PLUS-QUE-PARFAIT.			
Fu issem, Fu isses, Fu isset, Fu issemus, Fu issetis, Fu issent,	<i>que j'eusse été ou j'aurais été. que tu eusses été. qu'il eût été. que nous eussions été. que vous eussiez été. qu'ils eussent été.</i>		
		FUTUR et <i>condit. présent.</i>	FUTUR.
		Fore (<i>indéclinable</i>) ou futurum, am, um esse, <i>devoir être; qu'il sera; qu'il serait</i> si...	Futurus, a, um, <i>devant être; qui sera; qui doit être.</i>
		FUTUR-ANTÉR. — <i>condit. passé.</i> —	
		Futurum, am, um fuisse, <i>avoir dû être; qu'il aurait été; qu'il eût été...</i> si...	
		Pas de gérondif, - ni de supin.	

(*) Les formes *forem, fores, foret, forent*, répondent mieux au conditionnel français *je serais, tu serais*, etc.

56. Ainsi se conjuguent les composés suivants du verbe *esse* : *ab-esse*, être absent ; *ad-esse*, être présent ; *de-esse*, manquer à ; *in esse*, être dans ; *inter-esse*, assister à ; *ob-esse*, être nuisible à ; *præ-esse*, être à la tête de ; *sub-esse* (sans parfait), être dessous ; *super-esse*, rester, survivre.

Deux autres composés : *posse*, et *pro-d-esse*, offrent des particularités que nous étudierons plus loin (n^o 137).

VERBES ATTRIBUTIFS.

57. Outre le verbe *substantif* qui exprime simplement l'existence, sans attribut, il y a des verbes renfermant en eux-mêmes le verbe *être* et un *attribut*. Ainsi *j'étudie*, la terre *tourne*, équivalent à *je suis étudiant*, la terre *est tournant*.

Les verbes **attributifs** se divisent en actifs, passifs, neutres, déponents, impersonnels, irréguliers et défectifs, selon qu'on les considère d'après leur *sens* ou d'après leurs *formes* de conjugaison.

VERBES ACTIFS.

58. Le verbe actif marqué que l'action faite par le sujet tombe directement sur quelqu'un ou quelque chose. Ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes*, le verbe est actif parce que l'action de *déshonorer* tombe directement sur les *hommes*.

Il y a *quatre* conjugaisons *actives*, et tous les verbes actifs ont une forme *passive* qui dérive de l'*active*.

Les conjugaisons se distinguent par le présent de l'infinitif et la 2^e personne du sing. de l'indicatif présent (*). Voici les terminaisons de ces deux temps à l'actif :

	INFIN.	INDIC.		
1 ^{re} conjugaison :	are,	as ;	<i>am are,</i>	<i>am as.</i>
2 ^e conjugaison :	ere,	es ;	<i>mon ere,</i>	<i>mon es.</i>
3 ^e conjugaison :	ere,	is ;	<i>leg ere,</i>	<i>leg is.</i>
4 ^e conjugaison :	ire,	is ;	<i>aud ire,</i>	<i>aud is.</i>

(*) La 1^{re} personne de l'indicatif présent est toujours terminée en *o* à l'actif, et en *or* au passif. Seuls les deux verbes *sum* (et ses composés) et *inquam*, ont la 1^{re} personne de l'indicatif présent terminée en *m*. — Parmi les verbes, environ 1000 appartiennent à la 1^{re} conjugaison, 150 à la 2^e, 300 à la 3^e, et 100 à la 4^e.

59. Dans tout verbe il y a le *radical* et la *terminaison*.
Le *radical* ne change guère ; il marque le sens du mot. Dans un verbe régulier on l'obtient en retranchant, à l'infinitif présent, *re* pour les 1^{re}, 2^e et 4^e conjugaisons et *ere* pour la 3^e.

Ainsi :	<i>amare,</i>	aimer,	radical	<i>ama ;</i>
	<i>monere,</i>	avertir,	"	<i>mone ;</i>
	<i>audire,</i>	entendre,	"	<i>audi ;</i>
	<i>legere,</i>	lire,	"	<i>leg.</i>

La *terminaison* varie avec les modes, les temps, les nombres et les personnes.

Formation des temps.

60. Les temps se divisent en *primitifs* et en *dérivés*. Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres.

Il y en a quatre : le présent de l'infinitif, le présent et le parfait de l'indicatif et le supin. (*Ces quatre temps sont indiqués pour chaque verbe dans le dictionnaire.*)

Tous les autres temps sont *dérivés*, c'est-à-dire formés des temps primitifs.

Voici les règles de formation des temps pour les quatre conjugaisons actives.

61. I. Du présent de l'infinitif (*amāre, monēre, legēre, audīre*) se forment deux temps :

1^o L'*impératif*, en retranchant *re* : (*) *ama, mone, lege, audi.*

2^o L'*imparfait du subjonctif*, en ajoutant *u* : *amarem, mone-rem, legerem, audirem.*

62. II. Du présent de l'indicatif (*amo, monco, lego, audio*) se forment cinq temps :

1^o L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant,

pour la 1^{re} conjugaison, *o* en *abam* : *amabam* ;

pour la 2^e conjugaison, *eo* en *ebam* : *monebam* ;

pour la 3^e et la 4^e conj., *o* en *ebam* ; *legebam, audiebam.*

2^o Le *futur simple*, en changeant,

pour la 1^{re} conjugaison, *o* en *abo* : *amabo* ;

pour la 2^e conjugaison, *eo* en *ebo* : *monebo.*

pour la 3^e et la 4^e conj., *o* en *am* : *legam, audiam.*

(*) Les verbes *dicere*, dire, *ducere*, conduire, *facere*, faire, font à l'impératif *dic, duc, fac.*

3° Le *présent du subjonctif*, en changeant, pour la 1^{re} conjugaison, *o* en *em* : amem ; pour les 3 autres conj., *o* en *am* : moneam, legam, audiam.

4° Le *participe présent* en changeant, pour la 1^{re} conjugaison, *o* en *ans* : amans ; pour la 2^e conjugaison, *eo* en *ens* : monens ; pour la 3^e et la 4^e conj., *o* en *ens* : legens, audiens.

5° Le *gérondif*, en changeant, pour la 1^{re} conjugaison, *o* en *andi* : amandi ; pour la 2^e conjugaison, *eo* en *endi* : monendi ; pour la 3^e et la 4^e conj., *o* en *endi* : legendi, audiendi.

63. III. Du parfait de l'indicatif (*amavi, monui, legi, audivi*) se forment, pour les quatre conjugaisons :

1° Le *plus-que-parfait de l'indicatif*, en changeant *i* en *eram* : amaveram, monueram, legeram, audiveram.

2° Le *futur passé*, en changeant *i* en *ero* : amavero, monuero, legero, audivero.

3° Le *parfait du subjonctif*, en changeant *i* en *erim* : amaverim, monuerim, legerim, audiverim.

4° Le *plus-que-parfait du subjonctif*, en changeant *i* en *issem* : amavissem, monuissem, legissem, audivissem.

5° Le *parfait de l'infinitif*, en changeant *i* en *isse* : amavisse, monuisse, legisse, audivisse.

64. IV. Du supin en um (*amatum, monitum, lectum, auditum*) on forme, pour les quatre conjugaisons :

Le *participe futur*, en changeant *um* en *urus, a, um* : amaturus, moniturus, lecturus, auditorus.

Remarque. — Le *futur* et le *futur passé* de l'*infinitif* ne sont que l'accusatif du *participe futur* auquel on ajoute *esse* ou *fuisse* : *amaturum esse, amaturum fuisse*. De ces deux temps, le premier traduit le futur simple et le conditionnel présent, — le second traduit le conditionnel passé.

Formation des personnes.

65. *Il ne s'agit que de l'indicatif et du subjonctif.* Voici les règles de cette formation pour la 3^e conjugaison (*); au n° 69 nous parlerons des autres conjugaisons.

Règle. — C'est de la 1^{re} personne du singulier de chaque temps que se forment les autres personnes.

Cette 1^{re} personne est terminée en *o*, en *m* ou en *i*.

(*) Presque tous les verbes latins suivaient autrefois la 3^e conjugaison.

65 bis I. Si la 1^{re} personne est en o (*lego, legero*),
 on change o en *is* pour la 2^e personne singulier,
it pour la 3^e personne singulier,
imus pour la 1^{re} personne pluriel,
itis pour la 2^e personne pluriel,
unt pour la 3^e personne pluriel.
 (Au futur antérieur o se change en *int*.)

66. II. Si la 1^{re} personne est en m (*legam, legeram, legam* [subjonctif présent], *legerem, legerim, legissem*),
 on change m en *s* pour la 2^e personne singulier,
t pour la 3^e personne singulier,
mus pour la 1^{re} personne pluriel,
tis pour la 2^e personne pluriel,
nt pour la 3^e personne pluriel.

Remarque. — Au futur de l'indicatif, *legam*, le changement va plus loin, il porte sur la voyelle qui précède m : *am* se change en *es, et, emus, etis, ent*.

67. III. Si la 1^{re} personne est en i (*legi*),
 on change i en *isti* pour la 2^e personne singulier,
it pour la 3^e personne singulier,
imus pour la 1^{re} personne pluriel,
istis pour la 2^e personne pluriel,
erunt, ère pour la 3^e personne pluriel.

68. Remarques sur l'impératif.—1^o La 1^{re} personne du pluriel est semblable à la même personne du présent du subjonctif.
 2^o La 2^e personne du pluriel se forme de la 2^e personne du pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *tis* en *te*.
 3^o Les 3^{es} personnes se forment des mêmes personnes du présent de l'indicatif en ajoutant o.

69. REMARQUES SUR LES 1^{re}, 2^e ET 4^e CONJUGAISONS.

La formation des personnes suit, dans ces conjugaisons, les règles de la 3^e conjugaison, sauf pour l'indicatif présent :

1^o Dans la 1^{re} conjugaison (*amare, amo*), on change o en *as, at, amus, atis, ant*.

2^o Dans la 2^e (*monere, moneo*), on change eo en *es, et, emus, etis, ent*.

3^o Dans la 4^e (*audire, audio*) et dans les verbes de la 3^e conjugaison qui ont l'indicatif présent en *io* (*accipio, accipere*), on change io en *is, it, imus, itis, iunt*.

32 70. VERBES RÉGULIERS. — 1^{re} Conjugaison

INDICATIF		IMPÉRATIF
PRÉSENT.		PRÉSENT.
S. Am o, Am as, Am at,	<i>j'aime. tu aimes. il aime.</i>	Point de 1 ^{re} personne. Am a ou am ato, <i>aime.</i> Am ato (ille), <i>qu'il aime.</i> Am emus, <i>aimous.</i> Am ate ou am atote, <i>aimez.</i> Amanto, <i>qu'ils aiment.</i>
Pl. Am amus, Am atis, Am ant,	<i>nous aimons. vous aimez. ils aiment.</i>	
IMPARFAIT.		
S. Am abam, Am abas, Am abat,	<i>j'aimais. tu aimais. il aimait.</i>
Am abamus, Am abatis, Am abant,	<i>nous aimions. vous aimiez. ils aimaient.</i>	
PARFAIT.		
S. Amav i, Amav isti, Amav it,	<i>j'ai aimé, j'aimai ou j'eus aimé. tu as aimé. il a aimé.</i>
Pl. Amav imus, Amav istis, Amav erunt, ou amav ere,	<i>nous avons aimé. vous avez aimé. ils ont aimé.</i>	
PLUS-QUE-PARFAIT.		
S. Amav eram, Amav eras, Amav erat,	<i>j'avais aimé. tu avais aimé. il avait aimé.</i>
Pl. Amav eramus, Amav eratis, Amav erant,	<i>nous avions aimé. vous aviez aimé. ils avaient aimé.</i>	
FUTUR.		
S. Am abo, Am abis, Am abit,	<i>j'aimerai. tu aimeras. il aimera.</i>
Pl. Am abimus, Am abitis, Am abunt,	<i>nous aimerons. vous aimerez. ils aimeront.</i>	
FUTUR ANTÉRIEUR.		
S. Amav ero, Amav eris, Amav erit,	<i>j'aurai aimé. tu auras aimé. il aura aimé.</i>
Pl. Amav erimus, Amav eritis, Amav erint,	<i>nous aurons aimé. vous aurez aimé. ils auront aimé.</i>	

Ainsi se conjuguent : *Laud are, laud o, laud avi, laud atum, louer ;*
 — *Vituper are, vituper o, vituper avi, vituper atum, blâmer.*

SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT.		PRÉSENT.	PRÉSENT.
Am em, Am es, Am et, Am emus, Am etis, Am ent,	<i>que j'aime. que tu aimes. qu'il aime. que nous aimions. que vous aimiez. qu'ils aiment.</i>	Am are, aimer ; qu'il aime, qu'il aimait.	Amans, a- mantis, ai- mant ; qui aime, qui aimait.
IMPARFAIT.			
Am arem, Am ares, Am aret, Am aremus, Am aretis, Am arent,	<i>que j'aimasse ou j'aimerais. que tu aimasses. qu'il aimât. que nous aimassions. que vous aimassiez. qu'ils aimassent.</i>		
PARFAIT.		PARFAIT.	
Amav erim, Amav eris, Amav erit, Amav erimus, Amav eritis, Amav erint,	<i>que j'aie aimé. que tu aies aimé. qu'il ait aimé. que nous ayons aimé. que vous ayez aimé. qu'ils aient aimé.</i>	Amav isse, avoir aimé ; qu'il a ou qu'il avait aimé.	Pas de par- ticipe passé.
PLUS-QUE-PARFAIT.			
Amav issem, Amav isses, Amav isset, Amav issemus, Amav issetis, Amav issent,	<i>que j'eusse aimé ou j'aurais aimé. que tu eusses aimé. qu'il eût aimé. que n. eussions aimé. que v. eussiez aimé. qu'ils eussent aimé.</i>		
		FUTUR.	FUTUR.
		Amaturum, am, um esse, <i>devoir</i> aimer ; qu'il ai- mera, qu'il aime- rait.	Amaturus, a, um, de- vant aimer ; qui va ou qui allait aimer.
		FUTUR ANT.	
		Amaturum, am, um fuisse, avoir dû ai- mer ; qu'il aurait ou qu'il eût aimé.	
		GÉRONDIF.	SUPIN.
		Am andi, d'aimer. Am ando, à aimer. (A) (Ad) am andum, à ou pour aimer.	Amat um, à ou pour ai- mer.

Virber are, verber o, verberav i, verberat um, frapper;—
Voc are, voc o, vocav i, vocat um, appeler; etc.

3

*Donneramment quand l'inf. en are est réciproque et
est en unire de l'ichois, verbe principal*

INDICATIF		IMPÉRATIF
PRÉSENT.		PRÉSENT. Point de 1 ^{re} personne.
S. Mon eo, Mon es, Mon et, Pl. Mon emus, Mon etis, Mon ent,	<i>j'avertis. tu avertis. il avertit. nous avertissons. vous avertissez. ils avertissent.</i>	<i>Mon e ou monetote, avertis. Mon eto (ille), qu'il avertisse. Mon eamus, avertissons. Mon ete, monetote, avertissez Mon ento, qu'ils avertissent.</i>
IMPARFAIT.		
S. Mon ebam, Mon ebas, Mon ebat, Pl. Mon ebamus, Mon ebatis, Mon ebant,	<i>j'avertissais. tu avertissais. il avertissait. nous avertissions. vous avertissiez. ils avertissaient.</i>	
PARFAIT.		
S. Monu i, Monu isti, Monu it, Pl. Monu imus, Monu istis, Monu erunt ou monu ere,	<i>j'ai averti, j'avertis ou j'eus averti. tu as averti. il a averti. nous avons averti. vous avez averti. ils ont averti.</i>	
PLUS-QUE-PARFAIT.		
S. Monu eram, Monu eras, Monu erat, Pl. Monu eramus, Monu eratis, Monu erant,	<i>j'avais averti. tu avais averti. il avait averti. nous avions averti. vous aviez averti. ils avaient averti.</i>	
FUTUR.		
S. Mon ebo, Mon ebis, Mon ebit, Pl. Mon ebimus, Mon ebitis, Mon ebunt,	<i>j'avertirai. tu avertiras. il avertira. nous avertirons. vous avertirez. ils avertiront.</i>	
FUTUR ANTÉRIEUR.		
S. Monu ero, Monu eris, Monu erit, Pl. Monu erimus, Monu eritis, Monu erint,	<i>j'aurai averti. tu auras averti. il aura averti. nous aurons averti. vous aurez averti. ils auront averti.</i>	

Ainsi se conjuguent : *Hab ere, hab eo, habu i, habit um, avoir* ; — *Doc ere, doc eo, docu i, doct um, instruire* ; — *Terr ere, terr eo, terru i,*

SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT.		PRÉSENT.	PRÉSENT.
Mon eam, Mon eas, Mon eat, Mon eamus, Mon eatis, Mon eant,	<i>que j'avertisse. que tu avertisses. qu'il avertisse. que nous avertissions. que vous avertissiez. qu'ils avertissent.</i>	Mon ere, <i>avertir</i> ; <i>qu'il avertit, qu'il avertissait.</i>	Mon ens, mon entis, <i>avertissant</i> ; <i>qu'il avertit, qui avertis-</i> <i>sait.</i>
IMPARFAIT.			
Mon erem, Mon eres, Mon eret, Mon eremus, Mon eretis, Mon erent,	<i>que j'avertisse ou j'avertirais. que tu avertisses. qu'il avertit. que nous avertissions. que vous avertissiez. qu'ils avertissent.</i>		
PARFAIT.		PARFAIT.	
Monu erim, Monu eris, Monu erit, Monu erimus, Monu eritis, Monu erint,	<i>que j'aie averti. que tu aies averti. qu'il ait averti. que n. ayons averti. que vous ayez averti. qu'ils aient averti.</i>	Monu isse, <i>avoir averti</i> ; <i>qu'il a ou qu'il avait averti.</i>	<i>Pas de partici-</i> <i>pice passé</i>
PLUS-QUE-PARFAIT.			
Monu issem, Monu isses, Monu isset, Monu issemus, Monu issetis, Monu issent,	<i>que j'eusse averti ou j'aurais averti. que tu eusses averti. qu'il eût averti. que n. eussions averti que v. eussiez averti. qu'ils eussent averti.</i>		
		FUTUR.	FUTUR.
		Mon iturum, am, um esse, <i>devoir avertir</i> ; <i>qu'il avertira, qu'il avertirait.</i>	Moniturus, a, um, <i>de-</i> <i>vant avertir</i> ; <i>qui va ou qui allait avertir.</i>
		FUTUR ANT.	
		Moniturum, am, um fuisse, <i>avoir dû avertir</i> ; <i>qu'il aurait ou qu'il eût averti.</i>	
		GÉRONDIF.	SUPIN.
		Mon endo, <i>d'avertir</i> ; Mon endum, <i>d'avertir</i> ; (Ad)monendum, <i>d'ou</i> <i>pour avertir.</i>	Monit um, <i>d'ou pour avertir.</i>

territ um, éponvanter; — *Ten ere, ten eo, tenu i, tent um, tenir*; —
Impl ere, impl eo, imple vi, implet um, emplir; etc.

INDICATIF		IMPÉRATIF
PRÉSENT.		PRÉSENT.
S. Leg o,	<i>je lis.</i>	Point de 1 ^{re} personne.
Leg is,	<i>tu lis.</i>	Leg e ou leg ito, <i>lis.</i>
Leg it,	<i>il lit.</i>	Leg ito (ille), <i>qu'il lise.</i>
Pl. Leg imus,	<i>nous lisons.</i>	Leg amus, <i>lisons.</i>
Leg itis,	<i>vous lisez.</i>	Leg ite ou leg itote, <i>lisez.</i>
Leg unt,	<i>ils lisent.</i>	Leg unto, <i>qu'ils lisent.</i>
IMPARFAIT.		
S. Leg ebam,	<i>je lisais.</i>	
Leg ebas,	<i>tu lisais.</i>	
Leg ebat,	<i>il lisait.</i>	
Pl. Leg ebamus,	<i>nous lisions.</i>	
Leg ebatis,	<i>vous lisiez.</i>	
Leg ebant,	<i>ils lisaient.</i>	
PARFAIT.		
S. Leg i,	<i>j'ai lu, je lus, j'eus lu.</i>	
Leg isti,	<i>tu as lu.</i>	
Leg it,	<i>il a lu.</i>	
Pl. Leg imus,	<i>nous avons lu.</i>	
Leg istis,	<i>vous avez lu.</i>	
Leg erunt ou leg ere,	<i>ils ont lu.</i>	
PLUS-QUE-PARFAIT.		
S. Leg eram,	<i>j'avais lu.</i>	
Leg eras,	<i>tu avais lu.</i>	
Leg erat,	<i>il avait lu.</i>	
Pl. Leg eramus,	<i>nous avions lu.</i>	
Leg eratis,	<i>vous aviez lu.</i>	
Leg erant,	<i>ils avaient lu.</i>	
FUTUR.		
S. Leg am,	<i>je lirai.</i>	
Leg es,	<i>tu liras.</i>	
Leg et,	<i>il lira.</i>	
Pl. Leg emus,	<i>nous lirons.</i>	
Leg etis,	<i>vous lirez.</i>	
Leg ent,	<i>ils liront.</i>	
FUTUR ANTÉRIEUR.		
S. Leg ero,	<i>j'aurai lu.</i>	
Leg eris,	<i>tu auras lu.</i>	
Leg erit,	<i>il aura lu.</i>	
Pl. Leg erimus,	<i>nous aurons lu.</i>	
Leg eritis,	<i>vous aurez lu.</i>	
Leg erint,	<i>ils auront lu.</i>	

Ainsi se conjuguent: *Vinc ere, vinc o, vic i, vict um, vainere*; —
Occid ere, occid o, occid i, occis um, tuer; —

SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
<p>PRÉSENT.</p> <p>Leg am, <i>que je lise.</i> Leg as, <i>que tu lises.</i> Leg at, <i>qu'il lise.</i> Leg amius, <i>que nous lisions.</i> Leg atis, <i>que vous lisiez.</i> Leg ant, <i>qu'ils lisent.</i></p>		<p>PRÉSENT.</p> <p>Leg ero, <i>lire;</i> qu'il lit, qu'il lisait.</p>	<p>PRÉSENT.</p> <p>Leg ens, leg entis, <i>lisant; qui lit, qui lisait.</i></p>
<p>IMPARFAIT.</p> <p>Leg erem, <i>que je lusse ou je tirais.</i> Leg eres, <i>que tu lusses.</i> Leg eret, <i>qu'il lût.</i> Leg eremus, <i>que nous lussions.</i> Leg eretis, <i>que vous lussiez.</i> Leg erent, <i>qu'ils lussent.</i></p>			
<p>PARFAIT.</p> <p>Leg erim, <i>que j'aie lu.</i> Leg eris, <i>que tu aies lu.</i> Leg erit, <i>qu'il ait lu.</i> Leg erimus, <i>que nous ayons lu.</i> Leg eritis, <i>que vous ayez lu.</i> Leg erint, <i>qu'ils aient lu.</i></p>		<p>PARFAIT.</p> <p>Leg isse, <i>avoir lu;</i> qu'il a ou qu'il avait lu.</p>	<p><i>Pas de participe passé.</i></p>
<p>PLUS-QUE-PARFAIT.</p> <p>Leg issem, <i>que j'eusse lu ou j'aurais</i> Leg isses, <i>que tu eusses lu. [lu.</i> Leg isset, <i>qu'il eût lu.</i> Leg issemus, <i>que nous eussions lu.</i> Leg issetis, <i>que vous eussiez lu.</i> Leg issent, <i>qu'ils eussent lu.</i></p>			
		<p>FUTUR.</p> <p>Lect urum, am, um esse, <i>devoir lire; qu'il lira, qu'il lirait.</i></p>	<p>FUTUR.</p> <p>Lect urus, a, um, <i>deyant lire; qui va ou qui allait lire.</i></p>
		<p>FUTUR ANTER.</p> <p>Lect urum, am, um fuisse, <i>avoir dû lire; qu'il aurait ou qu'il eût lu.</i></p>	
		<p>GÉRONDIF.</p> <p>Leg endi, <i>de lire.</i> Leg endo, <i>à lire.</i> (Ad) leg endum, <i>à ou pour lire.</i></p>	<p>SUPIN.</p> <p>Lect um, <i>à ou pour lire.</i></p>

Scrib ere, scrib o, scrips i, script um, écrire; — Cognosc ere, cognosc o, cognov i, cognov it um, connaître; etc.

INDICATIF		IMPÉRATIF
PRÉSENT.		PRÉSENT.
S. Accip io,	<i>je reçois.</i>	Point de 1 ^{re} personne.
Accip is,	<i>tu reçois.</i>	Accip e ou accip ito, <i>reçois.</i>
Accip it,	<i>il reçoit.</i>	Accip ito (ille), <i>qu'il reçoive.</i>
Pl. Accip imus,	<i>nous recevons.</i>	Accip iamus, <i>recevons.</i>
Accip itis,	<i>vous recevez.</i>	Accip ite ou accip itote, <i>rz.</i>
Accip iunt,	<i>ils reçoivent.</i>	Accip iunto, <i>qu'ils reçoivent.</i>
IMPARFAIT.		
S. Accip iebam,	<i>je recevais.</i>	
Accip iebas,	<i>tu recevais.</i>	
Accip iebat,	<i>il recevait.</i>
Pl. Accip iebamus,	<i>nous recevions.</i>	
Accip iebatis,	<i>vous receviez.</i>	
Accip iebant,	<i>ils recevaient.</i>	
PARFAIT.		
S. Accip i,	<i>j'ai reçu, je reçus, j'eus reçu.</i>	
Accip isti,	<i>tu as reçu.</i>	
Accip it,	<i>il a reçu.</i>	
Pl. Accip imus,	<i>nous avons reçu.</i>
Accip istis,	<i>vous avez reçu.</i>	
Accip erunt ou accip ere,	<i>ils ont reçu.</i>	
PLUS-QUE-PARFAIT.		
S. Accip eram,	<i>j'avais reçu.</i>	
Accip eras,	<i>tu avais reçu.</i>	
Accip erat,	<i>il avait reçu.</i>
Pl. Accip eramus,	<i>nous avions reçu.</i>	
Accip eratis,	<i>vous aviez reçu.</i>	
Accip erant,	<i>ils auraient reçu.</i>	
FUTUR.		
S. Accip iam,	<i>je recevrai.</i>	
Accip ies,	<i>tu recevras.</i>	
Accip iet,	<i>il recevra.</i>
Pl. Accip iemus,	<i>nous recevrons.</i>	
Accip ietis,	<i>vous recevrez.</i>	
Accip ient,	<i>ils recevront.</i>	
FUTUR ANTÉRIEUR.		
S. Accip ero,	<i>j'aurai reçu.</i>	
Accip eris,	<i>tu auras reçu.</i>	
Accip erit,	<i>il aura reçu.</i>
Pl. Accip erimus,	<i>nous aurons reçu.</i>	
Accip eritis,	<i>vous aurez reçu.</i>	
Accip erint,	<i>ils auront reçu.</i>	

Ainsi se conjuguent : *Aspic ere, aspice io, aspex i, aspect um, regarder* ; —

(*) *Mixte* parce qu'elle tient de la 3^e et de la 4^e conjugaison. Elle tient de la 3^e par l'infinitif *ere*, l'imparfait du subjonctif *erem*, le parfait de l'ind. et

SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT.			PRÉSENT.
Accip iam,	<i>que je reçoive.</i>	Accip ere, <i>recevoir</i> ; qu'il reçoit, qu'il recevait.	Accip iens, <i>accelp ientis, recevant</i> ; qui reçoit, qui recevait.
Accip ias,	<i>que tu reçoives.</i>		
Accip iat,	<i>qu'il reçoive.</i>		
Accip iamus,	<i>que nous recevions.</i>		
Accip intis,	<i>que vous receviez.</i>		
Accip iant,	<i>qu'ils reçoivent.</i>		
IMPARFAIT.			
Accip erem,	<i>que je reçusse ou je recevrais.</i>		
Accip eres,	<i>que tu reçusses.</i>		
Accip eret,	<i>qu'il reçût.</i>		
Accip eramus,	<i>que nous reçussions.</i>		
Accip eretis,	<i>que vous reçussiez.</i>		
Accip erent,	<i>qu'ils reçussent.</i>		
PARFAIT.		PARFAIT.	
Accep erim,	<i>que j'aie reçu.</i>	Accep isse, <i>avoir reçu</i> ; qu'il a ou qu'il avait reçu.	<i>Pas de participe passé.</i>
Accep eris,	<i>que tu aies reçu.</i>		
Accep erit,	<i>qu'il ait reçu.</i>		
Accep erimus,	<i>que nous ayons reçu.</i>		
Accep eritis,	<i>que vous ayez reçu.</i>		
Accep erint,	<i>qu'ils aient reçu.</i>		
PLUS-QUE-PARFAIT.			
Accep issem,	<i>que j'eusse reçu.</i>		
Accep isses,	<i>que tu eusses reçu.</i>		
Accep isset,	<i>qu'il eût reçu.</i>		
Accep issemus,	<i>que nous eussions reçu.</i>		
Accep issetis,	<i>que vous eussiez reçu.</i>		
Accep issent,	<i>qu'ils eussent reçu.</i>		
		FUTUR.	FUTUR.
		Accep urum, am, um esse, <i>devoir recevoir</i> ; qu'il recevra, qu'il recevrait.	Accep turnus, a, um, <i>devenant recevoir</i> ; qui va ou qui allait recevoir.
		FUTUR ANT.	
		Accep urum, am, um fuisse, <i>avoir dû recevoir</i> ; qu'il aurait ou qu'il eût reçu.	
		GÉRONDIF.	SUPIN.
		Accelp iendi, <i>de recevoir</i> .	Accep tum, à ou pour recevoir.
		Accelp iendo, à recevoir.	
		(Ad) accelp iendum, à ou pour recevoir.	

Cap ere, cap io, cep i, capt um, prendre; — *Fac ere, fac io, fec i, fact um*, faire; — *Jac ere, jac io, jec i, jact um*, jeter; etc.
 les temps qui en sont formés. Elle tient de la 1^e conjugaison par tous les temps qui dérivent de l'indicatif présent *accipio*.

INDICATIF		IMPÉRATIF
PRÉSENT.		PRÉSENT.
S. Aud io, <i>j'entends.</i> And is, <i>tu entends.</i> And it, <i>il entend.</i> Pl. Aud imus, <i>nous entendons.</i> And itis, <i>vous entendez.</i> And iunt, <i>ils entendent.</i>		Point de 1 ^{re} personne. Aud i ou aud ito, <i>entends.</i> Aud ito (ille), <i>qu'il entende.</i> Aud iamus, <i>entendons.</i> And ite ou aud itote, <i>entendez.</i> Aud iunto, <i>qu'ils entendent.</i>
IMPARFAIT.		
S. Aud iebam, <i>j'entendais.</i> And iebas, <i>tu entendais.</i> Aud iebat, <i>il entendait.</i> Pl. Aud iebamus, <i>nous entendions.</i> And iebatis, <i>vous entendiez.</i> And iebant, <i>ils entendaient.</i>		
PARFAIT.		
S. Audiv i, (*) <i>j'ai entendu, j'entendis, j'eus entendu.</i> Audiv isti, <i>tu as</i> Audiv it, <i>il a</i> Pl. Audiv imus, <i>nous avons</i> Audiv istis, <i>vous avez</i> Audiv erunt ou ere, <i>ils ont</i>	} <i>entendu.</i>	
PLUS-QUE-PARFAIT.		
S. Audiv eram, <i>j'avais</i> Audiv eras, <i>tu avais</i> Audiv erat, <i>il avait</i> Pl. Audiv eramus, <i>nous avions</i> Audiv eratis, <i>vous aviez</i> Audiv erant <i>ils avaient</i>	} <i>entendu.</i>	
FUTUR.		
S. Aud iam, <i>j'entendrai.</i> Aud ies, <i>tu entendras.</i> And iet, <i>il entendra.</i> Pl. Aud iemus, <i>nous entendrons.</i> And ietis, <i>vous entendrez.</i> Aud ient, <i>ils entendront.</i>		
FUTUR ANTÉRIEUR.		
S. Audiv ero, <i>j'aurai</i> Audiv eris, <i>tu auras</i> Audiv erit, <i>il aura</i> Pl. Audiv erimus, <i>nous aurons</i> Audiv eritis, <i>vous aurez</i> Audiv erint, <i>ils auront</i>	} <i>entendu.</i>	

Ainsi se conjuguent : *Aper ire, aper io, aperu i, apert um, ouvrir*; —
Mun ire, mun io, munit i, munit um, fortifier; etc.

(*) *Syncope*. — 1. Dans les verbes qui ont le parfait en *ivi* le *v* est souvent supprimé au parfait, au plus-que-parfait et au futur antérieur devant *e* : *audivi, audieram, audiero, audierim*.

2. On *peut* aussi supprimer le *v* devant *i*, de manière à avoir deux *i* de suite; mais c'est rare dans la bonne prose, sauf dans *desii* (desinere), *petii* (petere), et les composés de *ire* (redii).

SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT.		PRÉSENT.	PRÉSENT.
Aud iam, Aud ias, Aud iat, Aud iamus, Aud iatis, Aud iant,	<i>que j'entende. que tu entendes. qu'il entende. que nous entendions. que vous entendiez. qu'ils entendent.</i>	Aud ire, <i>entendre</i> ; qu'il entend, qu'il entendait.	Aud iens, aud ientis, <i>entendant ; qui entend, qui enten- dait.</i>
IMPARFAIT.			
Aud irem, Aud ires, Aud iret, Aud iremus, Aud iretis, Aud irent,	<i>que j'entendisse ou j'entendrais. que tu entendisses. qu'il entendit que nous entendissions. que vous entendissiez. qu'ils entendissent.</i>		
PARFAIT.		PARFAIT.	
Audiv erim, Audiv eris, Audiv erit, Audiv erimus, Audiv eritis, Audiv erint,	<i>que j'aie que tu aies qu'il ait que nous ayons que vous ayez qu'ils aient</i>	Audiv isse, <i>avoir entendu ; qu'il a ou qu'il avait en- tendu.</i>	<i>Pas de partici- pe passé.</i>
PLUS-QUE-PARFAIT.			
Audiv issem, Audiv isses, Audiv isset, Audiv issemus, Audiv issetis, Audiv issent,	<i>que j'eusse que tu eusses qu'il eût que nous eussions que vous eussiez qu'ils eussent</i>		
		FUTUR.	FUTUR.
		Audit urum, am, um esse, <i>devoir entendre ; qu'il entendra, qu'il entendrait.</i>	Audit urus, a, um, <i>de- vant enten- dre ; qui va ou qui allait entendre.</i>
		FUTUR ANT.	
		Audit urum, am, um fuisse, <i>avoir dû en- tendre ; qu'il aurait ou qu'il eût entendu.</i>	
		GÉRONDIF.	SUPIN.
		Aud iendi, <i>d'entendre.</i> Aud iendo, <i>à entendre.</i> (Ad) aud iendum, <i>à ou pour entendre.</i>	Audit um, <i>à ou pour entendre.</i>

Dorm ire, dorm io, dormi i, dormit um, dormir ; — Pun ire, pun io, puni i, punit um, punir ; etc.

3. On peut retrancher *vi* devant *s* dans les verbes à parfait en *avi, evi, ivi* ; (*amasti, amasse, delassem, audisti, audisse*) et dans *nostri, cognossem*.

4. On peut retrancher *ve* devant *r* dans les verbes à parfait en *avi, evi* (*amaram, deleverunt*) et dans *novam* ; mais on dit toujours *urs novera*, et les 3^es personnes en *avere, evere* gardent toujours le *v* : *amavere, deleverere*.

REMARQUES SUR LES CONJUGAISONS ACTIVES.

75. 1^o *Au singulier*, les 2^{es} personnes sont terminées en *s*, comme en français. Il y a exception pour le parfait de l'indicatif où elles sont en *sti*, et pour l'impératif où elles varient avec les conjugaisons ;

2^o Les 3^{es} personnes sont terminées en *t*, excepté à l'impératif où elles sont en *to*.

3^o *Au pluriel* toutes les 1^{es} personnes sont en *mus* ;

4^o Les 2^{es} personnes sont en *tis*, excepté à l'impératif où elles sont en *te* ou en *tote* ;

5^o Les 3^{es} personnes sont en *nt*, excepté à l'impératif où elles sont en *nto*. — Au parfait de l'indicatif elles ont de plus une seconde forme en *ere*.

Du sujet du verbe.

76. Le sujet est la personne ou la chose à laquelle on attribue la manière d'être ou d'agir exprimée par le verbe.

On connaît le sujet en mettant devant le verbe les mots *qui est-ce qui ?* la réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi dans cette phrase : *Dieu punit les méchants*, on demande *qui est-ce qui punit les méchants ?* on répond *Dieu ; Dieu*, voilà le sujet du verbe *punit*.

Règle. — Le sujet du verbe à un mode personnel se met au *nominatif*, et le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet : *l'enfant dort*, *puer dormit* ; *les enfants dorment*, *pueri dormiunt*.

Remarques. — 1. Le sujet du verbe, si c'est un pronom personnel, ne s'exprime pas ordinairement en latin : *je lis*, *lego* ; *vous riez*, *ridetis* ; *ils ont joué*, *luserunt*.

2. On met au vocatif le nom de la personne à qui on adresse la parole : *Mes enfants*, écoutez ; *pueri mei*, audite. *Serviteur*, approche ; *serve*, accede. (*)

De l'objet du verbe.

77. L'objet du verbe, ordinairement appelé *régime* ou *complément direct*, est la personne ou la chose sur laquelle tombe directement l'action faite par le sujet.

Le verbe actif seul a un *objet*.

(*) *En français*, même en parlant à une seule personne, on se sert très souvent du pluriel *vous* ; *en latin* on emploie le singulier *tu*. Ainsi, la phrase : *Mon enfant, vous serez heureux si vous suivez les avis de votre mère*, se traduit en latin comme s'il y avait : *Mon enfant, tu seras heureux si tu suis les avis de ta mère*.

On connaît l'objet du verbe en mettant devant le verbe les mots *qu'est-ce que ?* la réponse à cette question indique l'objet du verbe. Ainsi, dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes*, on demande *qu'est-ce que les vices déshonorent ?* on répond *les hommes ; les hommes*, voilà l'objet du verbe *déshonorer*.

RÈGLE. L'objet du verbe actif se met à l'*accusatif*. Les vices déshonorent *les hommes*, *vitia dedecorant homines*. Vos parents vous aiment, aimez-les ; *vestri parentes vos amant, redamate illos*. Je veux étudier, *volo studere* (*). J'aime à rire, *amo ridere*.

REMARQUE SUR LE SUJET ET L'OBJET.

78. Quelquefois le sujet ou l'objet sont suivis d'une proposition incidente, commençant par un relatif : *qui, que, dont, lequel, où, d'où*. Ex. Dieu, *qui est tout-puissant*, gouverne l'univers, *qu'il a créé*. Cela ne change rien à la règle du sujet et de l'objet.

Le sujet et l'objet de la proposition incidente suivent les mêmes règles que le sujet et l'objet de la proposition principale. Ainsi l'on dira : *Deus, qui est omnipotens, gubernat orbem quem creavit*.

VERBES PASSIFS

79. Le verbe *passif* marque une action qui tombe sur le sujet, qui est soufferte par le sujet. Ainsi, dans cette phrase : *l'enfant est châtié*, le verbe *est châtié* est passif, parce que l'action de châtier tombe sur l'enfant, est soufferte par l'enfant, qui est le sujet.

Formation des temps et des personnes.

Il faut distinguer les temps *simples*, formés d'un seul mot (*amor*, je suis aimé ; *amabar*, j'étais aimé) et les temps *composés*, formés du participe passé du verbe conjugué et de l'un des temps de l'auxiliaire *sum* (*amatus sum*, je fus aimé).

(*) L'infinitif latin est un véritable *nom invariable*.

1^o TEMPS SIMPLES.

79 bis. I. INDICATIF ET SUBJONCTIF. Règle.—Leurs temps simples se forment des temps et des personnes correspondants de l'*actif*, en changeant :

pour la 1 ^{re} pers.	sing.	O en OR :	amo, amor :	amabo,
				amabor.
		M en R :	amem, amer ;	amabam,
				amabar.
	plur.	MUS en MUR :	amamus, amamur ;	
				amabamus, amabamur.
pour la 2 ^e pers.	sing. s	en RIS (ou RE) :	amas, amaris ;	
				mones, moneris.
			(A l'indicatif présent de la 3 ^e conj. et au futur de la 1 ^{re} et de la 2 ^e conj. l' <i>i</i> qui précède l' <i>s</i> à l' <i>actif</i> se change en <i>e</i> devant <i>ris</i> du passif : legis, legeris ; accipis, acciperis ; — amabis, amaberis ; monebis, moneberis).	
			plur. TIS en MINI : (*)	amatis, amamini ;
pour la 3 ^e pers.	sing.	T en TUR :	amat, amatur ;	legit,
				legitur.
	plur.		amant, amantur ;	legunt,
				leguntur.

80. II. IMPÉRATIF.

La 2^e pers. { sing. est semblable à l'infinitif actif : amare, monere, legere, audire.
 plur. est semblable à la 2^e pers. plur. de l'indic. prés. : amamini, monemini.

Aux 3^{es} personnes, o de l'impératif actif se change en OR : amato, amator ; amanto, amantor.

La 1^{re} personne du pluriel n'est autre que la même personne du subjonctif présent : amemur, moneamur.

(*) Dans *ferre*, porter, *fertis* de l'indicatif et *ferite* de l'impératif font au passif *fertimini*.

81. III. INFINITIF. Il se forme de l'inf. act. en changeant :
 E en I pour la 1^{re}, la 2^e, et la 4^e conj. : *amare, amari*, etc. —
 ERE en I pour la 3^e conj. : *legere, legi* ; *accipere, accipi*.

IV. PARTICIPE Le participe *passé* se forme du supin actif en changeant UM en US : *amatum, amatus* ; *lectum, lectus*.

Le participe *futur* est le gérondif actif déclina- ble à tous les cas et aux trois genres : *amandus, a, um* ; etc.

V. SUPIN. Il se forme du supin actif par le retranchement de l'm finale : *amatum, amatu* ; *monitum, monitu*.

2^o TEMPS COMPOSÉS.

82. I. Les *parfaits* et *plus-que-parfaits* des divers modes et le *futur passé* de l'indicatif sont composés du *participe passé passif* et des différents temps de l'auxiliaire *sum* (1).

II. Le *futur* de l'infinitif est composé du supin en *um* et de *iri* (inf. passif ou inf. futur (?) de *ire*, aller) : *amatum iri* (2) devoir être aimé, qu'il sera aimé (3).

Conjugaisons passives.

83. Il y a quatre conjugaisons passives qui correspondent aux quatre conjugaisons actives et que l'on distingue aussi par la terminaison de l'infinitif présent et par celle de la 2^e personne du singulier du présent de l'indicatif :

1 ^{re} conjugaison,	ari,	aris :	<i>amari, amaris.</i>
2 ^e conjugaison,	eri,	eris :	<i>moneri, moneris.</i>
3 ^e conjugaison,	i,	eris :	<i>legi, legeris.</i>
4 ^e conjugaison,	iri,	iris :	<i>audiri, audiris.</i>

(1) Dans les tableaux des conjugaisons passives, on remarquera qu'aux temps composés, le participe passé passif est accompagné de deux formes de l'auxiliaire, ainsi *amatus sum* ou *fui*, *amatus eram* ou *fueram*, etc. La 2^e forme marque peut-être plus fortement le passé. Elle est propre à certains auteurs et n'est pas à imiter.

(2) Le futur de l'infinitif passif est invariable : je crois que ce livre sera lu, *credo hunc librum lectum iri* ; que ces livres seront lus, *hos libros lectum iri*.

(3) On trouve parfois indiquée une autre forme future pour l'infinitif passif, savoir le participe passif en *dus, da, dum*, avec *esse* ou *fuisse* ; mais cette forme s'emploie surtout pour marquer l'obligation : *credo hunc librum legendum esse* signifie : je crois que ce livre doit être lu, qu'il faut lire ce livre. C'est donc improprement que le participe en *dus* est appelé *participe futur* ; son vrai nom serait *participe d'obligation*.

	INDICATIF	IMPÉRATIF
PRÉSENT.	<p><i>Je suis aimé.</i></p> <p>S. Am or. Am aris <i>ou</i> am are. (*) Am atur.</p> <p>Pl. Am amur. Am amini. Am antur.</p>	<p>Point de 1^{re} personne.</p> <p>Am are <i>ou</i> amator, <i>sois aimé</i> Am ator (ille), <i>qu'il soit</i>..... Am emur, <i>soyons aimés</i> Am amini, <i>soyez aimés</i> Am antor, <i>qu'ils soient</i>.....</p>
IMPARFAIT.	<p><i>J'étais aimé.</i></p> <p>S. Am abar. Am abaris <i>ou</i> am abare. Am abatur.</p> <p>Pl. Am abamur. Am abamini. Am abantur.</p>	
PARFAIT.	<p><i>J'ai été, je fus ou j'eus été aimé.</i></p> <p>S. Amat us sum <i>ou</i> fui. Amat us es <i>ou</i> fuisti. Amat us est <i>ou</i> fuit.</p> <p>Pl. Amat i sumus <i>ou</i> fuimus. Amat i estis <i>ou</i> fuistis. Amat i sunt <i>ou</i> fuerunt.</p>	
PLUS-QUE-PARF.	<p><i>J'avais été aimé.</i></p> <p>S. Amat us eram <i>ou</i> fueram. Amat us eras <i>ou</i> fueras. Amat us erat <i>ou</i> fuerat.</p> <p>Pl. Amat i eramus <i>ou</i> fueramus. Amat i eratis <i>ou</i> fueratis. Amat i erant <i>ou</i> fuerant.</p>	
FUTUR.	<p><i>Je serai aimé.</i></p> <p>S. Am abor. Am aberis <i>ou</i> am abere. Am abitur.</p> <p>Pl. Am abimur. Am abimini. Am abuntur.</p>	
FUTUR ANT.	<p><i>J'aurai été aimé.</i></p> <p>S. Amat us ero <i>ou</i> fuero. Amat us eris <i>ou</i> fueris. Amat us erit <i>ou</i> fuerit.</p> <p>Pl. Amat i erimus <i>ou</i> fuerimus. Amat i eritis <i>ou</i> fueritis. Amat i erunt <i>ou</i> fuerint.</p>	

Ainsi se conjuguent : *Laudari, laudor, laudatus sum*, je suis loué ;
— *Vituperari, vituperor, vituperatus sum*, je suis blâmé ;

(*) La forme *re* est peu usitée au présent de l'indicatif parce qu'elle se confondrait avec le présent de l'infinitif ; elle est très souvent employée

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je sois aimé.</i></p> <p>Am er. Am eris ou am ere. Am etur. Am emur. Am emini. Am entur.</p>	<p>Am ari, être aimé; qu'il est ou qu'il était aimé.</p>	<p>Pas de par- ticipe pré- sent.</p>
<p><i>Que je fusse aimé ou je serais aimé.</i></p> <p>Am arer. Am areris ou am arere. Am aretur. Am aremur. Am aremini. Am arentur.</p>		
<p><i>Que j'aie été aimé.</i></p> <p>Amat us sim ou fuerim. Amat us sis ou fueris. Amat us sit ou fuerit. Amat i simus ou fuerimus. Amat i sitis ou fueritis. Amat i sint ou fuerint.</p>	<p>Amat um, am, um esse ou fuisset; avoir été aimé; qu'il a été ou qu'il avait été aimé.</p>	<p>Amat us, a, um, aimé; ayant été aimé; qui a été aimé.</p>
<p><i>Que j'eusse été ou j'aurais été aimé.</i></p> <p>Amat us essem ou fui-sem. Amat us esses ou fuisses. Amat us esset ou fuisset. Amat i essemus ou fuissetus. Amat i es-etis ou fuissetis. Amat i essent ou fuissent.</p>		
	<p>Amatum (indéclina- ble) iri, devoir être aimé; qu'il sera ou qu'il se- rait aimé.</p>	<p>Amand us, a, um, de- vant être aimé; qui doit ou qui devait être aimé; qu'il faut aimer.</p>
	<p>SUPIN. Amat u, à ou pour être aimé.</p>	

Verber ari, verber or, verberat us sum, je suis frappé; —

Voc ari, voc or, vocat us sum, je suis appelé; etc.

aux autres temps: *amabare, amabere, etc.* (Cette remarque s'applique à toutes les conjugaisons passives.)

	INDICATIF	IMPÉRATIF
	<i>Je suis averti.</i>	
PRÉSENT.	<i>S.</i> Mon eor. Mon eris <i>ou</i> mon ere. Mon etur. <i>Pl.</i> Mon emur. Mon emini. Mon entur.	Point de 1 ^{re} personne. Mon ere <i>ou</i> etor, <i>sois averti.</i> Mon etor (ille), <i>qu'il soit</i> Mon eamur, <i>soyons</i> Mon emini, <i>soyez</i> Mon entor, <i>qu'ils soient</i> } <i>avertis</i>
IMPARFAIT.	<i>J'étais averti.</i>	
	<i>S.</i> Mon ebar. Mon ebaris <i>ou</i> mon ebare. Mon ebatur. <i>Pl.</i> Mon ebanur. Mon ebamini. Mon ebantur.	
PARFAIT.	<i>J'ai été, je fus ou j'eus été averti.</i>	
	<i>S.</i> Monit ns sum <i>ou</i> fui. Monit us es <i>ou</i> fui-ti. Monit ns est <i>ou</i> fuit. <i>Pl.</i> Monit i sumns <i>ou</i> fuimus. Monit i estis <i>ou</i> fuistis. Monit i sunt <i>ou</i> fuerunt.	
PLUS-QUE-PARF.	<i>J'avais été averti.</i>	
	<i>S.</i> Monit ns eram <i>ou</i> fueram. Monit us eras <i>ou</i> fueras. Monit ns erat <i>ou</i> fuerat. <i>Pl.</i> Monit i eramus <i>ou</i> fueramus. Monit i eratis <i>ou</i> fueratis. Monit i erant <i>ou</i> fuerant.	
FUTUR.	<i>Je serai averti.</i>	
	<i>S.</i> Mon ebor. Mon eberis. Mon ebitur. <i>Pl.</i> Mon ebimur. Mon ebimini. Mon ebuntur.	
FUTUR ANT.	<i>J'aurai été averti.</i>	
	<i>S.</i> Monit us ero <i>ou</i> fuero. Monit us eris <i>ou</i> fueris. Monit ns erit <i>ou</i> fuerit. <i>Pl.</i> Monit i erimus <i>ou</i> fuerimus. Monit i eritis <i>ou</i> fueritis. Monit i erunt <i>ou</i> fuerint.	

Ainsi se conjuguent : *Doc eri, doc eor, doct us sum*, je suis instruit ; —
Impl eri, impl eor, implet us sum, je suis rempli ;

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je sois averti.</i></p> <p>Mon ear. Mon earis ou mon eare. Mon eatur. Mon eamur. Mon eamini. Mon eantur.</p>	<p>Mon eri, être aver- ti; qu'il est ou qu'il était averti.</p>	<p>Pas de par- ticipe pré- sent.</p>
<p><i>Que je fusse averti ou je serais averti.</i></p> <p>Mon erer. Mon ereris ou mon erere. Mon eretur. Mon eremur. Mon eremini. Mon erentur.</p>		
<p><i>Que j'aie été averti.</i></p> <p>Monit us sim ou fuerim. Monit us sis ou fueris. Monit us sit ou fuerit. Monit i simus ou fuerimus. Monit i sitis ou fueritis. Monit i sint ou fuerint.</p>	<p>Monit um, am, um esse ou fuisset, avoir été averti; qu'il a été ou qu'il avait été averti.</p>	<p>Monitus, a, um, averti; ayant été a- verti; qui a été averti.</p>
<p><i>Que j'eusse été ou j'aurais été averti.</i></p> <p>Monit us essem ou fuissém. Monit us esses ou fuisses. Monit us esset ou fuisset. Monit i essemus ou fuissémus. Monit i essetis ou fuissetis. Monit i essent ou fuissent.</p>		
	<p>Monit um (indé- clinable) iri, de- voir être averti; qu'il sera ou qu'il serait averti.</p>	<p>Monendus, a, um, de- vant être a- verti; qui doit ou qui devait être averti; qu'il faut avertir.</p>
	<p>SUPIN. Monit u, à ou pour être averti.</p>	

Retin eri, retin eor, retent us sum, je suis retenu; — Terr eri, terr eor, territ us sum, je suis épouvanté; etc.

INDICATIF		IMPÉRATIF
<i>Je suis lu.</i>		
PRÉSENT.	S. Leg or. Leg eris ou leg ero. Leg itur.	Point de 1 ^{re} personne. Leg ere ou leg itor, <i>sois lu.</i> Leg itor (ille), <i>qu'il soit lu.</i> Leg amur, <i>soyons lus.</i> Leg imini, <i>soyez lus.</i> Leg untor, <i>qu'ils soient lus.</i>
	Pl. Leg imur. Leg imini. Leg untur.	
<i>J'étais lu.</i>		
IMPARFAIT.	S. Leg ebar. Leg ebaris ou leg ebare. Leg ebatur.	
	Pl. Leg ebarur. Leg ebamini. Leg ebantur.	
<i>J'ai été, je fus ou jeus été lu.</i>		
PARFAIT.	S. Lect us sum ou fui. Lect us es ou fuisti. Lec us est ou fuit.	
	Pl. Lect i sumus ou fuimus. Lect i estis ou fuistis. Lect i sunt ou fuerunt.	
<i>J'avais été lu.</i>		
PLUS-QUE-PARF.	S. Lect us eram ou fueram. Lect us eras ou fueras. Lect us erat ou fuerat.	
	Pl. Lect i eramus ou fueramus. Lect i eratis ou fueratis. Lect i erant ou fuerant.	
<i>Je serai lu.</i>		
FUTUR.	S. Leg ar. Leg eris ou leg ere. Leg etur.	
	Pl. Leg emur. Leg emini. Leg entur.	
<i>J'aurai été lu.</i>		
FUTUR ANT.	S. Lect us ero ou fuero. Lect us eris ou fueris. Lect us erit ou fuerit.	
	Pl. Lect i erimus ou fuerimus. Lect i eritis ou fueritis. Lect i erunt ou fuerint.	

Ainsi se conjuguent : *Cognosc i, cognosc or, cognit us sum, je suis connu* ; — *Occid i, occid or, occis us sum, je suis tué* ; etc.

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je sois lu.</i></p> <p>Leg ar. Leg aris ou leg are. Leg atur. Leg amur. Leg amini. Leg antur.</p>	<p>Leg i, être lu ; qu'il est ou qu'il était lu.</p>	<p>Pas de par- ticipe pré- sent.</p>
<p><i>Que je fusse lu ou je serais lu.</i></p> <p>Leg erer. Leg ereris ou leg erere. Leg eretur. Leg eremur. Leg eremini. Leg erentur.</p>		
<p><i>Que j'aie été lu.</i></p> <p>Lect us sim ou fuerim. Lect us sis ou fueris. Lect us sit ou fuerit. Lect i simus ou fuerimus. Lect i sitis ou fueritis. Lect i sint ou fuerint.</p>	<p>Lect um, am, um esse ou fuisse, avoir été lu ; qu'il a été ou qu'il avait été lu.</p>	<p>Lect us, a, um, lu ; ayant été lu ; qui a été lu.</p>
<p><i>Que j'eusse été lu ou j'aurais été lu.</i></p> <p>Lect us essem ou fuissem. Lect us esses ou fuisses. Lect us esset ou fuisset. Lect i essemus ou fuissemus. Lect i essetis ou fuissetis. Lect i essent ou fuissent.</p>		
	<p>Lect um (indécli- nable) iri, devoir être lu ; qu'il sera ou qu'il serait lu.</p>	<p>Leg endus, a, um, de- vant être lu ; qui doit ou qui de- vait être lu ; qu'il faut lire.</p>
	<p>SUPIN. Lect u, à ou pour être lu.</p>	

Scrib i, scrib. or, script us sum, je suis écrit ; — Vinc i, vinc or, vict us sum, je suis vaincu.

	INDICATIF	IMPÉRATIF
PRÉSENT.	<i>Je suis reçu.</i> S. Accip ior. Accip eris ou accip ere. Accip itur. Pl. Accip imur. Accip imini. Accip iuntur.	... Point de 1 ^{re} personne. Accip ere ou itor, sois reçu. Accip itor (ille), qu'il soit... Accip imur, soyons reçus. Accip imini, soyez reçus. Accip iuntor, qu'ils soient r.
IMPARFAIT.	<i>J'étais reçu.</i> S. Accip iobar. Accip iobaris ou accip iebare. Accip iebatur. Pl. Accip iebamur. Accip iebamini. Accip iebantur.
PARFAIT.	<i>J'ai été, je fus ou j'eus été reçu.</i> S. Accept us sum ou fui. Accept us es ou fuisti. Accept us est ou fuit. Pl. Accept i sumus ou fuimus. Accept i estis ou fuistis. Accept i sunt ou fuerunt.
PLUS-QUE-PARF.	<i>J'avais été reçu.</i> S. Accept us eram ou fueram. Accept us eras ou fueras. Accept us erat ou fuerat. Pl. Accept i eramus ou fueramus. Accept i eratis ou fueratis. Accept i erant ou fuerant.
FUTUR.	<i>Je serai reçu.</i> S. Accip iar. Accip ieris ou accip iere. Accip ietur. Pl. Accip iomur. Accip iemini. Accip ientur.
FUTUR ANT.	<i>J'aurai été reçu.</i> S. Accept us ero ou fuero. Accept us eris ou fueris. Accept us erit ou fuerit. Pl. Accept i erimus ou fuerimus. Accept i eritis ou fueritis. Accept i erunt ou fuerint.

Ainsi se conjuguent : *Rap i, rap ior, rapt us sum*, je suis ravi ; —
Cap i, cap ior, capt us sum, je suis pris ; —

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je sois reçu.</i></p> <p>Accip iar. Accip iaris ou accipiario. Accip iatur. Accip iamur. Accip iamini. Accip iantur.</p>	<p>Accip i, être reçu ; qu'il est ou qu'il était reçu.</p>	<p>Pas de par- ticipe pré- sent.</p>
<p><i>Que je fusse reçu ou je serais reçu.</i></p> <p>Accip erer. Accip ereris ou accip erere. Accip eretur. Accip eremur. Accip eremini. Accip erentur.</p>		
<p><i>Que j'aie été reçu.</i></p> <p>Accept us sim ou fuerim. Accept us sis ou fueris. Accept us sit ou fuerit. Accept i simus ou fuerimus. Accept i sitis ou fueritis. Accept i sint ou fuerint.</p>	<p>Accept um, am, um esse ou fuisse, avoir été reçu ; qu'il a été ou qu'il avait été reçu.</p>	<p>Accept us, a, um, reçu, ayant été reçu ; qui a été reçu.</p>
<p><i>Que j'eusse été ou j'aurais été reçu.</i></p> <p>Accept us essem ou fuissèm. Accept us esses ou fuissès. Accept us esset ou fuisset. Accept i essemus ou fuissèmus. Accept i essetis ou fuissetis. Accept i essent ou fuissent.</p>		
	<p>Accept um (indé- clinable) iri, de- voir être reçu ; qu'il sera ou qu'il serait reçu.</p>	<p>Accip len- dus, a um, devant être reçu ; qui doit ou qui devait être reçu ; qu'il faut rece- voir.</p>
	<p>SUPIN. Accept u, à ou pour être reçu.</p>	

Recip i, recip ior, recept us sum, je suis repris ; — Adspic i, adspic ior, adspic us sum, je suis regardé ; etc.

	INDICATIF	IMPÉRATIF
	<i>Je suis entendu.</i>	
PRÉSENT.	<i>S.</i> Aud ior. Aud iris <i>ou</i> aud ire. Aud itur. <i>Pl.</i> Aud imur. Aud imini. Aud iuntur.	Point de 1 ^{re} personne. Aud ire <i>ou</i> itor, <i>sois entendu.</i> Aud itor (ille), <i>qu'il soit.....</i> Aud iamur, <i>soyons</i> Aud imini, <i>soyez</i> Aud iuntor, <i>qu'ils soient</i> } <i>entendus.</i>
IMPARFAIT.	<i>J'étais entendu.</i> <i>S.</i> Aud iebar. Aud iebaris <i>ou</i> aud iebare. Aud iebatur. <i>Pl.</i> Aud iebamur. Aud iebamini. Aud iebantur.	
PARFAIT.	<i>J'ai été, je fus ou j'eus été entendu.</i> <i>S.</i> Audit us sum <i>ou</i> fui. Audit us es <i>ou</i> fuisti. Audit us est <i>ou</i> fuit. <i>Pl.</i> Audit i sumus <i>ou</i> fuimus. Audit i estis <i>ou</i> fuistis. Audit i sunt <i>ou</i> fuerunt.	
PLUS-QUE-PARF.	<i>J'avais été entendu.</i> <i>S.</i> Audit us eram <i>ou</i> fueram. Audit us eras <i>ou</i> fueras. Audit us erat <i>ou</i> fuerat. <i>Pl.</i> Audit i eramus <i>ou</i> fueramus. Audit i eratis <i>ou</i> fueratis. Audit i erant <i>ou</i> fuerant.	
FUTUR.	<i>Je serai entendu.</i> <i>S.</i> Aud iar. Aud ioris <i>ou</i> aud iere. Aud ietur. <i>Pl.</i> Aud i mur. Aud iemini. Aud ientur.	
FUTUR ANTÉR.	<i>J'aurai été entendu.</i> <i>S.</i> Audit us ero <i>ou</i> fuero. Audit us eris <i>ou</i> fueris. Audit us erit <i>ou</i> fuerit. <i>Pl.</i> Audit i erimus <i>ou</i> fuerimus. Audit i eritis <i>ou</i> fueritis. Audit i erunt <i>ou</i> fuerint.	

Ainsi se conjuguent : *Aper iri, aper ior, apert us sum*, je suis ouvert;—*Mun iri, mun ior, munit us sum*, je suis fortifié;—

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je sois entendu.</i></p> <p>Audi ar. Aud iaris ou audiare. Aud iatur. Aud iamur. Aud iamini. Aud iantur.</p>	<p>Aud iri, être entendu; qu'il est ou qu'il était entendu</p>	<p>Pas de participe présent.</p>
<p><i>Que je fusse ou je serais entendu.</i></p> <p>Aud irer. Aud ireris ou audirere. Aud iretur. Aud iremur. Aud iremini. Aud irentur.</p>		
<p><i>Que j'aie été entendu.</i></p> <p>Audit us sim ou fuerim. Audit us sis ou fueris. Audit us sit ou fuerit. Audit i simus ou fuerimus. Audit i sitis ou fueritis. Audit i sint ou fuerint.</p>	<p>Audit um, am, um esse ou fuise, avoir été entendu; qu'il a été ou qu'il avait été entendu.</p>	<p>Audit us, a, um, entendu; ayant été entendu; qui a été entendu.</p>
<p><i>Que j'eusse été ou j'aurais été entendu.</i></p> <p>Audit us essem ou fuissem. Audit us esses ou fuisses. Audit us esset ou fuisset. Audit i essemus ou fuissetis. Audit i essetis ou fuissetis. Audit i essent ou fuissent.</p>		
	<p>Audit um (indéclinable) iri, devoir être entendu; qu'il sera ou qu'il serait entendu.</p>	<p>Audiendus, a, um, devant être entendu; qui doit ou qui devait être entendu; qu'il faut entendre.</p>
	<p>SUPIN.</p> <p>Audit u, à ou pour être entendu.</p>	

Sepel iri, sepel ior, sepult us sum, je suis enseveli; — Pun iri, pun ior, punit us sum, je suis puni; etc.

REMARQUES SUR LE SENS DES TEMPS PASSIFS.

89. Il ne faut pas confondre, pour le sens, certains temps passifs employés parfois les uns pour les autres, en français.

1° Le présent passif français a ordinairement le sens du parfait. Ainsi *le livre est lu*, a deux sens : il est lu *actuellement*, on le lit, ou bien on a achevé de le lire. Dans le 1^{er} cas c'est le présent, et en latin il faut mettre *legitur* ; dans le 2^d cas c'est le passé, en latin *lectus est*.

2° L'imparfait français est parfois employé pour le plus-que-parfait : la lettre *était lue* quand il arriva. En latin il faut le plus-que-parfait : *epistola lecta erat* (et non *legebatur*).

3° Enfin le futur simple a souvent en français le sens du futur passé ; ce futur simple doit se traduire en latin par le futur passé ; la ville *sera prise* quand nous arriverons ; *urbs capta erit* (et non *capietur*), car on aura fini de la prendre.

Règle. — Pour connaître le temps réel, c'est-à-dire celui que demande le SENS de la phrase, tournez par L'ACTIF avant de traduire en latin. Ainsi dans les trois exemples précédents nous avons : *on lit* le livre ; *on avait lu* la lettre ; *on aura pris* la ville.

Complément du verbe passif.

90. Le complément du verbe passif (marqué en français par *de* ou *par*) se met en latin à l'ablatif avec *a* ou *ab* si c'est un nom de personne, d'être animé ou de chose personnifiée : Je suis aimé *de Dieu*, *amor a Deo* ; — le lion fut vaincu *par le moucheron*, *leo victus est a culice* ; — il fut condamné *par le sénat*, *damnatus est a senatu*.

Le complément se met à l'ablatif *sans préposition* quand c'est un nom de chose : Je suis accablé de chagrin, *mærore conficior*.

91. REMARQUE. — Ces deux cas du régime du verbe passif peuvent se ramener au terme local et à la circonstance (nos 97, 98).
1° L'être animé qui fait l'action exprimée par le verbe passif peut être dit le terme d'où vient cette action. Il se met donc à l'ablatif avec *a* ou *ab*. — 2° L'objet inanimé complément du verbe passif est plutôt une circonstance d'instrument, de cause, de manière. On le met donc à l'ablatif *sans préposition*.

Voir au SUPPLÉMENT (n° 127) les autres espèces de verbes.

V. — L'ADVERBE.

L'Adverbe est un mot invariable qui se joint le plus souvent (*) au verbe pour en déterminer la signification.

Il y a différentes sortes d'adverbes; voici les principales :

1^o Adverbes de lieu.

92. Tous ces adverbes répondent à quatre questions et varient selon la question :

INTERROGATIFS	DÉMONSTRATIFS	RELATIFS	INDÉFINIS
Ubi ? où ? (Demande le lieu où l'on est.)	Ibi, là, y. Ibidem, là même. Hic, ici (où je suis). Istic, là (où tu es). Illic, là (où il est).	Ubi, où. Ubicumque, partout où, en quelque lieu que.	Alicubi, quelque part. Alibi, ailleurs. Ubique, partout. Ubiuis, n'importe où.
Quo ? où ? (Demande le lieu où l'on va.)	Eo, là, y. Eodem, là même. Huc, ici (où je suis). Istuc, là (où tu es). Illuc, là (où il est).	Quo, où. Quocumque, partout où, en quelque lieu que.	Aliquo, quelque part. Alio, ailleurs. Quolibet, n'importe où.
Unde ? d'où ? (Demande le lieu d'où l'on vient.)	Inde, de là, en. Indidem, du même lieu. Hinc, d'ici (où je suis). Istinc, de là (où tu es). Illinc, de là (où il est).	Unde, d'où. Undecumque, de partout où, de quelque endroit que.	Alicunde, de quelque part. Aliunde, d'ailleurs. Undique, de tous côtés.
Qua ? par où ? (Demande le lieu par où l'on passe.)	Ea, par là, y. Eadem, par le même lieu. Hac, par ici (où je suis). Istac, par là (où tu es). Illic, par là (où il est).	Qua, par où. Quacumque, partout où, par quelque endroit que.	Aliqua, par quelque lieu. Alia, par un autre endroit. Qualibet, par quelque endroit que ce soit.

(*) L'adverbe se joint aussi aux adjectifs et aux noms qualificatifs : vraiment pieux, vere pius; vraiment père, vere pater.

2. Adverbes de temps.

93. Ces adverbes répondent à trois (*) questions : quando ? — quand ? — quamdiu ? pendant combien de temps ? — quamdudum ? depuis combien de temps ?

Voici des exemples pour chaque question :

I

Hodie,	<i>aujourd'hui.</i>	Brevi,	<i>dans peu.</i>
Mane,	<i>le matin.</i>	Deinde,	<i>ensuite.</i>
Meridie,	<i>à midi.</i>	Jam,	<i>déjà.</i>
Interdiu,	<i>de jour.</i>	Modo,	<i>tout à l'heure.</i>
Vespere,	<i>le soir.</i>	Mox,	<i>bientôt.</i>
Noctu,	<i>la nuit.</i>	Olim,	<i>jadis, un jour à venir.</i>
Noctu diuque,	<i>jour et nuit.</i>	Quondam,	<i>autrefois, parfois.</i>
Heri,	<i>hier.</i>	Nunc,	<i>maintenant.</i>
Cras,	<i>demain.</i>	Nunquam,	<i>jamais.</i>
Perendie,	<i>après-demain.</i>	Nuper,	<i>dernièrement.</i>
Pridie,	<i>la veille.</i>	Sæpe,	<i>souvent.</i>
Postridie,	<i>le lendemain.</i>	Semper,	<i>toujours.</i>
Propediem,	<i>au premier jour.</i>	Simul,	<i>en même temps.</i>
Quotidie,	<i>tous les jours.</i>	Tandem,	} <i>enfin.</i>
Nondum,	<i>pas encore.</i>	Denique,	
Adhuc,	<i>encore.</i>	Tunc, tum,	<i>alors.</i>

II

Diu,	<i>longtemps.</i>	Aliquandiu,	<i>pendant quelque temps.</i>
Jamdiu,	<i>depuis longtemps.</i>	Parumper,	<i>pendant peu de temps.</i>
Quamdiu,	<i>tant que.</i>	Paulisper,	<i>pendant un peu de temps.</i>
Tamdiu,	<i>aussi longtemps.</i>	Tantisper,	<i>pendant autant de temps.</i>

III

Dudum,	} <i>il y a longtemps.</i>	Nudius tertius,	} <i>il y a 3 jours,</i> <i>(avant-hier).</i>
Jamdudum,		Nudius quartus,	
Pridem,	} <i>depuis longtemps</i>	Heri nudius	} <i>hier il y a eu</i> <i>5 jours.</i>
Jampridem,		quintus,	

3. Adverbes d'interrogation.

Cur ? quare ? quid ?	<i>pourquoi ?</i>	Quousque ?	<i>jusqu'à quand ?</i>
Quomodo ?	<i>comment ?</i>	An ? num ?	<small>(en tête de la phrase)</small> } <i>est-ce ?</i>
Quorsum ?	<i>à quoi bon ?</i>	Ne ?	<small>(après un mot.)</small> } <i>est-ce que ?</i>

(*) Une 4^e question, quanto tempore ? en combien de temps ? n'a pas d'adverbe ; on y répond par des expressions telles que *hoc in tempore*, dans ce laps de temps ; *parvo in tempore*, dans un court espace de temps.

4. Adverbes de négation.

Non,	<i>non, ne.... pas.</i>	Minime,	<i>pas du tout.</i>
Haud,	<i>ne.... point.</i>	Néquaquam,	<i>nullement.</i>
Nec.... nec,	<i>ni.... ni.</i>	Ne.... quidem,	<i>ne.... pas même.</i>

5. Adverbes d'affirmation.

Ita, etiam,	<i>ainsi, oui, même.</i>	Profecto, sane,	<i>assurément.</i>
Certe, nae,	<i>certes.</i>	Immo,	<i>bien plus, même.</i>
Quidem, equidem,	<i>à la vérité.</i>	Utique,	<i>de toute façon.</i>

6. Adverbes de quantité.

Ils répondent à la question *combien ? quantum ?* (n° 195).

Multum,	<i>beaucoup.</i>	Minus,	<i>moins.</i>
Parum,	<i>peu.</i>	Nimis,	<i>trop.</i>
Paulum,	<i>un peu.</i>	Satis,	<i>assez.</i>
Magis, plus,	<i>plus.</i>	Tantum,	<i>tant, autant.</i>

7. Adverbes de qualité ou de manière.

94. Ces adverbes répondent à la question *comment ?* Ex. docte, *savamment* ; prudenter, *prudemment*.

Presque tous dérivent des adjectifs ou des participes et se forment de la manière suivante :

1° Dans les adjectifs de la 1^{re} classe (en *us* et en *er*) on change *i* du génitif singulier en *ē* long.

Doctus, *savant*, génitif docti, adverbe docte, *savamment*.
Liber, *libre*, " liberi " libere, *librement*.

Il y a exception pour bonus, *gén. boni*, qui donne l'adverbe *benē* ; (*malē*, de malus, mauvais, a aussi l'*e* bref.)

2° Dans les adjectifs de la 2^e classe, autres que ceux en *ans* et en *ens*, on change *is* du génitif sing. en *ITER*.

Fortis, *courageux*, gén. fortis, adv. fortiter, *courageusement*.
Celer, *prompt*, " celeris, " celeriter, *promptement*.
Felix, *heureux*, " felicitis, " feliciter, *heureusement*.

Cependant audax, *audacieux*, *hardi*, fait audacter, *hardiment* ; solers, *solertis*, *habile*, fait solerter, *habilement* ; — et utilis, *facilis*, *difficilis* et recens ont leur adverbe semblable à leur neutre singulier : utile, facile, recens.

3° Dans les adjectifs en *ans* et *ens*, on change *is* du génitif singulier en *ER*.

Constans, constantis, CONSTANTER, *constamment*,
Prudens, prudentis, PRUDENTER, *prudemment*.

Les exceptions à ces règles s'apprendront par l'usage.

VI. — LA PRÉPOSITION.

La préposition est un mot invariable que l'on met généralement devant un nom, un pronom ou un verbe pour marquer leur rapport avec un autre mot.

Les rapports exprimés par les prépositions sont principalement des rapports de lieu, de temps, de cause, de manière, d'origine et de tendance.

95. Les prépositions se divisent en trois classes, selon le cas qu'elles régissent :

I. Prépositions qui régissent l'accusatif.

Ad, à, vers, près de, chez, pour.	Ob, devant, à cause de.
Adversus, adversum, contre, vis-à-vis de, en face de.	Penes, au pouvoir de.
Ante, avant, devant.	Per, à travers, pendant, par.
Apud, chez, près de.	Pone (rare), derrière.
Circa, circum, autour de.	Post, après, derrière.
Cis, citra, en deçà de.	Præter, excepté, hormis, outre.
Contra, contre, vis-à-vis de.	Prope, près de.
Erga, envers, à l'égard de.	Propter, à cause de, à côté de.
Extra, en dehors de.	Secundum, suivant, selon, le long de, après.
Infra, sous, au-dessous de.	Secus, le long de.
Intra, entre, parmi.	Supra, au-dessus de.
Intra, au dedans de, dans l'espace de.	Trans, ultra, au delà de.
Juxta, auprès de, proche de.	Versus, vers, du côté de.

II. Prépositions qui régissent l'ablatif.

A, ab, abs, de, par, depuis, d'après de.	E, ex, de, d'entre, d'après.
Coram, devant, en présence de.	Præ, devant, en comparaison de.
Cum, avec.	Pro, devant, au lieu de, pour, suivant.
De, de, d'entre, d'après, sur.	Sine, sans.
	Tenus, jusqu'à.

III. Prépositions qui régissent l'accusatif ou l'ablatif.

DEUX prépositions, *in*, en, dans, sur ; — *sub*, sous, régissent tantôt l'ACCUSATIF, tantôt l'ABLATIF : l'accusatif s'il y a changement de lieu ou d'état ; l'ablatif s'il n'y a pas de changement de lieu ou d'état, ou bien s'il y a mouvement dans un lieu sans sortir de ce lieu : Aller en ville, *ire in urbem*. Se pro-

mener dans le jardin, *ambulare in horto*. — Faire passer sous le joug, *sub jugum mittere*. Le serpent est caché sous l'herbe, *latet anguis sub herbâ*. (Quand ces deux prépositions n'expriment pas un rapport de lieu ou d'état, voyez le dictionnaire).

SUPER signifiant *sur, au-dessus de* veut l'*accusatif*, en prose: s'arrêter sur le théâtre, *super theatrum consistere*. (Tit. Liv.) Signifiant *au sujet de*, *super* veut l'*ablatif*: sur cette affaire, au sujet de cette affaire: *hâc super re*. (Cic.) — **SUBTER**, *sous, au-dessous de*, (dont l'emploi est rare) ne se met guère en prose qu'avec l'*accusatif*. L'*ablatif* avec *subter* est poétique.

96. REMARQUES. — 1. Les prépositions *versus* et *tenus* se placent toujours après leur régime: *vers l'Orient, Orientem versus; jusqu'à la garde, capulo tenus*. — De plus, *tenus* veut son régime au *génitif* quand c'est un nom pluriel: *jusqu'aux oreilles, aurium tenus*.

2. *Cum* se met après son régime quand ce régime est un des pronoms *me, te, se, nobis, vobis, quo, quâ, quibus*: *mecum*, avec moi; *vobiscum*, avec vous; *quibuscum*, avec lesquels.

3. *A* et *e* ne s'emploient que devant les consonnes: *a Deo, e rure*. — *Ab* et *ex* s'emploient toujours devant les voyelles, et peuvent s'employer devant presque toutes les consonnes: *ab amico, ab homine, ab Jove; — ex origine, ex vobis*.

Abs est rare; on l'emploie devant le pronom *te*: *abs te*.

4. Les deux *ablatifs causâ*, en vue de, et *gratiâ*, pour l'amour de, s'emploient comme prépositions. Ils veulent le *génitif* et se placent après leur complément: Je ferai cela pour lui, *illius gratiâ id faciam*.

A la préposition se ramènent le terme et la circonstance.

DU TERME.

97. Le terme, ordinairement appelé *régime indirect*, est le but auquel tend l'action, ou le point d'où elle part.

Il y a deux termes: le terme *final* et le terme *local* (n^{os} 173 et 175).

Le terme *final* est la personne ou la chose à l'avantage ou au désavantage de laquelle se fait l'action.

On connaît le terme final par l'une de ces questions: *à qui? pour qui? à l'avantage de qui?* Ainsi dans cette phrase: *j'ai donné du secours à ces pauvres*, on demande *à qui ai-je donné du secours?* on répond *à ces pauvres; ces pauvres*, voilà le terme final de l'action *donner*.

Règle. — Le terme final se met en latin au datif (la préposition française ne s'exprime pas): *auxilium dedi his pauperibus*.

Le terme local est le lieu où l'on va, ou d'où l'on vient.

Le terme local où l'on va se connaît par l'une de ces questions : où ? vers quel lieu ? chez qui ? Ainsi dans cette phrase : *je vais en Italie*, on demande où vais-je ? on répond *en Italie* ; *Italie*, voilà le terme local où l'on va.

Règle. — Le terme local où l'on va se met à l'accusatif avec *IN* si l'on va dedans, et avec *AD* si l'on ne va qu'auprès : *je vais en ville, eo in urbem* ; *je cours à mon père, curro ad patrem*.

On connaît le terme local d'où l'on vient par l'une de ces questions : d'où ? de quel endroit ? d'auprès de qui ? de chez qui ? Ainsi, dans cette phrase : *je viens d'Europe*, on demande je viens d'où ? on répond *d'Europe* ; *Europe*, voilà le terme local d'où l'on vient.

Règle. — Le terme local d'où l'on vient se met à l'ablatif avec *E* ou *EX* si l'on vient de dedans, et avec *A* ou *AB*, si l'on ne vient que d'auprès : *je reviens de la ville, redeo ex urbe* ; *je m'éloigne de mon père, discedo a patre*.

DE LA CIRCONSTANCE.

98. La circonstance est la manière dont se fait l'action, le moment, la cause, l'instrument, etc. (n° 184).

On connaît la circonstance par l'une de ces questions : comment ? quand ? avec quoi ? etc. Ainsi dans cette phrase : *il l'a pris par la main*, on demande comment l'a-t-il pris ? on répond *par la main* ; *par la main*, voilà la circonstance. — *Il a été battu de verges* ; avec quoi a-t-il été battu ? avec des (ou de) verges ; voilà la circonstance. — *Je suis accablé de chagrin*. Comment ou de quoi suis-je accablé ? de (ou par le) chagrin ; c'est la circonstance.

Règle. — On met à l'ablatif (sans préposition) le mot qui exprime la circonstance : *cepit eum manu* ; *virgis cæsus est* ; *mærore conficior* ; à l'arrivée de César, *adventu Cæsaris*.

VII. — LA CONJONCTION.

99. La conjonction est un mot invariable qui sert à unir deux propositions ou deux parties semblables d'une même proposition.

Les propositions sont liées entre elles de deux manières : tantôt elles sont COORDONNÉES, c'est-à-dire placées l'une après l'autre de manière à rester indépendantes : *l'enfant dort ET sa mère veille* ; tantôt elles sont SUBORDONNÉES, c'est-à-dire dépendantes l'une de l'autre : *la mère craint QUE l'enfant ne s'éveille*.

De là deux sortes de conjonctions : les conjonctions de COORDINATION qui unissent des propositions coordonnées et les conjonctions de SUBORDINATION qui unissent des propositions subordonnées.

100. — I. Conjonctions de coordination.

1° Pour marquer l'*union* :

Et, ac, atque, que (après un mot), *et.*
Nec, neque, *ni.*

2° Pour marquer la *division* :

Vel, aut, ve (après un mot), *ou.*

3° Pour marquer la *conclusion* :

Ergo, igitur, itaque, quare, quapropter, *donc, c'est pourquoi.*

4° Pour marquer l'*opposition* :

At, sed, autem, vero (ces deux après un mot), *mais.*
Tamen, (après un mot ordinairement), attamen, verumtamen, *cependant, toutefois.*

5° Pour marquer le *motif, la cause* :

Nam, namque, enim (après un mot), etenim, *car, en effet.*

101. — II. Conjonctions de subordination.

1° Pour marquer la *condition, la supposition, le doute* :

Si, — sin, *si, — mais si, si au contraire.*
Nisi, ni, *à moins que, si ne... pas.*
An, num, utrum, ne, *si (entre deux verbes).*
Dum, modo, dummodo, *pourvu que.*
Etsi, etiamsi, licet, quamvis, *quoique, quand même.*

2° Pour marquer l'*intention, la cause ou la conséquence* :

Ut, ita ut, *que, afin que, de sorte que.*
Ne, *de peur que.*
Quin, *que..... ne.*
Cum (quum), *puisque.*
Quod, quia, quoniam, *parce que.*

3° Pour marquer la *comparaison* :

Ut, sicut, velut, quemadmodum, *comme, de même que.*

Quasi, tamquam, tamquam si, }
Ut si, velut si, perinde ac si, } *comme si.*

4° Pour marquer le *temps* :

Ubi, ut,	dès que.
Cum, quando,	lorsque, comme, quand.
Dum, donec, quoad,	pendant que, tant que.
Antequam, priusquam,	avant que.
Postquam,	après que.

5° Pour *interroger* : tous les *adverbes d'interrogation* deviennent *conjonctions* lorsqu'ils sont placés entre deux verbes. Tels sont *num, utrum, cur, nonne, ... ubi, quo, ... quando, quandiu...*

RÉGIME DES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION.

102. Le régime des conjonctions se trouve dans le dictionnaire. Voici pourtant les règles principales :

I. Il y a des conjonctions qui régissent l'indicatif, comme *quia, quare*, etc. Il est savant, *parce qu'il a étudié* ; *doctus est, quia studuit.*

II. Il y en a qui veulent le subjonctif, comme *ne*, de peur que ; *quamvis, licet, etiamsi*, quoique ; *dummodo*, pourvu que, etc. *Quoiqu'il étudie, il ne profite pas : quamvis studeat, non proficit.*

III. Il y en a qui régissent le subjonctif ou l'indicatif selon leurs différentes significations :

1° *Ut* signifiant *comme, dès que, aussitôt que*, veut l'indicatif. *Dès qu'il fit jour, ut dies illuxit.*

Ut signifiant *afin que, pour que*, veut le subjonctif. *Etudiez, afin que vos parents vous aiment ; stude, ut te tui parentes diligant.*

2° *Dum* signifiant *pourvu que*, veut le subjonctif. Je vous récompenserai, *pourvu que* vous soyez sage ; *te remunerabo, dum sapias.*

Dum signifiant *tandis que* (temps), veut l'indicatif. *Etudions, tandis que, nous pouvons apprendre ; studeamus, dum valemus discere.*

3° *Cum*, signifiant *puisque, du moment que*, veut le subjonctif. *Puisqu'il étudie, il sera savant ; eum studeat, erit doctus. Puisqu'il viendra, attendons-le ; eum venturus sit, expectemus eum. Puisque vous le désirez, je le ferai ; eum id cupias, faciam.*

Cum signifiait *lorsque*, veut ordinairement le subjonctif devant l'imparfait et le passé antérieur français — et l'on met l'imparfait ou le plus-que-parfait latin : *Lorsque* Cicéron parlait, tous l'admiraient ; *Cicero cum diceret*, omnes mirabantur. *Lorsque* je fus arrivé, je lus votre lettre ; *cum advenissem*, tuas legi litteras.

I 4° Si veut l'indicatif quand celui qui parle suppose la condition remplie (sans se préoccuper de savoir si elle l'est réellement). Dans ce cas si veut dire *étant donné que*, *puisque* il est vrai que, *lorsque* : *Si tu veux la paix*, prépare la guerre ; *si vis pacem*, para bellum. *Si tu as dit cela*, tu t'es trompé ; *si hoc dixisti*, erravisti.

II Si veut le subjonctif quand celui qui parle conçoit la chose supposée comme non réelle, impossible, douteuse, ou simplement possible. Alors si veut dire *supposé que*, *s'il arrivait que* : *Si je disais non*, je mentirais ; *ego si negem*, mentiar. C.—Je pourrais, *si je voulais* (mais je ne veux pas) ; *possem*, *si vellem*.

Les composés de *si* (*quodsi*, *tametsi*, *nisi*, *etsi*, *sive*), suivent les règles de *si*. c'est-à-dire veulent l'indicatif quand il y a certitude et le subjonctif quand il y a doute.

REMARQUE. — Dans le style indirect, c'est-à-dire quand on rapporte les paroles d'un autre, le subjonctif se trouve avec toutes les conjonctions et tous les conjonctifs : Ils disaient qu'il fallait fuir parce que le danger était imminent ; *dicebant fugiendum esse, quia periculum instaret*.

VIII. — L'INTERJECTION.

103. *L'interjection* est un mot invariable qui sert à marquer les différents mouvements de l'âme. Il y en a

Pour la joie :	O ! evax !	ho ! ah !
Pour la douleur :	Hei ! heu !	ah ! hélas ! aie !
Pour l'indignation :	Proh ! heu !	ô ! oh !
Pour l'admiration :	Papa ! hui !	ô ! — oh ! oh !
Pour menacer :	Hei ! vae !	(avec le dat.) malheur !
Pour exhorter :	Eia ! euge !	allons ! courage !
Pour appeler :	Heus ! eho !	hé ! ho !
Pour repousser :	Apage !	(avec l'acc.) arrière !
<i>Étonnement</i>	e ho	

SUPPLÉMENT.

SUPPLÉMENT AUX NOMS.

PREMIÈRE DÉCLINAISON (*).

104. Onze noms ont le datif et l'ablatif pluriel en *abus*. Par cette terminaison on les distingue des noms masculins correspondants. Ces noms sont :

Anima, *l'âme*.
Asina, *l'ânesse*.
Dea, *la déesse*.
Domina, *la maîtresse*.
Equa, *la cavale*.

Famula, *la servante*.
Filia, nata, *la fille*.
Liberta, *l'affranchie*.
Mula, *la mule*.
Socia, *la compagne*.

Remarque.— Seuls *deabus* et *filiabus* se trouvent dans les auteurs classiques. — On emploie ces formes en abus lorsqu'il est nécessaire d'éviter toute confusion. Ainsi aux fils et aux filles se dit *filiis* et *filiabus*; mais aux deux filles peut se traduire *duabus filiis*.

DEUXIÈME DÉCLINAISON.

105. 1° Trois noms en *us* sont neutres : *pelagus*, mer ; *virus*, poison, et *vulgus*, foule ; par suite ils ont le nominatif, le vocatif et l'accusatif semblables. Ils n'ont pas de pluriel.

2° *Filius*, fils ; *genius*, génie, et la plupart des noms propres en *us* ont le vocatif singulier en *i* (au lieu de *ŷ*) : *fili*, *geni*, *Antoni*, *Virgili*, *Patriti*.

3° *Agnus*, agneau ; *chorus*, chœur, et *Deus*, Dieu, ont le vocatif semblable au nominatif : *o agnus!* *o chorus!* *o Deus!*

(*) Autrefois le génitif singulier de la 1^{re} déclinaison était en *as* et en *at*. Virgile en offre plusieurs exemples. — La désinence *as* s'est conservée au génitif *familiat* dans les composés *pater-familiat*, *mater-familiat*, etc.

Les 3° des déclinaisons des noms en us ont le vocatif en i (au lieu de ŷ) : fili, geni, Antoni, Virgili, Patriti.

4^o Au pluriel (chez les païens) *Deus* a trois formes pour le nominatif et le vocatif, ainsi que pour le datif et l'ablatif, et deux pour le génitif. On le décline ainsi :

Nom. et Voc.	Dei, dii (<i>plus usité</i>), di, les dieux.
Génit.	Deorum ou deum (*).
Accus.	Deos.
Dat. et Abl.	Deis, diis (<i>plus usité</i>), dis.

TROISIÈME DÉCLINAISON.

106. Remarques sur l'accusatif singulier.

I. L'accusatif singulier est en *im* :1^o Dans les noms suivants :

Amussis, règle, cordeau.	Pelvis, bassin.
Buris, manche de charrue.	Ravis, enrouement.
Canabis, chanvre.	Securis, hache.
Cucumis, gén. meris et mis,	Sitis, soif.
Decussis, dizaine. [concombre.	Tussis, toux.
Gummis, gomme.	Vis, force.

2^o Dans les noms de fleuves et de villes en *is*, gén. *is*, comme *Tiberis*, le Tibre; *Tigris*, le Tigre; *Hispalis*, Séville; *Marianopolis*, Montréal; *Neapolis*, Naples; et dans *Arar*, *Ara-ris*, la Saône; *Liger*, *Ligeris*, la Loire.

II. L'accusatif singulier est en *em* ou en *im* :

1^o Plutôt en *em* dans *clavis*, clef; *messis*, moisson; *navis*, navire; *sementis*, semailles; *strigilis*, étrille;

2^o Plutôt en *im* dans *aqualis*, aiguillère; *basis*, piédestal; *febris*, fièvre; *puppis*, poupe; *restis*, cable; *turris*, tour.

(*) Les noms de monnaie (*sestertius*, sesterce = 5 cents) et de mesure (*modius*, boisseau), les noms de nombres distributifs (au masculin et au neutre du moins) et les nombres cardinaux terminés en *centi* et *genti*; les noms de dignité terminés en *vir*; et de plus *liberi*, enfants; *faber*, ouvrier; *proculus*, prétendant, ont mieux le génitif pluriel en *um* qu'en *orum*. Ainsi l'on dit mieux *sestertium*, *modium*, *binum*, *ducentum*, *quingentum*, *decemvirum*, *liberum*, etc., que *sestertiorum*, *modiorum*, *binorum*, *ducentorum*, etc.

Les i. s. ab. des dieux, des saints, des
 magistrats, etc.

107. *Remarques sur l'ablatif singulier.*

I. L'ablatif singulier est en *i* : 1° dans les noms neutres en *al*, *ar*, *e* : animal, calcari, mari (1) ; — 2° dans les noms qui ont l'accusatif singulier en *im*, (*restis* fait plus souvent *reste*, quoique l'accusatif soit plutôt en *im* ; et *clavis* fait plus souvent *clavi* quoique l'accusatif soit plutôt en *em*) ; — 3° dans les noms de mois de cette déclinaison, quoique leur accusatif soit en *em* : *Aprilis*, *Aprili* ; *October*, *Octobri*, etc.

II. L'ablatif singulier est en *i* ou en *e* : 1° dans les noms qui ont l'accusatif singulier en *im* ou en *em* ; — 2° dans les noms suivants : *apis*, abeille ; *avis*, oiseau ; *canalis*, canal ; *classis*, flotte ; *ignis*, feu ; *imber*, *imbris*, pluie ; *pugil*, *pugilis*, athlète ; *supellex*, *supellectilis*, ameublement ; *vectis*, levier.

108. *Remarques sur le génitif pluriel.*

En général les noms *parisyllabiques* ont le génitif pluriel en *ium* et les *imparisyllabiques* l'ont en *um*.

Par exception, ont le génitif en *ium* :

1° Les *imparisyllabiques* dont le radical se termine au génitif singulier par deux consonnes : *ars*, *artis*, *artium* ; *cohors*, *cohortis*, *cohortium*. — (Cependant *parentes* fait *parentum*, et *gigas*, *gigantis* (tiré du grec) fait *gigantum*. *Ops* (inusité) fait aussi *opum*.

2° Sept monosyllabes imparisyllabiques dont le radical finit par une seule consonne : *glis*, *gliris*, *glirium*, loir ; *lis*, *litis*, *litium*, procès ; *mas*, *maris*, *marium*, mâle ; *mus*, *muris*, *murium*, rat ; *nix*, *nivis*, *nivium*, neige ; *vis*, *virium*, force ; *strix*, *strigis*, *strigium*, hibou (2).

3° Quelques noms inusités au nominatif singulier : *fauces*, *faucium*, gorge ; *fores*, *forium*, porte ; *manes*, *manium*, les dieux mânes.

(1) Les noms propres de ville en *e* neutres (*Bibracte*, Autun) ainsi que les noms suivants : *bacchar*, capucine (Heur) ; *far*, fleur de farine ; *hepar*, *hepatis*, fole ; *jubar*, éclat des astres ; *nectar*, nectar ; *gausape*, grosse étoffe, serviette ; *sal*, sel, ont l'ablatif singulier en *e*, mais ils n'ont point de pluriel, excepté *gausape*, qui fait *gausapa* (et non *ia*) gén. *orum*, dat. *is*, (2° décl.).

(2) *Far*, flambeau ; *fox*, lie ; *fel*, fiel ; *glos*, belle-sœur ; *lux*, lumière ; *mel*, miel ; *os*, *oris*, bouche ; *pix*, pois ; *pus*, pus ; *ros*, rosée ; *vas*, *vadis*, caution, n'ont point de génitif pluriel.

108 bis. *Remarque sur l'accusatif pluriel.*

Les noms et adjectifs masculins et féminins dont le génitif pluriel est en *ium* avaient à l'époque classique l'accusatif pluriel en *is* aussi bien qu'en *es*: *civis* et *cives*, *omnis* et *omnes*, etc.

Voici quelques noms irréguliers de la 3^e déclinaison, d'un emploi très fréquent :

1^o **BOS**, (m.) *bœuf*. Gén. *bovis*... Pluriel: *Nom.*, *Voc.* et *Acc.* *boves*; Gén. *bovum*; *Dat.* et *Abl.* *bobus* ou *bubus*.

2^o **JUPITER**, G. *Jovis*; D. *Jovi*; *Acc.* *Jovem*; *Abl.* *Jove*.

3^o **SUPPELLEX** (f.), *meuble*; Gén. *suppellectilis*; *Dat.* *suppellectili*; *Acc.* *suppellectilem*; *Abl.* *suppellectile* ou *suppellectili*. — *Pas de pluriel*.

4^o **VIS** (f.), *force*; *Acc.* *vim*; *Abl.* *vi*. — Plur. *Nom.*, *Voc.* et *Acc.* *vires*; Gén. *virium*; *Dat.* et *Abl.* *viribus*.

QUATRIÈME DÉCLINAISON (*).

109. 1^o **JESUS**, nom de Notre-Seigneur, fait à l'accusatif *Jesum*; à tous les autres cas il fait *Jesu*.

2^o Ont le datif et l'ablatif plur. en *ibus*, au lieu de *ibus* :

Acus, f. *aiguille*, *acubus*.

Arcus, m. *arc*, *arcubus*.

Artus, m. pl. *membres*, *artubus*.

Lacus, m. *lac*, *lacubus*.

Partus, m. *enfantement*, *partubus*.

Pecu, n. *troupeau*, *pecubus*.

Quercus, f. *chêne*, *quercubus*.

Specus, m. *caverne*, *specubus*.

Tribus, f. *tribu*, *tribubus*.

Veru, n. *broche*, *verubus*.

Portus, m. *port*, *portubus*. (On trouve aussi *portibus* et *veribus*).

(* Dans la quatrième déclinaison le génitif singulier était autrefois en *uis*: *Ejus annis*, de cette vieille. *Térence*.

Quelquefois on retranche *i* au datif singulier: *impetu* et *latrocinio* *parriedarum* *resistere*, résister à la violence et au brigandage des parricides. *Cic.*

On retranche quelquefois *n* au génitif pluriel. *Matrum morumque* *cetera*, une troupe de mères et de brus. *Tit. Liv.*

3^o *Domus* (f.) suit en partie la 4^o déclinaison, en partie la 2^e:

SINGULIER.		PLURIEL.
<i>N. & V.</i>	<i>Domus, maison, palais.</i>	<i>Domus.</i>
<i>Gén.</i>	<i>Domûs, (domi) (1).</i>	<i>Domuum ou domorum (3).</i>
<i>Dat.</i>	<i>Domui ou domo (2).</i>	<i>Domibus.</i>
<i>Acc.</i>	<i>Domum.</i>	<i>Domus ou domos (3).</i>
<i>Abl.</i>	<i>Domo.</i>	<i>Domibus (4).</i>

PARTICULARITÉS SUR LES 5 DÉCLINAISONS.

I. NOMS COMPOSÉS.

110. 1^o Si le nom est composé de deux nominatifs, ils se déclinent tous deux. *Nom.* Jusjurandum, serment. *Gén.* Jurisjurandi. *Dat.* Jurijurando. *Abl.* Jurejurando. — *Respublica, Gén.* Reipublicæ, etc.

2^o Si le nom est composé d'un nominatif et d'un autre cas, on ne décline que le nom qui est au nominatif. *Nom.* Aquæductus. *Gén.* Aquæductûs, etc. *aqueduc.* — *Nom.* Paterfamiliâs, *Gén.* Patrifamiliâs, *Dat.* Patrifamiliâs, etc.

II. NOMS HÉTÉROCLITES.

111. Il y a des noms qui, au pluriel, changent de genre ou de déclinaison, comme: *calum, cali*, (n.) ciel; *cali, calorum*, (m.) cieus; *vas, vasis*, (n.—3^e décl.) vase; *vasa, vasorum*, (n.—2^e décl.). Ces changements sont marqués dans le dictionnaire.

III. NOMS TIRES DU GREC.

Ces noms se rapportent aux 1^{re}, 2^e, et 3^e déclinaisons.

112. 1^{re} DÉCLINAISON. — Trois types de noms tirés du grec se rapportent à la première déclinaison: 1^o les noms (*fém.*)

(1) La forme *domi* (génitif) ne s'emploie que comme adverbe et signifie chez soi, à la maison. C'est "le locatif."

(2) *Domo*, au datif, ne se trouve que dans les vieux auteurs.

(3) *Domorum* se dit un peu mieux que *domuum*, et *domos* mieux que *domus*.

(4) CINQUIÈME DÉCLINAISON.

1. Le génitif et le datif sing. étaient autrefois en *i* ou en *e*: *Juvenem constantis fide. Hor.* — *Nihil pernicii factum putamus. Cic.* — *Quæ quidem res illis pernicii fuit. Corn. Nep.* — *Providert fide commissæ. Hor.*

2. Les génitifs, datifs et ablatifs pluriels ne sont point usités, excepté dans *dies, res et spectes*.

qui ont le nominatif singulier en *e*, et le génitif en *es*; 2° ceux (*masc.*) qui ont le nominatif singulier en *es*, et le génitif en *æ*; 3° ceux (*masc.*) qui ont le nominatif singulier en *as*, et le génitif en *æ*. Voici comment ils se déclinent au singulier :

	1. (<i>f.</i>)	2. (<i>m.</i>)	3. (<i>m.</i>)
<i>Nom.</i>	Musice, la musique.	Comet-es, la comète.	Æne-as, Enée.
<i>Voc.</i>	Musice.	Comet-e.	Æne-a.
<i>Gén.</i>	Musice-s.	Comet-æ.	Æne-æ.
<i>Dat.</i>	Musice et æ.	Comet-æ.	Æne-æ.
<i>Acc.</i>	Musice-n.	Comet-en.	Æne-am, au.
<i>Ab.</i>	Musice (1).	Comet-e (2).	Æne-à (3).

Le *pluriel*, quand il existe, est comme celui de *rosa*.

113. 2° DÉCLINAISON. — Les noms tirés du grec qui se rapportent à la 2° déclinaison sont :

- 1° Des noms masculins en *eus*;
- 2° Des noms féminins en *os*;
- 3° Des noms neutres en *on*.

	1. (<i>m.</i>)	2. (<i>f.</i>)	3. (<i>n.</i>)
<i>N.</i>	Orphe-us, Orphée.	Delos, Delos.	Lexicon, le <i>lexique</i> .
<i>V.</i>	o Orphe-u.	o Dele.	o Lexicon.
<i>G.</i>	Orphe-i, Orphe os.	Deli.	Lexici.
<i>D.</i>	Orphe-o, Orphe-i.	Delo.	Lexico.
<i>Ac.</i>	Orphe-um, Orphe a.	Delum, Delon.	Lexicon.
<i>Ab.</i>	Orphe-o.	Delo.	Lexico (4).

Le *pluriel*, quand il existe, se décline selon le genre, comme à la 2° déclinaison. Ainsi *lexicon* (*n.*) fait *lexica, orum, is*; — *barbitos* (*f.*) lyre, fait *barbiti, orum, is, os, is*.

Remarque. — Les formes grecques *eos, ei, ea*, des noms en *eus* sont surtout usitées en poésie; les formes latines *ei, eo, eum*, sont préférables en prose.

(1) Sur *musice*, on décline: *epitome, es*, l'abrégé; *grammaticæ, es*, la grammaire; *rhetoricæ, es*, la rhétorique, etc.
Tous les noms en *e* sont féminins. — La plupart ont aussi la forme latine en *a*, qui est très usitée: *musica, grammatica, rhetorica*.

(2) Sur *cometes*, se déclinent: *dynastes, æ*, gouverneur, prince; *geometres, æ*, géomètre; *planetes, æ*, planète; *Anchises, æ*, Anchise; etc.
Tous ces noms en *es* sont masculins; quelques-uns ont aussi une forme latine en *a*: *planeta, sophista*.

(3) Sur *Æneas*, se déclinent: *tiares, æ*, tiare; *Andreas, æ*; *Lucas, æ*; *Messias, æ*; etc. — Tous ces noms en *as* sont masculins.

(4) Ainsi se déclinent: 1. *Morpheus, Perseus, Theseus*, etc. — 2. *Rhodos*, Rhodes. — 3. *Ilion, Pelion*, etc.

114. 3^e DÉCLINAISON. — Il y a surtout trois classes de noms tirés du grec qui se rapportent à la 3^e déclinaison : 1^o les noms neutres en *ma* ; 2^o les noms féminins en *sis* ; 3^o des noms masculins et féminins à finales variées.

1^o Noms en MA (neutres).

Ces noms, comme *poema, atis*, poème ; *ænigma, atis*, énigme ; *diadema, atis*, diadème, etc., ne diffèrent de la déclinaison régulière que par leur double forme au datif et à l'ablatif pluriel : *poematis* et *poematibus* ; *ænigmati* et *ænigmatibus*.

2^o Noms en SIS (féminins).

SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	Phras- <i>is</i> , la phrase.		Phras- <i>es</i> , les phrases.
V.	o Phras- <i>is</i> .	o	Phras- <i>es</i> .
G.	Phras- <i>is</i> .		Phras- <i>ium</i> ou <i>eon</i> (poétique).
D.	Phras- <i>i</i> .		Phras- <i>ibus</i> .
Ac.	Phras- <i>im</i> ou <i>in</i> (poétique).		Phras- <i>es</i> .
Ab.	Phras- <i>i</i> .		Phras- <i>ibus</i> .

Ainsi se déclinent : *basis*, base ; *hæresis*, hérésie ; *poësis*, poésie ; *metamorphosis*, métamorphose ; *thesis*, thèse, et les autres noms en *asis, esis, isis*, tirés du grec.

3^o Noms à finales variées (masc. et fém.).

SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	Heros, le héros.	Heros- <i>es</i> ,	les héros.
V.	o Heros, o héros.	o Hero- <i>es</i> ,	ô héros.
G.	Hero- <i>is</i> , du héros.	Hero- <i>um</i> ,	des héros.
D.	Hero- <i>i</i> , au héros	Hero- <i>ibus</i> ,	aux héros.
Ac.	Hero- <i>em</i> ou <i>a</i> , le héros.	Hero- <i>es</i> ou <i>as</i> ,	les héros.
Ab.	Hero- <i>e</i> , du héros.	Hero- <i>ibus</i> ,	des héros.

On décline sur *heros*, 1^o les noms féminins en *as, adis*, comme *lampas, adis* ; *Pallas, Palladis* ; — 2^o ceux en *æ*, comme *aer, aeris*, air ; — 3^o les noms en *is, idis*, comme *iris, iridis*, arc-en-ciel ; — 4^o ceux en *ix, igis*, comme *Phryx, Phrygis*, Phrygien ; — 5^o les noms de peuple en *o* : *Macedo, Macedonis*, Macédonien ; — 6^o les noms propres en *bs, ps* : *Arabs, Arabis*, Arabe ; *Cyclops, Cyclopis*, Cyclope.

Remarque. — 1^o L'accusatif singulier en *a* n'est guère usité dans les noms communs, excepté dans *aera, æthera*.

2^o Les noms propres grecs en *is* ou *ys* et ceux en *as* (gén. *antis*) forment leur vocatif singulier en retranchant l'*s* du nomin. : *Daphnis, Daphni* ; *Cotys, Coty* ; *Pallas, Palla*.

SUPPLÉMENT AUX ADJECTIFS.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

115. Les adjectifs (et les adverbes de qualité) ont *trois* degrés de signification : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif ou l'adverbe même, comme *sanctus*, saint ; *sancte*, saintement.

Le *comparatif* exprime une qualité *supérieure*, *inférieure* ou *égale* à une autre. Il y a donc trois comparatifs : de *supériorité*, d'*infériorité* et d'*égalité* : *plus* saint, *moins* sage, *aussi* prudent.

Le *superlatif* exprime la qualité dans un *très haut* degré (*superlatif absolu* : très saint, fort beau) ou dans le *plus haut* degré (*superlatif relatif* : le *plus* saint de tous).

Formation du comparatif et du superlatif.

116. 1. Le comparatif d'*infériorité* s'exprime par l'adverbe *minus*, moins, suivi du positif : *minus doctus*, moins savant ; *minus docte*, moins savamment.

2. Le comparatif d'*égalité* s'exprime par les adverbes *tam*, aussi, *non minus*, non moins, suivis du positif : *tam doctus*, aussi savant ; *non minus doctus*, non moins savant.

3. LE COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ se forme du cas de l'adjectif terminé par *i* auquel on ajoute *or* pour le masculin et le féminin, et *us* pour le neutre et le comparatif adverbe. Ainsi, du génitif *sancti* on fait *sanctior* m. f., et *sanctius* n. et adverbe ; — du datif *forti* on fait *fortior* m. f., et *fortius* n. et adverbe. *Sanctior* et *fortior* se déclinent sur *honor* (n° 14) ; le neutre *sanctius* et *fortius*, sur *corpus* (n° 15) ; le comparatif adverbe est indéclinable.

4. LE SUPERLATIF se forme du cas de l'adjectif terminé par *i* en ajoutant *ssimus*, *ssima*, *ssimum* et *ssime* pour le superlatif adverbe. Ainsi, du génitif *sancti* on forme *sanctissimus*, *a*, *um*, et *sanctissime*, adverbe ; — du datif *forti* on forme *fortissimus*, *a*, *um*, et *fortissime*, adverbe.

Le superlatif de l'adjectif se décline sur *bonus*, *a*, *um* ; celui de l'adverbe est indéclinable.

117. Remarques. — I. Les adjectifs en **dicus, ficus, volus** (dérivés des verbes *dicere, facere, velle*), font leur comparatif en *entior* et leur superlatif en *entissimus*, comme s'ils se terminaient en *dicens, ficens, volens*; *maledic-us, médisant, maledic-entior, maledic-entissimus*; *benefic-us, bienfaisant, benefic-entior, benefic-entissimus*; *benevol-us, bienveillant, benevol-entior, benevol-entissimus*.

II. Les adjectifs en **er** forment leur superlatif en ajoutant *rimus*, au nominatif masculin singulier: *pulcher, beau, superlatif pulcher-rimus*. (Le comparatif est régulier: *pulchrior*). De même *vetus, vieux* (pas de comparatif), fait *veterrimus*.

III. Les huit adjectifs suivants forment leur superlatif en changeant *ilis* en *illimus*.

Facilis,	<i>facile,</i>	facillimus.
Difficilis,	<i>difficile,</i>	difficillimus.
Gracilis,	<i>grêle, mince,</i>	gracillimus.
Humilis,	<i>humble,</i>	humillimus.
Imbecillius,	<i>faible,</i>	imbecillimus ou issimus.
Similis,	<i>semblable,</i>	simillimus.
Dissimilis,	<i>différent,</i>	dissimillimus.
Verisimilis,	<i>raisonnable,</i>	verisimillimus.

Les autres adjectifs en *ilis*, forment régulièrement leur superlatif: *fertilis, fertilissimus*; *utilis, utilissimus*. Pour tous, le comparatif est régulier: *facilior, fertilior, etc.*

IV. Les cinq adjectifs suivants forment leur comparatif et leur superlatif irrégulièrement:

Bonus, <i>bon</i> :	melior, <i>meilleur</i> :	optimus, <i>très bon</i> .
Malus, <i>méchant</i> :	pejor, <i>pire</i> :	pessimus, <i>très mauvais</i> .
Magnus, <i>grand</i> :	major, <i>plus grand</i> :	maximus, <i>très grand</i> .
Parvus, <i>petit</i> :	minor, <i>moindre</i> :	minimus, <i>très petit</i> .
Multi, <i>nombreux</i> :	plures, <i>plus nombreux</i> :	plurimi, <i>très nombreux</i> .

V. Les adjectifs en **eus, ius, uus** (1) ainsi que les participes (2) n'ont ni comparatif ni superlatif. Pour exprimer le comparatif on met *magis* devant le positif: *magis pius*, plus pieux; pour exprimer le superlatif on met *maxime, valde, admodum* devant le positif: *maxime pius*, très pieux.

Les exceptions à ces règles se trouvent dans le dictionnaire.

(1) Cependant, parmi les adjectifs en *uus*, trois forment régulièrement le comparatif et le superlatif, savoir: *antiquus*, ancien, *antiquior, antiquissimus*; *æquus*, juste, *æquior, æquissimus*; *iniquus*, injuste, *iniquior, iniquissimus*. — Deux ont le comparatif régulier, *longinquus*, éloigné, *longinquior*, et *propinquus*, proche, *propinquior*. — Enfin d'autres ont le superlatif régulier: *exiguus*, petit, *exiguissimus*; *strenuus*, brave, *strenuissimus*; *assiduus*, assidu, *assiduissimus*.

(2) Des participes présents et passés pris adjectivement peuvent avoir un comparatif et un superlatif: *amans*, aimant, *amantior, amantissimus*; *attentus*, attentif, *attentior, attentissimus*; *paratus*, disposé, *paratior, paratissimus*.

118. Règles des comparatifs. — 1. Après le comparatif exprimé par un seul mot latin, on peut mettre le second terme de la comparaison à l'*ablatif* en supprimant le *que*, pourvu que le premier terme soit au *nominatif* ou à l'*accusatif*: Paul est plus savant que Pierre, *Paulus est doctior Petro*. J'estime les roses plus belles que les violettes, *æstimo rosas pulchriorcs violis*.

2. On peut aussi exprimer le *que* par *quam*; alors on met après le comparatif le même cas que devant, *si le même verbe est sous-entendu* et que la seconde des choses comparées ait la même fonction que la première par rapport à ce verbe: *Paulus est doctior quam Petrus*. *Æstimo rosas pulchriores quam violas*.

3. Si le verbe qui précède le comparatif ne peut être sous-entendu après *quam*, — ou si le premier terme de la comparaison est au *génitif*, au *datif* ou à l'*ablatif*, on forme après *quam* une nouvelle proposition avec le verbe *sum* et le *nominatif* (1): J'ai un cheval meilleur que le vôtre, *habeo equum meliorem quam tuus est* (et non *quam tuum*, car *habeo* ne peut pas se sous-entendre après *quam*). La victoire d'un général plus habile que Varron, *victoria ducis peritioris quam Varro erat* (et non *quam Varronis*). J'ai un médecin plus savant que le vôtre, *utor medico doctiore quam tuus est* (et non *quam tuo*).

4. Quand le comparatif est exprimé par deux mots en latin (*magis* et le *positif*), le *que* s'exprime toujours par *quam*: Plus pieux que vous, *magis pius quam tu*.

119. Règles des superlatifs. — 1. Si le complément du superlatif est un nom *pluriel* il se met au *génitif*, — ou à l'*ablatif* avec *e* ou *ex* — ou à l'*accusatif* avec *inter*, et le superlatif prend le genre du nom pluriel son complément: Le plus haut des arbres, *altissima arborum*, ou *ex arboribus*, ou *inter arbores* (sous-entendu *arbor*, avec lequel s'accorde *altissima*).

2. Si le complément du superlatif est un nom *singulier*, il se met au *génitif*, mais le superlatif ne prend pas le genre de ce complément: Le plus riche de la ville, *ditissimus urbis* (sous-entendu *homo*, comme s'il y avait *ditissimus hominum urbis*). (2)

(1) Alors même que la règle ne l'exige pas, on peut former après *quam* une nouvelle proposition avec le verbe *sum* et le *nominatif*: On dit que le soleil est plus grand que la terre, dieunt solem majorem esse quam terra est (au lieu de *quam terram*).

(2) Si le superlatif français n'est ni précédé ni suivi d'un nom auquel il se rapporte, on joint au superlatif latin le pronom *quisque*: Les plus sages le furent, *sapientissimus quisque eum fugit*.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

Il y en a trois sortes : les *cardinaux*, les *ordinaux* et les *distributifs*. Les *cardinaux* marquent simplement le nombre ; les *ordinaux* marquent le rang, l'ordre ; les *distributifs* marquent comment sont groupées les personnes ou les choses.

I. -- ADJECTIFS NUMÉRAUX CARDINAUX.

120. 1. Les uns marquent le nombre d'une manière *indéterminée*, comme *aliquot*, quelques (un certain nombre) ; *quot*, combien (quel nombre) ; *tot*, autant, tant (un tel nombre). Ils sont invariables et ne se mettent qu'avec un nom exprimé : *Quelques bœufs, aliquot boves* ; combien de brebis ? *quot oves* ?

2. Les autres marquent un nombre *déterminé*. Ainsi :

1. Unus, a, um.	50. Quinquaginta.
2. Duo, duae, duo.	60. Sexaginta.
3. Tres (<i>m. f.</i>), tria (<i>n.</i>).	70. Septuaginta.
4. Quatuor.	80. Octoginta.
5. Quinque.	90. Nonaginta.
6. Sex.	100. Centum.
7. Septem.	101. Centum unus, a, um.
8. Octo.	200. Ducenti, æ, a.
9. Novem.	300. Trecenti, æ, a.
10. Decem.	400. Quadringenti, æ, a.
11. Undecim.	500. Quingenti, æ, a.
12. Duodecim.	600. Sexcenti, æ, a.
13. Tredecim.	700. Septingenti, æ, a.
14. Quatuordecim.	800. Octingenti, æ, a.
15. Quindecim.	900. Nongenti, æ, a.
16. Sexdecim.	1,000. Mille.
17. Septemdecim.	1,001. Mille unus, a, um.
18. Octodecim, duodeviginti.	2,000. Duo milia.
19. Novemdecim, undeviginti.	3,000. Tria milia.
20. Viginti.	10,000. Decem milia.
21. Viginti unus, a, um.	100,000. Centum milia.
30. Triginta.	200,000. Ducenta milia.
40. Quadraginta.	1,000,000. Decies centum milia.

121. Remarques. — 1. Les nombres *cardinaux* sont invariables depuis *quatuor* jusqu'à *centum*. — 2. Les multiples de *cent* se déclinent sur *boni, æ, a* : *ducenti, æ, a*, deux cents. — 3. Les trois premiers adjectifs *cardinaux* se déclinent ainsi :

1° **Unus** se décline sur *solus* (n° 30).

2° **Duo**.

N. F.	Duo (<i>m.</i>), duae (<i>f.</i>), duo (<i>n.</i>).	Tres (<i>m. f.</i>), tria (<i>n.</i>).
G.	Duorum, duarum, duorum.	Trium } aux 3 genres.
D. Ab.	Duobus, duabus, duobus.	Tribus }
Acc.	Duos, duas, duo.	Tres (<i>m. f.</i>), tria (<i>n.</i>).

3° **Tres**.

Sur *duo*, se décline *ambo*, *x*, *o*, tous les deux (à la fois).

II. — ADJECTIFS NUMÉRAUX ORDINAUX.

122. Les *ordinaux* répondent à la question *quotus*, *a*, *um*, quel (quantième)? — Tous se déclinent sur *bonus*, *a*, *um*. — Sauf les deux premiers, ils se forment des nombres *cardinaux* correspondants.

1 ^{er} .	Primus.	14 ^e .	Quartus decimus.
2 ^e .	Secundus ou alter.	15 ^e .	Quintus decimus.
3 ^e .	Tertius.	16 ^e .	Sextus decimus.
4 ^e .	Quartus.	17 ^e .	Septimus decimus.
5 ^e .	Quintus.	18 ^e .	Duodevicesimus.
6 ^e .	Sextus.	19 ^e .	Undevicesimus.
7 ^e .	Septimus.	20 ^e .	Vicesimus.
8 ^e .	Octavus.	21 ^e .	Vicesimus primus.
9 ^e .	Nonus.	100 ^e .	Centesimus.
10 ^e .	Decimus.	1,000 ^e .	Millesimus.
11 ^e .	Undecimus.	2,000 ^e .	Bis millesimus.
12 ^e .	Duodecimus.	100,000 ^e .	Centies millesimus.
13 ^e .	Tertius decimus.	1,000,000 ^e .	Millies millesimus.

123. Remarques.—1. Les autres *dixièmes* se forment de l'adjectif cardinal correspondant en changeant *inta* en *esimus*: trig-*inta*, trente, trig-*esimus*, trentième.

2. Les autres *centièmes* se forment de l'adjectif cardinal correspondant en changeant *ti* en *tesimus*: ducen-*ti*, deux cents, ducen-*tesimus*, le deux centième.

3. Les autres *millièmes* se forment avec les adverbes de nombre, *bis*, *ter*, etc., mis devant *millesimus*: *bis millesimus*, le deux millième.

III. — ADJECTIFS NUMÉRAUX DISTRIBUTIFS.

124. Ils ne s'emploient qu'au pluriel et se déclinent sur *boni*, *x*, *a*; mais, à l'exception de *singuli*, tous ont le génitif pluriel en *um* au lieu de *orum*; le génitif féminin *arum* s'emploie aussi bien que la forme *um*. En voici quelques-uns:

Singuli, a, a,	<i>un à un.</i>	Noveni, a, a,	<i>neuf à neuf.</i>
Binii,	<i>deux à deux.</i>	Deni,	<i>dix à dix.</i>
Terni,	<i>trois à trois.</i>	Undeni,	<i>onze à onze.</i>
Quaterni,	<i>quatre à quatre.</i>	Duodeni,	<i>douze à douze.</i>
Quini,	<i>cinq à cinq.</i>	Terni deni,	<i>treize à treize.</i>
Seni,	<i>six à six.</i>	Viceni,	<i>vingt à vingt.</i>
Septeni,	<i>sept à sept.</i>	Centeni,	<i>cent à cent.</i>
Octoni,	<i>huit à huit.</i>	Singula milia,	<i>mille à mille.</i>

SUPPLÉMENT AUX ADVERBES. (1)

125. Adverbes de nombre.

Aliquoties, <i>quelquefois.</i>	Duodevicies, <i>dix-huit fois.</i>
Quoties, <i>combien de fois.</i>	Undevicies, <i>dix-neuf fois.</i>
Toties, <i>autant de fois.</i>	Vicies, <i>vingt fois.</i>
Semel, <i>une fois.</i>	Semel et vicies, <i>vingt et une fois.</i>
Bis, <i>deux fois.</i>	Tricies, <i>trente fois.</i>
Ter, <i>trois fois.</i>	Quadrages, <i>quarante fois.</i>
Quater, <i>quatre fois.</i>	Quinquages, <i>cinquante fois.</i>
Quinquies, <i>cinq fois.</i>	Sexages, <i>soixante fois.</i>
Sexies, <i>six fois.</i>	Septuages, <i>soixante-dix fois.</i>
Septies, <i>sept fois.</i>	Octogies, <i>quatre-vingt fois.</i>
Octies, <i>huit fois.</i>	Nonages, <i>quatre-vingt-dix fois.</i>
Novies, <i>neuf fois.</i>	Centies, <i>cent fois.</i>
Decies, <i>dix fois.</i>	Centies semel, <i>cent une fois.</i>
Undecies, <i>onze fois.</i>	Ducenties, <i>deux cents fois.</i>
Duodecies, <i>douze fois.</i>	Millies, <i>mille fois.</i>
Terdecies, <i>treize fois.</i>	Bis millies, <i>deux mille fois.</i>
Quaterdecies, <i>quatorze fois.</i>	Ter millies, <i>trois mille fois.</i>
Quindecies, <i>quinze fois.</i>	Centies millies, <i>cent mille fois.</i>
Sexdecies, <i>seize fois.</i>	Millies millies, } <i>un mil-</i>
Septiesdecies, <i>dix-sept fois.</i>	Decies centies millies, } <i>lion de f.</i>

126. *Remarque.* — Il y a encore deux espèces d'adverbes de nombre : *primo, secundo, tertio...* en 1^{er}, 2^e, 3^e lieu ; et *primum, secundum* (ou *iterum*), *tertium...* pour la 1^{re}, la 2^e, la 3^e... fois.

SUPPLÉMENT AUX VERBES.

127. *Verbes neutres.* — Le verbe *neutre* marque un *état* du sujet ou une *action* qui ne peut tomber ni sur le *sujet* (comme dans le verbe passif) ni sur l'*objet* (comme dans le verbe actif). Ainsi *ægrotare*, être malade, *currere*, courir, *nocere*, nuire, sont des verbes neutres.

(1) Les *adverbes* de nombre dérivant des *adjectifs* numériques, nous plaçons ici un *supplément* qui ne devrait venir qu'après le *supplément* aux verbes.

Certains verbes, neutres dans une langue, ne le sont pas dans l'autre. Ainsi *favere*, favoriser; *studere*, étudier, sont neutres en latin et actifs en français.

Quelques verbes neutres se conjuguent comme les verbes déponents: *mori*, mourir; *nasci*, naître, etc.; mais presque tous se conjuguent comme les verbes actifs. Il y en a de chacune des quatre conjugaisons.

Les verbes neutres n'ont pas de passif (1).

128. Verbes déponents. — Ce sont des verbes qui ont la terminaison passive et la signification active ou neutre; ainsi *hortari*, exhorter; *frui*, jouir; *mori*, mourir (2).

Ils sont appelés déponents parce qu'ils ont déposé (perdu) la forme active qu'ils avaient primitivement, tout en en conservant le sens. Ils gardent de la forme active: 1° le participe présent en *ans* ou *ens*; 2° le participe futur en *urus*, *a*, *um*; 3° le supin en *um*; 4° les gérondifs; 5° le futur de l'infinitif.

Les verbes déponents sont les seuls verbes qui aient un participe passé de sens actif: *imitatus*, ayant imité; *pollicitus*, ayant promis.

Le participe futur en *dus*, *da*, *dum*, et le supin en *u*, qui se trouvent dans les conjugaisons déponentes, ont le sens passif, et par conséquent ils sont usités pour les verbes déponents à sens actif, mais non pour ceux qui ont le sens neutre. (3) Ainsi l'on dit *imitandus* devant être imité; *imitatu*, à être imité; mais on ne pourrait pas dire *nitendus*, *nisu*, de *niti*, s'efforcer. excepté au sens neutre: *nitendum est*, on doit s'efforcer.

Remarque. — Si le verbe français passif est déponent ou neutre en latin, il faut tourner le passif français en actif: *L'enfant est exhorté* par le maître; *magister hortatur puerum*.

Pour changer l'actif en passif ou le passif en actif il faut remarquer que le *sujet* du verbe actif devient le *terme* du verbe passif et que l'*objet* du verbe actif devient le *sujet* du verbe passif: *L'enfant est châtié* par le maître, *puer castigatur* a magistro, c-à-d. le maître châtie l'enfant, *magister castigat puerum*.

Il y a des verbes déponents de chacune des quatre conjugaisons passives.

(1) Excepté au sens impersonnel: *itur*, on va; *curritur*, on court (n° 133).

(2) Certains verbes ont la signification active et passive avec la seule terminaison passive, comme *criminari*, qui signifie *accuser* ou *être accusé*. Ces verbes se conjuguent comme les verbes déponents.

D'autres verbes, du reste peu nombreux, ont la forme active, et la signification passive: *vapulo*, je suis battu; *veneo*, je suis vendu.

(3) Ce pendant *uti*, se servir, bien que neutre, possède le participe futur passif en *dus* et le supin en *u*. *Frui*, jouir, et *fungi*, s'acquitter, neutre; aussi, ont le participe *fruendus*, dont on doit jouir, et *fungendus*, dont on doit s'acquitter.

129. Verbe déponent de la

		INDICATIF	IMPÉRATIF
PRÉSENT		<i>J'imité.</i>	
	S.	Imit or Imit aris <i>ou</i> imit aro Imit atur	Point de 1 ^{re} personne. Imit are <i>ou</i> imit ator, <i>imité.</i> Imit ator (ille), <i>qu'il imite.</i> Imit emur, <i>imitons.</i> Imit amini, <i>imitéz.</i> Imit antor, <i>qu'ils imitent.</i>
IMPARFAIT		<i>J'imitéis.</i>	
	S.	Imit abar Imit abaris <i>ou</i> imit abare Imit abatur	
PARFAIT		<i>J'ai imité, j'imitéi, j'eus imité.</i>	
	S.	Imitat us sum — es — est	
PLUS-QUE-PARF.		<i>J'avais imité.</i>	
	Pl.	Imitat i sumus — estis — sunt	
FUTUR		<i>J'imitérai.</i>	
	S.	Imit abor Imit aberis <i>ou</i> imit abere Imit abitur	
FUTUR ANTÉR.		<i>J'avrai imité.</i>	
	Pl.	Imitat i erimus — eritis — erunt	

Ainsi se conjuguent : *Mir ari, mir or, mir atus sum, admirer*; —
Hort ari, hort or, hort atus sum, exhorter; —

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que j'imité.</i></p> <p>Imit er Imit eris ou imit ere Imit etur Imit emur Imit emini Imit entur</p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Imit ari, imiter ; qu'il imite, qu'il imitait.</p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Imit aus, imitant ; qui imite, qui imitait.</p>
<p><i>Que j'imitasse, j'imiterais.</i></p> <p>Imit arer Imit areris ou imit arere Imit aretur Imit aremur Imit aremini Imit arentur</p>		
<p><i>Que j'aie imité.</i></p> <p>Imitat us sim — sis — sit Imitat i sinus — sitis — sint</p>	<p>PARFAIT</p> <p>Imitat um, am, um esse ou fuisse avoir imité ; qu'il a ou qu'il avait imité.</p>	<p>PASSÉ ACTIF</p> <p>Imitat us, a, um, ayant imité ; qui a imité ; qui avait imité.</p>
<p><i>Que j'eusse ou j'aurais imité.</i></p> <p>Imitat us essem — esses — esset Imitat i essemus — essetis — essent</p>		
	<p>FUTUR</p> <p>Imitat urum, am, um esse, devoir imiter ; qu'il imitera, qu'il imiterait.</p>	<p>FUTUR ACTIF</p> <p>Imitat urus, a, um, devant imiter.</p> <p>PASSIF</p> <p>Imit andus, a, um, devant être imité.</p>
	<p>FUTUR ANTÉR.</p> <p>Imitat urum, am, um fuisse, avoir dû imiter ; qu'il aurait ou qu'il eût imité.</p>	<p>SUPIN ACTIF</p> <p>Imitat um, a ou pour imiter.</p> <p>PASSIF</p> <p>Imitat u, a ou pour être imité.</p>
	<p>GÉRONDIF</p> <p>Imit andi, d'imiter. Imit ando, à imiter. (Ad) imitandum, à ou pour imiter.</p>	

Prec ari, prec or, prec atus sum, prier ; — Vener ari, vener or, vener atus sum, respecter ; — Arbitr ari, arbitr or, arbitr atus sum, penser ; etc.

130. Verbe déponent de la

		INDICATIF	IMPÉRATIF
PRÉSENT		<i>Je promets.</i>	Point de la personne. Pollie ero ou pollie etor, pro- Pollie etor (ille) {mets. Pollie eamur Pollie emini Pollie entur
		S. Pollie eor Pollie eris ou pollie ero Pollie etur Pl. Pollie emur Pollie emini Pollie entur	
IMPARFAIT		<i>Je promettais.</i>	
		S. Pollie ebar Pollie ebaris ou pollie ebaro Pollie ebatur Pl. Pollie ebanur Pollie ebanini Pollie ebantur	
PARFAIT		<i>J'ai promis, je promis, j'eus promis.</i>	
		S. Pollicit ns sum — es — est Pl. Pollicit i sumus — estis — sum	
PLUS-QUE-PARF.		<i>Parais promis.</i>	
		S. Pollicit ns eram — eras — erat Pl. Pollicit i eramus — eratis — erant	
FUTUR		<i>Je promettrai.</i>	
		S. Pollie ebor Pollie eberis Pollie ebatur Pl. Pollie ebanur Pollie ebanini Pollie ebantur	
FUTUR ANTÉR.		<i>J'aurai promis.</i>	
		S. Pollicit ns ero — eris — erit Pl. Pollicit i erimus — eritis — erunt	

Ainsi se conjuguent : *Miser eri, miser eor, misert us ou miserit us sum*, avoir pitié ; — *Ver eri, ver eor, verit us sum*, craindre ; —

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je promette.</i></p> <p>Pollicer Polliceris ou pollicere Polliceretur Pollicerentur Pollicerentur</p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Polliceri, <i>pro-actice</i>; qu'il <i>peu-act</i>, qu'il <i>pro-met-tait</i>.</p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Pollicens, <i>promettant</i>; qui <i>pro-met-tait</i>.</p>
<p><i>Que je promisse, je promettrais.</i></p> <p>Pollicerer Pollicereris ou pollicerere Polliceretur Pollicerentur Pollicerentur</p>		
<p><i>Que j'aie promis.</i></p> <p>Polliceris sum — sis — sit Polliceris simus — sitis — sint</p>	<p>PARFAIT</p> <p>Polliceris, am, amesse ou falso, <i>avec promis</i>; qu'il a ou qu'il <i>avait promis</i>.</p>	<p>PASSÉ</p> <p>ACTIF</p> <p>Polliceris, a, am, <i>ayant promis</i>; qui a ou qui <i>avait promis</i>.</p>
<p><i>Que j'eusse promis, j'aurais promis.</i></p> <p>Polliceris essem — esses — esset Polliceris essemus — essetis — essent</p>		
	<p>FUTUR</p> <p>Polliceris, am, am esse, <i>devoir promettre</i>; qu'il <i>promettra</i>, qu'il <i>promettrait</i>.</p>	<p>FUTUR</p> <p>ACTIF</p> <p>Polliceris, a, am, <i>devant promettre</i>.</p>
	<p>FUTUR ANTÉRIEUR.</p> <p>Polliceris, am, am fuisse, <i>avoir dû promettre</i>.</p>	<p>PASSIF</p> <p>Polliceris, a, am, <i>devant être promis</i>.</p>
	<p>GÉRONDIF</p> <p>Polliceris, de <i>promettre</i>. Polliceris, à <i>promettre</i>. (Ad) polliceris, à <i>ou pour promettre</i>.</p>	<p>SUPIN</p> <p>ACTIF</p> <p>Polliceris, à <i>ou pour pro-mettre</i>.</p> <p>PASSIF</p> <p>Polliceris, à <i>ou pour être promis</i>.</p>

Polliceris, fut cor, fuisse us sum, avouer; — *Tu eris, tu cor, tuil us sum, garder, (avoir l'œil à)*; etc.

131. Verbe déponent de la

		INDICATIF	IMPÉRATIF
PRÉSENT		<i>Je suis.</i>	
		S. Sequ or Sequ eris ou sequ ero Sequ itur Pl. Sequ imur Sequ imini Sequ untur	Point de 1 ^{re} personne. Sequ ere ou sequ itor, <i>suis.</i> Sequ itor (ille), <i>qu'il suive.</i> Sequ amur, <i>suivons.</i> Sequ imini, <i>suivez.</i> Sequ untor, <i>qu'ils suivent.</i>
IMPARFAIT		<i>Je suivais.</i>	
		S. Sequ ebar Sequ ebaris ou sequ ebaro Sequ ebatur Pl. Sequ ebamur Sequ ehamini Sequ ebantur	
PARFAIT		<i>J'ai suivi, je suivis, j'eus suivi.</i>	
		S. Secut us sum — es — est Pl. Secut i sumus — estis — sunt	
PLUS-QUE-PARÉ.		<i>J'avais suivi.</i>	
		S. Secut us eram — eras — erat Pl. Secut i oramus — eratis — erant	
FUTUR		<i>Je suivrai.</i>	
		S. Sequ ar Sequ eris ou sequ ere Sequ etur Pl. Sequ emur Sequ emini Sequ entur	
FUTUR ANTÉR.		<i>J'aurai suivi.</i>	
		S. Secut us ero — eris — erit Pl. Secut i erimus — eritis — erunt	

Ainsi se conjuguent : *Loqu i, loqu or, locut us sum*, parler ; — *Uti, ut or, us us sum*, se servir de ; —

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je suive.</i></p> <p>Sequ ar Sequ aris ou sequ are Sequ atur Sequ amur Sequ amini Sequ autur</p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Sequ i, <i>suivre</i>; <i>qu'il suit,</i> <i>qu'il suivait.</i></p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Sequ ens, <i>suivant</i>; <i>qui suit,</i> <i>qui sui-</i> <i>vit.</i></p>
<p><i>Que je suivisse, je suivrais.</i></p> <p>Sequ erer Sequ ereris ou sequ erere Sequ eretur Sequ eremur Sequ eremini Sequ erentur</p>		
<p><i>Que j'aie suivi.</i></p> <p>Secut us sim — sis — sit Secut i simus — sitis — sint</p>	<p>PARFAIT</p> <p>Secut um, am, um esse ou fu- isse, <i>avoir sui-</i> <i>vi, qu'il a ou</i> <i>qu'il avait sui-</i> <i>vi.</i></p>	<p>PASSÉ ACTIF</p> <p>Secut us, a, um, <i>ayant</i> <i>suivi, qui</i> <i>a ou qui a-</i> <i>vait suivi.</i></p>
<p><i>Que j'eusse suivi, j'aurais suivi.</i></p> <p>Secut us essem — es-es — esset Secut i essemus — essetis — essent</p>		
	<p>FUTUR</p> <p>Secut urum, am, um esse, <i>devoir</i> <i>suivre; qu'il sui-</i> <i>vra, qu'il sui-</i> <i>vrait.</i></p>	<p>FUTUR ACTIF</p> <p>Secut urus, a, um, <i>devoir</i> <i>suivre.</i></p> <p>PASSIF</p> <p>Sequ endus, a, um, <i>que l'on</i> <i>doit suivre,</i> <i>devoir être</i> <i>suivi.</i></p>
	<p>FUTUR ANT.</p> <p>Secut urum, am, um fu sse, <i>avoir dû sui-</i> <i>vre.</i></p>	
	<p>GÉRONDIF</p> <p>Sequ endi, <i>de suivre.</i> Sequ endo, <i>à suivre.</i> (Ad) Sequ endum, <i>à</i> <i>ou pour suivre.</i></p>	<p>SUPIN ACTIF</p> <p>Secut um, <i>à</i> <i>ou pour sui-</i> <i>vre.</i></p> <p>PASSIF</p> <p>Secut u, <i>à être</i> <i>suivi.</i></p>

Ulcisc i, ulcisc or, ult us sum, se venger; — Nasc i, nasc or, nat us sum, naître; etc.

	INDICATIF	IMPÉRATIF
PRÉSENT	<i>Je flatte.</i> S. Bland ior Bland iris ou bland ire Bland itur Pl. Bland imnr Bland imini Bland iuntur	Point de 1 ^{re} personne. Bland ire ou itor, <i>flatte.</i> Bland itor (ille), <i>qu'il flatte.</i> Bland iamnr, <i>flattons.</i> Bland imini, <i>flattez.</i> Bland iuntor, <i>qu'ils flattent.</i>
IMPARFAIT	<i>Je flattais.</i> S. Bland iebar Bland iebaris ou bland iebare Bland iebatur Pl. Bland iebamnr Bland iebamini Bland iebantnr	
PARFAIT	<i>J'ai flatté, je flattai, j'eus flatté.</i> S. Blandit us sum — es — est Pl. Blandit i sumus — estis — sunt	
PLUS-QUE-PARF.	<i>J'avais flatté.</i> S. Blandit us eram — eras — erat Pl. Blandit i eramus — eratis — erant	
FUTUR	<i>Je flatterais.</i> S. Bland iar Bland ieris ou bland iere Bland ietur Pl. Bland iemur Bland iemini Bland ientur	
FUTUR ANTÉR.	<i>J'aurais flatté.</i> S. Blandit us ero — eris — erit Pl. Blandit i erimus — eritis — erunt	

Ainsi se conjugent : *Larg iri, larg ior, largit us sum*, accorder ; — *Exper iri, exper ior, expert us sum*, éprouver ; — *Met iri, met ior, mens us sum*, mesurer ; — *Part iri, part ior, partit us sum*, partager ; etc.

SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
<p><i>Que je flatte.</i></p> <p>Bland iar Bland iaris ou bland iare Bland iatur Bland iamur Bland iamini Bland iantur</p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Bland iri, <i>flat-ter</i>; qu'il flatte, qu'il flatterit.</p>	<p>PRÉSENT</p> <p>Bland iens <i>flatlant</i>; qui flatte, qui flattait.</p>
<p><i>Que je flattasse, je flatterais.</i></p> <p>Bland irer Bland ireris ou bland irere Bland iretur Bland iremur Bland iremini Bland irentur</p>		
<p><i>Que j'aie flatté.</i></p> <p>Blandit us sim — sis — sit Blandit i simus — sitis — sint</p>	<p>PARFAIT</p> <p>Blandit um, am, um esse ou fuisse, avoir flat-té; qu'il a ou qu'il avait flat-té.</p>	<p>PASSÉ ACTIF</p> <p>Blandit us, a, um, ayant flat-té; qui a ou qui avait flat-té.</p>
<p><i>Que j'eusse flatté ou j'aurais flatté.</i></p> <p>Blandit us essem — esses — esset Blandit i essemus — essetis — essent</p>		
	<p>FUTUR</p> <p>Blandit urum, am, um esse, de-voir flatter; qu'il flattera, ou qu'il flatterait.</p>	<p>FUTUR ACTIF</p> <p>Blandit urus, a, um, de-ront flatter.</p>
	<p>FUTUR ANT.</p> <p>Blandit urum, am, um fuisse, avoir dû flatter.</p>	<p>Pas de partici-pe futur passif, blandior étant neutre.</p>
	<p>GÉRONDIF</p> <p>Bland iendi, de flat-ter. Bland iendo, à flat-ter. (Ad) Bland iendum, à ou pour flatter.</p>	<p>SUPIN ACTIF</p> <p>Blandit um, à ou pour flatter. Pas de supin passif, blandior étant neutre.</p>

Il y a aussi des verbes déponents qui tiennent de la 3^e conjugaison *sequor*, et de la 4^e, *blandior*; tels sont : *patior*, *pati*, souffrir; *gradior*, *grad*, marcher; ils se conjuguent absolument comme *accipior*, *accipio* (p. 52).

133. Verbes semi-

Quelques verbes latins ont la forme active dans leurs temps simples et la forme passive dans leurs temps composés ; on les appelle pour cette raison *semi-déponentis*. Ils sont au nombre de six ; trois appartiennent à la 2^e conjugaison.

INDICATIF		IMPÉRATIF
PRÉSENT		PRÉSENT
Gaud eo,	<i>je me réjouis.</i>	Point de 1 ^{re} personne.
Gaud es,	<i>tu te réjouis.</i>	Gaud e ou gaud eto, <i>réj.-toi.</i>
Gaud et,	<i>il se réjouit.</i>	Gaud eto (ille), <i>qu'il se réj.</i>
Gaud emus,	<i>nous u. réjouissons.</i>	Gaud eamus, <i>réjouissons-n.</i>
Gaud etis,	<i>vous vous réjouissez.</i>	Gaud ete, <i>réjouissez-vous.</i>
Gaud ent,	<i>ils se réjouissent.</i>	Gaud ento, <i>qu'ils se réjouiss.</i>
IMPARFAIT		
Gaud ebam,	<i>je me réjouissais.</i>	
Gaud ebas,	<i>tu te réjouissais, etc.</i>	
PARFAIT		
Gavis us sum,	<i>je me suis réjoui.</i>	
— es,	<i>tu t'es réjoui.</i>	
— est,	<i>il s'est réjoui.</i>	
Gavis i sumus,	<i>u. n. sommes réjouis.</i>	
— estis,	<i>vous vous êtes réjouis.</i>	
— sunt,	<i>ils se sont réjouis.</i>	
PLUS-QUE-PARFAIT		
Gavis us eram,	<i>je m'étais réjoui.</i>	
— eras,	<i>tu t'étais réjoui.</i>	
— erat,	<i>il s'était réjoui.</i>	
Gavis i eramus,	<i>nous n. étions réjouis.</i>	
— eratis,	<i>vous vous étiez réjouis.</i>	
— erant,	<i>ils s'étaient réjouis.</i>	
FUTUR		
Gaud ebo,	<i>je me réjouirai.</i>	
Gaud ebis,	<i>tu te réjouiras.</i>	
Gaud ebit,	<i>il se réjouira.</i>	
Gaud ebimus,	<i>nous nous réjouirons.</i>	
Gaud ebitis,	<i>vous vous réjouirez.</i>	
Gaud ebunt,	<i>ils se réjouiront.</i>	
FUTUR ANTÉRIEUR		
Gavis us ero,	<i>je me serai réjoui.</i>	
— eris,	<i>tu te seras réjoui.</i>	
— erit,	<i>il se sera réjoui.</i>	
Gavis i erimus,	<i>nous u. serons réjouis.</i>	
— eritis,	<i>vous v. serez réjouis.</i>	
— erunt,	<i>ils se seront réjouis.</i>	

déponents.

gaison, *audeo, ausus sum, audere, oser; soleo, solitus sum, solere, avoir coutume, et gaudeo que nous conjugurons. Les trois autres appartiennent à la 3^e conjugaison, savoir: *fido, fusus sum, fidere, se fier, et ses composés confidere, se confier et diffidere, se défier.**

SUBJONCTIF		INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT		PRÉSENT	PRÉSENT
Gaud eam,	<i>que je me réjouisse.</i>	Gaud ere, <i>se réjouir; qu'il se réjouit, qu'il se réjouissait.</i>	Gaud ens, <i>se réjouissant; qui se réjouit, qui se réjouissait.</i>
Gaud eas,	<i>que tu te réjouisses.</i>		
Gaud eat,	<i>qu'il se réjouisse.</i>		
Gaud eamus,	<i>que n. n. réjouissions.</i>		
Gaud eatis,	<i>que v. v. réjouissiez.</i>		
Gaud eant,	<i>qu'ils se réjouissent.</i>		
IMPARFAIT			
Gaud erem,	<i>que je me réjouisse.</i>		
Gaud eres,	<i>que tu te réjouisses...</i>		
PARFAIT		PARFAIT	PARFAIT
Gavis us sim,	<i>que je me sois réjoui.</i>	Gavis um, am, um esse ou fuisse, <i>s'être réjoui; qu'il s'est ou s'était réjoui.</i>	Gavis us, a, um, <i>s'étant réjoui; qui s'est ou s'était réjoui.</i>
— sis,	<i>que tu te sois réjoui.</i>		
— sit,	<i>qu'il se soit réjoui.</i>		
Gavis i simus,	<i>que n. n. soyons réj.</i>		
— sitis,	<i>que v. v. soyez réjouis.</i>		
— sint,	<i>qu'ils se soient réjouis.</i>		
PLUS-QUE-PARFAIT			
Gavis us essem,	<i>que je me fusse réjoui.</i>		
— esse,	<i>que tu te fusses réjoui.</i>		
— esset,	<i>qu'il se fût réjoui.</i>		
Gavis i essemus,	<i>que n. n. fussions réj.</i>		
— essetis,	<i>que v. v. fussiez réj.</i>		
— essent,	<i>qu'ils se fussent réj.</i>		
		FUTUR	FUTUR
		Gavis urum, am, um esse, <i>devoir se réjouir; qu'il se réjouira, qu'il se réjouirait.</i>	Gavis urus, a, um, <i>devenant se réjouir.</i>
		FUTUR ANT.	
		Gavis urum, am, um fuisse, <i>avoir dû se réjouir; qu'il se serait, qu'il se fût réjoui.</i>	
		GÉRONDIF	SUPIN
		Gaud endi, <i>de se réjouir.</i>	Gavis um, <i>à ou pour se réjouir.</i>
		Gaud endo, <i>à se réjouir.</i>	
		(Ad) Gaud endum, <i>à ou pour se réjouir.</i>	

Verbes Impersonnels.

Les verbes impersonnels sont des verbes qui n'ont ordinairement que la troisième personne du singulier de chaque temps. On peut les ranger en trois classes :

134. La 1^{re} CLASSE comprend les verbes strictement impersonnels, comme *debet*, il convient ; *libet*, il plait ; *licet*, il est permis ; *oportet*, il faut ; *accidit*, *evenit*, *contingit*, il arrive, etc. Ces verbes sont réguliers ; mais ils n'ont ni impératif, ni gérondifs, ni participes, ni supins. S'ils n'ont ordinairement que la 3^e personne du singulier, c'est qu'ordinairement le sujet est de la 3^e personne.

A cette classe appartiennent les verbes qui expriment le temps qu'il fait : *pluit*, il pleut ; *ningit*, il neige ; *grandinat*, il grêle ; *fulgurat*, il fait des éclairs ; *tonat*, il tonne ; *luccescit*, il commence à faire jour, etc.

OPORTET, IL FAUT.

INDICATIF		SUBJONCTIF
PRÉSENT	Oportet, <i>il faut.</i>	Oporteat, <i>qu'il faille.</i>
IMPARE.	Oportebat, <i>il fallait.</i>	Oporteret, <i>qu'il fallût.</i>
PARFAIT	Oportuît, <i>il a fallu.</i>	Oportuerit, <i>qu'il eût fallu.</i>
P.-Q.-P.	Oportuerat, <i>il avait fallu.</i>	Oportuisset, <i>qu'il eût fallu.</i>
FUTUR	Oportebit, <i>il faudra.</i>	INFINITIF
FUT. ANT.	Oportuerit, <i>il aura fallu.</i>	PRÉS. Oportere, <i> falloir.</i>
		PARF. Oportuisse, <i>avoir fallu.</i>

135. LA 2^e CLASSE de verbes impersonnels comprend cinq verbes qui se conjuguent dans tous leurs temps avec les pronoms accusatifs *me*, *te*, *illum*, *illam* (ou un nom), au singulier ; et *nos*, *vos*, *illos*, *illas* (ou un nom), au pluriel.

ME PĀNITĒT, JE ME REPĒNS.

INDICATIF		
<i>Présent</i>	me Pānit et, te Pānit et, illam, illam Pānit et, nos Pānit et, vos Pānit et, illos, illas Pānit et,	<i>je me repēns.</i> <i>tu te repēns.</i> <i>il, elle se repēnt.</i> <i>nous nous repēntons.</i> <i>vous vous repēntez.</i> <i>ils, elles se repēntent.</i>
<i>Imparfait</i>	me Pānit ebat,	<i>je me repēntais...</i>
<i>Parfait</i>	me Pānit uit,	<i>je me suis repēnti...</i>
<i>Plus-que-p.</i>	me Pānit uerat,	<i>je n'étais repēnti...</i>
<i>Futur</i>	me Pānit ebit,	<i>je me repēntirai...</i>
<i>Futur ant.</i>	me Pānit ebit,	<i>je me serai repēnti...</i>
SUBJONCTIF		
<i>Présent</i>	me Pānit eat,	<i>que je me repēnte...</i>
<i>Imparfait</i>	me Pānit eret,	<i>que je me repēntisse...</i>
<i>Parfait</i>	me Pānit uerit,	<i>que je me sois repēnti...</i>
<i>Plus-que-p.</i>	me Pānit uisset,	<i>que je me fusse repēnti...</i>
INFINITIF		
<i>Présent et Imparfait</i>	Pānit ere,	<i>se repēntir.</i>
<i>Parfait et Plus-que-parfait</i>	Pānit uisse,	<i>s'être repēnti.</i>
PARTICIPE PRÉSENT		
Pānit ens, entis, <i>se repēntant.</i>		
PARTICIPE FUTUR PASSIF		
Pānit endus, enda, endum, <i>dont on doit se repēntir.</i>		
GÉRONDIF		
Pānit endi, endo, endum, <i>de, à, pour se repēntir.</i>		

AINSI SE CONJUGUENT :

1^o Me pudet, j'ai honte, me puduit (mieux *me puditum est*), pudere. (Les participes pndens, réservé, et pudendus, honteux, sont pris adjectivement.)

2^o Me piget, je suis fâché, je me lasse, me piguit, pigere. (Pas de participe.)

3^o Me tædet, je m'ennuie, je suis dégoûté, me pertæsum est, tædere. (Pas de gérondif; a pour participe passé le composé pertæsus.)

4^o Me miseret, j'ai pitié, me misertum est. (Pas d'infinitif, de gérondif, ni de participes.—Les autres temps usités sont : miserebat, miserabit, miseret, misereret.)

136. LA 3^e CLASSE de verbes impersonnels est celle des impersonnels *passifs*. C'est la 3^e personne du singulier passif à tous les temps. On peut donner cette forme à la plupart des verbes *actifs* latins. Elle répond au verbe actif français précédé du pronom indéfini *on*.

DICTUR, ON DIT.

INDICATIF		SUIJONCTIF
PRÉSENT	Dic itur, <i>on dit.</i>	Dic atur, <i>qu'on dise.</i>
IMPARFAIT	Dic ebatur, <i>on disait.</i>	Dic eretur, <i>qu'on dît.</i>
PARFAIT	Dict um est, <i>on a dit.</i>	Dict um sit, <i>qu'on ait dit.</i>
PL.-Q.-PARF.	Dict um erat, <i>on avait dit.</i>	Dict um esset, <i>qu'on eût dit.</i>
FUTUR	Dic etur, <i>on dira.</i>	N. B. — Le participe futur passif se joint à tous les temps du verbe <i>esse</i> : dicendum est, erat, erit... on doit, on devait, on devra... dire.
FUT. ANT.	Dict um erit, <i>on aura dit.</i>	

Plusieurs verbes *neutres* prennent la forme *impersonnelle passive*, comme les verbes actifs. Voici les plus usités : Itur, *on va* ; venitur, *on vient* ; curritur, *on court* ; nocetur, *on nuit* ; pugnatur, *on combat*.

137. Verbes irréguliers.

Les verbes *irréguliers* sont ceux qui s'écartent des règles données pour la formation des temps et des personnes, ou qui empruntent leurs temps principaux à des radicaux différents, comme *fero, tuli, latum*.

Nous ne donnons en général que les temps et les personnes de formation irrégulière.

1° POSSE, POUVOIR. (1)

INDICATIF		SUBJONCTIF		INFINITIF
PRÉSENT		PRÉSENT		PRÉSENT
Pos sum, je pour, je puis.	Pos sis, tu	Pos sim, que je puisse.	Pos sis, que tu puisses.	Posse, pouvoir ; qu'il peut, qu'il pourrait.
Pos es, vous pouvez.	Pos sunt, ils peuvent.	Pos sit, qu'il puisse.	Pos simus, que nous puissions.	
		Pos sitis, que vous puissiez.	Pos sint, qu'ils puissent.	
IMPARFAIT		IMPARFAIT		PARFAIT
Pot eram, je pourrais, etc.		Pos sem, que je pusse, etc.		Pot uissee, avoir pu ; qu'il a ou qu'il avait pu.
PARFAIT		PARFAIT		
Pot uli, j'ai pu, etc.		Pot uerim, que j'aie pu, etc.		
PLUS-QUE-PARFAIT		PLUS-QUE-PARFAIT		REMARQUE
Pot ueram, j'avais pu, etc.		Pot uissem, que j'eusse pu, etc.		Possum n'a ni impératif, ni participe, ni supin, ni gérondif.
FUTUR				
Pot ero, je pourrai, etc.				
FUTUR PASSÉ				
Pot uero, j'aurais pu, etc.				

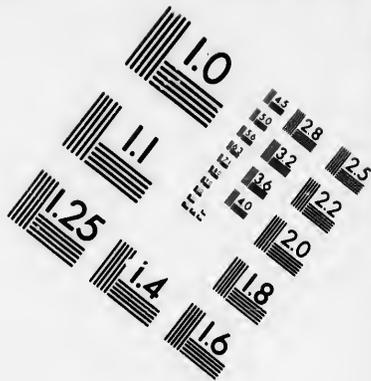
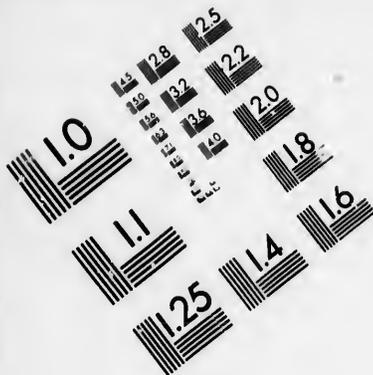
2° PRODESSE, SERVIR A, ÊTRE UTILE A (2).

INDICATIF		SUBJONCTIF		INFINITIF
PRÉSENT		PRÉSENT		PRÉSENT
Pro sum, je sers.	Pro des, tu sers.	Pro sim, que je serve.	Pro sis, que tu serves.	Pro desse, servir.
Pro est, il sert.	Pro sumus, nous servons.	Pro sit, qu'il serve.	Pro simus, que nous servions.	PARFAIT
Pro estis, vous servez.	Pro sunt, ils servent.	Pro sitis, que vous serviez.	Pro sint, qu'ils servent.	Pro fulssee, avoir servi.
IMPARFAIT		IMPARFAIT		FUTUR
Pro eram, je servais, etc.		Prod essem, que je servisse, etc.		Pro fore ou pro futurum, am, um esse, devoir servir.
PARFAIT		PARFAIT		
Pro fuli, je servis, etc.		Pro fuerim, que j'aie servi, etc.		
PLUS-QUE-PARFAIT		PLUS-QUE-PARFAIT		FUTUR ANT.
Pro fueram, j'avais servi, etc.		Pro fulssem, q. j'eusse servi, etc.		Pro futurum, am, um fulssee, avoir dû servir.
FUTUR		IMPÉRATIF		PARTICIPE FUT.
Prod ero, je servirai, etc.		Prodes, ou prodesto, sers.		Pro futurus, a, um, devant servir.
FUTUR ANTÉRIEUR				
Pro fuero, j'aurais servi, etc.		Prodesto (ille), qu'il serve.		
		Prodeste, prodestote, servez.		
		Pro sunt ^o , qu'ils servent.		

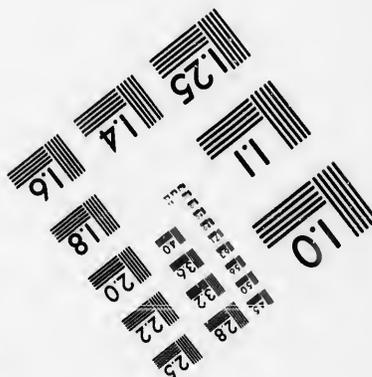
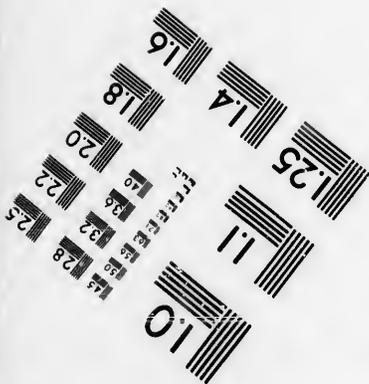
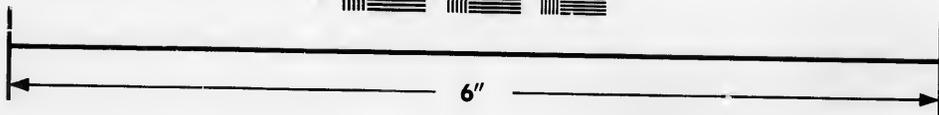
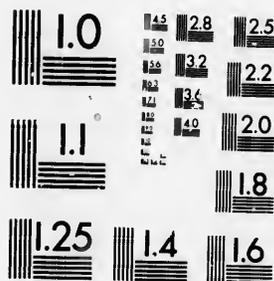
(1) Possum est composé de l'adjectif *potis, e*, capable, et de *sum*. Mais 1° le *t* du radical *pot* se change en *s* quand le verbe commence par *s* : *pos-sum, pos-sim*, au lieu de *pot-sum, pot-sim* ; — 2° au présent de l'infinitif et à l'imparfait du subjonctif le verbe *esse, essem*, perd sa 1^{re} syllabe *es* : *posse, possem*, au lieu de *pot-esse, pot-essem* ; — 3° aux passés la lettre *f* se retranche : *pot-uli, pot-ueram, pot-ueram...* pour *pot-fuli, pot-fueram, pot-fuero...*

(2) *Prosum* est composé de *pro* (pour, en faveur de) et de *sum*. Il se conjugue partout comme *sum*, mais devant une voyelle on intercale un *d* : *pro-d-es*, *pro-d-esse*.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

3° FERRE (*fero, tuli, latum*), PORTER.

Actif.		Passif.	
INDICATIF		INDICATIF	
Prés.	Fer o, <i>je porte.</i> Fers, <i>tu portes.</i> Fert, <i>il porte.</i> Ferimus, <i>nous portons.</i> Fertis, <i>vous portez.</i> Ferunt, <i>ils portent.</i>	Prés.	Fer or, <i>je suis porté.</i> Fer ris ou re, <i>tu es porté.</i> Fer tur, <i>il est porté.</i> Fer imur, <i>n. sommes ptés.</i> Fer imini, <i>v. êtes portés.</i> Fer untur, <i>ils sont portés.</i>
Imp.	Fer ebam, <i>je portais.</i>	Imp.	Fer ebar, <i>j'étais porté.</i>
Parf.	Tul i, <i>j'ai porté.</i>	Parf.	Latus sum, <i>j'ai été porté.</i>
P-q-p.	Tul eram, <i>j'aurais porté.</i>	P-q-p.	Latus eram, <i>j'aurais été pté.</i>
Futur	Fer am, <i>je porterai.</i> Feres, <i>tu porteras...</i>	Futur	Fer ar, <i>je serai porté.</i> Fer eris, ou ere; feretur.
Fut. ant.	Tul ero, <i>j'aurai porté.</i>	F. ant.	Latus ero, <i>j'aurai été pté.</i>
IMPÉRATIF		IMPÉRATIF	
Fer ou ferto, <i>porte.</i> Ferto (ille), <i>qu'il porte.</i> Fer amus, <i>portons.</i> Ferte, <i>portez.</i> Ferunto, <i>qu'ils portent.</i>		Fer re ou fertor, <i>sois porté.</i> Fertor (ille), <i>qu'il soit porté.</i> Fer amur, <i>soyons portés.</i> Fer imini, <i>soyez portés.</i> Fer untor, <i>qu'ils soient ptés.</i>	
SUBJONCTIF		SUBJONCTIF	
Prés.	Fer am, as, <i>que je porte.</i>	Prés.	Fer ar, aris, <i>que je sois p.</i>
Imp.	Fer rem, <i>que je portasse.</i>	Imp.	Fer rer, reris, <i>q. je fusse p.</i>
Parf.	Tul erim, <i>que j'aie porté.</i>	Parf.	Latus sim, <i>q. j'aie été p.</i>
P-q-p.	Tul issem, <i>que j'eusse porté.</i>	P-q-p.	Latus essem, <i>q. j'eusse été p.</i>
INFINITIF		INFINITIF	
Prés.	Fer re, <i>porter.</i>	Prés.	Fer ri, <i>être porté.</i>
Parf.	Tul isse, <i>avoir porté.</i>	Parf.	Latum, am, um esse ou [fuisse, avoir été porté.]
Futur	Lat urum, am, um esse, [devoir porter.]	Futur	Latum iri, <i>devoir être porté.</i>
Fut. ant.	Lat urum, am, um [fuisse, avoir dû porter.]	Part. pas.	Latus, a, um, porté.
Gérondif	Fer endi, endo, endum.	Part. fut.	Fer endus, a, um, de- [vant être porté.]
Part. prés.	Fer ens, portant.	Supin	Lat u, à ou pour être porté.
Part. fut.	Lat urus, a, um, devant [porter.]		
Supin.	Lat um, à, pour porter.		

Ainsi se conjuguent les composés de *ferre* : *deferre* apporter ; *præferre*, préférer ; etc. — Plusieurs subissent des changements dans la préposition : *affero*, *attuli*, *allatum*, *afferre*, apporter ; *confero*, *contuli*, *collatum*, *conferre*, réunir ; *offero*, *obtuli*, *oblatum*, *offerre*, offrir ; *differo*, *distuli*, *dilatatum*, *differre*, différer, etc.

4° FIERI (*fiō, factus sum*), DEVENIR, ÊTRE FAIT.

Neutre, ce verbe signifie *devenir*. Comme passif de *facere* il a le sens de *être fait*. — Aux temps *simples*, il suit la 4° conjugaison active, sauf au présent de l'infinitif et à l'imparfait du subjonctif. Aux temps *composés*, il suit la conjugaison passive.

INDICATIF		SUBJONCTIF	
Prés. Fio, je deviens ou je suis fait. Fis, fit, fimus, fitis, fiunt.	Imp. Fiebam, je devenais...	Prés. Fiam, que je devienne. Fias, fiat, fiamus, fiatis...	Imp. Fierem, q. je devinsse...
Fut. Fiam, je deviendrai. Fies...	Parf. Factus sum, j'ai été devenu...	Parf. Factus sim, q. je sois devenu...	P-q-p. Factus essem, q. je fusse devenu...
P-q-p. Factus eram, j'étais devenu...	F. ant. Factus ero, je serai devenu...		
INFIN. Prés. Fieri, être fait. Parf. Factum, am, um esse ou fuisse, être devenu, avoir été fait.			
Fut. Factum iri (invariable), devoir être fait.			
SUPIN Factu, à devenir, à être fait.			
PARTICIPE Passé Factus, a, um, devenu, fait.			
Futur Faciendus, a, um, devant être fait.			

5° VOLO, NOLO, MALO.

Nolo est pour *non volo* ; malo pour *magis volo*.

Indicatif			
PRÉSENT			
Vol o, je veux.	Nol o, je ne veux pas.	Mal o, j'aime mieux.	
Vis, tu veux.	Non vis, tu ne veux pas.	Ma vis, tu aimes mieux.	
Vult, Vol unus, tu veux.	Non vult, Nol unus, tu ne veux pas.	Ma vult, Mal unus, tu aimes mieux.	
Vultis, Vol unt.	Non vultis, Nol unt.	Ma vultis, Mal unt.	
IMPARFAIT			
Vol ebam, je voulais.	Nol ebam, Nol ebas.	Mal ebam, Mal ebas.	
FUTUR			
Vol am, es, je voudrai.	Nol am (rare), Nol es	Mal am (rare), Mal es.	
	PARF. — P-Q-P. — F. ANT.		
Volu i, isti, j'ai voulu.	Nolu i, isti...	Malu i, isti...	
Volu eram, j'avais voulu.	Nolu eram, eras...	Malu eram, eras...	
Volu ero, j'aurai voulu.	Nolu ero, eris...	Malu ero, eris...	
Subjonctif			
PRÉSENT			
Vel im, is, q. je veuille.	Nol im, is...	Mal im, is...	
IMPARFAIT			
Vellem, es, q. je routusse.	Nol lem, ies...	Mal lem, ies...	
	PARF. — PLUS-Q-PARF.		
Volu erim, q. j'aie voulu.	Nolu erim, eris...	Malu erim, eris...	
Volu issem, q. j'eusse v.	Nolu issem, isses...	Malu issem, isses...	

138. Verbes défectifs.

On appelle *défectifs* les verbes auxquels il manque des modes, des temps ou des personnes. Voici les principaux :

1° MEMINISSE, S'Ê SOUVENIR.

INDICATIF		SUBJONCTIF	
PRÉSENT	Memini, je me souviens.	Meminerim, que je me souviennes.	
	Memini isti, tu te souviens.	Memineris, que tu te souviennes.	
	Memini it, il se souvient.	Meminerit, qu'il se souviennes.	
	Memini imus, nous n. nous souvenons.	Meminerimus, que n. n. souvenions.	
	Memini istis, vous v. vous souvenez.	Memineritis, que v. v. souveniez.	
	Memini erunt, ere, ils se souviennent.	Meminerint, qu'ils se souviennent.	
IMPÉRATIF	Memini eram, je me souvenais.	Memini issem, que je me souviennes.	
	Memini eras, tu te souvenais.	Memini isses, que tu te souviennes.	
FUTUR.	Memini ero, je me souviendrai.	IMPÉRATIF	
	Memini eris, tu te souviendras.	Memento, souviens-toi.	
	Memini erit, il se souviendra.	Memento (ille), qu'il se souviennes.	
	Memini erimus, n. n. souviendrons.	Memento, souvenez-vous.	
	Memini eritis, v. v. souviendrez.		
	Memini erint, ils s. souviendront.	INFINITIF PRÉSENT	
		Memini isse, se souvenir.	

Ainsi se conjuguent *cœpisse*, avoir commencé; *novisse*, connaître; *odisse*, haïr; mais ils n'ont pas d'impératif. (1)

(1) Remarques.—1. Les trois verbes *memini*, *novi*, *odi*, quoique se traduisant par un présent, ont le sens de véritables parfaits: *memini* équivaut à *j'ai mis dans ma mémoire*, d'où *je me souviens*; *novi* à *j'ai appris*, d'où *je sais*; *odi* à *j'ai pris en haine*, d'où *je haï*.

2. *Odi* a un parfait déponent, *odissem*, j'ai haï, et les dérivés *odissem eram*, *odissem ero*, etc. — Part. passé *odis*, ayant haï; part. fut. *odisurus*, devant haïr.

3. *Cœpi* a un parfait passif, *cœptus sum* qui s'emploie avec un infinitif passif: *cœptus est cœdi*, il a commencé à être battu; *magistratus legi cœpti sunt*, on commença à être les magistrats. — Part. fut. *cœpturus*.

4. Pour les temps qui manquent à ces verbes, on se sert de *recordari*, se souvenir; *incipere*, commencer; *cognoscere*, connaître; *odio habere*, avoir en haine.

2° ESSE, MANGER.

Il y a un verbe *edere*, manger, régulier à l'actif et au passif. (edo, is, edi, e-sum). Mais, outre sa forme régulière, ce verbe a une forme *défective* semblable aux temps et aux personnes de *sum* qui commencent par *es*.

INDICATIF PRÉSENT		SUBJONCTIF IMPARFAIT	
Es,	<i>tu manges.</i>	Essem,	<i>que je mangeasse.</i>
Est,	<i>il mange.</i>	Esset,	<i>que tu mangeasses.</i>
Estis,	<i>vous mangez.</i>	Essetis,	<i>qu'il mangeât.</i>
-----		Essemus,	<i>que nous mangeassions.</i>
IMPÉRATIF		Essetis,	<i>que vous mangeassiez.</i>
Es ou esto,	<i>mange.</i>	Essent,	<i>qu'ils mangeassent.</i>
Esto (ille),	<i>qu'il mange.</i>	INFINITIF PRÉSENT	
Esto ou estote,	<i>mangez.</i>	Esse,	<i>manger.</i>

3° INQUAM, DIS-JE.

Inquam, comme le français *dis-je*, se place toujours après un ou plusieurs mots du discours que l'on cite.

INDICATIF	PRÉSENT		PARFAIT		
	Inquam,	<i>dis-je.</i>	Inquisti,	<i>as-tu dit.</i>	
	Inquis,	<i>dis-tu.</i>	Inquit,	<i>a-t-il dit.</i>	
-----		Inquit,	<i>dit-il.</i>	-----	
INDICATIF	IMPARFAIT		FUTUR		
	Inquiebat,	<i>disait-il.</i>	Inquies,	<i>diras-tu.</i>	
		Inquiet,	<i>dira-t-il.</i>		

4° AIO, JE DIS.

	INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF
PRÉSENT	{ Aio,	Ai, <i>dis.</i>	{ Aias,
	{ Ais,		{ <i>que tu dises.</i>
	{ Ait,		{ <i>qu'il dise.</i>
	{ Aiunt,		{ <i>qu'ils disent.</i>
		(rare.)	
IMP.	{ Aiebam,	(N'est guère usité que dans cette phrase : <i>Vel ai, vel nega; dis oui ou non.</i>)	PARTICIPE PRÉSENT
	{ Aiebas,		
PARE.	{ Aisti (rare),		{ Ai ens (rare),
	{ Ait,		{ <i>disant.</i>

5° FARI, PARLER (usité en poésie).

INDICATIF	INFINITIF
Prés. Fator, <i>il parle.</i> Fantur, <i>ils parlent.</i> Parf. Fatus sum, <i>j'ai parlé.</i> Fatus es, <i>Fatus est, etc.</i> Fut. Fabor, <i>je parlerai.</i> Fabitur, <i>il parlera.</i>	Prés. Fari, <i>parler.</i> Gérond. Fandi, <i>de parler.</i> Fando, <i>à parler,</i> <i>(ad) Fandum, pour parler.</i> Supin Fatu, <i>à dire.</i>
IMPÉRATIF	PARTICIPE
Fare, <i>parle.</i>	Prés. Fans (musité), <i>gên. fantis, etc.</i> Passé Fatus, a, um, <i>ayant parlé.</i> F. passif Fandus, a, um, <i>dont on</i> <i>[peut parler.]</i>

139. Voici quelques verbes plus défectifs encore :

1° AUSIM, J'OSERAI.

SUBJONCTIF PARFAIT
(sens de conditionnel)

Ausim, *j'oserais.*
Ausis, ausit, ausint.

2° CEDO, DONNE.

IMPÉRATIF

Cedo, *allons ; dis, donne.*
Cete, (pluriel) *dites-moi !*

3° DEFIERI, MANQUER.

INDICATIF

Prés. Defit, *il manque.*
Fut. Defiet, *il manquera.*

4° QUÆSO, JE PRIE. (1)

INDICATIF PRÉSENT

Quæso, *je prie.*
Quæsumus, *vous priez.*

5° FAXO, JE FERAI.

INDICATIF FUTUR

Faxo, *je ferai.*
Faxis, *tu feras.*
Faxit, *il fera.*

SUBJONCTIF PARFAIT
(sens de présent)

Faxim, *que je fasse.*
Faxis, *que tu fasses.*
Faxit, *qu'il fasse.*
Faxint, (2) *qu'ils fassent.*

(1) Par manière de parenthèse : *donnez-moi, je vous prie ; da, quæso.*

(2) L'expression " *Di faxint* " fassent les Dieux, est très usitée.

6^e AVE, SALVE, VALE.

IMPÉRATIF

Ave ou aveto, salut ! porte toi bien. | Salve ou salveto, salut ! bonjour !
 Avote, portez-vous bien. | Salvete. (*) " "

Vale, (*) adieu ! porte-toi bien.
 Valete, adieu ! portez-vous bien.

(*) On trouve l'*injunctif*, dans la formule " *Salvere te jubeo*, je vous souhaite le bonjour." — De même " *Valere te jubeo*."

REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS

(Ces remarques n'ont pas été mises aux *Eléments*, parce qu'elles ont paru trop difficiles pour des commençants.)

I. — REMARQUES SUR LES ADJECTIFS

1° Adjectifs numériques cardinaux (N° 120)

140. Ces adjectifs ne s'emploient en latin que pour compter.

1° De 11 à 20, le plus petit nombre se met le premier sans *et*, ou le second avec *et* : treize, *tredecim* ou *decem et tres*.

2° De 21 à 100, le plus petit nombre se met le premier avec *et*, ou le second sans *et* : vingt-quatre, *quatuor et viginti* ou *viginti quatuor*.

3° Après 100, le plus petit nombre se met le second avec ou sans *et* : 120, *centum (et) viginti* ; 3245, *tria millia (et) ducenti quadraginta quinque*. — Quel que soit le nombre, *et* ne se met qu'une fois.

4° Au singulier *mille* est un adjectif indéclinable : mille oves, mille ovium, mille ovibus. — Au pluriel, c.-à-d. quand il s'agit de plusieurs milliers, *millia* est un substantif neutre qui se décline sur *cubilia* et qui veut le nom suivant au génitif : *duo millia ovium, duobus millibus ovium*.

5° *Million* se traduit en latin comme dix fois cent mille, *decies centena millia* : Quatre millions, *quadragies centena millia* (mot à mot quarante fois cent mille).

MANIÈRE DE COMPTER LES SESTERCES CHEZ LES ROMAINS.

Les Latins avaient trois manières de compter les sesterces (petite pièce d'argent qui valait à peu près cinq cents du Canada).

1° De un à mille, on comptait régulièrement : *decem, centum, mille sestertii* ; dix, cent, mille sesterces.

2° De mille à un million, on sous-entendait le mot *millia* : *decem sestertium*, dix (milliers) de sesterces.

3° A partir de un million on comptait par les adverbes de nombre, en sous-entendant *centena millia*, ou simplement *millia*. Ainsi l'on disait : *solventur decies centena sestertium*, ou simplement *decies sestertium* ; on paiera dix fois cent milliers de sesterces.

2° Adjectifs numériques ordinaux (N° 122)

141. On se sert en latin des adjectifs d'ordre en parlant des princes souverains, des heures, des jours, des mois, et des années courantes: *Quelle heure est-il? Il est six heures. Quota hora est? hora sexta est. Louis seize fut décapité le vingt et un du premier mois de l'an mil sept cent quatre-vingt treize, vers dix heures du matin; Ludovici sextus decimus capite truncatus est die vicesima prima mensis primi, anni millesimi septingentesimi nonagesimi tertii, circa horam decimam matutinam.*

3° Emploi du possessif suus, a, um.

142. L'adjectif possessif de la 3^e personne (*son, sa, ses, leur, leurs,*) se rend (1) en latin de deux manières: par le possessif réfléchi *suus, sua, suum*, ou par les génitifs *ejus, illius, eorum, earum*, etc.

1^{re} Règle. — Toutes les fois que *son, sa, ses* renvoient au sujet, ils se traduisent par *suus, sua, suum*. Dans une proposition subordonnée on emploie *suus*, que le possessif renvoie au sujet de la principale ou de la subordonnée: Le père aime ses enfants, *pater amat suos filios*. — La mère vous prie de pardonner à son fils, *mater te orat ut filio ignoscas suo*. — J'écris à mon ami de me confier son affaire, *ad amicum scribo ut mihi negotium committat suum*.

2^e Règle. — On emploie *suus*, même s'il ne renvoie pas au sujet de la proposition:

1° quand il signifie *son propre*: son ambition le perdra, *sua eum perdet ambitio*.

2° quand il est joint à *quisque*: il les renvoya chacun dans leur ville, *eos in suas quemque civitates dimisit*.

3° quand le possesseur et l'objet possédé sont unis par *cum*: ils prirent le vaisseau avec ses rameurs, *navem cum remigibus suis ceperunt*.

3^e Règle. — En dehors de ces cas, quand *son, sa, ses* renvoient à un mot qui n'est pas le sujet, on les traduit ordinairement par *ejus, eorum, earum*: Son caractère est excellent, *ejus indoles est optima*. — Nous reconnaissons Dieu à ses œuvres, *Deum agnoscimus ex operibus ejus*.

(1) L'adjectif possessif ne s'exprime pas en latin quand il ne peut pas y avoir de doute sur le possesseur: J'aime mon père, *patrem diligo*. Il aime son père, *patrem diligit*.

II. — REMARQUES SUR LES PRONOMS

1° Sens des pronoms *mei, tui, etc.*

143. Les génitifs *mei, tui, sui, nostri, vestri*, des pronoms personnels se prennent ordinairement dans un sens passif; ainsi *amor mei* signifie l'amour dont je suis aimé; *desiderium mei* signifie le regret dont je suis regretté.

Mais les adjectifs possessifs *meus, tuus, suus, noster, vester*, se prennent ordinairement dans un sens actif; ainsi *amor meus* signifie l'amour par lequel j'aime; *desiderium meum*, le regret par lequel je regrette.

2° Pronoms personnels français de la 3^e personne.

(SUI, SIBI, SE; — EJUS, EORUM.)

144. Il y a deux manières de rendre en latin les pronoms français *il, elle, ils, elles, eux, le, la, les, lui, leur*, employés comme régime: par le réfléchi *sui, sibi, se*, ou par le pronom de la 3^e personne *is, ea, id*, etc.

1^{re} Règle. — Dans une seule et même proposition, on emploie *sui, sibi, se*, quand le pronom français tient la place du sujet: Cet homme a trop de confiance en lui, *hic homo sibi nimis confidit*. — Mon père m'a conduit avec lui, *pater meus me duxit secum*.

2^e Règle. — Dans une proposition subordonnée, on emploie *sui, sibi, se* pour désigner le sujet de la proposition principale, pourvu que la subordonnée représente la pensée de ce sujet, c.-à-d. soit complétive, et non pas circonstancielle. Sinon, il faut se servir de *is, ea, id*: Le renard dit qu'il n'était pas coupable, c.-à-d. que *lui*, renard (sujet de la principale), n'était pas coupable; *vulpes dixit se esse innocentem*. — Mais je crois qu'il mentait, c.-à-d. que *lui*, renard (non sujet de la principale), mentait; *at credo eam mentitam esse* (1).

(1) *Remarques.* — 1. On emploie le pronom réfléchi dans certaines expressions toutes faites, comme les verbes réfléchis *se recipere*, se retirer; *se tradere*, se rendre, — et les locutions *per se, propter se, inter se*: Les Romains ne laissent pas à l'ennemi le moyen de se railler, *Romani hostibus sui colligendi facultatem non relinquunt*. — La raison et la parole rapprochent les hommes entre eux, *ratio et oratio conciliant inter se homines*.

2. Il peut arriver qu'un mot, qui n'est pas le sujet grammatical du verbe, soit de fait le vrai sujet de la pensée (sujet logique); dans ce cas on emploie *sui, sibi, se*: Je suis invité par César (= César m'invite) à lui servir de lieutenant, *a Cesare invitator ut sibi sim legatus*.

3. Le réfléchi *sui, sibi, se*, peut représenter tantôt le sujet de la proposition principale, tantôt celui de la subordonnée. Le latin ne se préoccupe pas d'éviter l'ambiguïté, il laisse au lecteur à trouver quel sujet est représenté par *sui, sibi, se*: Arioviste répondit que personne n'avait lutté avec lui que pour sa ruine, *respondit Ariovistus neminem secum sine sua pernicie contendisse*.

III. — REMARQUES SUR LES VERBES

1° Sens de certains verbes français actifs et réfléchis.

145. Certains verbes actifs français tel que *bâtir*, *déchirer*, *faire*, etc., marquent une action passagère qui laisse après elle un effet durable. Ces verbes ont en français trois conjugaisons différentes : *bâtir*, *se bâtir*, *être bâti*.

La première (*bâtir*) marque que le sujet fait lui-même l'action ; elle se rend en latin par l'*actif* : L'architecte *bâtit* la maison, *architectus ædificat domum*.

La deuxième (*se bâtir*) marque que l'action est soufferte par le sujet ; elle se rend en latin par le *passif*, quoiqu'elle ait en français la forme *réfléchi* : La maison *se bâtissait*, *domus ædificabatur*. Les maisons se bâtissent vite dans ce pays (c.-à-d. sont bâties vite), *domus in hac regione cito ædificantur*. (1)

La troisième conjugaison (*être bâti*) marque l'*état*, c.-à-d. l'effet resté dans le sujet après l'action ; elle se rend en latin par le participe passé et les différents temps du verbe *sum* : La maison est, était bâtie, *domus ædificata est, erat*. — Mais s'il y a un régime après le verbe, il faut se servir du *passif*, car alors c'est l'*action* qu'on veut exprimer et non l'*état* : La maison *est bâtie par votre père*, *domus ædificatur a patre tuo*.

2° Verbes réciproques.

146. Le verbe *réciproque* marque que deux sujets font l'action l'un sur l'autre : Le père et le fils *s'entr'aiment*.

Il n'y a point en latin de verbes réciproques. Pour exprimer la réciprocité on se sert de *inter* avec les pronoms *nos*,

(1) En général, tout verbe réfléchi français, et même tout autre verbe, doit se rendre en latin par le *passif*, toutes les fois que le sujet français, qui souffre l'action, *ne la fait pas lui-même*, (ce qui arrive parfois quand le sujet est un être animé, et presque toujours quand le sujet est un nom de chose) : Je *m'offense* de vos discours, *sermouibus tuis offendor*. — L'enfant *s'émeut* de mes menaces, *puer minis meis movetur*. — Le bois *brûle* dans le feu, *lignum uritur in igne*.

Mais quand le sujet fait lui-même l'action qu'il subit (c.-à-d. quand le verbe est proprement réfléchi), on emploie en latin le verbe *actif* ou *déponent*, et le pronom français se traduit par *sui, sibi, se* : Les orgueilleux se jouent, *superbi se laudant*. — Ils se flattent, *sibi blandiuntur*.

Remarques. — 1. Dans les trois expressions suivantes on suppose le sujet *animé* et l'on dit par exception : Si l'occasion *s'était présentée*, *si se dedisset occasio*. — Le poison *se glisse* dans les veines, *venenum sese in venas insinuat*. — La chose *se passe* ainsi, *sic se res habet*.

2. Si le verbe *réfléchi* français se traduit en latin par un verbe *neutre* (*se promener, ambulare* ; *se tromper, errare* ; *se réjouir, gaudere* ; *se servir, uti* ; etc.), il est clair que le pronom réfléchi français ne s'exprime pas en latin : Pierre *se promène*, *Petrus ambulat* ; les médecins *se trompent* quelquefois, *errant inter-zum medici*.

vos, se : Le père et le fils *s'entr'aiment*, *pater et filius inter se amant* (1); ils *se flattent, inter se blandiuntur*. Nous nous aimons (*réciiproquement, l'un l'autre*), vous vous aimez, ils s'aument; *inter nos amamus, inter vos amatis, inter se amant*. (2)

3° Verbes impersonnels *pœnitet*, etc.

147. Les cinq verbes *pœnitet, pudet, piget, tœdet, miseret*, (n° 135) sont des *impersonnels* qui ont un sens actif. On peut dire que ces verbes renferment en eux-mêmes leur sujet. (3) Ainsi *me pœnitet*, je me repens, équivaut à *pœna me tenet*; *me pudet*, j'ai honte, équivaut à *pudor me tenet*; etc.

De là découlent les Règles suivantes :

1^{re} Règle.—Les 5 verbes *pœnitet, pudet*,...veulent à l'*accusatif* le *sujet* du verbe français et au *génitif* le *complément indirect* de ce même verbe : Je me repens de ma faute, *me pœnitet culpæ meæ*. L'enfant a honte de sa paresse, *puerum pudet pigritiæ suæ*. Le roi qui a pitié de vous; *rex quem miseret tuî*.

Remarque.—Si ces verbes sont suivis d'un infinitif, celui-ci devient alors leur vrai sujet et il se traduit par l'*infinitif* latin : J'ai honte de dire, *me pudet dicere*. Les paresseux se fatiguent d'étudier, *pigros tœdet studere*.

2^e Règle.—Devant les infinitifs *pœnitere, pudere, pigere*, etc., tout verbe dont l'action peut être faite par le sujet renfermé dans ces 5 infinitifs (4), se met à la 3^e personne du singulier : Je commence à me repentir de ma faute, *incipit pœnitere culpæ meæ*. Vous devez avoir honte de votre paresse, *debet pudere negligentæ tuæ*. Ils paraissent s'ennuyer du repos, *vide-tur tœdere otii*.

Mais si le verbe qui accompagne un de ces cinq verbes, ne peut avoir pour sujet qu'un nom de personne, comme *volo, nolo, malo, audeo, credo, cupio*, il s'accorde avec le sujet du verbe français : Je veux me repentir, *volo pœnitere*. Cet enfant ne veut pas rougir de sa faute, *iste puer non vult pudere culpæ suæ*.

(1) Il ne faut pas confondre *se amant* qui signifie ils s'aument eux-mêmes (et non les autres), et *inter se amant*, ils s'aument l'un l'autre, réciiproquement.

(2) On dit aussi, mais d'une façon peu correcte, *invicem amamus, invicem blandiuntur*.

(3) Cependant ces verbes peuvent avoir pour sujet une proposition, un infinitif, un mot au neutre, etc. : *Id me pœnitet*, cela me pœne. *Dicere me pudet*, j'ai honte de dire.

(4) Tels sont les verbes *debeo, desino, incipio et cœpi, possum, soleo, videor*.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

148. La syntaxe (1) est la manière de joindre les mots d'une phrase et les phrases entre elles.

La phrase est une suite de mots formant un sens complet.

Une phrase doit avoir au moins un *sujet*, un *verbe* et un *attribut* ; sans cela on ne dit rien : *Les oiseaux chantent*, c.-à-d. *sont chantant*.

Il y a trois espèces de phrases : l'*expositive*, l'*impérative* et l'*interrogative*.

La phrase *expositive* rapporte simplement la chose : *L'oisiveté est la mère de tous les vices*.

La phrase *impérative* commande de faire l'action : *Fuyez l'oisiveté*.

La phrase *interrogative* sert à interroger : *L'oisiveté n'est-elle pas la mère de tous les vices ?*

Chacune de ces phrases est ou *affirmative* ou *négative* : *affirmative*, lorsqu'elle dit que la chose est, *négative*, quand elle dit que la chose n'est pas.

On distingue trois sortes de syntaxe : la syntaxe de *tournure*, la syntaxe d'*accord* et la syntaxe de *régime*.

SYNTAXE DE TOURNURE

La syntaxe de tournure enseigne à donner aux phrases le tour négatif, le tour interrogatif ou le tour impératif.

TOUR NEGATIF

149. Règle. Pour rendre la phrase négative on met *non* ou *haud* devant le mot sur lequel tombe la négation : Les persécutions *n'abattent pas* les grandes âmes ; *persecutiones non frangunt magnanimos viros*.

(1) *Syntaxe* veut dire *arrangement*, *construction*.

Note. Si le mot latin que l'on emploie renferme déjà une négation, on n'en exprime aucune autre. Ces mots négatifs sont *nemo*, personne ne; *nilil*, rien ne; *nullus*, aucun ne; *nescius*, qui ne sait pas; *nondum*, ne pas encore; *nunquam*, jamais ne, etc.: Personne ne le hait, *cum nemo odit*. Je ne l'ai jamais vu, *cum nunquam vidi*. Il dit n'avoir pas fait cela, *hoc fecisse negat*.

TOUR INTERROGATIF

(INTERROGATION DIRECTE)

L'interrogation peut se faire: 1° par les pronoms ou les adverbes interrogatifs; 2° par des particules spéciales. (1)

150. 1^{re} Règle.—Si l'interrogation se fait par un mot interrogatif on met ce mot au commencement de la phrase et s'il est déclina- ble on le met au cas voulu par la fonction qu'il remplit. Le mot de la réponse se met aussi au cas voulu par sa fonction: Qui nous a rachetés? Jésus-Christ. *Quis redemit nos? Jesus Christus*. — Qui envoyez-vous? Paul. *Quem mittis? Paulum*. — Qui a pitié des paresseux? personne. *Quem miseret pigrorum? Neminem*. — A qui est ce livre? A moi. *Cujus est hic liber? Meus*. — Pourquoi tardes-tu? *Cur moraris?* (2)

151. 2^e Règle. — A défaut d'un mot interrogatif, on emploie une des particules *ne*, *nonne*, ou *num*.

Ne, *est-ce que?* marque une simple question. Il s'emploie quand celui qui interroge ignore si la réponse sera affirmative ou négative, et se place après le mot sur lequel porte la question: Mon père est-il malade? *Egrotatne pater meus?* — Est-ce mon père qui est malade? *Paternem meus egrotat?*

Nonne, *n'est-il pas vrai que?* s'emploie si l'on prévoit une réponse affirmative: Le chien ne ressemble-t-il pas au loup? *Canis nonne similis lupo?*

Num, *est-ce que par hasard?* s'emploie si l'on prévoit une réponse négative: Est-ce que tu déraisonnes? *Num insanis?*

152. Dans ces trois cas, il y a deux manières de RÉPONDRE:

1° On peut employer *etiam* ou *ita* pour dire *oui*, — *non* ou *minime* pour dire *non*;

(1) Il y a aussi des interrogations marquées par le seul ton de la voix, ou le point interrogatif: Tu crois cela? *hæc credis?* — Pas aujourd'hui? *Non hodie?* — Moi, j'aurais pu t'en vouloir? *tibi ego possem irasci?*

(2) Si l'interrogation française tient lieu de *lorsque*, on l'exprime par *cum*: avait-il soupé, il s'en allait, *cum cenaverat, abibat*.

2° Mais il vaut mieux répondre en répétant le mot de la question sur lequel porte l'interrogation : Ton père est-il venu ? Oui. *Venitne pater tuus ? Venit.* — Non. *Non venit.* — Est-ce ton père qui est venu ? Oui. *Paterne tuus venit ? Pater.* — Non. *Non ille.*

153. Dans les INTERROGATIONS DOUBLES, on emploie au premier membre *utrum* ou *ne*, est-ce que ? et au second membre ou se traduit par *an* — ou *non* par *an* (moins bien par *ne*): Est-ce votre faute ou la nôtre ? *Utrum ea vestra an nostra culpa est ?* — Dormez-vous ou non ? *Utrum dormis annon ?*

Remarque. — 1° *Utrum* ou *ne* peuvent se sous-entendre dans le premier membre : As-tu dit cela oui ou non ? *Hoc dixisti, necne ?*

2° Si l'interrogation tombe sur l'une des deux choses qui sont ensuite nommées, on se sert de l'adjectif *uter* qu'on place au commencement de la phrase, et au cas qu'elle demande; et les deux choses nommées se mettent pareillement au cas que la phrase demande, avec *ne* après la première et *an* avant la seconde; (le superlatif français se met au comparatif en latin) : Lequel des deux est le plus savant de vous ou de votre frère ? *uter est doctior, tunc an frater tuus ?* c.à.d. *uter est doctior ? tunc es doctior an frater tuus est doctior ?* — Lequel est le plus avantageux, obéir ou commander ? *Utrum prestat, parere an imperare ?* — Auquel importe-t-il, à moi ou à vous ? *utrius interest, medicum an tuum ?*

TOUR IMPERATIF

154. Règle—I. Pour commander, on se sert de l'impératif à la 2^e personne, et du *subjonctif présent* à la 1^{re} et à la 3^e : Laquais, ferme la porte; *claudere fores, puer.* Aimons la patrie, *patriam amemus.* Qu'il sorte, *exeat.*

II. Pour défendre, on emploie *ne* avec le *subjonctif parfait* pour la 2^e personne, et avec le *subjonctif présent* pour la 1^{re} et la 3^e : Ne viens pas, *ne veneris.* Ne mentons pas, *ne mentiamur.* Qu'il ne sorte pas, *ne exeat.*

Note—1° Pour défendre, à la 2^e personne, on peut aussi mettre *noli, nolite* avec l'infinitif : Ne crains pas, *noli timere.* Ne craignez pas, *nolite timere.*

2° Si le commandement est absolu et impérieux, on se sert des personnes de l'impératif terminées en *o* : Que les hommes aillent à Dieu avec pureté, *homines ad Deum adeunto caste.*

SYNTAXE D'ACCORD

La syntaxe d'accord est celle par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, en cas ou en personne.

ACCORD DE L'ADJECTIF

(QUALIFICATIF — ATTRIBUT)

155. 1^{re} Règle. — L'adjectif *qualificatif* s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le nom qu'il qualifie : Le bon père, *pater bonus*. La bonne mère, *mater bona*. Les fortes branches d'un grand arbre, *validi rami celsæ arboris*.

Si l'adjectif qualificatif se rapporte à plusieurs noms, il s'accorde avec le nom le plus rapproché : Une ardeur et une joie extrême, *ardor gaudiumque maximum*, ou *maximus ardor gaudiumque*.

Remarques. — 1^o L'adjectif mis pour un nom de *personne* se met au masculin, et ordinairement au pluriel : Souvent les méchants persécutent les bons, *sæpe mali persequuntur bonos*. L'orgueilleux se loue, *superbi se laudant*.

Mais si l'adjectif est mis pour un nom de *chose*, il se met au neutre, pourvu qu'il soit au nominatif ou à l'accusatif; s'il devait être à un autre cas, il faudrait le faire accorder avec le mot *res* exprimé : L'utile n'est pas toujours agréable, *utile non sæpe est jucundum*. L'amour de l'utile est meilleur que l'amour de l'agréable, *amor utilium rerum melior est amore jucundarum rerum*.

2^o Lorsque deux adjectifs sont joints ensemble, le premier se change en adverbe : Les vrais sages, *vere sapientes* (1).

156. 2^e Règle. — L'adjectif *attribut* s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le mot auquel il se rapporte (2) : Dieu est saint, *Deus est sanctus*. Aristide mourut pauvre, *Aristides mortuus est pauper*. Il n'est permis à personne d'être oisif, *nulli otioso esse licet*. Rendre quelqu'un heureux, *reddere aliquem beatum*.

Remarque. — Le nom attribut suit la même règle : Cicéron fut nommé consul, *Cicero creatus est consul*. Ils m'ont choisi pour chef, *me ducent elegendum*.

157. 3^e Règle. — 1^o Si l'adjectif *attribut* se rapporte à plusieurs noms de même genre il se met au pluriel et à ce genre : Le père et le fils sont bons, *pater et filius sunt boni*. La colère et l'avarice sont funestes, *ira et avaritia sunt perniciosæ*.

2^o Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms d'êtres animés, de genre différent, il se met au pluriel et au genre le plus noble : Mon père et ma mère sont morts, *pater mihi et mater mortui sunt*. Les femmes et les esclaves furent pris, *mulieres et mancipia captæ sunt*.

(1) On emploie parfois des adverbes avec des verbes qui semblent demander un substantif ou un adjectif au neutre, pour régime direct ou indirect : Savoir, enseigner, oublier le grec ; *græce scire, docere, oblivisci*. Parler le latin, *latine loqui*. Avoir une bonne réputation, *bene audire*.

(2) Si pourtant ce mot est au génitif ou à l'ablatif, l'attribut se met à l'accusatif : Il importe au jeune homme d'être laborieux, *interest adolescentis esse impigrum*. Il m'importe d'être prudent, *mea refert esse prudentem*.

3° Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms d'*êtres inanimés*, de genre différent, il se met au pluriel neutre : La porte et le mur ont été détruits, *porta murusque eversa sunt*.

4° Quand l'adjectif se rapporte à un *infinitif* (ou à une phrase entière) il se met au neutre : Il est honteux de mentir, *turpe est mentiri*. Il est doux de mourir pour sa patrie, *dulce est pro patria mori*.

Remarques. — 1. Même avec un sujet *masculin* ou *féminin* l'adjectif attribut peut se mettre au neutre (s'accordant avec un mot sous-entendu, comme chose, être, objet) : La honte est (chose) pire que la douleur, *turpitude pejus quam dolor*.

2. L'adjectif peut même prendre le genre de l'être *rappelé* par le mot auquel il se rapporte, au lieu de prendre le genre de ce mot : Les chefs de la conjuration furent tués, *capita conjurationis cæsi sunt*. Cette furie (Clodius) a obtenu l'impunité, *illa furia impunitatem est assecutus*.

ACCORD DU PRONOM

158. Règle générale. — Le pronom s'accorde en genre, en nombre et en personne avec le mot dont il tient la place, — avec son *antécédent*, quand il s'agit du pronom relatif : (1) *Pater qui est bonus. Mater quæ est bona. Templum quod est pulchrum. Frater et soror qui sunt pii. Virtus et vitium quæ sunt contraria. Nos qui sumus mortales.*

(Comme on le voit, les règles d'accord sont les mêmes que pour l'adjectif attribut. — Quant au *cas* il est déterminé, selon le rôle du pronom dans la phrase, par la syntaxe de régime).

Remarques. — 1° Le pronom *relatif* qui se rapporte à deux noms entre lesquels il se trouve, s'accorde indistinctement avec l'un ou l'autre, *quand le premier peut se dire du second*, c.-à-d. quand le second peut être l'antécédent du pronom relatif : L'animal qui a été appelé lion, *animal quod dictum est* ou *qui dictus est leo*. (On peut dire : le lion qui est un animal). Mais il faut dire : cette femme qui, pour son courage, a été appelée

(1) Le relatif *qui, quæ, quod* est toujours supposé être entre deux cas du même nom auquel il se rapporte. Ainsi : *Deus, quem* amo est bonus = *Deus, quem Deum* amo, est bonus. *Deus* qui précède le relatif s'appelle l'*antécédent*, *Deum* qui le suit se nomme le *conséquent* du relatif.

Il y a sept manières d'employer le relatif ; la 2^e et la 3^e sont les seules d'un usage commun :

1° Exprimer l'antécédent et le conséquent : *Fabulæ quas fabulas* feci, *populo placet. Et, les fables que j'ai faites* plaisent au peuple.

2° Retrancher le conséquent : *fabulæ* quas feci, *populo* placent.

3° Retrancher l'antécédent : *quas fabulas* feci, *populo* placent.

4° Retrancher l'antécédent et transposer le conséquent avant le relatif : *fabulas* quas feci, *populo* placent.

5° Retrancher l'antécédent et mettre à sa place, dans le second membre, un pronom démonstratif : *quas fabulas* feci, *hæ* *populo* placent.

6° Retrancher l'antécédent et le conséquent : En fides *quem* *pium esse* dicunt ! voilà donc la foi de cet homme qu'on dit être si pieux !

7° Faire accorder le relatif avec le sens plutôt qu'avec les mots : *Fatale monstrum quæ* *generosius* perire *querens*... (Horace parle de la reine Cléopâtre).

homme ; *hæc mulier quæ, ob virtutem, dicta est vir* (et non pas *quæ dictus est*, car on ne peut pas dire : *l'homme qui est femme*).

2° Si le sujet est un pronom démonstratif et l'attribut un substantif, le pronom s'accorde, par attraction, avec l'attribut : C'est ma faute, *hæc mea culpa est*. Ceci est de l'envie, *hæc est invidia*.

ACCORD DU VERBE

159. Règle générale. Le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet : Vous riez, moi je pleure ; *tu rides, ego fleo*. L'enfant dort, *puer dormit*. Les enfants dorment, *pueri dormiunt*. — Aux temps composés des verbes passifs et déponents, le participe s'accorde de plus en genre avec le sujet : La ville a été prise, *urbs capta est*. Les soldats ont été pris, *milités capti sunt*.

160. Remarques. — 1° Si le verbe a plusieurs sujets de la même personne, il se met au pluriel : La vie et les biens nous ont été donnés par nos parents, *vita et divitiæ nobis a parentibus tradita sunt*.

2° Si le verbe a plusieurs sujets de différentes personnes, il se met au pluriel et à la plus noble : Votre mère, vous et moi, avons fait cet ouvrage, *ego, tu et mater tua (1) opus illud fecimus*. Vous viendrez lui et vous, *tu et ille venietis*.

Cependant on peut faire accorder le verbe avec le sujet le plus proche : Tullius et moi nous vous en prions, *ego et Tullius meus flagitat* ; ou *flagito ego et Tullius meus*.

3° Après certains noms collectifs (c.à.d. qui désignent plusieurs personnes ou plusieurs choses), on trouve dans les auteurs le verbe au pluriel, quoique le sujet soit au singulier : La foule se précipite, *turba ruit* ou *ruunt*.

SYNTAXE DE RÉGIME

La syntaxe de régime enseigne à quel cas, à quel mode il faut mettre les mots, selon leur rôle dans la phrase.

CHAPITRE PREMIER

DE LA RESTRICTION (GENITIF) V. n° 23.

161. Il y a en français deux sortes de restrictions, l'une pour marquer l'individu : couronne *du roi*, souliers *de la femme*,

(1) Le français dit : *lui, vous et moi* ; c'est l'inverse en latin : *ego, tu et ille*.

habits de l'homme ; elle est toujours accompagnée de l'article ; — l'autre qui marque la qualité : couronne de roi, souliers de femme, habits d'homme. (1)

un note
 Règle générale. Tout nom qui restreint la signification d'un autre nom se met en latin au génitif : Le livre de Pierre, liber Petri. La lumière du soleil, lumen solis. Les fleurs des jardins, flores hortorum. (2)

pour le qualis ou autre cas
162. Remarques. — 1. De entre deux noms ne marque pas toujours la restriction. Souvent il peut se tourner par qui s'appelle : la ville de Rome, le fleuve du Nil, e.à.d. la ville qui s'appelle Rome, le fleuve qui s'appelle Nil. Le second mot est dit placé en apposition, et se met au même cas que le premier : urbs Roma, flumen Nilus. (3)

2. Si le nom qui suit de exprime une qualité bonne ou mauvaise, on le met au génitif ou à l'ablatif : Un enfant d'un bon naturel, puer egregiæ indolis ou egregia indole.

3. Quand de se trouve entre un nom de chose et un infinitif français, cet infinitif se traduit en latin par le gérondif en di (véritable génitif) : Le temps de lire, tempus legendi.

Si le verbe a un objet, cet objet se met au cas voulu par le verbe : Le désir de voir la ville, cupiditas videndi urbem.

Si le verbe veut son objet à l'accusatif, il vaut mieux mettre cet objet au génitif et, au lieu du gérondif en di, employer le participe futur passif en dus, da, dum, que l'on met au genre, au nombre et au cas du nom : Cupiditas videndæ urbis.

Si le verbe français qui sert à restreindre est au passé de l'infinitif avec un objet, comme dans cette phrase : la douleur d'avoir perdu son père lui causa la mort, on tourne par le participe passé passif : la douleur de son père perdu... dolor amissi patris et mortem attulit.

4. Quand l'infinitif français qui suit de peut servir de sujet à la phrase, on le met à l'infinitif en latin, et non au gérondif en di : C'est un péché de mentir (e.-à.-d. mentir est un péché), culpa est mentiri.

(1) La restriction française qui marque la qualité s'exprime en latin par un adjectif dérivé du nom : Couronne de roi, corona regia. Souliers de femme, calcei muliebres. Habits d'homme, vestes viriles.

(2) Au lieu du génitif on peut employer un adjectif équivalent : La bonté de Dieu, bonitas divina. L'ivoire de l'Inde, ebur indicum. Dans certains cas il faut employer l'adjectif : un homme d'esprit, vir ingeniosus. On ne pourrait pas dire vir ingenii, à moins d'ajouter un qualificatif : vir magni ingenii.

(3) L'apposition diffère de l'attribut : on peut supprimer l'apposition sans que la phrase cesse d'avoir un sens, au lieu que si l'on supprime l'attribut, les mots qui restent ne signifient plus rien.

163. Observation. A la règle générale de la RESTRICTION se rapporte le régime de certains adjectifs, pronoms, verbes et adverbés. CE RÉGIME SE MET DONC AU GÉNITIF EN LATIN.

I. ADJECTIFS QUI GOUVERNENT LE GÉNITIF

1° Les adjectifs verbaux (1): Qui supporte les injures, *patiens injuriarum*. Qui aime la vertu, *amans virtutis*. Qui cherche le bien d'autrui, *appetens alieni*. Savant en grammaire, *doctus grammaticæ*. Endurci au froid, *patiens frigoris*. Qui se sent coupable d'un crime, *consciens sceleris*. Qui ne connaît pas la vérité, *nescius veri*.

2° Les adjectifs qui marquent affection de l'âme: Avide de louanges, *avidus laudum*. Habile dans la musique, *peritus musicæ*. Qui a du goût pour les lettres, *studiosus litterarum*.

3° Les adjectifs qui marquent abondance ou disette: Plein de vin, *plenus vini*. Vide de science, *vacuus scientiæ*. Dépourvu d'instruction, *expers eruditionis*. (La plupart de ces adjectifs regissent également bien l'ablatif).

4° Les adjectifs qui marquent similitude ou dissimilitude, égalité ou inégalité: Semblables aux pères, *similes patrum*. Egal à son frère, *par fratris*. (Ces adjectifs se construisent aussi bien avec le datif: *similes patribus*; *par fratri*).

5° Les superlatifs et les adjectifs partitifs (c.-à-d. qui marquent une partie d'un plus grand nombre): Le plus doux des hommes, *mitissimus hominum*. La plupart des soldats, *plerique militum*. Plusieurs de vous, *plures vestrum*. Un de nous, *unus nostrum*.

Remarque.—1° On peut aussi mettre à l'ablatif avec *e* ou *ex*, ou à l'accusatif avec *inter*, le nom pluriel qui suit le superlatif (n. 119).

2° Lorsque la comparaison se fait seulement entre deux personnes ou deux choses ou deux groupes de personnes ou de choses. le superlatif français se traduit par le comparatif en latin, avec le génitif: La plus forte des (deux) mains, *validior manuum*.

II. PRONOMS QUI VEULENT LE GÉNITIF

Les pronoms latins, employés partitivement, veulent le génitif: Qu'y a-t-il? *quid rei est?* Quelque chose de mal, *aliquid mali*. Aucune affaire, *necquicquam negotii*.

(1) Les adjectifs verbaux sont des adjectifs en *ns, us*, qui viennent d'un verbe et qui marquent l'habitude de faire l'action, ou un état permanent. Ainsi *bibens vinum* veut dire *celui qui boit actuellement du vin*; mais *bibens vini* signifie *celui qui boit habituellement du vin, un buveur de vin*. — Les adjectifs verbaux ont un comparatif et un superlatif, ce que n'ont pas les participes.

III. VERBES QUI GOUVERNENT LE GENITIF

1° Les verbes *avertir, informer de*, veulent leur complément indirect au génitif (ou mieux à l'ablatif avec *de*) : Je l'ai averti du danger, *admonui eum periculi* (ou *de periculo*). Informez-moi de votre dessein, *consilii tui fac me certiores*. — (Si le complément indirect est un pronom neutre, il faut l'accusatif : je vous en avertirai, *hoc te monebo*).

2° Avec les verbes qui signifient *accuser, convaincre, condamner, absoudre*, on met au génitif le nom du crime ou de la faute — ou de la peine à laquelle on condamne : Accuser de larcin, *furti insimulare* ; absoudre d'un crime, *criminis absolvere* ; condamner à mort, *damnare capitis*. — (On trouve aussi l'ablatif avec ou sans *de*). (1)

3° Les verbes *recordari, meminisse*, se souvenir ; *oblivisci*, oublier ; *misereri*, avoir pitié, veulent le génitif : Ayez pitié de nous, *miserere nostri*. Je me souviens des vivants, et je ne puis oublier les morts ; *vivorum meminisse nec possum oblivisci mortuorum*. — (*Misereri* veut toujours le génitif ; les autres prennent aussi l'accusatif, surtout pour le nom de chose).

4° Les cinq verbes impersonnels *pœnitet, pudet, piget, tædet, miseret*, veulent au génitif le nom de la chose dont on se repent, dont on a honte, etc. : Celui qui se repent de sa faute n'a pas honte de son repentir ; *quem pœnitet culpæ, eum non pudet pœnitentiæ* (n° 147).

5° Les verbes *refert, interest*, il importe à, il est de l'intérêt de, veulent au génitif le nom de la personne à qui il importe ; Il importe au roi, *interest regis*. Il est de l'intérêt d'un enfant d'aimer ses parents, *interest filii amare parentes*. Qui a intérêt à parler ? *Cujus interest loqui ?* — (Quand le régime de ces verbes est un nom de chose, on le met à l'accusatif avec *ad* : Il importe à notre honneur, *ad honorem nostrum interest*).

6° *Est* signifiant la propriété, et l'impersonnel *est* signifiant *c'est l'affaire de, c'est le devoir de*, se construisent avec le génitif : Ce livre est à mon père, *hic liber est patris mei*. Il est d'un roi de défendre ses sujets, *est regis tueri subditos*.

(1) *Remarque.* Le nom de la peine déterminée à laquelle on condamne, ou plus exactement le nom qui marque le lieu ou l'instrument du supplice se met à l'accusatif avec *ad* : *Damnatus ad bestias, ad triremes, ad molam, ad metallam*.

— 2. *Accuser et condamner* suivis d'un infinitif français, comme complément indirect, s'expriment, *accuser* par *arguere, condamner* par *jubere* avec l'infinitif latin : Il est accusé d'avoir trahi la patrie, *arguitur prodidisse patriam*. Il fut condamné à être tué, *jussus est occidi*.

Remarques sur *refert*, *interest*, *est* construits avec des pronoms pour compléments.

I. Avec *refert*, *interest*, les pronoms à moi, à toi, à nous, à vous, à lui, se traduisent par l'ablatif : *meâ, tuâ, nostrâ, vestrâ, suâ interest*. — Avec *est* ces pronoms se mettent au neutre : *meum, tuum, nostrum, vestrum, suum est*. — Si c'est à moi, signifie c'est ma propriété, on traduit par *meus, a, um*, en tournant la phrase : Ce livre est à moi, *hic liber est meus*. Ces roses sont à vous, *istæ rosæ sunt tuæ*.

II. En latin on dit : *res sua* ou *res illius*, selon que *res* appartient, ou non, au sujet du verbe. De même on dira : Je crois qu'il lui importe, *credo illius referre*. Il croit qu'il est de son intérêt, *credit suâ interesse*. Je crois que c'est à lui de parler, *credo illius esse loqui*. Je crois que ce livre est à lui, *credo hunc librum illius esse*. Il croit que ce livre est à lui, *credit hunc librum esse suum*.

III. On met au génitif l'adjectif ou le nom qui accompagne ces pronoms : Il importe à vous seul, *tuâ solius interest*. C'est à vous, le plus ancien consul, d'agir ; *tuum est agere antiquioris consulis* (ou *qui es antiquior consul*).

IV. Lorsqu'on ne parle que de deux, ces pronoms *nous, vous, eux*... se tournent comme dans les exemples suivants : Il nous importe à vous et à moi, *utriusque nostrum interest*, (c. à. d. à l'un et à l'autre de nous.) — A qui de vous ou de lui importe-t-il ? *utrius vestrum interest ?* (c. à. d. à quel de vous deux ?) — Ce livre n'est ni à lui ni à elle, *neutrius eorum est iste liber*, (c. à. d. ni à l'un ni à l'autre d'eux.) — C'est à l'un d'eux de parler, *alterutrius eorum est loqui*, (c. à. d. à l'un ou à l'autre d'eux).

IV. ADVERBES QUI VEULENT LE GENITIF

1° Les adverbes de quantité : Peu de vin, *parum vini*.

2° Les adverbes de temps : En ce temps-là, *tunc temporis*. La veille des noces, *pridie nuptiarum*. (On dit aussi *pridie nuptias*, sous entendu *ante*).

3° Les adverbes de lieu : En quel lieu du monde ? *ubinam gentium ?* En aucun lieu du monde, *nulle part, nusquam gentium*. Il en est venu à ce point de folie, *eo, huc, illuc dementiæ venit*.

4° Les mots *causâ, gratiâ, ergo*, pour, à cause de, en faveur de ; *instar*, comme, en manière de : A cause de votre père, *patris tuî causâ*. Pour vous, *tuî ergo, tuâ gratiâ* ; pour lui, *illius ergo, illius causâ*. Il dit que vous l'avez fait pour lui, *dicit te id fecisse suî ergo, suâ causâ*. En forme de montagne, *montis instar*. — (Avec *causâ* on emploie l'ablatif *meâ, tuâ*,... au lieu du génitif).

CHAPITRE DEUXIEME

DU SUJET (**NOMINATIF**) V. n° 76.

164. Règle générale. — Le sujet du verbe à un mode personnel se met au *nominatif* : L'enfant dort, *puer dormit*.

Ordinairement on n'exprime pas en latin les pronoms personnels sujets du verbe ; cependant on doit les exprimer :

1° Quand on parle par emphase : Je l'ai vu moi-même, *ego ipse vidi*.

2° Quand le même verbe a plusieurs sujets : Lui, vous et moi, nous allons bien ; *ego, tu et ille valemus*.

3° Quand deux actions sont en opposition : Je pleure et vous riez, *fleo ego, tu vero rides*.

4° Quand il y aurait équivoque si l'on n'exprimait pas le sujet : Mon père aimait sa sœur, elle est morte ; *pater sororem amabat, obiit illa*.

Remarque — I. A la règle du sujet se ramène le régime des exclamations *en, ecce, voici, voilà* : Voici votre père. *en* ou *ecce pater tuus* (sous-entendu *adest*). — On trouve quelquefois l'*accusatif* : *En, ecce patrem tuum* (sous-entendu *aspicio*).

II. Le *sujet* de la phrase française peut avoir une autre fonction dans la phrase latine, par suite d'un changement de tournure. On le met alors au cas demandé par sa fonction. Ainsi :

1° L'impersonnel passif *persuasum esse* veut au datif le sujet français : Je suis persuadé que vous êtes bon : *mihî persuasum est te esse bonum*.

2° *Esse* mis pour *habere* veut le sujet français au datif : J'ai un livre, *mihî liber est*. Il a nom Pierre, *illi nomen est Petrus*.

3° Les verbes *fugere, fallere, latere, præterire*, mis pour *ignorare, velle* à l'*accusatif* le sujet français : J'ignore cet événement, *ille eventus me fugit, ou fallit, latet, præterit*.

CHAPITRE TROISIEME

DE L'OBJET (**ACCUSATIF**) V. n° 77.

165. Règle générale. — L'objet ou complément direct du verbe actif, se met à l'*accusatif* : Les vices déshonorent les hommes, *vitia dedecorant homines*. Vos parents vous aiment, aimez-les ; *vestri parentes vos diligunt, redamate illos*. Je veux étudier, *volo studere*. J'aime à rire, *amo ridere*. Je voudrais avoir lu, *vellem legisse*.

des
 J'y metto l'ave...

Remarque. — Quand on dit que l'objet du verbe actif se met à l'accusatif, cela doit s'entendre de l'objet de la phrase *latine*; car souvent ce qui est l'objet en français cesse de l'être en latin, à cause de la tournure latine. Par exemple :

1^o *Esse* dans le sens de *apporter, causer, faire*, se construit avec un double datif, celui de la personne et celui de la chose : Votre paresse me cause de la douleur, *tua pigritia est mihi dolori* (m. à m. votre paresse m'est à douleur). — L'objet français est le terme en latin.

2^o Les expressions *laudi, crimini* ou *vitio dare, ducere, tribuere, vertere*, mises pour *laudare* ou *vituperare*, se construisent avec un double datif et un accusatif : Il me loue de mon travail, *laudi mihi laborem tribuit* (m. à m. il me donne mon travail à louange). Il me blâme de ma bonne foi, *mihi meam fidem vitio vertit* (m. à m. il me tourne ma bonne foi à vice). — L'objet français devient terme en latin.

3^o Les verbes *minari*, menacer (1), *gratulari*, féliciter, veulent le nom de la personne au datif et le nom de la chose à l'accusatif ; ainsi on dit *minari alicui mortem*, menacer quelqu'un de la mort ; *gratulari alicui victoriam*, féliciter quelqu'un de la victoire (m. à m. menacer la mort à quelqu'un, — féliciter à quelqu'un la victoire). — L'objet français devient terme en latin.

4^o *Juvat, delectat*, il fait plaisir ; *manet*, il est réservé ; *deceat*, il convient, veulent au nominatif le nom de la chose qui plaît... et à l'accusatif le nom de la personne à qui cela plaît : La musique me fait plaisir, *musica me juvat, delectat*, (m. à m. me délecte). Une gloire éternelle nous est réservée, *gloria æterna nos manet*, (m. à m. nous attend) (2). — Le terme français devient objet en latin.

5^o Les verbes *docere*, enseigner, apprendre à quelqu'un, instruire ; *monere*, avertir ; *celare*, cacher, celer, prennent après eux deux accusatifs, l'un de la personne instruite, avertie... l'autre de la chose sur laquelle on instruit, avertit... — L'objet véritable est l'accusatif de la personne ; (au passif il devient en effet le sujet, au nominatif) : J'enseigne la grammaire aux enfants, *docéo pueros grammaticam* (passif : *pueri docentur a me grammaticam*). J'ai averti mon frère de cette chose, *monui fratrem meum hanc rem* (passif : *frater meus monitus est a me hanc rem*).

(1) Menacer ne se traduit par *minari* que s'il a pour sujet un nom de personne ou de chose personnifiée (et avec le sens de faire des menaces) le père menace son fils, *pater filio minatur* : la maison menace ruine, *domus ruinam minatur*. — Quand le sujet est un nom de chose, menacer se traduit par *imminere, impendere, instare* : Quel malheur nous menace ! *Quanta nobis instat pernicies !* (Menacer signifie alors la proximité, l'imminence de la chose).

(2) Le verbe français attendre s'exprime par *expectare* si le sujet est un nom de personne, et par *manere* si le sujet est un nom de chose : J'attends qu'il revienne, *expecto dum redeat*. La gloire vous attend, *gloria te manet*

J'ai caché cette chose à mon frère, *celavi fratrem meum hunc rem* (passif: *frater meus celatus est a me hunc rem*).

6° Le verbe *rogare*, demander, prend aussi deux accusatifs ; mais chacun d'eux peut être le véritable objet : J'ai demandé cette chose à mon frère, *rogavi fratrem meum hunc rem* (au passif: *frater meus rogatus est a me hunc rem* ou *huc res rogata est a me fratrem meum*).

7° On dit *induere alicui vestem*, mettre un habit à quelqu'un ; *donare alicui civitatem*, donner à quelqu'un droit de cité ; mais on dit aussi *induere aliquem veste*, revêtir quelqu'un d'un habit ; *donare aliquem civitate*, gratifier quelqu'un du droit de cité.

8° Les adjectifs en *bundus* venant d'un verbe actif, prennent aussi un objet : Qui évite avec soin le danger, *vitabundus periculum*. Qui ravage entièrement les campagnes, *populabundus agros*. Plein d'admiration pour la vertu, *admirabundus virtutem*.

166. A l'objet ou complément direct se rapporte la théorie des propositions subordonnées complétives (qui sont en réalité des compléments directs du verbe principal).

La proposition complétive est une proposition indispensable pour compléter le sens de la proposition principale. En latin la proposition complétive se présente sous trois formes : *infinitive, conjonctive et interrogative indirecte*.

I. PROPOSITION INFINITIVE (1)

(QUE retranché)

167. Règle. — Après les verbes *dire, annoncer, croire, penser, savoir, apprendre, faire savoir, montrer*, etc., on emploie la proposition infinitive, c.-à-d. : a) le *que* qui relie les deux propositions se retranche, b) le sujet de la proposition subordonnée se met à l'accusatif, c) le verbe se met à l'infinitif présent, passé ou futur, selon que l'action marquée par le second verbe est présente, passée ou future par rapport à l'action du verbe principal : Je crois qu'il lit, *credo eum legere*. Je croyais, j'ai cru, j'avais cru qu'il lisait ; *credebam, credidi, credideram eum legere*. (L'action de lire est PRÉSENTE par rapport à celle de croire.)

— Je crois qu'il lisait, qu'il lut, qu'il a lu, qu'il avait lu ; *credo eum legisse*. Je croyais, j'ai cru, j'avais cru qu'il avait lu ; *credebam, credidi, credideram eum legisse*. (L'action de lire est

(1) Souvent une proposition entière est sujet d'un verbe. Ainsi dans cet exemple : *il est nécessaire que les jeunes gens étudient*, le sujet du verbe *être* est le pronom *il*, mis pour : *que les jeunes gens étudient*. Cette proposition-sujet suit les règles de la proposition infinitive, autrement dite proposition-objet : *Necessarium est adolescentulos studere*.

PASSÉE par rapport à celle de croire.) — Je crois qu'il viendra, qu'il viendrait: *credo eum venturum esse*. Je croyais, j'ai cru, j'avais cru que votre mère serait aimée; *credebam, credidi, credideram matrem tuam amatum iri*. (L'action de venir, d'aimer, est future par rapport à celle de croire.) (1)

168. Observations: 1° On emploie aussi la proposition infinitive avec quelques verbes de *volonté*, comme *jubere* ordonner; *vetare*, défendre; *sinere*, permettre; *patri* souffrir que; *prohibere* empêcher que, — et avec les verbes *volo*, *nolo*, *malo*, *cupio*: Je t'ordonne de t'en aller, *jubeo te abire*. Il avait défendu à ses lieutenants de quitter leurs légions, *a legionibus legatos discedere vetuerat*.

[Avec *volo*, *nolo*, *malo*, *cupio*, si le sujet de l'infinitif est le même que celui du verbe principal, on peut employer soit le simple infinitif, soit la proposition infinitive: Je veux être clément, *volo esse clemens* ou *volo me esse clementem*.]

2° Quelquefois en français le verbe-objet est à l'infinitif, (après certains verbes, tels que *croire*, *espérer*, *promettre*, *se souvenir*, etc.); alors, pour ne pas se tromper, il faut tourner la phrase par le *que*, et traduire ensuite en latin: Je crois partir demain, c.-à-d. je crois que je partirai demain, *credo me cras profecturum esse*. Je me souviens d'avoir lu, *memini me legisse* ou *legere*, selon le sens que l'on veut exprimer, (*memini me legere* = je me souviens que je lisais; *me legisse* = que j'ai lu.)

3° Lorsque le verbe-objet a lui-même un objet qui pourrait faire l'action, et qu'il y aurait équivoque, il faut tourner l'actif en passif: Je crois que Pierre aime Paul, *credo Paulum diligi a Petro*. — (Mais on dirait bien: *credo Petrum legere librum*, car il n'y a pas d'équivoque possible).

II. PROPOSITION CONJONCTIVE

(QUE exprimé par *UT*, *NE*, *QUIN*)

169. 1^{re} Règle. — Après les verbes qui expriment un but, une intention, un conseil, comme *exhorter*, *souhaiter*, *conseiller*, *prier*, etc., *de* ou *à* suivi de l'infinitif, et *que* suivi du subjonctif, s'expriment en latin par *ut* avec le subjonctif: Je te conseille de lire, *suadeo tibi ut legas*. Je souhaite qu'il vienne, *exopto ut veniat*. Aie soin de te bien porter, *cura ut valeas*.

(1) Si, dans la proposition infinitive, il y a une proposition incidente ou une circonstancielle, ce n'est pas le verbe de cette proposition qui se met à l'infinitif, mais l'autre, qui est ordinairement le dernier: Soyez persuadé qu'un enfant qui honore ses parents, sera aimé de Dieu; *persuasum habeto puerum qui parentes veretur, a Deo amatum iri*. — Même remarque pour la proposition conjonctive.

Note. — L'accusatif sujet du verbe infinitif doit se placer immédiatement après le verbe principal: Je crois que, si votre père vient, vous vous réjouirez, *credo te, si pater tuus veniat, gavisurum esse*.

Remarque. — Dans les propositions négatives, *ut non* se remplace par *ne* : Je souhaite qu'il ne vienne pas, *exopto ne veniat*. — Au lieu de *ut nemo, ut nihil, ut nunquam*, etc., on dit *ne quis, ne quid, ne unquam*; et au lieu de *et ne* on dit *neve* : Je te conjure de ne rien faire et de ne rien dire, *obsecro te ne quid agas neve dicas*.

170. Observation. Les verbes *dire, écrire, avertir, persuader*, donnent lieu tantôt à des propositions *infinitives*, tantôt à des propositions *conjonctives*, selon leur signification :

1° A des propositions *infinitives* quand le *que* ne peut pas se tourner par *de* : Dites-lui, avertissez-le que je suis arrivé, *dic illi, mone illum me advenisse*.

2° A des propositions *conjonctives* quand en français ces verbes sont suivis de la proposition *de*, ou de la conjonction *que* pouvant se tourner par *de* : Dites-lui, avertissez-le de prendre garde à lui, — ou *qu'il* prenne garde à lui; *dic illi, mone illum ut sibi caveat*. (1)

171. 2^e Règle. — Après les verbes *craindre, appréhender, avoir peur, de* suivi de l'infinitif et *que...* *ne* suivi du subjonctif s'expriment par *NE* avec le subjonctif latin (et par *ne non* s'il y a négation) : L'écolier paresseux craint que le maître ne le châtie, *discipulus piger timet ne se magister castiget*. — Un bon fils craint (2) que son père ne relève pas de maladie, *pius filius timet ne non pater suus morbo convalescat*.

172. 3^e Règle. — Après les verbes qui signifient *empêchement, défense, obstacle, de* ou *que* se traduisent par *QUIS* ou *QUOMINUS* quand le verbe principal est accompagné d'une négation ou d'une interrogation de sens négatif : Je ne vous empêche pas de partir, je ne défendrai pas que vous partiez, *non impedio, non prohibebo quin* ou *quominus proficiscaris*. — Qui vous empêche de partir? qui empêche que vous ne partiez? *quid obstat quin* ou *quominus proficiscaris*.

Quand il n'y a pas de négation ou d'interrogation, on emploie *ne* ou *quominus* avec le subjonctif : Cela empêche que je ne parte, *id impedit ne* ou *quominus proficiscar*.

(1) *Cavere (ne)* s'emploie quand on désire que la chose ne se fasse pas : *cave ne cadas*; *cavere (ut)*, quand on désire qu'elle se fasse : *cura ut valeas*.
Si *prendre garde* signifie *remarquer, s'apercevoir*, il s'exprime par *animadvertere* avec la proposition *infinitive* : Vous ne prenez pas garde que vous êtes séduit, *non animadvertis te seduci*.

(2) *Craindre* signifie quelque fois *hésiter, faire difficulté*, en latin *dubitare*; d'autres fois il signifie *ne pas oser*, en latin *non auctere*; alors le verbe suivant se met à l'infinitif : Il ne craint pas d'avouer, *fateri non dubitat*. — Je crains de dire, *dicere non audeo*.

173. A quel temps du subjonctif faut-il mettre le verbe de la proposition conjonctive ?

1^{re} Règle. — Lorsque le verbe principal est au présent ou au futur, le verbe-objet se met 1^o au présent pour une action présente ou future, par rapport au verbe principal ; 2^o au parfait, pour une action passée, par rapport au verbe principal ou à une condition : Je prie, je prierai qu'il vienne ; oro, orabo ut veniat. Je souhaite qu'il ait terminé cette affaire avant que je sois arrivé, exopto ut rem prius confecerit quam advenerim.

2^e Règle. — Lorsque le verbe principal est à un autre temps, le verbe-objet se met, 1^o à l'imparfait, pour une action future par rapport au verbe principal ; 2^o au plus-que-parfait, pour une action passée, par rapport au verbe principal ou à une condition : Je priais, j'ai prié, j'avais prié qu'il vînt ; orabam, oravi, oraveram ut veniret. Je souhaitais, j'aurais souhaité, qu'il fût (déjà) venu ; optavi, optavissem ut venisset.

Remarque. — Si en français le verbe-objet est à l'infinitif, pour ne pas se tromper en latin, il faut tourner par que avant de traduire : Je crains de vous avoir trompé, c'est-à-dire : je crains que je ne vous aie trompé, timeo ne te deceperim. Je crains de mourir, timeo ne moriar. Je vous conseillais d'étudier, tibi suadebam ut studeres.

III. PROPOSITION INTERROGATIVE INDIRECTE

174. Il y a interrogation indirecte quand la proposition complétive est unie à la principale par un mot interrogatif : Dites-moi qui vous êtes. — Je demande où vous allez.

Règle. Toute proposition unie au verbe principal par un mot interrogatif (1) veut son verbe au subjonctif (et au temps correspondant de l'indicatif français) : Dites-moi ce que vous faites, faciebat, avez fait, aviez fait ; dic mihi quid facias, faceres, feceris, fecisses. Je voudrais savoir où vous êtes, scire velim ubi sis. Voyez combien je vous aime, vide quantum te amem.

CHAPITRE QUATRIÈME

DU TERME OU COMPLÉMENT INDIRECT V. n^o 97.

Terme final (DATIF)

175. Règle générale. — Le terme final ou régime indirect se met au datif : Dieu promet une vie éternelle aux justes ; Deus

(1) Ces mots interrogatifs sont : les pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs et exclamatifs, — les adverbes de lieu et de temps, — etc

promittit eternam vitam justis. Dieu à qui vous avez consacré votre jeunesse, vous donnera son secours ; *Deus, cui tuam juventutem consecrasti, tibi suum auxilium largitur.* Vous m'avez recommandé cette affaire, j'y donnerai mes soins ; *mihî hanc rem commendasti, ei operam dabo.*

176. Observation. — A cette règle se rapporte le régime de certains adjectifs, verbes et adverbes.

I. ADJECTIFS QUI GOUVERNENT LE DATIF

Les adjectifs qui marquent avantage ou désavantage, — ressemblance ou différence, — amitié ou inimitié, — aptitude et convenance : Loi favorable au peuple, *lex favorabilis plebi.* Fils égal à son père, *filius æqualis patri.* Le chien est ami de l'homme, *canis est amicus hominî.* Acharné contre moi, *infensus mihî.* Orateur habile à parler, *orator habilis dicendo.* Choses désagréables à dire, *res ingratae dictu (1).*

Nous avons vu que les adjectifs de ressemblance, d'égalité et d'amitié gouvernent aussi le génitif. — Les adjectifs d'aptitude prennent plus souvent l'accusatif avec *ad* : *aptus ad bellum, habilis ad dicendum.*

II. VERBES QUI GOUVERNENT LE DATIF

1° La plupart des verbes neutres (en latin) : Etudier la grammaire, *studere grammaticæ.* Favoriser les pauvres, *favere pauperibus.*

2° Les verbes *irasci*, se fâcher contre ; *adulari*, flatter ; *blandiri*, caresser ; *mederi*, guérir ; — *instare*, *impendere*, *imminere*, menacer, être imminent : Mon père se fâche contre moi, *pater irascitur mihî.* Un grand malheur nous menace, *magna calamitas nobis instat, impendet, imminet.*

(1) Le supin en *u* n'est usité que dans quelques verbes. Il sert de complément aux adjectifs *facilis*, *difficilis*, *utilis*, *jucundus*, *honestus*, *turpis*, *mirabilis*, *incredibilis*, ainsi qu'à *fas* et *nefas* : Admirable à voir, *mirabile visu* ; facile à faire, *facile factu* ; impie à ou de dire, *nefas dictu.*

Si le verbe latin n'avait pas de supin, comme dans cette phrase : *Ma leçon est difficile à étudier*, tournez par la règle du sujet, *il est difficile d'étudier ma leçon*, difficile est *studere* lectioni.

3° Les composés de *sum* (1), et *sum* lui-même, s'il est mis pour un autre verbe: Manquer à son devoir, *desse officio*. Commander une armée, *præesse exercitui*. Assister au sacrifice, *interesse sacro*. — Causer de la douleur, *esse dolori*. J'ai un livre, *est mihi liber*.

4° La plupart des verbes neutres ou actifs composés des prépositions *ad, cum, in, inter, ob, pæ, pro, sub*: Rencontrer quelqu'un, *occurrere alicui*. Elever les mains au ciel, *manus attollere caelo*. Résister à quelqu'un, *obstistere alicui*. Secourir les malheureux, *succurrere miseris*. Jeter le trouble dans l'Etat, *injicere tumultum civitati*.

5° Avec un nom de personne pour complément, le participe en *dus, a, um*, DE TOUS les verbes veut le datif; — à tous les temps, mais surtout aux temps composés, certains passifs tels que *probari*, être approuvé; *improbari* être désapprouvé; *videri*, paraître, se rencontrent avec le datif: Il faut que je parte il me faut partir; *mihi proficiscendum est*. Dieu doit être aimé de nous, nous devons aimer Dieu, il nous faut aimer Dieu; *nobis Deus amandus est*. Cet avis fut approuvé du sénat, *illa sententia senatui probata est*. Il me semble que vous êtes bon, *mihi videtur te esse bonum* ou *tu mihi videris esse bonus*.

6° Les verbes qui signifient *obéissance, service, aide, secours, utilité, avantage, ordre, commandement*: Servir Dieu, c'est régner; *servire Deo regnare est*. Obéir aux parents, *obedire parentibus*. Secourir les pauvres, *opitulari pauperibus*. Commander aux soldats, *imperare militibus*.

Cependant *jurare, adjurare*, étant actifs, prennent toujours un objet: Il m'a aidé de ses biens, *me bonis suis adjurit*.

III. ADVERBES QUI VEULENT LE DATIF

Les adverbess *obviam*, au-devant de; *convenienter*, convenablement; *congruenter*, conformément à, et en général tout adverbe renfermant un adjectif qui régit le datif: Allez au-devant de votre père, *obvium patri procede*. Il s'est comporté d'une manière utile pour moi, *utiliter mihi se gessit*.

N. B.—Les questions du terme local où l'on va et d'où l'on vient sont traitées avec les deux autres circonstances de lieu (n. 179-189).

(1) Excepté *absum* qui veut l'ablatif avec *ab* ou *ab*, — et *possum* qui est toujours suivi de l'infinitif.

CHAPITRE CINQUIÈME

DE LA CIRCONSTANCE (n° 98)

177. Règle générale. — On met à l'ablatif sans préposition les circonstances :

- 1° De manière, Surpasser en science, *scientiâ vincere.*
Parler à haute voix; *magnâ voce loqui.*
- 2° D'instrument, Battre de verges, *virgis cedere.*
Tuer avec une épée, *interficere gladio* (1).
Il corrige les mœurs par le ridicule, *castigat ridendo mores.*
- 3° De cause, Mourir de faim, *fame interire.*
- 4° De prix, Acheter un livre un écu, *nummo librum emere.* Ce livre coûte vingt sous, *hic liber constat vigenti assibus.*
- 5° De partie, Tenir par les oreilles, *auribus tenere.*
- 6° De distance, Il est éloigné de vingt pas, *abest* ou *distat viginti pas-sibus.* (Toutefois on met mieux l'accusatif : *abest viginti passus*).
- 7° De mesure, Quand le nom est joint à un comparatif : voile plus long de trois aunes, *velum longius tribus ulnis.*

Remarque. — 1° D'ordinaire le nom qui marque la dimension, la mesure, se met à l'accusatif : *Velum longum tres ulnas.* Ce mur a 200 pieds de haut, *hic murus ducentos pedes altus est.*

2° S'il est précédé d'un nom, le mot de mesure se met au génitif : un fossé de dix pieds, *decem pedum fossa.*

178. Observation. — A cette règle se rapporte :

1° Le régime des *adjectifs* et des *verbes* qui marquent dignité, indignité, plénitude, abondance, disette : Tonneau plein de vin, *dolium vino* (ou *vini*) *plenum.* Remplir de vin, *vino* (ou *vini*) *replere.* Paroles vides de sens, *verba sensu* (ou *sensûs*) *vacua.* Dépouiller quelqu'un de ses biens, *aliquem bonis nudare.* Ne manquer de rien, *nullâ re carere.* Enfant doué de vertu, *puer virtute præditus.* Digne de louange, *dignus laude.* Content de son sort, *contentus suâ sorte.*

(1) Mais on dirait : il est en ré avec u le *épée*, 'n re su : est *cum gladio*, (circonstance d'accompagnement).

2° Le régime des verbes suivants: *frui otio*, jouir du repos; *fungi officio*, s'acquitter de son devoir; *potiri urbe*, s'emparer de la ville; *vesci pane*, se nourrir de pain; *uti gladio*, se servir du glaive; *abuti otio*, abuser du loisir; — *gloriarî bonis alienis*, se glorifier du bien d'autrui; *gaudere sorte aliena*, se réjouir du sort d'autrui; *lætari felicitate proximi*, se réjouir du bonheur du prochain; *dolere morte fratris*, s'attrister de la mort d'un frère; *tristari felicitate impiorum*, s'affliger du bonheur des méchants.

3° Le régime de *opus esse*, avoir besoin, employé impersonnellement: J'ai besoin d'un ami, *opus est mihi amico*. — On emploie parfois d'autres tournures: *opus est mihi amicus* (par la règle du sujet); — *opus est mihi amici* (par la règle de la restriction).

CIRCONSTANCE DE LIEU

1° Lieu où l'on est.

(Question UBI)

179. Règle I. Le nom du lieu où l'on est, où se fait l'action, se met à l'ablatif avec *in*: Je suis dans la ville, *sum in urbe*. Il se promène dans le jardin, *ambulat in horto*.

Règle II. Le nom de la personne chez laquelle on est, se met à l'accusatif avec *apud*: Je soupais chez mon père, *cenabam apud patrem*.

Règle III. Le nom du lieu près duquel on est, se met aussi à l'accusatif avec *ad* ou *apud*: Les Romains furent vainqueurs à Zama, *Romani ad* ou *apud Zamam vicerunt*. Assis près d'une source, *sedens ad* ou *apud fontem*.

180. Remarques. — 1. On retranche *in* devant les noms propres de villes, villages et petites îles: Il est né à Avignon, *Avenione natus est*. Il est mort à Athènes, *mortuus est Athenis*. Il vécut à Salamine, *vixit Salamine*.

2. Si le nom propre de ville est du singulier et de la 1^{re} ou de la 2^e déclinaison, il se met au génitif: Il demeure à Rome, *Romæ habitat*. Il vécut en Chypre, *Cypri vixit*.

3. On emploie de même, s'ils ne sont déterminés ni par un génitif, ni par un adjectif, les anciens LOCATIFS *humî*, à terre; *domi*, à la maison, en temps de paix; *belli*, *militiæ*, en temps de guerre (quand ils sont opposés à *domi*); *ruri*, à la campagne: Est-il à la maison? *Estne domi?* Etre couché par terre, *humî jacere*. Intrépide à la guerre, il est lâche dans la paix; *fortis militiæ* (ou *belli*), *domi est ignavus*.

il faut faire attention

Les mots *domus* et *rus* accompagnés d'un *adjectif qualificatif* demandent l'*ablatif* avec la préposition *in*: dans une vaste maison, *in domo ampla*; dans une riante campagne, *in rure ameno*.

Si *domus* est déterminé par un *génitif* ou un *adjectif possessif* on peut employer soit le *locatif*, soit l'*ablatif* avec *in*. Ainsi on dit: *domi meæ, tuæ...* ou *in domo mea, tua...* chez moi, chez vous; *domi Cæsaris* ou *in domo Cæsaris*, chez César.

4. Si le nom de ville est suivi d'un nom commun mis en apposition, on met d'abord le nom propre au cas voulu (1 et 2), puis on exprime la préposition *in* devant le nom commun qui se met à l'*ablatif*: Il demeure à Rome, ville d'Italie, *habitat Romæ, in urbe Italix*. Ils s'arrêtèrent à Corinthe, ville célèbre; *constiterunt Corinthi, in urbe nobili*.

Si le nom propre de ville est précédé d'un nom commun, *in* s'exprime, et les deux mots se mettent à l'*ablatif*: *Habitat in urbe Româ*.

Si le nom propre de ville est précédé d'un *adjectif*, *in* s'exprime, et le nom se met à l'*ablatif* ainsi que l'*adjectif*: *Habitat in magnâ Româ*.

urbe

2° Lieu où l'on va.

(Question QUO)

181. Règle générale. — Le nom du lieu où l'on va se met à l'*accusatif* avec *in* si l'on va dedans, et avec *ad* si l'on ne va qu'auprès: Je vais en ville, au jardin, *eo in urbem, in hortum*. Je pars pour l'Angleterre, *proficiscor in Angliam*. Je cours à mon père, *curro ad patrem*. Il s'est approché des murs, *accessit ad muros*.

182. Remarques. — 1° On retranche la préposition *in* devant les noms propres de villes (1), bourgs ou villages, et devant les *accusatifs* *rus, domum, humum*: Je vais à Québec, *eo Quebecum*; à Lesbos (petite île), *Lesbum*; à la maison, *domum*; à la campagne, *rus*. Mais la préposition *ad* doit toujours s'exprimer: On arriva près de Cannes, *près de la maison*; *ventum est ad Cannas, ad domum*.

On peut encore retrancher la préposition quand elle est renfermée dans le verbe: Il est entré dans la ville, *ingressus est urbem*.

Si l'on se sert de *petere*, gagner un lieu, pour *ire*, le terme local se met à l'*accusatif* sans préposition: J'arrivai en Angleterre, *Angliam petivi*.

(1) Les noms des petites îles sont assimilés aux noms de villes. Sont considérées comme grandes îles (et par conséquent gardent la préposition), *Britannia, Corsica, Eubœa, Hibernia, Sardinia, Sicilia*. — *Creta*, la Crète, a les deux constructions.

2° Quand le nom propre de lieu est *suivi* d'un nom commun mis en apposition, on met d'abord le nom propre à l'*accusatif*, puis la préposition se met *devant le nom commun*, qui suit la règle général du terme local : Je vais à Londres, *ville célèbre* ; eo Londinūm, *in urbem roblem*. Je vais à Rome, *vill. d'Italie* ; eo Romam, *in urbem Italiæ*.

3° Quand le nom propre est *précédé* d'un nom commun et mis en apposition, la préposition se met *devant le nom commun*, et le nom propre suit la *règle de l'apposition* : Je pars pour la ville de Londres, *proficiscor in urbem Londinūm* ; — pour l'île de Crète, *in insulam Cretam*.

4° Quand le nom propre est *précédé* d'un adjectif, la préposition se met *devant l'adjectif* : Je vais dans la grande Rome, eo *in magnam Romam*. *Et Romam in magnam urbem*

5° Avec *domus* déterminé par un génitif ou un adjectif *possessif*, on est libre d'exprimer ou non la préposition *in* : Je vais à la maison de César, eo *in domum* (ou *domum*) *Cæsaris*. Je vais à ma maison, eo *in domum meam* (ou *domum meam*). — Mais avec un adjectif *qualificatif* on emploie la préposition *in* : Je vais dans cette belle maison, eo *in hanc pulchram domum*.

† 183. — Note I. Pour qu'un mot soit terme local, il n'est pas nécessaire que ce soit un *lieu*, il suffit qu'on puisse le considérer comme tel : Mon amour pour vous, *meus in te amor*. Votre haine contre moi, *tuum in me odium*. Prenez le pauvre sous votre protection, *pauperes in tuam fidem accipe*. Les soldats se jetèrent sur l'ennemi, *militēs irruerunt in hostes*.

184. — Note II. Si le terme local où l'on va est un infinitif français sans préposition, comme *je vais jouer*, il y a cinq manières de le rendre en latin :

1° le supin en *um* : eo *lusum* ;

2° le participe futur en *rus, ra, rum*, s'accordant avec le sujet : eo *lurusus* ;

3° le gérondif en *dum* avec *ad* (et si le verbe a un objet, le participe en *dus, da, dum*, s'accordant avec l'objet) : eo *ad ludendum*, — *ad invisendos amicos* ;

4° le gérondif en *di* avec *causâ* (et si le verbe a un objet, le participe en *dus, da, dum*, mis au génitif et s'accordant avec l'objet) : eo *ludendi causâ*, *visendæ urbis causâ* ;

5° enfin, le subjonctif avec *ut* : eo *ut ludam*.

L'infinitif français précédé de *pour*, se rend de la même manière : Je vais pour puiser de l'eau, eo *aquam haustum*, *ad hauriendum*, *hauriendi causâ*, *hauriturus, ut hauriam*.

185. Observation. D'après la règle générale du terme où l'on va, on met à l'accusatif avec *ad* (car il n'y a pas entrée) :

1° Le régime des adjectifs qui marquent inclination, propension, penchant : Porté à la douceur, *propensus ad lenitatem*. Enclin au vice, *proclivis ad vitium*. Prompt à s'irriter, *promptus ad irascendum*. (Ces adjectifs prennent aussi le datif, mais plus rarement).

2° Le régime des adjectifs et des verbes qui marquent aptitude, tendance à quelque lieu ou à quelque chose : Soulier qui va bien au pied, *calceus aptus ad pedem*. Temps propre à travailler, *tempus idoneum ad laborandum*. Je vous exhorte à étudier, te hortor *ad studendum*. La récompense invite au travail, merces invitatur *ad laborem*. (Ces adjectifs et ces verbes ne marquent que des dispositions à faire une chose).

3° Le régime des trois verbes *attinet*, *pertinet*, *spectat*, appartenir, regarder, concerner, avoir rapport à, tendre à ; — et de plus, le régime de la chose dans les verbes *refert*, *interest* : Cette affaire me regarde, *hoc negotium ad me attinet*. Son dessein tend à la paix, *ejus consilium spectat ad pacem*. Les veines aboutissent au cerveau, *venæ ad cerebrum pertinent*. Il importe à mon honneur, *refert ad honorem meum*.

3° Lieu d'où l'on vient.

(Question UNDE)

186. Règle générale.—Le nom du lieu d'où l'on vient se met à l'ablatif avec *e* ou *ex* si l'on vient de dedans, et avec *a* ou *ab* si l'on ne vient que d'auprès : Il est parti d'Amérique, *ex Americâ profectus est*. Je reviens de la ville, *ex urbe redeo*. Il est venu d'auprès de Londres, *venit a Londinò*.

187. Remarques.—1° La préposition *e*, *ex*, se retranche devant un nom de ville, et devant *rure*, de la campagne ; *domo*, de la maison ; *humo*, de terre : Je reviens de Rome, *redeo Româ* ; de la campagne, *rure* ; de la maison, *domo*. Se lever de terre, *surgere humo*. — Mais la préposition *a*, *ab* ne se retranche pas : César s'éloigna de Gergovie (qu'il assiégeait), *Cæsar a Gergoviâ discessit*.

2° Le nom de la personne et celui de la chose se mettent à l'ablatif avec *a* ou *ab* : Je viens de chez mon père, *venio a patre* ; de la chasse, *a venatione*.

3° Si le terme local d'où l'on vient est un infinitif français, cet infinitif se traduit par le gérondif en *do* (véritable ablatif) avec les prépositions *a* ou *ab* : je reviens de jouer, *redeo a ludendo* ; de me promener, *ab ambulando*. — Si l'infinitif français a un objet, il se traduit par le participe en *dus*, *di*, *dum*, que l'on fait accorder avec cet objet : Je reviens de visiter mes terres, *redeo ab invisendis agris*.

4° Le mot qui marque le but du discours se met à l'ablatif avec *de* : Il a parlé de la paix, *de pace locutus est*. Discours sur le mépris des richesses, *de contemptu divitiarum oratio*.

188. Observation. — A la règle générale du terme d'où l'on vient se rapportent :

1° Le nom de la matière dont une chose est faite : Vase d'or *ma-sij*, *vas ex auro solido*.

2° Le nom de la chose d'où une charge tire son nom : Valet de pied, *servus a pedibus*. Il était trésorier et conseiller du roi, *regi erat ab ærario et a conciliis*.

3° Ces expressions latines : *E re publica est disciplinam militarem servari*, il est de l'intérêt de l'Etat de maintenir la discipline militaire. *E re mea est studere*, il est de mon intérêt d'étudier. *Non abs re erit dicere*, il ne sera pas hors de propos de dire.

4° Ces expressions françaises : juger à, prendre à, puiser à, et autres semblables, si elles marquent provenance : Puiser de l'eau à une fontaine, *e fonte haurire aquam*. Allumer une chandelle à un flambeau, *e face candelam accendere*.

5° Le régime des adjectifs et des verbes qui marquent origine, différence, éloignement : Issu d'une illustre famille, *e nobili familia ortus*, ou *claro genere oriundus*. Il est différent des autres, *est a ceteris diversus*. Cette idée est bien éloignée de moi, *hæc cogitatio longe aliena est a me*.

NOTE. — Toutes les autres remarques faites sur la question *quo* (n° 182) s'appliquent à la question *unde*, en mettant *ablatif* à la place d'*accusatif* et *e* ou *ex* au lieu de *in*. Nous les rappelons par des exemples et des n° correspondants :

2. Je pars de Londres, ville célèbre, proficiscor Londino, *ex urbe nobili* ; — de Rome, ville d'Italie ; Româ, *ex urbe Italiae*.

3. Je reviens de la ville de Québec, *redeo ex urbe Quebeco* ; de l'île de Lesbos, *ex insulâ Lesbos*.

4. Je viens de la grande Rome, *venio ex magnâ Româ*.

5. Je viens de ma maison, de la maison de César ; *venio domo meâ* (ou *e domo meâ*) ; *domo Cesaris* (ou *e domo Cesaris*) ; d'une riante campagne, *e rure amœno*.

6° Le régime des verbes qui marquent *achat, rédemption, délivrance, connaissance, interrogation, demande, éloignement* :

N. Seigneur nous a délivrés *de l'enfer et de la servitude du péché*; *Dominus Noster nos redemit ab inferis et e servitute peccati.*

Demander, obtenir, recevoir une grâce *de quelqu'un*; *ab aliquo gratiam petere, obtinere, accipere.*

Acheter un livre *de quelqu'un, ab aliquo librum emere.*

J'ai appris, connu, su *de mon ami, par vos lettres*; *ab ou ex amico, ex litteris tuis cognovi, rescivi, audivi.*

7° Le régime du verbe *interdico* (nom de la personne au datif, et nom de la chose à l'ablatif) : Je vous défends l'entrée de ma maison, *interdico tibi domo meâ* (sous-entendu *a*). — Au passif ce verbe est toujours impersonnel : Ma maison vous est interdite, *tibi interdicatur domo meâ.*

4° Lieu par où l'on passe.

Questio (Question QUA)

189. Règle.— Le nom du lieu par où l'on passe se met à l'accusatif avec *per* : Je passerai *par l'Angleterre*, *iter faciam per Angliam*. Il se jeta *à travers les ennemis*, *se per medios hostes immisit*. Je passerai *par chez mon père*, *iter faciam per domum patris mei*.— Avec *transire* on retranche *per* : *Angliam transibo, c.-à.-d. ibo trans Angliam.*

Quand il s'agit d'un lieu *précis* (chemin, rue, porte, fleuve) on emploie mieux *l'ablatif sans préposition* : J'allais *par la voie Sacrée*, *ibam viâ Sacra*. Je suis parti *par la porte Pie*, *profectus sum portâ Piâ*. Descendant le Nil, *Nilo amne devectus*.

Remarque.— A cette règle se rapporte la circonstance de la personne ou de la chose *par le moyen, par l'entremise, au nom de laquelle se fait l'action* : Je vous envoie cette lettre *par votre père*, *hanc tibi per patrem epistolam mitto*. Je vous conjure *par notre ancienne amitié*, *per antiquam consuetudinem obtestor*. Au nom de vos parents, je vous conjure; *per parentes te obsecro*.

CIRCONSTANCE DE TEMPS

1° QUANDO ? Quand ?

190. Règle.— Le nom ^{de temps} qui indique à quel moment une chose s'est faite, se fait ou se fera, se met à *l'ablatif sans préposition* et on se sert du nombre *ordinal* : Il viendra *dimanche*, à 3 heures; *veniet die dominica, hora tertia*. Il est né *l'an passé*, au mois de janvier, le trente; *natus est anno proximo clapso*,

mense januario, die trigesima. En été, *æstate*; en hiver, *hieme*.
Tous les cinq ans, *quinto quoque anno*.

Remarque 1. — Dans, suivi d'un nom de temps et signifiant après, se rend par *post* avec l'accusatif et le nombre cardinal: Je partirai dans trois jours, *post tres dies proficiscor*.

2. Pour devant un nom de temps, se rend par *in* avec l'accusatif: Il l'invita pour le lendemain, *cum invitavit in posterum diem*.

2° QUAMDIU? Pendant combien de temps?

191. Règle. — Le nom qui marque pendant combien de temps une chose a duré ou durera, se met à l'accusatif sans préposition et l'on se sert du nombre cardinal: Il a régné trois ans, *regnavit tres annos*. — On trouve aussi l'ablatif: *regnavit tribus annis*.

Remarque. — Pour exprimer pendant toute la durée de, on met l'accusatif avec *per*: pendant toute l'année, *per totum annum*; tout le jour, *per totum diem*.

3° A ou EX QUO TEMPORE? (ou QUAM DUDUM?)

Depuis combien de temps?

192. Règle I. — Le nom qui marque depuis combien de temps une chose dure, se met à l'accusatif, avec le nombre ordinal, (et aussi avec le nombre cardinal): Il y a plusieurs années qu'il règne, *multos jam annos regnat*. — Il y a deux ans qu'il règne, *tertium annum regnat*, c.à.d. il règne pour la 3e année, c'est la 3e année qu'il règne. (1)

Remarque. — Sans nom de nombre on dit: *ab illo tempore*; — *ex eo die*; — *ab Urbe condita*, depuis la fondation de Rome; — *a puero*, dès son enfance; — *a pueris*, dès leur enfance.

Règle II. — Pour marquer combien il y a de temps qu'un fait, aujourd'hui passé, a eu lieu, on met le nom de temps à l'accusatif précédé de *abhinc*, avec le nombre cardinal: Il y a trois ans qu'il est mort, *abhinc tres annos mortuus est*. (Ou bien: *tres anni sunt ex quo mortuus est*). — On peut aussi employer *ante* avec l'accusatif, le nombre cardinal et le démonstratif *hic*, *hæc*, *hoc*: Il y a six mois qu'il est venu, *ante hos sex menses venit*.

193. *Remarque I.* — Agé de, à l'âge de, se rend par *natus* avec l'accusatif et le nombre cardinal: Agé de trois ans, *tres annos natus*. — Quand la dernière année n'est pas complète on emploie *agere annum* avec le nombre ordinal: Il est dans sa 4e année (c.à.d. il a trois ans faits), *quartum annum agit*.

(1) Avec le nombre ordinal le latin ajoute une unité au nombre déjà révolu. C'est ainsi qu'en français on dit: il est mort à neuf ans ou dans sa dixième année.

— II. *Agé de plus de, de moins de* trois ans, se dit en latin :
 1° *Natus plus, minus tres annos* ; 2° *Major, minor quam tres annos natus* ; ou (*ans quam*) *major, minor tres annos natus* ; ou encore (*sans natus*) *major, minor tribus annis*.

4° QUANTO TEMPORE ? En combien de temps ?

194. Règle. — Le nom qui marque en quel espace de temps une chose se fait, s'est faite ou se fera, se met à l'ablatif avec le nombre cardinal : La ville fut prise en trois ans, *tribus annis urbs capta est.* — *Intra* avec l'accusatif s'emploie aussi ; mais il signifie proprement en moins de... *Intra tres dies*, en (moins de) trois jours.

au bout de trois jours
à l'intérieur de trois jours
à l'intérieur de trois jours

CHAPITRE SIXIEME

DES COMPARAISONS

195. Il y a six espèces de comparaisons : de supériorité, d'infériorité, de conséquence, de manière, d'égalité, de proportion.

Manière de rendre en latin les Adverbes français de quantité (1).

Les adverbes français de quantité se rendent de différentes manières, suivant le mot sur lequel ils tombent.

I. AVEC UN ADJECTIF OU UN ADVERBE

- Autant, tant,	} <i>tam.</i>	Le plus,	<i>maxime.</i>
Aussi, si,		Peu,	<i>parum.</i>
Assez,	} <i>sa'is. 2</i>	Un peu,	<i>paulum.</i>
Trop,		Moins,	<i>minus.</i>
Bien, fort, très,	} <i>valde.</i>	Le moins, très peu,	<i>minime.</i>
Plus,		Aussi peu, si peu,	<i>tam parum.</i>
Que, combien,	} <i>quam.</i>	Que ou combien peu,	<i>quam parum.</i>

que peu - sa'is

II. AVEC UN VERBE ORDINAIRE

- Autant, tant,	} <i>tantum</i> ou <i>tam.</i>	Peu,	<i>parum.</i>
Aussi, si,		Moins,	<i>minus.</i>
Assez,	} <i>satis.</i>	Le moins, très peu,	<i>minimum.</i>
Trop,		Aussi peu, —	<i>tantulum.</i>
Beaucoup,	} <i>nimis, nimium.</i>	Que peu,	<i>quantulum.</i>
Plus,		Que, combien,	<i>quantum</i> ou <i>quam.</i>
Le plus,	} <i>maxime, plurimum.</i>		

(1) Beaucoup de comparaisons se faisant par ces adverbes, nous plaçons ici les différentes manières de les exprimer.

2. *Qu'un comparatif dans le sens de possible ment relativement*

III. AVEC UN VERBE D'ESTIME (1)

Autant, tant,	} <i>tanti.</i>	Peu,	<i>parvi.</i>
Aussi, si,		Moins,	<i>minoris.</i>
Assez,	} <i>satis magni.</i>	Le moins, très peu,	<i>minimi.</i>
Trop,		Aussi peu,	<i>tantuli.</i>
Beaucoup,	} <i>magni.</i>	Que peu,	<i>quantuli.</i>
Plus,		Que, combien,	<i>quanti.</i>
Le plus,	} <i>plurimi, maximi.</i>	Que ou combien peu,	<i>quam parvi.</i>

IV. AVEC UN VERBE DE PRIX (VALEUR VÉNALE) (2)

Autant, tant,	} <i>tanti.</i>	Le plus,	<i>plurimo.</i>
Aussi, si,		Peu,	<i>parvo.</i>
Assez,	} <i>satis magno.</i>	Très peu, le moins,	<i>minimo.</i>
Trop,		Aussi peu,	<i>tantuli.</i>
Beaucoup,	} <i>magno.</i>	Que ou combien peu,	<i>quantuli.</i>
Plus,		Que, combien,	<i>quanti.</i>
Moins,	} <i>minoris.</i>	Rien,	<i>nililo.</i>

V. AVEC UN COMPARATIF ET CERTAINS VERBES D'EXCELLENCE, DE SUPÉRIORITÉ, (*præsto, malo, antepono*).

Autant, tant,	} <i>tanto ou eo.</i>	Peu,	<i>parvo.</i>
Aussi, si,		Un peu,	<i>paulo.</i>
Trop,	} <i>nimio.</i>	Que,	<i>quo.</i>
Beaucoup, bien,		(Combien,	<i>quanto.</i> (3)

Remarque. — Devant *refert, interest*, les adverbes *plus, moins*, se rendent par *magis, minus*; et les autres se rendent surtout comme devant un verbe d'estime. — Devant *odisse, fugere* l'adverbe *plus* s'exprime par *pejus*, beaucoup par *male*, et extrêmement par *pessime*.

VI. AVEC UN NOM DE CHOSES QUI NE SE COMPTENT PAS

(Le nom de chose dont on marque la quantité se met au génitif).

Autant, tant,	<i>tantum.</i>	Un peu,	<i>paulum.</i>
Assez,	<i>satis.</i>	Moins,	<i>minus.</i>
Trop,	<i>nimis, nimium.</i>	Le moins, très peu,	<i>minimum.</i>
Beaucoup,	<i>multum.</i>	Aussi peu,	<i>tantulum.</i>
Plus,	<i>plus.</i>	Que ou combien peu,	<i>quantulum.</i>
Le plus,	<i>plurimum.</i>	Que, combien,	<i>quantum.</i>
Peu,	<i>parum.</i>	Un petit peu,	<i>aliquantum.</i>

(1) Ce sont de vrais génitifs, en accord avec le mot *pretii* sous-entendu, et qui est la restriction d'un autre nom sous-entendu: Je vous estime beaucoup, *multum te facio, c. a. d. facio te hominem pretii multum*. — Il en est de même de ces expressions *nikili, stocci, pili facio, duco habeo, æstimo*, (sous-entendu *hominem*).

(2) Avec ces verbes, l'adverbe a tantôt la forme du génitif, tantôt celle de l'ablatif.

(3) Ce sont de vrais ablatifs, en accord avec *modo* sous-entendu. Les verbes d'excellence sont ceux qui renferment une comparaison de supériorité; aussi ces ablatifs se mettent devant un comparatif, un superlatif, et devant *ante, post, infra, supra, ultra, secus*; ces prépositions ou ces adverbes renferment une comparaison: Beaucoup plus grand, *multo major*. Le plus grand de beaucoup, *multo maximus*. Peu auparavant, *paulo ante*. Combien après, *quanto post*.

VII. AVEC UN NOM DE CHOSSES QUI SE COMPTE

(On fait accorder l'adjectif avec le nom de chose.)

Autant, tant,	<i>tot, tam multi...</i>	Peu,	<i>pauci, e, a.</i>
Assez,	<i>satis multi, e, a.</i>	Moins,	<i>pauciores, a.</i>
Trop,	<i>nimis multi, e, a.</i>	Le moins, très peu,	<i>paucissimi, e, a.</i>
Beaucoup,	<i>multi, e, a.</i>	Aussi peu,	<i>tam pauci, e, a.</i>
Plus,	<i>plures, a.</i>	Que ou combien peu,	<i>quam pauci, e, a.</i>
Le plus,	<i>plurimi, e, a.</i>	Que, combien,	<i>quot ou quam multi, e, a.</i>

VIII. AVEC UN NOM DE CHOSE QUI PEUT SE DIRE GRANDE

Autant, tant,	<i>tantus, a, um.</i>	Peu,	<i>parvus, a, um.</i>
Assez,	<i>satis magnus.</i>	Moins,	<i>minor, us.</i>
Trop,	<i>nimus, nimis magnus.</i>	Le moins, très peu,	<i>minimus.</i>
Beaucoup,	<i>magnus, a, um.</i>	Aussi peu,	<i>tantulus.</i>
Plus,	<i>major, us.</i>	Que ou combien peu,	<i>quantulus.</i>
Le plus,	<i>maximus, a, um.</i>	Que, combien,	<i>quantus.</i>

196. Remarques. — 1. *Si grand, aussi grand*, s'expriment en latin par *tantus*; *si petit, aussi petit*, par *tantulus, tam parvus*; *que grand, combien grand, quel grand*, par *quantus*; *que petit, combien petit, quel petit*, par *quantulus, quam parvus*.

— 2. Si l'adjectif, le verbe ou l'adverbe sur lequel tombe l'adverbe de quantité, s'exprime en latin par deux mots, savoir, un adjectif, un verbe ou une préposition jointe à un nom, c'est sur le nom latin que doit tomber l'adverbe de quantité; (cet adverbe se change en un adjectif correspondant qui s'accorde avec le nom): Plus vertueux, *major virtute præditus*. Il est le plus haï, *maximo odio habetur*. Il a agi peu sagement, *cum parva sapientia egit*.

[SUPPLÉMENT AUX COMPARATIFS]

1° Comparaison de supériorité.

197. La comparaison de supériorité a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une est ou n'est pas supérieure à l'autre: *La rose est plus belle que l'œillet*.

Règle. — Dans la comparaison de supériorité *plus* s'exprime suivant le mot sur lequel il tombe, et le *que* toujours par *quam*: Je l'aime plus que je ne l'estime, *eum plus amo quam facio*. L'insensé estime plus les richesses que la vertu, *stulti divitias pluris faciunt quam virtutem*.

198. Remarque. — Après un comparatif, quand le *que* est suivi d'un adjectif ou d'un adverbe, cet adjectif ou cet adverbe se met aussi au comparatif et au même cas que le 1^{er} adjectif ou

adverbe; le *que* se traduit toujours par *quam*: Vous êtes plus sage que savant, *sapientior es quam doctior* ou *magis sapiens es quam doctus*. On envoya un général plus hardi qu'habile, *miserunt ducem audaciorum quam peritiorum*.

(Cette remarque s'applique aussi à la comparaison d'infériorité.)

2° Comparaison d'infériorité.

199. La comparaison d'infériorité a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une est ou n'est pas inférieure à l'autre: *L'écillet est moins beau que la rose*.

Règle. — Dans la comparaison d'infériorité, *minus* s'exprime suivant le mot sur lequel il tombe, et le *que* toujours par *quam*: Il est moins sage que je ne (1) pensais, *minus sapiens est quam putabam*. Cet arbre a moins de feuilles que de fleurs, *illi arbori pauciora insunt folia quam flores*.

3° Comparaison de conséquence.

200. La comparaison de conséquence a lieu lorsque comparant deux choses, on trouve que l'une est parvenue à un tel point qu'elle est la cause de l'autre: *Il est si sage que tous l'admirent*.

Règles. — Dans la comparaison de conséquence, *si*, *tant*, s'expriment suivant le mot sur lequel ils tombent, et le *que* par *ut* avec le subjonctif: Il a tant reçu de coups qu'il en mourra, *tot accepit plagas ut inde moriturus sit*.

Remarque. — Dans cette comparaison, lorsque *si* peut se rendre par *tam*, on peut aussi le rendre par *ita*, *sic*, *adeo*: Il est si sage que tous l'admirent, *tam*, *ita*, *sic*, *adeo sapiens est, ut eum omnes mirentur*.

201. Observations. — 1. Dans l'expression: *il arrive que*, *fit*, *accidit* (2), *evenit*, *contingit ut*, il y a une véritable comparaison de conséquence: Il m'est arrivé de voir le roi, *mihi contigit ut regem viderem* (c.-à-d. *res ita mihi contigit ut viderem regem*).

2. Pareillement avec *mereri*, *dignus esse ut*: Il mérite d'être loué, *dignus est ut laudetur* ou *qui laudetur* ou *quem laudem*. — On peut dire aussi: *dignus est laudari*.

(1) On n'exprime pas en latin le *ne* français qui se trouve quelquefois dans le second membre de la comparaison de supériorité ou d'infériorité.

(2) *Accidit*, *contingit*, *evenit* signifient il arrive, mais *accidit* quand il s'agit d'un malheur, *contingit*, quand il s'agit d'un bonheur et *evenit* dans un sens général.

(1) dans les cas de comparaison de conséquence, on peut aussi employer *ut* au lieu de *quod*.

4° Comparaison de manière.

202. La comparaison de manière a lieu lorsque comparant deux choses, on trouve que l'une est faite de la même manière que l'autre : *Comme le feu éprouve l'or, ainsi l'adversité éprouve l'homme vertueux.*

Règle. — Dans la comparaison de manière on met *quemadmodum, ut, sicut,* devant le premier membre, et *sic, ita,* devant le second : *De même que le feu éprouve l'or, ainsi l'adversité éprouve les hommes vertueux ; quemadmodum ignis aurum probat, ita viros probos adversa fortuna.* — Nous apprenons par l'Écriture que, *comme l'oiseau est créé pour voler, ainsi l'homme est fait pour travailler ; e Scripturis discimus hominem, sicut avis ad volatum creata, sic natum esse ad laborem.*

5° Comparaison d'égalité.

203. La comparaison d'égalité a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une est ou n'est pas égale à l'autre : *Le tigre est aussi redoutable que le lion. L'œillet n'est pas si beau que la rose.*

Règle. — Dans la comparaison d'égalité, les adverbes de quantité, soit dans le premier, soit dans le second membre, s'expriment suivant le mot sur lequel ils tombent : *Autant de sentiments que de têtes, tot sensus quot capita.* — Il n'a pas tant de sagesse que de science, *non tanta est in eo sapientia quanta doctrina.* — J'aime autant cet homme que vous l'estimez peu, *tantum amo illum hominem quantum eum facis.* — Mon livre coûte autant que le vôtre, *tanti constat meus liber quanti tuus.* — Il exécute aussi vivement qu'il délibère mûrement, *tam acriter agit quam mature consulit.*

204. Remarque. — 1° On peut renverser la comparaison d'égalité, en mettant d'abord le second membre et ensuite le premier : *Autant il l'emporte en sagesse, autant il excelle en science ; quanto sapientiâ præstat, tanto scientiâ præit.* — *Autant il est peu aimé, autant il est peu estimé ; quantum amatur, tantum fit.* — *Autant de têtes, autant de sentiments ; quot capita, tot sensus.* (C'est comme s'il y avait : *autant de sentiments que de têtes ;* mais la phrase est renversée).

2° Quelquefois on resserre la comparaison d'égalité en un seul mot mis à la fin de la phrase, alors on se sert des adverbes *tantumdem, tantidem, totidem, item* : Vous avez beaucoup de loisir, je n'en ai pas tant ; *est tibi multum otii, non mihi tan-*

tundem. — Vous l'estimez beaucoup, je l'estime *autant*; *magni eum facis, egoque tantidem* — Vous avez beaucoup de livres, j'en ai *autant*; *sunt tibi bene multi libri, sunt mihi totidem.* — Votre frère a beaucoup de goût pour les lettres, vous n'en avez pas tant; *frater tuus est litterarum studiosissimus, tu vero non item.*

6° Comparaison de proportion.

205. La comparaison de proportion a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une *croît* ou *décroit* à proportion que l'autre *croît* ou *décroit*: *Il est d'autant plus estimé qu'il est plus modeste. Il est moins estimé par cela même qu'il est plus orgueilleux.*

Règle. — Dans la comparaison de proportion, l'on met un des ablatifs *eo, tanto* DEVANT le comparatif du premier membre; et *quo, quanto* DEVANT le comparatif du second: *Il est d'autant plus estimé qu'il est plus modeste, eo pluris fit quo modestior est.* — Il est moins aimé *par cela même qu'il est plus orgueilleux, tanto minus amatur quanto superbior est.* — Il est moins docile à proportion qu'il est plus savant, *eo minus docilis est quo doctior est.*

Mais s'il n'y a point de comparatif on met *hoc* au lieu de *eo*, et *quod* au lieu de *quo, quanto*: *Il est humble à proportion qu'il est sage, hoc humilis est quod sapiens.* — Il est d'autant plus humble qu'il est savant, *eo humilior est quod doctus.*

Remarque. — On peut renverser la phrase, en mettant d'abord le second membre et ensuite le premier: *Plus il est modeste, plus il est aimé; quo modestior est, eo magis amatur.* — Je crois que *plus* il est savant, *plus* il est humble; *credo eum quo doctior est, eo humiliores esse* (1). — Soyez persuadé que *plus* votre bonté pour moi sera plus grande que la mienne pour vous, *plu* je vous serai redevable; *persuasum habeas me, quo tur in me humanitas fuerit excelsior quam in te mea, eo plus tibi debiturum* (Cic.).

SUPPLÉMENT A LA SYNTAXE DE RÉGIME

SU

1° Proposition infinitive

206. Règle I. — Quand en français le verbe de la subordonnée complétive est au *conditionnel passé* ou au *plus-que-parfait du subjonctif, accompagné de si*, il se rend en latin par le *futur antérieur de l'infinitif*: Je crois, je croyais, je erus, qu'il

(1) On peut dire aussi: *ut modestissimus est, maxime amatur; credo eum ut doctissimus est, ita humillimum esse.*

serait venu, si je lui avais écrit; *credo, credebam, credidi eum venturum fuisse, si ad eum scripsissem.* — Je ne crois pas, je ne croyais pas, je ne crus pas qu'il fût venu, si je lui eusse écrit; *non credo, non credebam, non credidi eum venturum fuisse, si ad eum scripsissem.* (*Fuisse* ne se sous-entend pas).

207. Remarque. — Si le verbe-objet n'a point de futurs à l'infinitif, on tourne par *qu'il arrivera que...* et l'on se sert de *fore, futurum esse, futurum fuisse ut*; alors le verbe-objet se met au subjonctif: Je crois qu'il étudiera, *credo fore ut, futurum esse ut studeat.* — Je crois, je croyais qu'il étudierait; *credo, credebam futurum esse ut studeret.* — Je crois qu'il aurait étudié si... *credo futurum fuisse ut studeret* ou *futurum esse ut studisset* si...

3° **208. Règle II.** — Quand en français le verbe de la subordonnée complétive est au futur antérieur de l'indicatif ou au parfait du subjonctif, on le traduit par *fore ut, futurum esse ut*, avec le parfait du subjonctif (1).

2° Mais si en français le verbe de la subordonnée complétive est au conditionnel passé ou au plus-que-parfait du subjonctif, non accompagné de *si*, on le traduit par *fore ut, futurum esse ut*, avec le plus-que-parfait du subjonctif. [Je crois qu'il sera venu avant que vous partiez, *credo fore ut prius advenerit quam proficiscaris*] Je ne croyais pas que vous eussiez terminé cette affaire avant qu'il arrivât, *non credebam futurum esse ut rem prius confecisisses quam adveniret.*

(1) Je croyais qu'il serait arrivé. *Credebam fore ut advenisset*
 2° Verbe-adjectif (PARTICIPE)
in tempore

209. On met au participe le verbe qui n'est employé que pour marquer une qualité ou le point de vue sous lequel on envisage un nom.

1° Avec les verbes *admirer, entendre, écouter, sentir, voir, etc.*, on met le participe présent: J'ai vu votre père entrer, *vidi patrem tuum ingredientem.* J'ai ouï le rossignol qui chantait, *lusciniam cantantem audivi.* Il le trouva qui pleurait, *lacrymantem eum invenit.*

2° Avec *volo, malo, nolo, oportet*, on met élégamment le participe passé passif: Je veux vous avertir de cette affaire, *de hâc re vos monitos volo.*

(1) Mais si le futur antérieur équivaut à un parfait on le traduit par l'infinitif parfait: Je crois qu'il aura déjà dîné, (tournez: lui avoir déjà dîné), *credo illum jam prandisse.*

3° Avec les verbes *curare, suscipere, et committere*, confier, on met le participe futur passif en *du, da, dum*; — on l'emploie aussi, de préférence aux gérondifs, quand ceux-ci ont un objet: J'aurai soin de terminer cette affaire, *rem illam perficiendam curabo*. J'entreprends d'élever cet enfant, *puerum illum educandum suspicio*. Il passe son temps à lire l'histoire, *tempus terit in legendâ historiâ*. Travaillez pour acquérir de la science, *labora ad acquirendam scientiam*. Il m'a donné des livres à lire, *dedit mihi libros legendos*.

3° Phrase-circonstance

210. On appelle *phrase-circonstance* une petite phrase qui sert de circonstance au verbe principal. Elle peut marquer dans quel temps se fait l'action du verbe principal, (ce que l'on connaît par la question *quand? dans quel temps?*) — Elle peut encore marquer le motif qui détermine à faire l'action, (on le connaît par la question *pourquoi? pour quel motif?*)

211. Règle I. — Si le sujet de la phrase-circonstance se rapporte à quelqu'un des mots de la phrase principale, le verbe-circonstance se met au *participe présent, passé ou futur*, suivant qu'il marque une action présente, passée ou future par rapport au verbe principal: Pendant qu'*Adam* dormait, Dieu prit une de ses côtes; *Deus detraxit unam e costis Adami dormientis*. Après que la ville eut été pillée, les ennemis en brûlèrent les maisons; *domos direptæ urbis combusserunt hostes*. Comme j'allais partir, je reçus une lettre; *ego jam profecturus epistolam accepi*.

212. Règle II. — (**Ablatif absolu**). Si le sujet de la phrase-circonstance ne se rapporte à aucun des mots de la phrase principale, il se met à l'*ablatif* et le verbe au *participe présent, passé ou futur*, selon le sens: Lorsque Cicéron était consul, la conjuration de Catilina fut découverte; *Cicerone consulatum gerente, conjuratio Catilinæ detecta est*. Les ennemis ayant été vaincus, la paix fut rétablie; *hostibus devictis, pax restituta est*.

213. Règle III. — Si le verbe manque du participe nécessaire, on tourne par *cum* (lorsque), *dum, postquam, priusquam, antequam*, pour la circonstance de temps; — et par *cum* (puisque), *quoniam, quia*, etc., pour le motif: Cicéron étant consul, la conjuration de Catilina fut découverte; *Cicero cum esset consul, conjuratio Catilinæ detecta fuit*. Après avoir fini son

affaire, il s'en est allé; *postquam rem confecerat* (ou *confecit*), *abiit*. Avant d'étudier, priez Dieu; *antequam studcas, Deum ora*. — Ayant favorisé le père, vous favoriserez le fils; *patri cum faveris, favebis filio*. (1) (On peut toujours se servir de cette tournure).

(1) Lorsque le participe passé manque au verbe-circonstance, on peut encore se servir du participe en tournant l'actif en passif: *Caesar, postquam Pompeum vicit, Pompeum devictum, Pompeum victum, Pompeum potitum est*.

Note.—Il faut se rappeler qu'*au participe* les verbes actifs, n'ont point de *passé*, les verbes passifs, point de *présent*, et que dans les verbes déponents le participe en *ans* seul a la signification passive. — Il y a néanmoins quelques verbes, (intransitifs d'ailleurs), comme *cenare, prandere*, qui ont un participe passé actif: *pransus*, ayant dîné; *cenatus*, ayant soupé, etc. L'usage les apprendra.

no. dequint

nfecit),
Deum
; patri
vir de

t encore
vaincu
est.

e passé,
article
verbes,
e passé
ndra.

TROISIÈME PARTIE

MÉTHODE

OU

MANIÈRE DE RENDRE EN LATIN LES GALLICISMES QUI SE RENCONTRENT LE PLUS FRÉQUEMMENT.

214. On appelle *idiotismes* des expressions propres à une langue.

Un tour, une expression propre à la langue française s'appelle *gallicisme*. Ainsi *avoir faim* est un gallicisme par rapport au latin, qui ne dit pas *habere famem*, mais *esurire*, avoir besoin de manger.

Un tour une expression propre à la langue latine s'appelle *latinisme*. Ainsi *icere fœdus* est un latinisme par rapport au français, qui ne dit pas *frapper une alliance*, mais *faire une alliance*.

Il peut y avoir gallicisme dans les mots et gallicisme dans la construction.

CHAPITRE PREMIER

GALLICISMES DE MOTS

215. Il y a gallicisme dans un mot, 1° quand il n'y a point en latin de mot qui réponde au mot français, comme *canon*, *fusil*; 2° quand le mot français est pris dans un autre sens que le mot qui lui répond en latin, comme *coup* de vin, *beurre frais*; enfin quand un *nom* n'est pas de même genre en français qu'en latin; ou qu'un *verbe*, actif en français, est neutre en latin: *Un chêne élevé*, *quercus alta*; *étudier la grammaire*, *studere grammaticæ*. — Pour cette dernière espèce de gallicisme, il suffit de faire attention au dictionnaire, où l'on trouve ces différences.

NOMS

216. Pour traduire les mots français qui n'ont pas le même sens que les mots latins correspondants, il faut chercher un mot latin qui réponde au sens: Du beurre frais, *butyrum recens*. Un coup de vin, *vini haustus*.

ADJECTIFS

Tout.

217. 1° *Tout*, signifiant tous les individus, s'exprime par *omnis, cunctus, universus*: Tous les hommes, *omnes homines*. Tout homme, *omnis homo*. — *Tous tant que*, se rend par *quotquot*: Ecoutez, jeunes gens, *tous tant que* vous êtes, qui suivez vos passions; *audite, adolescentes, quotquot indulgetis libidinibus*.

2° *Tout*, signifiant quelconque, se rend par *quivis*: Tout autre que le peuple romain eût perdu courage; *quivis alius populus ac romanus despondisset animum*.

3° *Tout*, signifiant entier, se rend par *totus, integer*: Tout l'homme est à Dieu, *totus homo Dei est*; toute la ville est brûlée, *tota urbs cremata est*.

218. Remarque. — *Tout* est quelquefois adverbe; alors il s'exprime 1° par *longe*, s'il signifie bien: Vous êtes tout autre, *longe alius es*. Vous agissez tout autrement, *longe aliter agis*;

2° par *omnino, totus*, s'il signifie entièrement: Ce petit enfant est tout aimable, *puerulus ille totus amabilis est*. La ville est toute brûlée, *urbs omnino cremata est*.

3° *Tout... que*, signifiant quelque... *que* s'exprime de même (n° 221).

4° *Tout*, pronom, se rend par le pluriel: Tout engageait Auguste... *omnia suadebant Augusto*. Douter de tout, *de omnibus rebus dubitare*.

Quel.

219. *Quel* s'exprime en latin 1° par *quis*, s'il marque un ou plusieurs individus: *Quel est cet homme? quis est ille homo?*

2° Par *uter*, s'il marque l'un de deux individus: Je ne sais quelle armée a vaincu l'autre, *nescio uter exercitus alterum vicerit*.

3° Par *qualis*, s'il marque la qualité: C'est une bonne mère, vous savez quelle elle est; *optima est mater, scis qualis ea sit*.

*Lequel est
l'ille uter vicerit*

4^e Par *quantus*, s'il marque la grandeur, et *quantulus* s'il marque la petitesse: Oh! *quelle* vertu! oh! *quanta* virtus! *Quelle* maison! elle est plus petite que la nôtre! *quantula* domus! *nostrâ* minor est.

5^e Par *quotus*, s'il marque l'ordre, le quantième: *Quelle* heure est-il? *quota* hora est? *Quelle* place avez-vous en classe? *quotum* scholæ locum obtines?

6^e Par *quam* devant un autre adjectif: *Quel* bel homme! *quam* pulcher homo!

((Quel) quelque..... que.

220. (Quel) *quelque*, suivis de *que*, s'expriment comme *quel*, en ajoutant *cumque*, et le verbe suivant se met à l'indicatif si le fait est certain, — au subjonctif s'il y a dans la phrase une idée évidente de doute, — et au futur antérieur si le verbe de la proposition principal est au futur: *A* *quelle* heure *que* ce soit, venez me voir; *quocumque* hora est, me invise. *Quelque* armée *que* ce soit qui remporte la victoire, nous périrons; *utercumque* exercitus vicerit, perituri sumus. *Quelque* grand (tout grand) qu'il soit... *quantuscumque* est.....

Quelque, marquant le nombre, s'exprime par *quocumque*, *quantumvis* multi, æ, a: *Quelques* services *que* vous rendiez à un ingrat, vous ne lui en rendrez jamais assez; *quocumque* apud ingratum beneficia posueris, nunquam sat multa contuleris.

221. Remarque. — *Quelque*, *pour*, *si*, *tout* suivis de *que* sont adverbess devant un adjectif, un verbe ou un adverbe, et se rendent par *licet*, *quamvis*, *quantumvis*, avec le subjonctif; et par *quancumque* devant un verbe de prix, avec le subjonctif s'il y a incertitude: *Tout* savant qu'il est, *si* savant, *pour* savant, *quelque* savant qu'il soit, il ignore bien des choses; *quantumvis* doctus sit, multa tamen ignorat. *Tout* estimable qu'il est, *pour* estimable, *si* estimable, *quelqu'*estimable qu'il soit, il ne s'enorgueillit pas; *quancumque* faciendus est, non tamen superbit. *Quelque* peu estimé qu'il soit, il se croit très savant; *quantulicumque* fit, se doctissimum credit.

Tel.

222. I. — *Tel*, adjectif partitif, se rend en latin par *quidam*: *Tel* rit aujourd'hui, qui pleurera demain; *quidam* hodie ridebit qui cras flebit.

II. — *Tel*, adjectif de qualité et marquant une comparaison, se rend pas *is* ou *talis*; et le *que* du second membre par *qui* ou *qualis*, pour la comparaison d'égalité ou par *ut* pour la comparaison de conséquence: Les enfants sont *tels* que:

les pères; *ii filii, qui patres*. Votre mère n'est pas *telle* que vous pensez; *non talis est mater tua, qualem putas* (sous-entendu *eam esse*). *Telle* est la force de la vertu, que tous l'admirent; *ea vis est virtutis, ut eam omnes mirentur*. Il en est venu à un tel point de folie qu'il s'est tué; *eo dementiæ venit, ut se occiderit*.

Note.—On peut renverser la comparaison d'égalité et dire: *qui sunt patres, ii sunt filii*; *tels* (que) sont les pères, *tels* sont les enfants.

Même.

223. I. *Même*, marquant une comparaison d'égalité, s'exprime par *idem*, et le *que*, par *quæ*, *quod* (que l'on met au cas régi par le verbe suivant), *ac*, *atque*: Vous êtes le même à mon égard *que* vous étiez autrefois; *idem es erga me qui olim eras*. Je me sers des mêmes livres *que* vous; *iisdem libris utor quibus tu* (ou bien *ae*, *atque tu*).

II. *Même*, mis après un nom ou un pronom pour appuyer, se rend par *ipse*, qui s'accorde avec le mot sur lequel on veut appuyer: *Catilina lui-même* s'est mis sous la garde d'un citoyen, *Catilina se ipse dedit in custodiam*. *Cic*. *Catilina* s'est jugé lui-même digne d'être gardé à vue, *Catilina se ipsum eustodiâ dignum iudicavit*. *Cic*. (1).

224. *Remarques*.—1. De même *que si*, signifiant *comme si*, s'exprime par *non secus ac si*, *perinde ac si*, *tanquam si*, *quasi*: Je l'aime de même *que* s'il était mon frère, *eum perinde amo ac si sit frater meus* (*sit* p.c.q. le 1er verbe est au présent). (2)

2. *Ne... pas même* s'exprime par *ne... quidem*, avec un mot entre deux: Je ne l'ai pas même vu, *eum ne vidi quidem*.

3. *De même*, non suivi de *que*, se rend par *item* que l'on met à la fin de la phrase: Il n'en est pas de même des Romains, *de Romanis non item*.

4. *Et même*, adverbe, se rend par *vel*, *immo*, *etiam*, *quin*

(1) *Ipsæ* s'accorde mieux avec le sujet, même quand le sens semble demander l'accord avec l'objet: Tous s'aiment naturellement, *se ipsi omnes natura diligunt*. *Cic*.—On dit toujours *per se ipse* et non *per se ipsum*: La vertu est par elle-même digne d'éloge, *virtus est per se ipsa laudabilis*. *Cic*.

(2) On voit par cet exemple que la concordance des temps ne se fait pas toujours en latin d'après les règles du français. Voici encore deux exemples de cette différence:

1^o Lorsque deux actions jointes ensemble par *si*, *cum*, doivent se faire en même temps, on met invariablement les deux verbes au même futur: *Si vous venez, vous me ferez plaisir*; *si venies, gratum mihi facies*; *si veneris, gratum mihi feceris*. (On peut aussi mettre le subjonctif: *si venias*). *Si venisset, gratum mihi fecerisset*.

2^o Mais si une action doit se faire avant l'autre, la première fait se met au futur passé et l'autre au futur simple: Lorsque vous viendrez nous irons à la chasse: *cum veneris, venatum ibimus*.

per ant.

comme
au N^o 173
173

PRONOMS

L'un, l'autre.

225. I. *L'un, l'autre*, dans deux propositions différentes, s'expriment par *unus, alter* ; ou par *alter* répété, si l'on ne parle que de deux ; ou par *alius* répété, si l'on parle de plus de deux : *L'un* dit oui, *l'autre* dit non ; *unus* ou *alter* ait, *negat alter*. *Les uns* disent oui, *les autres* disent non ; aiunt *alii*, *negant alii*.

II. *L'un, l'autre, répétés*, chacun dans une même proposition, se rendent en latin comme dans les exemples suivants : *Les uns* aiment *une* chose, *les autres une autre* ; *alii aliis rebus* (II) *delectantur* (c'est comme s'il y avait : *alii alia re delectantur, alii alia re* ; mais des deux phrases on n'en fait qu'une). *Les uns* s'en allèrent d'un côté, *les autres* de l'autre ; *alii alio dilapsi sunt*.

III. *L'un après l'autre* se rend par *singuli, æ, a* : Il se mit à les manger l'un après l'autre, *cæpit vesci singulis*.

IV. *Les uns et les autres* se rendent en latin par *omnes* ; *ni les uns ni les autres*, par *nulli* : *Les uns et les autres* sont partis, *omnes profecti sunt*. *Ni les uns ni les autres* ne sont partis, *nulli profecti sunt*.

V. *Autre*, suivi de *que*, marque une comparaison d'égalité, et se rend par *alius... quam, ac, atque*. Tout autre que le peuple romain aurait perdu courage, *quævis alius populus ac romanus despondisset animum*. Il pense autrement qu'il ne parle, *aliter sentit ac loquitur*. (Au lieu de *quam, ac, atque*, on peut quelquefois répéter *alius, aliter* : *aliter loquitur, aliter sentit*).

Personne, rien, quelqu'un, quelque chose.

226. I. Dans les phrases qui marquent doute ou interrogation, *personne, rien, quelqu'un, quelque chose*, s'expriment par *quisquam, quicquam* : Je doute que *personne* soit plus sage que vous, je doute qu'il y ait *quelqu'un* de plus sage que vous ; *dubito num quisquam sit te sapien'ior*. — Je doute que *rien* soit plus honteux que le mensonge, je doute s'il y a *quelque chose* de plus honteux que le mensonge ; *dubito num sit quicquam turpius mendacio*. — Si jamais *personne* se fie au menteur, il sera trompé ; *si quando quisquam mendaci credat, decipietur*.

Notc.—Après *si, nisi, ne, num, sive, seu, quo, alius* on retranche *ali* dans les mots qui commencent ainsi. On dit *si quis* pour *si aliquis*, *ne quando* pour *ne aliquando*, *alius quis* pour *alius aliquis*.

(II) Le rapport s'exprime de la même manière ou par *inter se* avec *uter* (interrogatif) ou *utrumque* (affirmatif) s'exprime par *utrumque*.

que
endu
ent ;
à un
lerit.

lire :
sont

s'ex-
met
es le
u me
dem

yer,
on
un
est
cus-

si, comme
Je au N° 173
si 173

not

on
as,

in

er
li-
ar

u-
de
dans
en
us
s.
à l'usage
du
la

II. *Personne, rien, signifiant nul homme, aucun homme... ne; nulle chose, aucune chose... ne; s'expriment par nemo, nihil: Personne n'aime les traîtres, nemo proditores amat. Il vaut mieux ne rien faire que de faire des riens, præstat nihil agere quam nēnias. au lieu de et, nemo et nihil, on dit ordinariis nemo ne quidem, nequequam au lieu de ut nemo et nihil*
Autrui. voir 169.

227. *Autrui*, restriction d'un nom, s'exprime par l'adjectif *alienus*: Qui désire le bien d'*autrui*, mérite de perdre le sien; *qui alienum bonum appetit, dignus est qui proprium amittat.*

Autrui se rend par *alter, (alius)* s'il n'est pas la restriction d'un nom: Ne faites pas à *autrui* ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse, *alteri ne feceris quod tibi fieri non vis.*

On.

On désigne un nombre de personnes plus ou moins grand. Il y a deux manières de le rendre en latin.

Première manière.

228. 1° Si *on* marque tous les individus en général, il s'exprime par *omnes, homines, quisque, unusquisque, quivis, quilibet*, dans la phrase affirmative; et par *nullus, nemo*, dans la phrase négative: *On* aime et *on* admire la vertu, *omnes amant et demirantur virtutem. On* n'aime pas les orgueilleux, *nemo superbos amat.*

Remarque. — *On* peut sous-entendre *omnes* ou *homines*, — excepté devant *pœnitent, pudet*, etc., parce qu'avec ces cinq verbes les mots *omnes, homines* sont objet et non sujet: *On* hait celui que l'on craint, *oderunt quem metuunt. On* dit, *on* rapporte, *on* raconte: *ferunt, memorant, perhibent.* — *On* a honte d'avoir mal vécu, *homines pudet male vixisse.*

II ^{parties} 2° Quand *on* signifie la plupart, plusieurs, quelques-uns, quelqu'un, chacun, moi, nous, vous, celui qui, il s'exprime par le mot latin correspondant:

On est inconstant dans la jeunesse, *plerique adolescentēs sunt leves.*

On boit de bonne eau dans cette ville, *probatam aquam in hac urbe potamus.*

On dit que vous êtes paresseux, *quidam dicunt te pigrum esse.*

On frappe à la porte, *aliquis fores pulsat.*

Plus *on* a, plus *on* veut avoir; *quo plura quis habet, eo plura cupit.*

Si l'on vous interroge, *si qui te interrogent.*

Bonjour, cher ami, il y a longtemps qu'on ne vous a vu ;
salve, amice, diu est cum ego te vidi.

Quand on désire le bien d'autrui, on perd à bon droit le sien ;
qui bonum alienum appetit, ille merito amittit proprium.

Remarque.—Les expressions françaises *on voit, on trouve des gens qui, se rendent en latin par videas, reperias...*, *videre est, reperire est homines qui*, avec le subjonctif : *On trouve des gens qui aspirent aux honneurs, reperias ou videre est homines qui honores appetant. On en voyait chez les Romains qui se faisaient gloire de mourir pour la patrie, apud Romanos videres, reperire erat homines qui pro patriâ mori gloriarentur.*

Seconde manière.

229. 1° Si le verbe qui suit *on* est actif et suivi d'un objet, on peut tourner l'actif en passif : *On aime la vertu, virtus amatur.*—*On dit, on croit* (il semble, il paraît), que vous êtes bon ; *dicitur, creditur (videtur) te bonum esse*, ou bien : *bonus esse dicaris, crederis, (videris).* *On dit que vous vous repentez de votre faute, dicitur te culpæ tuæ pœnitere.*—*On enseigne la grammaire aux enfants, docentur pueri grammaticam.* Rien de plus utile que la grammaire que l'on enseigne aux enfants, *nihil utilius grammaticâ quam pueri docentur.*

2° Si le verbe n'a point d'objet dont on puisse faire le sujet du verbe passif, on peut mettre la 3^e personne du singulier passif ; (la plupart des verbes neutres ont cette 3^e personne) : Non-seulement *on* ne porte point envie aux jeunes gens, mais encore *on* les favorise ; *adolescentibus non solum non invidetur, sed etiam favetur.* *On vient, on est venu ; venit, ventum est.* *On dit, on rapporte, on raconte, on atteste ; fertur, narratur, memoratur, perhibetur.*

Celui

230. *Celui*, mis pour un nom précédent, ne s'exprime pas en latin par *ille*, mais on répète le nom précédent : *Les qualités de l'âme sont préférables à celles du corps, animæ dotes præstant corporis dotibus.* *La vie des corneilles est plus longue que celle des hommes, longior est cornicum vita quam hominum (vita).*—*On (peut ne pas répéter) le nom, s'il doit être au même cas : longior est vita cornicum quam hominum.*

Ce... qui, ce... que

231. 1. *C'est*, suivi de *que*, *qui*, ne s'exprime pas, mais on met en tête de la phrase le mot sur lequel on veut insister : *C'est* vous *que* je cherche, *te ipsum quaero*. *C'est* moi *qui* l'ai fait, *ego ipse feci*. *C'est* ainsi qu'il parla, *sic locutus est*. *Est-ce* ainsi qu'vous parlez? *siccine loqueris?* *C'est* une horrible passion *que* la haine, *horrenda libido est odium*.

2. *Ce* *qui*, *ce* *que*, *celui* *qui*, *celui* *que*, suivis de *c'est* et d'un nom, ne s'expriment point en latin, non plus que *c'est* : *Ce* *qui* me chagrine, *c'est* la mauvaise santé de mon père; *solicitud me (infirmi) patris valetudo*.

3. *Ce* *qui*, *ce* *que*, suivis de *c'est* *que* ou de *c'est* *de*, s'expriment par *illud* et *de* ou *que* se rend soit par la tournure infinitive, soit pas une conjonction, suivant le verbe employé dans le premier membre de la phrase : *Ce* *que* je crois, *c'est* que Dieu est juste; *illud* credo, Deum esse justum. *Ce* *que* je désire, *c'est* d'être seul; *illud* cupio, ut sim solus. *Ce* *que* je crains, *c'est* qu'il ne vienne; *illud* timeo, ne veniat. *Ce* *dont* je doute, *c'est* que vous en mouriez; *illud* dubito, num inde moriturus sis. *Ce* *qui* me console, *c'est* que vous êtes bon; *illud* me solatur, quod es bonus.

4. *C'est*, devant un infinitif suivi de *que*, *de*, se tourne en latin 1° par *celui-là* *qui*; 2° par *c'est* le *propre* *de* avec le nom ou l'adjectif dérivé du verbe: *C'est* se tromper *que* de croire, *errat qui putat*; *erroris est*, *errantis est* putare. *C'est* être imprudent *que* d'entreprendre cette affaire, *imprudens est qui rem illam suscipit*, *imprudentiæ est*, *imprudentis est* rem illam suscipere.

5. *Ce n'est pas* *que*, mais *c'est* *que*, se rendent en latin par *non quod*, *sed quod*; — par *non quo*, s'il y a un comparatif; — par *non quin*, s'il y a une négation. Le verbe du premier membre se met au subjonctif; l'autre verbe reste à l'indicatif: *Ce n'est pas* *que* j'approuve cela, mais *c'est* *que* je ne puis l'empêcher; *non quod illud probem, sed quod prohibere nequeo*. *Ce n'est pas* *que* l'un me soit plus cher que l'autre, *non quo mihi sit alter altero carior*. *Ce n'est pas* *que* je ne pense, *non quin existimem*.

6. *Ce n'est pas* à dire pour cela *que*; *ce n'est pas* une conséquence *que*; *il ne s'en suit pas* pour cela *que*, se rendent en latin par *non ideo*, *non idcirco*, *non continuo*; et par *an ideo*, *an idcirco*, *an continuo*, dans la phrase interrogative: Quoique j'aie salué les méchants *ce n'est pas* à dire pour cela *que* je sois méchant; *quamvis improbos salutaverim, non ideo sum improbus*.

7. Dans ces expressions, *c'est* mon avis, *c'est* mon dessein, et autres semblables, *ce* s'exprime *is*, *ea*, *id*; *hic hæc*, *hoc*: *Ea est mea sententia*. *Is est meus animus*.

pour ce qui est de mon avis = non quod

ais on
ister :
i fait,
Est-e
rrible

d'un
e qui
ut me

ment
itive,
e pre-
u est
c'est
c'est
c'est
sis.
atur,

e en
m ou
errat
dent
llam
re.

r non
- par
mbre
n'est
her ;
t pas
alter
mem.

onsé-
atin
irco,
alué
ant ;

n, et
a est

in
u-
is
te
z-

e,
le ?
it

i :
el
i-

d
ai

n-
es
la
m

2-

r
s
à

Orise

tant de dangers, non perens, non perens in se non perens
exponas.

*Qui de secessu usque in demerendum ostendit
Pelle de implerem mepote dnam in (Cic)*

*1) est i mactat...
sile... quod id seculum est de [que]*

Ce... qui, ce... que

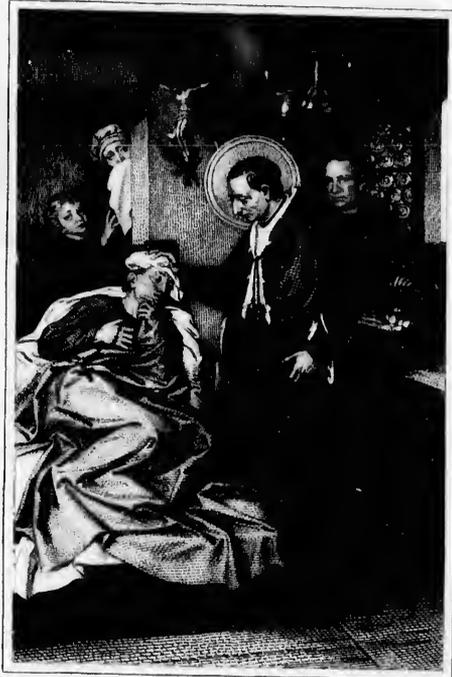
n
C
e
a
P

n
n
E
s
n
j
d
q
q
C
Q

E
F
q
q
s

q
n
s
p
n
q
a.

Q
P
a
h
q
V
a
n



Ehrlich & Doringen. pmsl. 330. Koblenz.

S. Carolus Borromaeus
Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam
consequuntur.

Fig. 100. des. de M. de la Roche, gravé par G. Hildebrandt, Düsseldorf.
Lith. de M. de la Roche, Strasbourg, chez M. G. Schuler.

1. m. m. m.

non quod non est non quod

Que, quoi.

232. *Que, quoi*, signifiant *quelle chose*, s'expriment en latin par *quid*, *quidnam*, s'ils doivent être au nominatif ou à l'accusatif; autrement il faut exprimer le mot *res*: *Que faites-vous là? quid istic agis? Quelle chose vous tourmente? quidnam te cruciat? Qu'étudiez-vous? cui rei studes? De quoi vous servez-vous? quanam re uteris?*

Qui.

233. *Qui* interrogatif, au commencement d'une phrase, veut l'indicatif si l'on s'informe simplement de la chose; et le subjonctif dans les phrases exclamatives: *Qui de nous ira? quis ibit? Oh! qui le croira! Oh! quis credat! Qui n'admirerait cela? quis istud non miretur!*

VERBES**Il y a, il y avait.**

234. *Il y a, il y avait*, se rendent en latin par le verbe *sum*. *Il y eût* autrefois un homme, *fuit olim vir quidam.* (1)

Il n'y a pas jusqu'à suivi de *qui, que... ne*, se rend par *et vel ipse, a, eum*: *Il n'y a pas jusqu'aux petits enfants qui ne le méprisent, et vel ipsi pueruli eum contemnunt.*

Faire.

235. I. — *Faire*, signifiant *faire en sorte, avoir soin*, se rend par *curare, facere*: *Faites-moi savoir, fac ut sciam. Faites-lui tenir ces lettres, has litteras ad eum perferendas cura.*

II. — *Faire*, signifiant *contraindre, forcer, — engager, — commander, ordonner*, se rend par *cogere, impellere, jubere*, selon les circonstances: *Vous me faites mourir, mori me cogis. Cela m'a fait croire, hoc me impulit ut crederem. Il le fit tuer, eum occidi jussit.*

Les autres significations de *faire* se trouvent dans le dictionnaire.

Laisser.

236. *Laisser*, signifiant *permettre, souffrir*, se rend par *sinere, ferre, pati*: *Vos chants ne me laissent pas dormir, cantus tui non me dormire sinunt. Je ne vous laisserai pas exposer à tant de dangers; non feram, non patiar ut te tantis periculis expona.*

Je ne le laisserai pas aller, non feram, non patiar ut eum abire sinam.

(1) *Il y eût autrefois un homme, fuit olim vir quidam.*

Il n'y a pas jusqu'à, qui ne le méprisent, et vel ipsi pueruli eum contemnunt.

II: (Cic)

Devoir, falloir.

237. I. *Devoir*, suivi d'un infinitif, pour marquer le futur, ne s'exprime pas en latin, et l'infinitif français se met au participe futur actif ou passif selon le cas, avec les temps du verbe *sum* correspondants aux temps du verbe *devoir*. Je dois partir demain, *cras profecturus sum*. La ville devait être pillée, *urbs diripienda erat*.

II. *Devoir*, suivi d'un infinitif, pour marquer l'obligation, s'exprime en latin; ou bien l'on tourne par le passif, en se servant du participe en *du*; ou bien enfin, si le verbe est neutre, on se sert du gérondif en *dum* sans préposition: Vous devez réprimer vos passions, *debes reprimere libidines* ou *tibi reprimendæ sunt libidines*. On doit servir Dieu, *Deo serviendum est*.

III. C'est la même chose pour les verbes *falloir*, être obligé, avoir besoin: Je suis obligé de partir demain; *oportet, opus est, necesse est ut cras proficiscar* ou *mihî cras proficiscendum est*. Il faut servir Dieu; *oportet servire Deo, Deo serviendum est*.

Aller.

238. *Aller*, suivi d'un infinitif, pour marquer un futur prochain, s'exprime en latin par *jamjam*, *mox*, et l'infinitif français se met au participe futur avec *sum*: Vous allez partir, *mox profecturus es*.

On rend de la même manière ces expressions: être sur le point de, être près de, suivies d'un infinitif: Vous êtes sur le point de partir, *mox profecturus es*. La ville était près d'être pillée, *urbs jamjam diripienda erat*. (On dit mieux, *urbs in eo erat ut diriperetur*, car le participe en *du* marque plutôt l'obligation).

Venir de, ne faire que de.

239. *Venir de, ne faire que de*, suivis d'un infinitif, pour marquer un passé prochain, se tournent par tout à l'heure, *modo*: Il vient de, il ne fait que de partir; *modo profectus est*.

S'en falloir.

240. *S'en falloir, être éloigné de*, se rendent en latin par *abesse*: Tant s'en faut qu'il vous haïsse, qu'au contraire il vous aime; *tantum abest ut te oderit, ut contra te amet*, c.-à-d., *il est si loin de vous haïr, qu'au contraire il vous aime*. — On dit aussi, *adco non te odit, ut contra te amet*; ou encore, *te amat, nedum oderit*. — Il s'en fallait beaucoup qu'il ne vous haït, *multum*
de

aberat ut te odisset. — *Peu s'en fallut que* je ne tombasse, *parum abfuit quin caderem.* (Après *parum abesse* on met *quin.*) On dit aussi, *pene cecidi*, ou bien *tantum non cecidi*.

Fuillir, manquer, penser, signifiant *peu s'en falloir*, s'expriment de la même manière.

ADVERBES

Le plus, le moins.

241. *Le plus, le moins*, se rendent par un superlatif, selon le mot sur lequel ils tombent ; mais on doit y joindre le mot *omnium*, si le second membre de la comparaison n'est pas exprimé en français : L'enfant que j'estime *le plus, le moins* ; puer quem *plurimi, minimi omnium* facio.

— S'ils sont devant un adjectif suivi d'un *qui* ou *que* relatif et d'un verbe au subjonctif, ils se rendent par un superlatif avec *omnium*, et le verbe se met à l'indicatif, et dans le style indirect au subjonctif : Il est *le plus savant, le moins savant que je connaisse* ; est *omnium quos novi doctissimus, minime doctus*. Il disait que cet arbre était *le plus haut qu'il eût vu* ; dicebat hanc arborem esse *omnium quas vidisset altissimam*.

— S'ils sont suivis d'un *que* adverbe, ils se rendent par *quam* mis devant le superlatif : Soyez *le plus, le moins indulgent que vous pourrez* ; esto *quam facillimus, quam minime facilis*. Il a lu *le plus, le moins* de livres qu'il a pu ; legit *quam plurimos, quam paucissimos* potuit libros.

— Le plus tôt possible, *quam primum* ; le plus souvent possible, *quam celerrime*. (Possible est pour *que vous pourrez.*)

Plus tôt, plutôt.

242. I. *Plus tôt* s'exprime : 1° par *maturius*, s'il signifie de meilleure heure : Il s'est levé *plus tôt* que de coutume ; *maturius solito surrexit*.

2° Par *citius*, s'il signifie *plus vite* : Il est arrivé *plus tôt* que je ne pensais, *citius quam putabam* advenit.

II. *Plutôt* signifiant *préféablement à*, s'exprime par *potius* : Mourez *plutôt* que de trahir votre patrie, *morere potius quam patriam prodas*.

Que.

243. I. *Que* signifiant *pourquoi* se rend par *cur, quæ, quid*, dans la phrase affirmative ; et par *quoniam, cur non*, dans la phrase négative : *Que tardez-vous, cur moraris ?* La maladie a été cause *que* je n'ai pas été vous voir ; *morbis causa fuit cur te non inciserim ?* *Que* n'accourez-vous ici ? *quin huc advolas ?*

2. *Que*, signifiant combien, s'exprime de même : *Que* vous a coûté cette maison ? *quanti tibi constitit hæc domus ?*

3. *Que*, signifiant *plaise à Dieu que*, se rend par *utinam* avec le subjonctif : *Que* ne puis-je aller vous voir ! *utinam te invisere possim !* (Le ne français ne s'exprime pas).

4. *Que*, signifiant *seulement*, se rend par *tantummodo* ou par *solum*, qui s'accorde avec le nom suivant : La louange n'est due qu'à la vertu, *laus tantummodo* ou *soli virtuti debetur*.

5. *Que*, signifiant *rien autre chose que*, se rend par *nihil aliud quam* ou *nisi* : Il n'a pris que sa robe, *nihil aliud quam* ou *nisi togam sumpsit*.

6. *Que si*, au commencement d'une phrase, se rend par *quod si* avec le subjonctif : *Que si* vous ne venez pas, je me fâcherai ; *quod si non venias, irascar*. (*Quæd si vultis...*)

Tant.

244. 1. *Tant que*, signifiant *tandis que*, *tant de temps que*, se rend par *dum*, *donec*, *quamdiu*, avec l'indicatif : *Tant que* vous serez heureux, vous compterez beaucoup d'amis ; *donec eris felix, multos numerabis amicos*. *Tant qu'il a vécu, quamdiu vixit* (*tandiu* se sous-entend devant *quamdiu*).

2. *Tant que*, signifiant *et...et*, se rend par *cum... tum ; tum... tum ; et... et* : Les philosophes *tant* anciens *que* modernes ; philosophi *cum* veteres, *tum* recentiores ; *tum* veteres, *tum* recentiores ; *et* veteres, *et* recentiores.

3. *Non pas tant pour... que pour*, se rend par *non tam ut... quam ut*, avec le subjonctif : Je vous écris, *non pas tant pour* vous louer *que pour* vous féliciter ; *ad te scribo, non tam ut te laudem quam ut tibi gratuler*.

4. *Tant, tant il est vrai que*, au commencement d'une phrase, se rendent par *adeo*, *adeo multi*, *tanti*, *tanto*, *tantus*, suivant le mot sur lequel ils tombent : *Tant* est rare une amitié fidèle ! *adeo rara est fidelis amicitia ! Tant* est grande sa sagesse ! *tanta est ejus sapientia ! Tant* il avait d'amis ! *adeo multos habebat amicos ! Tant* il avait peu d'amis ! *adeo paucos habebat amicos ! Tant* la vertu l'emporte sur les richesses ! *tanto virtus præstat divitiis ! Tant il est vrai qu'il faut mourir ! adeo mori necessum est !*

PRÉPOSITIONS

A.

245. I. *A*, mis pour un pronom relatif, se rend par *qui*, *quæ*, *quod*, avec le subjonctif : Je n'avais rien à vous écrire, *nihil habebam quod ad te scriberem* (*quod* est pour *ut illud*) (1).

(1) Voir ce qui sera dit plus bas aux prépositions DE (I), — POUR (3°).

II. *A*, signifiant *si*, se rend par *si* ; il se rend par *ut*, s'il signifie *afin que* : *A* l'entendre, vous diriez ; *quem si audias*, dicas. *A* dire vrai, à ne pas mentir ; *ut verum dicam*, ne mentiar.

Après.

246. I. *Après*, marquant le second rang, la seconde place, se rend par *secundum* avec l'accusatif, ou par *a*, *ab* avec l'ablatif : *Après Cicéron*, il est sans contredit le premier des orateurs ; *secundum Cicronem*, ou *a Cicerone est oratorum facile princeps*.

II. *Après*, signifiant *immédiatement après*, s'exprime par *sub* : *Après cette lettre on lut la vôtre*, *sub has litteras recitatae sunt tuae*.

De. De

247. I. *De*, suivi d'un infinif, et pouvant se tourner par *moi qui*, *vous qui*, etc., se rend par *qui*, *quæ*, *quod* avec le subjonctif : *Vous m'avez fait plaisir de lui avoir écrit*, *pergratum mihi fecisti, qui ad eum scripseris*. *Que vous êtes malheureux d'avoir couru de vous-même à la mort ! O te infelicem qui utro ad necem cucurreris !*

II. *De*, signifiant *si*, se rend par *si*. *Vous me ferez plaisir de lui écrire ; pergratum mihi feceris si ad eum scripseris*.

Malgré, en dépit de.

248. 1. *Malgré, en dépit de*, suivi d'un nom de personne, se rend par *invitus* ou *nolens*, qui s'accorde avec le nom : Il est parti *malgré* son père *invito patre profectus est*. Il a fait cela *malgré lui*, *id invitus fecit (ille)*. Je l'ai envoyé *malgré lui*, *illum nolentem dimisi*.

2. *Malgré*, suivi d'un nom de chose, se rend par *quamvis* avec un verbe : Il fut tué *malgré* ses cris, *quamvis clamitaret occisus est*. *Malgré* ses grands travaux, il est toujours pauvre ; *quamvis multum laboret, semper est pauper*.

3. *Malgré que* signifie *quoique* : *Malgré qu'il criât, il fut tué ; quamvis clamitaret, occisus est*.

4. *En dépit de* la nature, *adversante, invita* ou *repugnante natura*.

Moyennant.

249. *Moyennant*, suivi d'un nom, s'exprime par le participe *juvans* : *Moyennant* votre secours, j'ai échappé à ce danger ; *te juvante, ex hoc periculo evasi*.

Vu, attendu.

250. *Vu, attendu*, suivis d'un nom, s'expriment comme dans les phrases suivantes : J'espère cela de vous, *attendu* votre politesse ; id a te spero *pro* tuâ humanitate, *ut* humanus es, *quæ* tua est humanitas. — Je ne puis partir, *vu* l'heure qu'il est ; proficisci non possum, *ut* hora diei est. — Il est excusable, *vu* son âge tendre ; veniam meretur, *habita* ætatis ejus *ratione*, *ut* est teneræ ætatis, *quæ* est ejus ætas tenera. = (On rend de même les phrases suivantes : *Il est excusable, eu égard à son âge tendre, étant aussi jeune qu'il est, pour son âge tendre.*)

Attendu que, vu que signifient *puisque*, et s'expriment de même.

Pour.

251. 1. *Pour, quant à*, dans ces expressions : *pour moi, quant à moi, etc.*, se rendent en latin par *vero*, qui se met toujours après un mot : *Pour moi, je suis prêt ; ego vero paratus sum. Pous vous, il vous importe ; tuâ vero refert. Quant à votre père, je l'aime ; patrem vero tuum diligo.*

2. *Pour*, signifiant *afin que* et suivi d'un *comparatif*, se rend généralement par *quo* (*ut* *co*) : Reposez-vous *pour* mieux travailler, *otiare quo melius labores.*

3. Si *pour* peut se tourner par *qui*, il se rend par *qui, quæ, quod*, avec le subjonctif : Envoyez un homme *pour* m'avertir, *mitte hominem qui me moneat* (pour *ut ille.*) (1)

4. *Pour*, signifiant *quoique, parce que, de ce que*, se rend par *quanvis, quia, quod, etc.* : Suis-je méchant, *pour* avoir salué les méchants ? *an continuo sum improbus, quanvis improbos salutarerim ?* Ou l'a récompensé *pour* avoir bien travaillé, *remuneratus est, quia multum laboravit.*

5. *Pour peu, si peu que*, se rendent par *si vel minimum* (avec un verbe ordinaire) — *minimi* (avec un verbe de prix) — *pau-
cissimi* (dans le sens de *si peu nombreux*) : *Pour peu que* vous réfléchissiez, vous comprendrez ; *si vel minimum cogitareris, intelliges.* — *Pour peu que* vous l'estimiez, *si vel minimi illum facis.* — *Pour peu qu'il y ait de soldats, si vel paucissimi sunt milites.*

6. *Pour* signifie quelquefois à cause de, *pour l'amour de, en égard à* ; alors il s'exprime selon ces différentes significations : Je l'aime *pour* sa modestie, *illum propter modestiam amo.* Je ferai cela volontiers *pour* vous, *id libenter tuâ causâ faciam.* Il est savant *pour* son âge, *pro ætate eruditus est.*

(1) Dans ces cas, comme aussi dans les cas signalés (n° 245) aux prépositions à et de, le pronom *qui, quæ, quod* est mis pour une *conjonction motivale* et un *pronom personnel*, et il veut toujours le subjonctif (forme du style indirect).

Sans devant un infinitif, sans que.

252. I. Après une proposition affirmative, sans, suivi d'un infinitif, se tourne par *et ne pas*, et se rend par *nec*: Il est sorti sans fermer la porte; *exiit nec fores clausit*.

II. Après une proposition négative ou interrogative, sans se tourne par *que ne*, et se rend par *nisi* ou *quin*, avec le subjonctif: On ne devient pas savant, qui peut devenir savant sans étudier? *Nemo fit doctus, — quis potest fieri doctus quin ou nisi studeat?* — [Avec *nisi*, au lieu du subjonctif, on met le futur antérieur si le 1^{er} verbe est au futur.]

253. Il y a encore d'autres manières de rendre sans devant un infinitif:

1^o Par une préposition et un nom: Ils étaient trente sans compter les enfants, *triginta erant præter pueros*. Sans rire, *extra jocum*. Sans craindre, *sine metu*. Sans vous incommoder, *sine tuo incommodo*.

2^o Par un adjectif: Sans dormir, *insomnis*. Sans être armé, *inermis*. Sans blesser la conscience, *salvâ conscientiâ*. Sans s'alarmer *securns*. Sans avoir rien à craindre, *tutus*.

3^o Par un participe: Vous comprenez cela sans que je vous le dise, *id me tacente intelligis*. Il m'a quitté sans me saluer, *me insalutatam reliquit*. Il s'en est allé sans souper, *incanatus abiit*.

4^o Par un adverbe: Sans cesser, *indefinenter*. Sans faire semblant de rien, *dissimulanter*. Sans craindre, *imparvide*. Sans s'appliquer, *negligenter*.

5^o Par un verbe avec une conjonction convenable: Je ne partirai pas sans vous voir, *non proficiscar priusquam te videro*. Il est venu sans être appelé, *venit quamvis non arcesseretur*. Sans parler des autres, *ceteros ut omittam*.

CONJONCTIONS

Si, que, marquant doute ou interrogation.

254. 1.—*Si, que, de*, marquant le doute ou l'interrogation. (interrogation indirecte) s'expriment par *ne* ou *num* (moins bien par *an*) avec le subjonctif: La grenouille demanda si elle était plus grosse que le bœuf, *rana interrogavit latiorne esset bove*. Je doute qu'il vienne demain, *dubito num cras venturus sit*. — Il n'y a pas de différence de sens entre *ne* et *num*. — *Si... ne pas* se dirait *nonne*.

2.—Mais si le doute ou l'interrogation tombe sur deux choses on met *utrum* ou *ne* dans le premier membre (1) et *an* dans le second : Je ne sais s'il dort ou s'il veille, *nescio utrum dormiat an vigilet*. Que m'importe d'être, que je sois, si je suis, riche ou pauvre? *mea quid interest divesne sim an pauper?* — On ne se rend par *neque*, plus rarement par *annon* : Je me mets peu en peine qu'il me blâme ou non, *parvum curo utrum me vituperet necne*.

Remarque.—Si le verbe *douter* est accompagné d'une négation ou d'une interrogation, le *que* se rend par *quin* avec le subjonctif : Qui doute que la vertu ne soit aimable? *quis dubitat quin virtus sit amabilis?* (On dit aussi *virtutem amabilem esse*). Je ne doute pas qu'il ne se porte bien, *non dubito quin valeat, ou cum valere*.

Note. *Se douter*, signifiant soupçonner, prévoir, se dit en latin, *susplicari, prævídere* : Je me doutais que la chose irait mal, *rem male cessuram esse suspicabar*.

Si... ne; Si... ne pas; Si ce n'est.

255. *Si... ne*, à moins que, si ce n'est que, se rendent généralement par *nisi*, plus rarement par *ni, nisi forte, nisi vero, nisi si* : Si vous ne prenez garde à vous, vous tomberez : *caedes, nisi tibi caveas*.

Si... ne pas, ne point, se rendent par *si non*, ou par *si minus* si le verbe est le même dans les deux propositions; et ces mots au moins, du moins, pour le moins, par *saltem, at certe, at minimum*. Si vous ne craignez pas Dieu, au moins craignez les hommes; *si minus Deum, at certe homines time*.

Si au contraire, si cela n'était pas, sinon, se rendent par *sin aliter, si minus, sin minus*; mais *si... ne pas*, par *sin, sin autem*. (*Sin* est mis pour *si non*.)

Si ce n'est, suivi d'un nom, se rend par *nisi* avec même cas que devant; ou par *præter* avec l'accusatif: Personne n'aime le vice, si ce n'est le méchant; *nemo, nisi improbus* ou *præter improbum, amat vitium*.

Que, de.

256. *Que*, mis pour une autre conjonction, se rend en latin par la conjonction dont il tient la place:

Je ne m'en irai pas qu'il ne vienne, *non abibo priusquam veniat*. (Avant que.)

(1) Comme dans l'interrogation directe double, *utrum* ou *ne* peuvent être sous-entendus dans le 1er membre. Dans ce cas *ne* peut remplacer *an* dans le 2e membre : On ne savait s'ils étaient vainqueurs ou vaincus; *in incerto erat vicissent victine essent*. Tit. Liv.

Il y a deux ans *que* je ne l'ai vu ; *duo anni sunt ex quo cum vidi*, ou *alter annus est cum cum vidi*. (Depuis le temps *que*.)

A peine est-il arrivé *qu'*il part, *vix advenit cum proficiscitur*. (Lorsque.)

Qu'avez-vous *que* vous ne mangez pas ? *quid habes cum non manduces ?* (Puisque.)

Fier *qu'*il était de sa victoire, *ut erat victoriae jerox*. (Comme.)

Approchez *que* je vous parle, *accede ut te alloquar*. (Afin *que*, pour *que*.)

On ne peut être savant *qu'*on ne lise beaucoup, *nemo potest esse doctus quin multat legat*. (Sans *que*.)

Ne venez pas me voir *que* vous n'avez fait cela, *noli me inviscere, nisi hoc feceris*. (Si ce n'est *que*, à moins *que*.)

*Qu'*il fasse un excès, il est malade ; *si vel minimum excesserit, aegrotat*. (Pour peu *que*, aussitôt *que*, dès *que*, si peu *que*.)

Attendez *qu'*il vienne, *expecta dum* ou *donec veniat*. (Jusqu'à ce *que*.) (1)

Je me réjouis *que* vous soyez sage, *gaudeo quod sapis*, ou *sapius* ; ou encore, *gaudeo te sapere*. (De ce *que*.)

Je me repens *de* vous avoir écrit, *me pœnitet quod ad te scripsi* ou *scripserim*. (Parce *que*, de ce *que*.)

Remarque. — *Que*, mis pour éviter la répétition d'une conjonction déjà mise, ne s'exprime pas en latin : *Si* vous aviez voulu et *que* vous eussiez pu, *si voluisses et potuissēs*.

CHAPITRE SECOND

GALLICISMES DE CONSTRUCTION

Pour les gallicismes de construction il faut voir le dictionnaire. Nous ne donnerons ici que les plus usités.

Le haut, le bas, le milieu de, etc.

257. Le haut de, le bas de, le milieu de, etc., se rendent par les adjectifs correspondants : *summus*, *imus*, *medius*, etc.. *que* l'on fait accorder avec le nom qui suit :

Le haut, le sommet, le cime d'un arbre, d'un rocher, d'une montagne, *summa arbor*, *summa rupes*, *summus mons*.

(1) *S'attendre* signifie prévoir, soupçonner, penser, en latin *prævidere*, *susplicari*, *existimare* : *Je m'attendais que vous viendriez*, *existimabam te venturum esse*.

Le bas, le pied d'un arbre, d'un rocher, d'une montagne ; ima arbor, ima rupes, imus mons.

Le bout, l'extrémité des doigts ; extremi digiti. Le fond de la mer, imum mare.

Le milieu d'un arbre, d'un rocher, d'une montagne ; media arbor, media rupes, medius mons. Il se jeta au milieu des ennemis, in medios hostes irruit.

A force de.

258. *A force de*, suivi d'un nom ou d'un verbe, se rend en latin par *multus*, que l'on fait accorder avec le nom ou avec un nom dérivé du verbe : *A force de soldats*, il a remporté la victoire, *multis militibus victoriam retulit. A force de travailler*, il est devenu riche, *multo labore dives evasit.* (On peut dire aussi : *multum laborans*, — *multum laborando*, — *quia multum laboraverat*, *dives evasit*).

Bien loin de, bien loin que.

259. *Bien loin de* ou *que*, se rend par *nedum* avec le subjonctif ; mais le membre français où il se trouve, se met le dernier en latin : *Bien loin de m'aimer*, il me hait ; *me odit nedum amet.*

Au lieu de, au lieu que.

260. 1. *Au lieu de*, suivi d'un infinitif, se rend par *cum debeat*, *deberem*, s'il marque obligation, et par *cum possim*, *possem*, s'il marque une simple permission : L'écolier paresseux joue *au lieu d'étudier* ; *discipulus piger ludit, cum studere debeat.* L'écolier diligent étudie *au lieu de jouer*, *discipulus diligens studet cum ludere possit.*

2. *Au lieu de*, précédé d'un impératif, s'exprime par *ne autem* et le second verbe se met au subjonctif : Lisez *au lieu de badiner* ; *lege, ne autem iugatus sis.*

3. *Au lieu de*, signifiant *bien loin de*, se rend par *nedum* : Il me hait *au lieu de m'aimer* ; *me odit, nedum amet.*

4. *Au lieu de*, suivi d'un nom, se rend par *pro* avec l'ablatif, ou par *loco* avec le génitif : *bellum pro pace ; lapides loco panis.*

5. *Au lieu que*, se rend par *e contra*, *vero*, *autem*, que l'on met après un mot : L'homme de bien est loué de tous, *au lieu que* le méchant est méprisé ; *vir probus ab omnibus laudatur, improbus vero contemnitur.*

Assez, assez peu... pour ; trop, trop peu... pour.

261. *Assez pour, assez peu pour*, sont de vraies comparaisons de conséquence et se rendent en latin comme *si, tant, que*, dans la comparaison de conséquence (n° 200) : Avez-vous assez de loisir pour lire des fables ? *est ne tibi tantum otii ut fabulas legas ?* J'ai assez peu d'ambition pour mépriser les honneurs, *inest mihi tam parum ambitionis ut honores despiciam*. Il n'a pas assez de soldats pour vaincre, *non tot habet milites ut vincat*.

262. *Trop pour, trop peu pour*, sont de vraies comparaisons de supériorité et d'infériorité (n° 197), car *trop* signifie *plus qu'il ne faut*, et *trop peu* signifie *moins qu'il ne faut* ; mais en latin on sous-entend le verbe *oportet*. *Plus, moins* s'expriment donc suivant le mot sur lequel ils tombent et le *que* se rend par *quam* : Il a trop avalé de poison pour revenir en santé, *plus veneni hausit quam ut sanitati restituatur*. Il a trop peu de soldats pour vaincre, *pauciores habet milites quam ut vincat*.

Etre homme à, femme à ; être capable de.

263. I. *Etre homme à, femme à ; — être capable de*, ayant pour sujet un nom de personne, se rendent en latin par *is... qui* avec le subjonctif : Votre père est homme à vous bien élever, *is est pater tuus qui te probe instituat*. Vous êtes capable de vous vaincre vous-même, *is es tu qui te ipsum vincas*.

II. *Être capable*, ayant pour sujet un nom de chose, se rend pas *posse* : Tous les trésors du monde ne sont pas capables de satisfaire l'avare, *thesauri quilibet avaros satiare non possunt*.

Etre en garde ; n'avoir garde de.

264. I. *Être en garde, se tenir sur ses gardes*, et autres expressions, signifiant *se précautionner*, se rendent pas *cavere* : Tenez-vous sur vos gardes avec cet homme, *cave tibi ab illo homine*.

II. *N'avoir garde, se garder bien de, se donner garde de*, signifiant *ne pas s'exposer à*, se rendent par *non committere ut*, avec le subjonctif : Je me donnerai bien de garde d'aller le voir, *non committam ut eum invisam*.

Faire savoir.

265. *Faire savoir, faire connaître, apprendre*, ayant pour sujet un nom de chose, se rendent par *cognoscere, rescire*, et le nom de personne, qui est terme final en français, devient sujet en latin : Vos lettres m'ont fait connaître, *ex litteris tuis cognovi*.

Avoir affaire de ; avoir affaire à.

266. *Avoir affaire de*, se rend par *opus esse*; *n'avoir que faire de*, par *non opus esse*: *Vous avez affaire de mes livres, je n'ai que faire des vôtres; tibi meis libris opus est, mihi vero tuis non est opus.*

Avoir affaire à quelqu'un, se rend par *alieu res esse cum aliquo*: *Je n'ai point affaire à lui, qu'a-t-il affaire à moi? nihil mihi cum illo est, quid illi meeum?*

Ne manquer pas de.

267. A l'impératif, *ne manquez pas de* a le sens de *souvenez-vous, ayez soin*, et se rend par *memento, cura*: *Ne manquez pas de m'écrire, memento ut ad me scribas*; de l'avertir, *cura ut illum moneas*.

Ne manquer pas de, signifiant certainement, se rend par *profecto*: *Je ne manquerai pas de l'avertir, cum profecto monebo*.

Ces expressions *je ne puis manquer de, m'empêcher de, je ne saurais me défendre de*, se rendent par *non possum non*, avec l'infinitif, — ou par *non possum quin*, avec le subjonctif: Il ne peut s'empêcher de rire, *non potest non ridere* ou *non potest quin rideat*. Je ne pouvais m'empêcher de rire, *non poteram non ridere* ou *non poteram quin riderem*.

Vous ne sauriez croire.

268. Souvent le présent du conditionnel, au commencement d'une phrase, se rend par le présent du subjonctif, ou même par le parfait: *Vous ne sauriez croire, vix credas* ou *eredideris*. *Vous le prendriez pour un homme sage, eum sapere putes*.

Verbes français qui ne s'expriment pas devant un infinitif.

269. *Ne servir qu'à, s'occuper à, venir à, se mêler de, n'aller pas, savoir*, suivis d'un infinitif, ne s'expriment pas, et l'infinitif se met au même temps et au même mode que ces verbes: *Cela ne sert qu'à aigrir ma douleur, hoc dolorem meum exulcerat. Il s'occupe à lire, legit. Il se mêle de se plaindre, queritur. S'il vient à savoir, si rescierit. N'allez pas mentir, ne mentiaris* ou *noli mentiri. Il sait chanter, cantat*.

Que personne, que quoi que ce soit, etc.

270. Ces expressions *qu'homme du monde, que chose du monde, que jamais, que nulle part*, et autres semblables, dans le second membre d'une comparaison, sont des expressions abrégées qui renferment un superlatif et se rendent de la manière suivante:

Il est aussi habile *que qui que ce soit*, tam peritus est quam qui maxime ou quam qui peritissimus (c.-à-d. il est aussi habile qu'est habile celui qui est le plus habile).

Il a autant de brebis *que personne*, tot ei sunt oves quot cui plurimæ (c.-à-d. qu'à de brebis celui qui en a le plus).

La pauvreté était aussi estimée à Lacédémone *qu'en aucun lieu du monde*, paupertas tanti fiebat Laedemonie quanti ubi plurimi (c.-à-d. qu'elle était estimée dans le lieu où elle était le plus estimée).

Il étudie plus la grammaire *que quoi que ce soit*, magis studet grammaticæ quam cui rei maxime (c.-à-d. qu'il n'étudie la chose qu'il étudie le plus).

Il sort plus de vaisseaux de l'Angleterre *que de nulle part*, plures naves ex Angliâ solvunt quam unde plurimæ (c.-à-d. qu'il n'en sort du lieu d'où il en sort le plus).

Il y a moins de fruits *cette année que jamais*, pauiores sunt hoc anno fructus quam eum paucissimi (c.-à-d. qu'il n'y en a lorsqu'il y en a le moins).

271. LOCUTIONS DIVERSES

Agir.

Il s'agit de vous, *de te agitur*.

Aller.

Il y va de vos intérêts, *tua res agitur*.

Avoir à cœur.

Je n'ai rien tant à cœur *que de vous voir*, nihil mihi antiquius est, nihil mihi tam cordi est, quam ut te videam, ou quam te videre.

Avoir beau.

Vous avez beau crier, *frustra clamitas* ou *licet clamites*.

Avoir le front, la hardiesse.

Avez-vous eu le front de nier cela ? *id negare ausus es ?*

Avoir lieu, raison, sujet.

Vous n'avez pas lieu, sujet, raison de craindre, *non est tibi locus timendi*, — ou *tibi non est cur timeas*, — ou non *habes quod timeas*.

Avoir de la peine à...

Il a eu de la peine à l'obtenir, *ægre, vix, difficile id impetravit.*

Falloir.

Faut-il que je sois si malheureux ! *Mene ita miserum esse !*

Se mettre à.

Il se mit à jouer, *cœpit ludere.*

Tarder.

Il me tarde, je suis dans l'impatience de vous voir ; *nihil mihi longius est quam ut te videam* ou *quam te videre.*

Tenir à.

1. Je tiens à savoir, *scire studeo.*
2. Je ne tiens pas acheter, *nihil curo de emendo.*
3. Il tient à moi de vous perdre, *penes me est ut te perdam.*
4. Il ne tient pas à moi que cela se fasse, *per me non stat quin id fiat.*
5. Il ne tient qu'à lui que cela se fasse, *per illum unum stat quominus id fiat.*

NOTIONS DE CONSTRUCTION LATINE

I. ORDRE DES MOTS

Règle générale. — La place des mots, dans la phrase latine, dépend de la pensée de l'écrivain, de l'effet qu'il veut produire. Les mots qu'on veut faire ressortir se mettent au commencement ou à la fin de la phrase; les autres se mettent au milieu.

Règles particulières. — 1° Le sujet se met au commencement, le verbe à la fin; (à moins d'une raison spéciale de pensée ou d'harmonie).

2° Entre le sujet et le verbe se placent tous les compléments; et le plus souvent dans cet ordre: le complément circonstanciel, puis l'indirect, puis le direct (c.-à-d. les moins directs placés en avant, les plus éloignés du verbe).

3° Les mots complétifs, qualificatifs, déterminatifs, se placent en général avant les mots complétés et déterminés.

Exemples: 1° Les deux premières règles surtout, trouvent leur application dans ces trois vers de Phèdre:

Aquila in sublimi quercu nidum fecerat;
Felles cavernam nacta in media pepererat;
Sus nemoris cultrix fetum ad imam posuerat.

« Une aigle avait fait son nid au haut d'un arbre; une chatte, ayant trouvé un creux au milieu de l'arbre, y avait fait ses petits; une laie, sauvage habitante de la forêt, avait mis bas au pied du même arbre. »

Remarque. — D'après la règle générale, si c'est sur le verbe qu'on veut attirer l'attention, on le place au commencement, au lieu de le mettre à la fin, et l'on met à la fin le sujet ou quelque complément. Ex.: J'ai été touché de votre discours, *morit me oratio tua*. — Nous sommes voués à la mort, nous et tout ce qui est à nous; *debenur morti nos nostraque*.

— II° La 2e et la 3e règle trouvent leur application dans ces trois autres vers de Phèdre :

Est ardelionum quædam Romæ natio,
 Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
 Sibi molesta et aliis odiosissima.

“ Il est à Rome une race d'efficients, qui s'essouffle gratuitement, ne fait rien en se démenant beaucoup, race importune à elle-même et insupportable aux autres.”

Remarque. — L'adjectif qui, d'après la 3e règle, se met avant le substantif, doit ordinairement se mettre *immédiatement* avant lui.

Cependant 1° il en est quelquefois séparé par des compléments se rapportant soit au substantif, — soit à l'adjectif. Ex. : *Nostra in amicos benevolentia*, notre dévouement pour nos amis. — *Peritus celestium prodigiorum augur*, augure habile à interpréter les prodiges célestes.

2° Quelquefois (dans le style soutenu) le substantif est encore séparé de son adjectif par d'autres mots que leurs compléments. Ex. : *Hic me dolor angit*, c'est ce chagrin qui cause mes angoisses. — *Magnâ nuper lætitiâ affectus sum*, j'ai ressenti récemment une grande joie.

Note. — En poésie la place des mots est plus libre qu'en prose ; mais ici encore les principales dérogations aux lois générales s'expliquent par l'intention de mettre en évidence tel ou tel mot.

II. ORDRE DES PROPOSITIONS

Les propositions suivent généralement le même ordre qu'en français. Cependant : 1° On encadre habituellement les propositions secondaires dans la principale. Ainsi en français on met le sujet après la conjonction, même après la conjonction d'une proposition secondaire : *Lorsque Cicéron parlait*, tous l'admiraient. En latin on dit : *Cicero quem diceret, omnes mirabantur.* — Puisqu'il en est ainsi, *quæ cum ita sint.*

2° En général il faut placer les propositions selon l'ordre des faits et des idées : Lorsqu'un champ s'est reposé plusieurs années, il produit des récoltes plus abondantes ; *ager, cum multos annos quievit, uberiores fructus effert.* (Proposition secondaire encadrée.)

VERSIFICATION

1. La versification est l'art de faire des vers.

Les vers sont des paroles mesurées et cadencées selon certaines règles.

Pour faire des vers latins, il faut savoir les règles de la prosodie latine et celles de la construction du vers.

CHAPITRE PREMIER

De la Prosodie (*προσφδία* = accent)

La prosodie est l'art de prononcer les syllabes de chaque mot selon les règles de la quantité et celles de l'accent (1).

ARTICLE PREMIER

DE LA QUANTITÉ

2. La quantité est la mesure des syllabes de chaque mot.

Toute syllabe est ou longue, ou brève ou commune.

Les syllabes *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps en les prononçant; on les marque par cette figure (-) : *virtūtēs*.

Les syllabes *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps; on les marque par cette figure (˘) : *dōmīnūs*.

Les syllabes *communes* sont celles qui sont longues ou brèves à volonté; on les marque par cette figure (˘) : *tenēbræ*, *pātris*. Dans la prose, les syllabes communes se prononcent comme les brèves. †

(1) L'accent exprime l'élevation ou l'abaissement de la voix dans la prononciation d'une syllabe; au lieu que la quantité marque le plus ou le moins de temps qu'on met à la prononcer. (l'abbé d'Olivet)

RÈGLES GÉNÉRALES DE LA QUANTITÉ

3. I^{re} Règle. — Toute voyelle suivie, dans le même mot, de deux consonnes, d'un *j* (1), ou d'une consonne double, *x*, *z*, est longue : *dūlcis*, *ējus*, *rēx*, *gāza*.

Ēxorat pacem divum, vittasque resolvit. V.

Ōccidet et sērpēs et fallāx hērba veneni. V.

Cependant si la première consonne est une muette, et que la seconde soit une liquide, la voyelle qui précède peut être commune : *tenēbræ* (2). — Mais pour cela il faut 1^o que la voyelle ne soit pas longue de sa nature, comme dans *māter*, *mātris*; 2^o que le mot ne soit pas composé d'une préposition à laquelle appartient la première consonne, comme dans *ābruo* composé de *ob* et de *ruo*. Ainsi dans *patris*, *a* est commun parce qu'il est bref dans *pater*, et que ce mot n'est pas composé d'une préposition :

Natum ante ora pātris, pātreque obruncat ad aras. V.

II^{re} Règle. — Une voyelle brève, suivie d'une consonne à la fin d'un mot, devient longue par position, si le mot suivant commence par une consonne :

Ō Melibœe, Deūs nobis hæc otia fecit. V.

Nēc myrtūs vincēt corylos, nēc laurea Phœbi. V.

III^{re} Règle. — Toute diphtongue (3) est longue : *grāvus*, *musæ*, *pāulo*, *cūrus*, *cæli*.

Sicelides Musæ pāulo mājora canamus. V.

IV^{re} Règle. — Une syllabe, formée de deux autres par contraction, est toujours longue, *cōgo* qui vient de *coago*, *nīl* de *nihil*, *mī* de *mīhi*, *nī* de *nisi*. DI gōmī DNI

(1) *Bijugis*, *quadrijugis*, *semijacens*, etc., ont *i* qui précède le *j* bref parce qu'en réalité ce sont des mots composés (deux mots plutôt qu'un seul).

(2) Les consonnes liquides sont *l*, *r*, (auxquelles on peut joindre *m* labiale, *n* dentale); les muettes sont *b*, *p*, *v*, *f*, labiales, — *g*, *c*, *q*, *k*, gutturales, — *d*, *t*, dentales.

(3) La diphtongue est l'union de deux voyelles dans une même syllabe.

La même chose a lieu, si dans la mesure on fond deux syllabes en une : *dī* pour *dī̄*, *cū* pour *cū̄*, *dēndē* pour *dē̄ndē* :

Dī, prohibite minas, *dī*, talem avertite casum. V.

V^e Règle.—Toute voyelle suivie d'une voyelle ou d'un *h* (1) dans le même mot, est brève : *frūctūi*, *rēi*, *āhenus*, *conscūs*.

Conscīa mens recti famā mendaciā ridet. Ov. †

Exceptions : 1^o *a* dans *āer*, *e* dans *ēheu*, et dans le génitif et le datif singulier de la 5^e déclinaison, s'il est entre deux *i* : *diēi*, *speciēi* (2) ;

2^o *fi* est long dans tous les temps du verbe *fiō* où il n'y a point d'*r* : *fīam*, *fīebam* (3) ;

3^o *i* est commun dans les génitifs en *ius* ; *illūus*, *nullūus*, *unūus* (sauf *atūus* et *alterūus*) ; mais il est long dans le nom propre *Mariā* ;

4^o *o* est commun dans *ōhe* ;

5^o enfin plusieurs noms tirés du grec s'écartent de cette règle : *Amphīon*, *Enēas*, *Trōes*, *herōis* génitif de *hērōs*.

VI^e Règle. — La dernière syllabe de tout vers est commune, c.-à-d. que l'on peut finir le vers par une longue ou une brève :

Nos patriā fines et dulcīa linquimus arvā. V.

RÈGLES PARTICULIÈRES DE LA QUANTITÉ

I. DES MOTS COMPOSÉS

4. 1^o Les prépositions *ā*, *ē*, *dē*, *dī*, *prē*, *sē*, *trā*, longues de leur nature, le sont aussi dans les mots composés : *āmītto*, *prāsum*, *ēmītto*, *dēmītto*, *sēduco*, *trāduco*.

On excepte de cette règle, *dīrimo*, *dīsertus*, où *dī* est bref.

Prē est bref devant une voyelle dans les composés : *prāes*.

(1) En poésie, lettre *h* n'est ni voyelle ni consonne, elle n'est comptée pour rien dans la mesure des vers.

(2) Non radii solis, neque lucida tela diēi. *Lucr.*

(3) Omnia jam fiēt, fieri que posse negabam. *Or.*

2° Les prépositions *ab, ad, in, ante, circum, in, inter, ob, per, præter, sub, super*, brèves de leur nature, le sont aussi dans les mots composés, si elles se trouvent devant une voyelle ou un *h*: *aboleo, adigo, anhele, circumceo*:

Nec poterit ferrum nec edax *abolere* vetustas. *Ov.*

Re est bref dans les mots composés: *redoleo, refero, repono, redimo*:

O mihi præteritos referat si Jupiter annos! *V.*

Mais dans l'impersonnel *refert*, il importe, *re* est long:

Præteera nec jam mutari pabula refert. *V.*

II. DES CRÉMENTS

5. Le crément est un accroissement de syllabes.

Le crément a lieu dans les noms et dans les adjectifs, lorsqu'il y a plus de syllabes aux autres cas qu'au nominatif singulier; ainsi, dans *vir-tu-tis* il y a un crément; il y en a deux dans *vir-tu-ti-bus*.

Le crément a lieu dans les verbes, lorsqu'il s'y trouve plus de syllabes qu'à la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif actif; ainsi dans *a-ma-mus* il y a un crément; il y en a deux dans *a-ma-ba-mus*, et trois dans *a-ma-ba-mi-ni*. Pour trouver les créments des verbes déponents, on leur suppose une seconde personne d'un indicatif actif. Par exemple, pour le déponent *utor*, qui ferait *uto* à l'actif, *utis* sera cette seconde personne. Ainsi *u-te-ris* qui a une syllabe de plus, aura un crément; *u-ti-mi-ni* en aura deux; *u-te-ba-mi-ni* en aura trois, etc.

Dans les noms, les adjectifs et les verbes, ce n'est pas la dernière syllabe qui s'appelle crément, lorsqu'il y en a un, mais c'est la pénultième; s'il y en a deux, ce sont la pénultième et l'antépénultième, etc. Ainsi *tu* est crément dans *virtutis*; *ma-ba* sont les deux créments de *amabamus*; *ta-ba-mi* sont les trois créments de *hortabamini*.

CRÉMENTS DANS LES NOMS

Dans les noms et les adjectifs, il y a les créments du singulier et les créments du pluriel.

CRÉMENTS DU SINGULIER

I^o ET II^o DÉCLINAISON

6. La 1^{re} déclinaison n'a point de crément du singulier.

Dans la deuxième déclinaison, le crément du singulier est bref : *puer, ſri; vir, vſri; ſatur, ſſri*.

III^o DÉCLINAISON (A, O, E, I, U, Y).

Crément A.

7. Règle. — A crément du singulier est long dans la troisième déclinaison : *pietas, ātis; animal, ālis; audax, ācis* :

Si te nulla movet tantæ pietātis imago. V.

On excepte : 1^o les noms neutres en a : *poema, ātis* ;

2^o Les noms propres masculins en al, ar : *Annibal, ālis; Cæsar, āris* ;

3^o Les noms en as, génitif *adis, aris* : *mas, māris; lampas, ādis* ;

4^o Les noms suivants : *anas, anātis; bacchar, āris; hepar, hepātis; jubar, āris; lar, lāris; nectar, āris; trabs, trābis* ;

5^o Enfin l'adjectif *pār, pāris* et ses composés *impār, āris*.

Crément E.

8. Règle. — E crément du singulier est bref dans la troisième déclinaison : *seges, segētis; munus, munērīs*.

Hic segētes, illic veniunt felicius uvæ. V.

On excepte : 1^o les noms en en, génitif *ēnis* : *siren, ēnis* ;

2^o Plusieurs noms grecs et hébreux : *crater, ēris; tapes, pētis; Daniel, ēlis* ;

3^o Les noms suivants : *hæres, ēdis; (locuples, ētis); lex, lēgis; magnes, ētis; merces, ēdis; quies, ētis; rex, rēgis; ver, vēris; verveix, vervēcīs* .-

Crément I.

9. Règle. — I crément du singulier est bref dans la troisième déclinaison : *homo, ſnis; caput, ſtis*.

Os homīni ſublime dedit, cælumque tueri
Jussit. Ov.

On excepte : 1° les noms en *in* qui viennent du grec, *delphin, inis* ;

2° les noms *dis, itis ; glis, itis ; lis, itis*, et *vires*, pluriel de *vis* ;

3° les noms de peuples *Quiris, itis* ;

4° les noms en *ix* : *radix, icis* ; cependant *calix, icis ; filix, icis ; nix, nixis ; pix, picis ; salix, icis ; fornix, icis*, et *vicis*, génitif de l'inusité *vix*, suivent la règle générale.

Crément O.

10. Règle.—*O* crément du singulier, est long dans la troisième déclinaison : *dolor, oris ; sermo, oris ; major, oris*.

Infandum, regina, jubes renovare dolorem. V.

On excepte : 1° les noms neutres en *or, us, ur* : *marmor, oris ; pectus, oris ; ebur, oris* ;

2° les noms propres en *or* qui viennent du grec et les noms de peuples : *Hector, oris ; Macedo, oris* ;

3° les mots suivants : *arbor, oris ; bos, bovis ; compos, otis ; inops, opis ; impos, otis ; lepus, oris ; memor, oris (ops, opis) ; precor, ois ; tripus, odis*.

Créments U, Y :

11. Règle.—*U* et *Y* créments du singulier, sont brefs dans la troisième déclinaison : *consul, ūlis ; dux, dūcis ; martyr, ūris ; chlamys, ūdis*.

Si canimus silvas, silvæ sint consule dignæ. V.

Indutus Tyriam chlamydem, quam limbus obibat. Ov.

On excepte : 1° *lux, lūcis ; Pollux, ūcis ; frux, ūgis* ;

2° les noms en *us* qui ont le génitif en *ūdis, ūtis, ūris* : *palus, ūdis ; salus, ūtis ; jus, jūris*. Cependant *intercus, ūtis ; pecus, ūdis ; Lagur, ūris*, suivent la règle générale.

IV° ET V° DÉCLINAISONS.

12. Les créments du singulier de la quatrième et de la cinquième déclinaison suivent la 5° règle générale : *manus, ūi ; res, rēi* ; (sauf le cas de l'*e* entre deux *i* : *dūci, specīci*).

CRÉMENTS DU PLURIEL.

13. Il faut d'abord observer que tous les créments du singulier gardent au pluriel la même quantité ; ainsi *tū* étant long dans *virtūtis*, l'est aussi dans *virtūtes* ; dans *tempōris* le crément *pō* étant bref, le sera aussi dans *tempōra*.

Il y a crément du pluriel lorsqu'un cas du pluriel a plus de syllabes que le nominatif pluriel ; ainsi dans *virtutibus*, *ti* est un crément du pluriel, parce qu'il y a une syllabe de plus que dans *virtutes*.

Règle. — *A, E, O* créments du pluriel sont longs : *rosārum dīcūrum, bonōrum.* — *I, U* créments du pluriel sont brefs : *regibus, artibus* :

Vidimus undantem, ruptis fornacibus, Aetnam,
Flammārumque globos liquefactaque volvere saxa. *V.*

CRÉMENTS DANS LES VERBES

La quantité du présent de l'infinitif, du parfait de l'indicatif et du supin, se trouve dans le dictionnaire.

En général les créments des verbes ont la même quantité que les créments du pluriel des noms : *ā, ē, ō, ŷ, ū.*

Crément A.

14. *Règle.* — *A* crément des verbes, est long : *amābam, amābāmus* :

Arebant herbæ et victum seges ægra negābat. *V.*

Excepté le crément *da* du verbe *dāre* et de ses composés *dāmus, dābāmus, circumdābāmus.*

Crément E.

15. *Règle.* — *E* crément des verbes, est long : *amēmus, monēremus, legēbant.*

Conticuēre omnes, intentique ora tenēbant. *V.*

Font exception : 1° tous les temps en *eram, erim, ero* : *legēram, legērim, legēro* ; —

2° les secondes personnes du futur terminées en *dēris, bēre* : *amabēris, docebēre* ;

3° le premier crément du présent de l'infinitif, du présent de l'indicatif et de l'imparfait du subjonctif des verbes en *ere* : *legēre, legēris, legērem, legērer.*

Crément I.

16. Règle. — I crément des verbes, est bref : *vidimus, superavimus, venimus* (nous sommes venus).

Vidimus excidia et captæ superavimus urbi. V.

Exceptions.—1° le premier crément du présent de l'indicatif, de l'impératif, du présent de l'infinitif et de l'imparfait du subjonctif des verbes en *ire* : *audire, audimus, audite, audirem, audirer, venimus* (nous venons) ;

2° le premier crément du verbe *ire*, *eo* : *ibam, ibo, imus, irem* ;

3° le premier crément des parfaits en *ivi* et des temps qui en sont formés : *petiverim, petivero*, etc. ;

4° le présent du subjonctif des verbes *volo, malo, nolo, sum* et de leurs composés : *velimus, sitis, possitis*.

Crément O.

17. Règle. — O crément des verbes, est long : *estôte* ; excepté *fõrem* mis pour *essem*, et *fõre*.

Venturæ memores jam nunc estôte senectæ. Ov.

Crément U.

18. Règle. — U crément des verbes, est bref : *sūmus, nolūmus* : *Nolūmus assiduis animum tabescere curis. Ov.*

Excepté la pénultième des participes en *rus* : *ventūrus, petitūrus*.

19.

DES PARFAITS.

Règle I. — Les parfaits de deux syllabes ont la première longue : *vēni, vidi, vici, mōvi, fugi*.

Vēnit summa dies et ineluctabile tempus. V.

On excepte : *bibi, dēdi, fidi* (de *findo*, fendre), *sc̄di, stēti, tūli* et leurs composés.

Règle II. — Les parfaits qui redoublent leur première syllabe ont les deux premières brèves ; *cēc̄ni* de *cano*, *cēc̄di* de *cādo*, *pēp̄ri* de *pārio*, *pēp̄li* de *pello*.

Tityre, te patulæ cēc̄ni sub tegmine fagi. V.

On excepte : *cēc̄di* venant de *cādo* et les parfaits dont la 2° voyelle est suivie de deux consonnes : *cūc̄urri, fēf̄elli, sp̄p̄ōndi, tētēdi*.

20.

DES SUPINS.

Règle I. — Les supins de deux syllabes, et les participes qui en sont formés, ont la première longue : *visum, visus, visurus* :

Si minus errasset, nōtus minus esset Ulysses. *Ov.*

On excepte de cette règle *dātum, itum, litum, siltum, riltum, riltum, siltum, stiltum, ciltum*, venant de *cico*, et leurs composés ; mais *sta* est long dans *stilturus* et ses composés.

Règle II. — *U* est long dans les supins en *utum* de plus de deux syllabes, et dans les participes qui en sont formés : *indūtum, indūtus, indūturus*.

Excepté les composés de *reo* : *obrūtum, obrūtus, obrūturus*.

Règle III. — Dans les verbes dont le parfait est en *ivi*, *i* est long au supin et aux participes qui en sont formés : *quæsitum, quæsitus, quæsiturus*.

Excepté les composés d'*eo* : *præritum, exritum*.

III. VOYELLES FINALES

A final.

21. *Règle.* — *A* est bref à la fin des mots : *rosă, corporă, poemă* :

Vitæque cum gemitu fugit indignatâ sub umbras. *V.*

Exceptions. — 1° l'impératif des verbes en *are* : *amâ* ;

2° l'ablatif singulier de la première déclinaison et le vocatif singulier des noms grecs en *as*, génitif *ae* : *musă, Aneă* ;

3° les adverbes et les prépositions *interă, circă*, etc., sauf les trois adverbes, *ită, pută, quîă* et l'interjection *eîă* ;

4° les adjectifs de nombre en *gintu*, dans lesquels *a* est commun mais plutôt long : *trigintă, sexagintă*.

E final.

22. *Règle.* — *E* est bref à la fin des mots : *patrĕ, legerĕ, incipĕ*.

Oderunt peccarĕ mali formidinĕ pœnæ. *Ov.*

Incipĕ, parvĕ puer, risu cognoscerĕ matrem. *V.*

Exceptions. — 1° l'impératif des verbes de la 2° conjugaison : *docē* ;

2° les noms de la première et de la cinquième déclinaison : *musicī, diū* ;

3° les adverbes venant des adjectifs de la deuxième déclinaison : *indignū, frigidū* ; cependant *benē, malē, infernū, supernū*, suivent la règle générale ;

4° les monosyllabes *mī, tī, sī, nī* (de peur que), ainsi que *ferī, jernī, ohī* ;

5° *cavē* qui a l'*c* final commun.

I final.

23. Règle. — *I* est long à la fin des mots : *virtutī, amarī, dicī* :

Fidite virtutī, fortuna fugacior undis. *Ov.*

Exceptions. — 1° le datif et le vocatif des noms de la 3° déclinaison qui viennent du grec : *Daphnī, Daphnidī* ; l'adv. et conj. *quasī* et la conjonction *nīsī*, dans lesquels *ī* est bref ;

2° les mots *mihī, tibī, sibī, ibī, ubī* ou *i* est commun.

O final.

24. Règle. — *O* est commun à la fin des mots : *virgō, volō, jubeō, quandō* ; — dans les gérondifs en *do* il est presque toujours long : *dandō, flendō*.

Sic volō, sic jubeō, sit pro ratione voluntas. *Juv.*

Exceptions. — 1° le datif et l'ablatif singulier, et les adverbes formés d'un ablatif : *dominō, bonō* ; *continuō, subitō* ;

2° *dō, nō prō, stō, et ergō* mis pour *causā* ;

3° *cūtō, immō, illicō, ccdō* mis pour *dic*, et l'adverbe *modō* avec ses composés, dans lesquels *o* est bref.

4° certains mots grecs terminés par un *omega* : *Athō, Clīō, Didō, echō*.

U final ; Y final.

25. Règle. — *U* est toujours long à la fin des mots : *luctū, risū, genū, visū, diū*. — *Y* final est bref : *molū, Tiphū*.

Afflictus vitam in tenebris luetūque trahebam. *V.*
Quid tibi cum patria, navita Tiphū, mea. *Ov.*

IV. CONSONNES FINALES (1)

B, D, L, R, T.

26. Règle. — B, D, L, R, T sont brefs, à la fin des mots : *ob, id, mēl, tēr, amāt* :

Quidquid *id* est, timeo Danaos et dona ferentes. *V.*

Innocui veniant; prociūl hinc, prociūl impius esto. *Ov.*

Hinc amōr, hinc timōr est: ipsum timōr aūgēt amorem. *Ov.*

Exceptions: 1° *nīl, sāl, sōl*, et les noms hébreux: *Daniēl, Michaēl*;

2° *āēr, athēr, cratēr, Ibēr, ēēr, cūr, fūr, lūr, fār, Nār, pār* et ses composés.

C, N; — M.

27. Règle. — C, N sont longs à la fin des mots: *sīc, dūc, hīc*, (adverbe), *illūc, nōn, quēn, sēn* :

Sīc oculos, *sīc* ille manus, *sīc* ora ferebat.

Ah! miseram Eurydicen anima fugiente vocabat. *V.*

On excepte: 1° *hīc* adjectif-pronom où *c* est commun ;

2° *fūc, nēc, donēc*, où il est bref ;

3° les noms en *en*, génitif *inis* : *flumēn, numēn* ;

4° *ān, in, tamēn* et leurs composés, ainsi que *n'* mis pour *ne* interrogatif, dans lesquels *n* final est bref: *nostrū, vidēn'*.

M finale est presque toujours élidée devant une voyelle, — ou longue *par position*, devant une consonne. De sa nature *m* finale est brève (d'où en composition: *cōmedo, circūmago*):

Quam laudes, plumā? cocto nūm adest honor idem. *Hor.*

Syllabes finales en S

As final

27. Règle. — *As* est long à la fin des mots: *etās, amās, causās* :

Morborum quoque te causās et signa docebo. *V.*

Exceptions: 1° les noms en *as*, génitif *adis*, qui viennent du grec: *Arcās, Pallās, lampās* ;

2° l'accusatif pluriel des noms grecs qui suivent la troisième déclinaison, *delphinās, heroās, lampadās, Troās*.

(1) C'est-à-dire les syllabes que ces consonnes terminent.

Ēs final

28. Règle. — *Ēs* est long à la fin des mots : *florentīs, diēs, docēs, ēs* (tu manges), *totiēs*.

Ambo *florentīs* aetatibus, *Arcadēs* ambo. V.

Exceptions : 1° *ēs*, tu es, et ses composés *abēs, potēs, penēs* ;

2° le nominatif et le vocatif pluriel des noms qui viennent du grec : *Arcadēs, Troēs, delphinēs* ;

3° le nominatif singulier des noms qui ont le crément bref : *mīlēs, divēs* ; cependant *abiēs, ariēs, Cērēs, pariēs, pīs* et ses composés, suivent la règle générale.

Īs final

29. Règle. — *Īs* est bref à la fin des mots : *molīs, docebīs, quīs* :
Tantae molīs erat Romanam condere gentem! V.

Exceptions : 1° le datif et l'ablatif pluriels : *rosīs, forīs, gratīs* ;

2° les monosyllabes qui ont le crément long : *līs, glīs* ;

3° la 2^e personne du singulier du présent de l'indicatif actif des verbes en *ire, io* : *audīs, venīs* ; de plus *fīs, vīs* et leurs composés ;

4° la même personne du subjonctif des verbes *sum, volo* et de leurs composés : *possīs, nolīs*.

Os final

30. Règle. — *Os* est long à la fin des mots : *animōs, nepōs* :

Imperium terris, animōs æquabit Olympo. V.

Exceptions : *Compōs, impōs, ōs* (*ossis*), et quelques noms grecs qui ont l'omicron : *Argōs, chaōs, epōs, Delōs, Iliōs*.

Ūs et Īs finals.

31. Règle. — *Ūs* et *Īs* sont brefs à la fin des mots : *unūs, vultūs, Capūs, Tiphūs*.

Unūs erat toto naturæ vultūs in orbe. Or.

At Capūs, et quorum melior sententia menti. V.

Exceptions. 1° le génitif singulier, le nominatif, l'accusatif et le vocatif pluriel de la 4^e déclinaison : *domūs, fructūs* ;

2° le nominatif singulier des noms dont le crément est long : *salūs, jūs, tellūs* ; — et de plus *tripūs* ;

3° enfin le nom de notre Sauveur, *Jesūs*.

ARTICLE SECOND

DE L'ACCENT TONIQUE

32. L'*accent tonique*, ou simplement *accent*, diffère de la quantité prosodique (1). C'est une élévation de la voix sur la syllabe qui en est affectée. L'accent constitue l'*unité*, la *vie* du mot, *accentus anima vocis*. La syllabe accentuée attire, pour ainsi dire, à elle toutes les autres syllabes et les relie entr'elles. Sur cette syllabe en effet la voix doit s'appuyer, en coulant sur les autres, surtout celles qui la suivent.

Règles. — 1. Tout mot ayant un sens *par lui-même*, fut-il monosyllabe, a un accent : *móns, vír, sím*. Mais il n'y a par mot qu'une seule syllabe accentuée : *amabímíni, firmaméntum*.

2. Les *dissyllabes* ont l'accent sur la pénultième : *Déus méns, páter nóster*.

3. Les mots de plus de deux syllabes ont l'accent sur la pénultième, *si elle est longue prosodiquement* : *natúra, Románus, legétur, omníno, omnipoténtem*. — Si la pénultième est brève, l'accent recule jusqu'à l'antépénultième, mais jamais au delà : *dóminus, mystérium omnipoténs circúitus*.

N.B. — Les *génitifs en ius*, ont l'accent sur la pénultième : *illíus, nullíus, solíus*.

4. Les *enclitiques* (*que, re, ne dubitativ* — *pse, pte, met, dem, nam, cum*) attirent toujours l'accent sur la syllabe qui les précède immédiatement (c.-à-d. la finale du mot auquel elles sont jointes) : *armáque, cunctáve, reápsé, cujásnam, robíscum*.

5. Les *prépositions* ne portent pas l'accent, excepté si elles sont *après* le mot auquel elles se rapportent : *per arma* (et non *pér arma*), *intra sex dies* (et non *intra...*). — mais on dit : *te própter, spem metumque ínter*.

6. Les mots hébreux ont l'accent sur la dernière syllabe : *David, Sión, Jesús* ; s'ils sont latinisés, ils suivent les règles de l'accentuation latine : *Joséphus, Jacóbus*.

(1) L'observation des règles de l'*Accent tonique* est indispensable à la bonne prononciation du latin. Cette observation demande une certaine connaissance de la *quantité prosodique*. Mais dans la prononciation des syllabes il n'y a pas lieu de faire sentir leur *quantité prosodique*. A l'exception de la syllabe *forte* (accentuée) et parfois d'une *faible* (la pénultième, quand l'accent est reporté sur l'antépénultième), les autres syllabes du mot sont *communes* et se lisent toutes de la même manière : *misericórdia*.

CHAPITRE SECOND

De la construction du vers.

Dans la construction du vers, il faut considérer la structure matérielle du vers et sa composition.

ARTICLE PREMIER

DE LA STRUCTURE DU VERS

Différentes espèces de pieds.

33. Le vers se mesure par pieds. Le pied dans les vers est un certain nombre de syllabes longues ou brèves; nous ne parlerons ici que des pieds les plus usités.

I. Pieds de deux syllabes.

- | | |
|---|---------------|
| 1. Le Pyrrhique composé de deux brèves. | <i>dēā.</i> |
| 2. L'Iambe, une brève et une longue, | <i>āēs.</i> |
| 3. Le Troché, une longue et une brève, | <i>ārmā.</i> |
| 4. Le Spondée composé de deux longues, | <i>lōngā.</i> |

II. Pieds de trois syllabes.

- | | |
|---|------------------|
| * 1. Le Dactyle: une longue et deux brèves, | <i>cārmīnā.</i> |
| 2. L'Anapeste: deux brèves et une longue, | <i>pīētūs.</i> |
| 3. Le Tribraque: trois brèves, | <i>légērē.</i> |
| 4. Le Molosse: trois longues, | <i>mājestūs.</i> |

34. Les deux principaux vers.

Les deux vers qu'il importe le plus de connaître sont l'*hexamètre* et le *pentamètre*.

Le vers **hexamètre** a six pieds, dont les quatre premiers sont indifféremment dactyles ou spondées; le cinquième est un dactyle et le sixième un spondée:

¹ Ōdē | ² rūnt pēc | ³ cārē bō | ⁴ nī vīr | ⁵ tūtūs ā | ⁶ mōrē. *Hor.*

Le vers **pentamètre** est composé de cinq pieds; les deux premiers sont indifféremment dactyles ou spondées, le troisième est un spondée, et les deux derniers sont deux anapestes :

Tēmpōrā | sī fūē | rīnt nū | bīlā sō | lūs ōris. *Or.*

† Plus généralement on énonce la règle sous cette forme : Le vers *pentamètre* se divise en deux *hémistiches* ou moitiés de vers. Le 1^{er} hémistiche a deux pieds (*dactyles* ou *spondées*) et une syllabe longue; le 2^d hémistiche doit avoir deux *dactyles* et une syllabe longue :

Tēmpōrā | sī fūē | rīnt | nūbīlā | sōiūs ē | rīs.

Le vers pentamètre ne s'emploie jamais seul; il est toujours précédé d'un hexamètre. Les deux vers réunis forment un *distique*. Chaque distique doit avoir un sens complet :

Donec eris felix, multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris. *Or.*

Scander un vers c'est le mesurer ou le diviser selon les pieds dont il est composé; on s'assure par là de sa régularité. La *métrique enseigne à scander les vers latins.* (1)

Elision.

35. Lorsqu'un mot finit par une voyelle, une diphtongue ou une *m*, et que le mot suivant commence par une voyelle ou une *h*, il y a élision, c.-à-d. que la dernière voyelle du 1^{er} mot ne compte ni ne se prononce dans la mesure du vers. Ainsi dans *illum etiam, iste homo, illum hominem* on prononce comme s'il y avait *ill' etiam, ist' homo, ill' hominem*. Dans ce vers :

Illum etiam lauri, illum etiam flevete myricae. *V.*
on prononce et l'on scande :

Ill'ētī- | ām laū | r'ill'ētī | ām flē | vērē mī | rīcae.

Les interjections *o! ah! heu! he! io! proh! vah!* ne font point élision avec la voyelle qui suit :

Ō pātēr | ō hōmī | nūm dī | vūmque ā | tērnā pō | tēstas. *V.*

36. Remarques. — Les élisions ne produisent pas un mauvais effet. Virgile, dans les ouvrages auxquels il a mis la dernière main, et Horace, dans ses odes, en font un fréquent usage : elles donnent de la variété au vers, qui, sans elles, finit par être monotone.

(1) *Scandere qui nescis, versiculos laceras*, a dit le poète *Claudien Mamert*.

1° Si la voyelle élidée et celle qui commence le mot suivant sont les mêmes, l'élision n'a rien de désagréable à l'oreille :

Ergo omnis longo solvit se Teucria luctu. V.

2° Les poètes ne souffrent point l'élision des monosyllabes, à l'exception du pronom *se* placé dans le corps du vers :

Quarto terra die primū se attollere tandem... V.

3° Ils évitent avec soin l'élision sur le 5^e et le 6^e pied du vers hexamètre, ainsi que dans la seconde moitié du vers pentamètre ; mais ils font toujours exception pour *que, ve, ne* (interrogatif) :

Condit opes alius, defossoque incubat auro. V.

Tum cererem corruptam undis cerealiaque arma
Expediunt. V.

4° Ils admettent l'élision sur le mot *es* ou *est* placés à la fin du vers :

Mens agitat mihi, nec placidā contenta quiete est. V.

Césure.

37. La césure est la dernière syllabe qui reste d'un mot après un pied, et qui, *sans élision*, se joint au mot suivant pour servir à un autre pied (1). En général plus il y a de césures dans un vers, plus il est harmonieux.

La césure est indispensable pour l'harmonie ; si chaque pied était composé d'un mot complet, le vers paraîtrait décousu et le rythme serait rompu à chaque instant. Ainsi quoi de plus lourd que ces deux vers d'Ennius :

Sparsis hastis longis campus splendet et horret.

Romæ mœnia terruit impiger Hannibal armis.

38. Remarques. — 1° Les vers hexamètres et pentamètres, ainsi que les vers iambiques, saphiques et phaléuces, dont nous parlerons plus bas, doivent avoir une césure après le second pied ; dans les vers hexamètres, au défaut de cette césure, il en faut une après le premier pied, et une autre après le troisième :

Annūit | ét tō | tūm nū | tū trēmē | fēcīt Ō | lypm̄. V.

(1) Le mot *césure* veut dire *coupe* ; la *césure* est donc un arrêt de la voix, un repos à la fin d'un mot ou d'un membre de phrase ; nous gardons cependant la définition ci-dessus, parce qu'elle est commode en pratique. — Voir ce que nous disons de la cadence n° 48.

2° Un monosyllabe peut tenir lieu de césure pourvu qu'il soit dépendant du mot précédent :

Opprīmē, | dūm nōvā | sūnt, sūbī | tī māllā | sēmīnā | mōrbī. Ov.

3° Deux monosyllabes de suite peuvent aussi faire césure :

Quis te, nate dea, per tanta pericula casus

Inscquī | tūr? quē | vīs īm | mānībūs | āpplīcāt | ōrīs? V.

4° *Que, ve, ne* (interrogatif) élidés au commencement du troisième pied disparaissent, et la syllabe qui précède peut faire césure :

Exiit, opposi | ^{cés.}tasque evicit gurgite moles. V.

Si au contraire ces particules ne sont pas élidées, une césure au quatrième pied est alors suffisante :

Haud mora, conversisquē fū | ^{cés.}gax aufertur habenis. V.

Arrangement du vers.

39. Les pensées et les expressions sont la matière du vers ; la mesure dépend de l'arrangement des syllabes longues ou brèves.

La matière étant donnée, il faut chercher d'abord les deux derniers pieds du vers, et ensuite arranger les autres pieds en gardant les règles de la quantité, de la césure et de l'élosion. (1) Si, par exemple, on avait pour matière d'un vers hexamètre: *Omnīpōtens aūdīit tōrsītquē ōcūlōs ād mōenā*, en cherchant les deux derniers pieds on trouve *mōenā tōrsīt* qui va bien pour la fin ; combinant ensuite les autres pieds, on a le vers suivant :

Aūdīit | Omnīpō | tēns, ōcū | lōsque ād | mōenā | tōrsīt. V.

ARTICLE SECOND

DE LA COMPOSITION DU VERS

Synonymes.

40. Le synonyme est un mot qui a la même signification qu'un autre, ou une signification presque semblable.

Lorsqu'un mot ne peut se prêter à la mesure du vers, il faut le remplacer par un synonyme dont la quantité soit différente, sans négliger néanmoins la justesse, la force ni la beauté des expressions.

(1) On peut s'exercer sur le vers suivant, composé en l'honneur de la Sainte Vierge et qui se prête à beaucoup de combinaisons :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera caelo.

Ainsi 1^o dans la matière suivante où l'on n'a rien à changer pour les derniers pieds :

Dūrā tūm pōsītīs fīrnt mīlīōrā | sēcūlā bēllīs.

Si à la place de *dūrā* on se sert du synonyme *āspērā*, on aura d'abord le commencement du vers :

Aspērā | tūm pōsī | tīs...

Changeant ensuite *fīrnt mīlīōrā*, dont la mesure et le nombre des syllabes ne peuvent se prêter au vers, en *mīlīs-cēnt*, qui a la même signification, on aura le vers suivant :

Āspērā | tūm pōsī | tīs mī | tēscēt | sēcūlā | bēllīs.

2^o On peut quelquefois mettre *le singulier pour le pluriel et le pluriel pour le singulier* ; par exemple :

Flāvūmqūē dē vīrīdībūs stillābāt ilīcībūs mēl.

Flāvāqūē | dē vīrī | dī stīl | labānt | ilīcē | mēllā. V.

3^o On peut aussi *changer la construction*, pourvu que le sens reste le même ; par exemple :

Lēntām sālīcēm mūltūm sūpērāt pālīēns olīvā.

Lēntā sā | līx mūl | tūm pāl | lēntī | cēdīt ō | līvā. V.

Epithètes.

41. L'épithète, dont on fait grand usage en poésie, est un adjectif qu'on ajoute à un nom dans le vers, et qu'on place ordinairement *avant* le nom. (1) Si l'épithète est bien choisie, elle doit être riche, élégante, propre à la chose et prise dans la nature même du sujet ; lorsque les épithètes sont trop multipliées ou qu'elles n'ajoutent rien au sens et à la pensée, ce sont des mots inutiles.

42. Il y a deux sortes d'épithètes : *de nature*, et *de circonstance*.

Les épithètes *de nature* (*maria humida, undæ liquidæ, mella flava*, etc.), très fréquentes dans Homère, sont plus rares dans Virgile, et hors de sens en français. Cependant il n'y a pas lieu d'en interdire entièrement l'usage :

Cumque gubernaculo liquidas projecit in undas. V.

Pueri inuuptæque puellæ. V.

(1) Il est élégant de séparer l'épithète de son substantif par un ou plusieurs mots.—Quant un vers contient deux épithètes il est bon de les rapprocher ; on obtient parfois ainsi des contrastes du plus bel effet :

Parva sub ingeni matris se subicit umbra. V.

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem. V.

Mollia securæ peragebant otia gentes. Ov.

Les épithètes que l'on doit surtout rechercher sont les épithètes de circonstance. Elles ne sauraient être fournies par le dictionnaire; c'est à la réflexion seule qu'on les doit, et elles supposent une observation attentive des faits.

Virgile nous montre Priam armant son bras d'un glaive qui n'est plus fait pour son âge :

*Arma diu senior desueta trementibus ævo
Circumdat nequidquam hammeris, et inutile ferrum
Cingitur, ac densos fertur moriturus in hostes. V.*

Aux épithètes de circonstance on peut rapporter les épithètes de caractère qui expriment la qualité dominante d'un homme ou d'une chose considérés individuellement: *pîus* Æneas, *pellax* Ulysses.

L'*apposition* joue le même rôle que l'épithète. Employée à propos, elle donne au vers de la grâce et de la poésie :

*Tua cura, palumbes. V.—Opes, irritamenta malorum. Ov.
Ite meæ, felix quondam pecus, ite capellæ. V.*

Des périphrases.

13. Les périphrases sont des circonlocutions pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres ; leur effet particulier est de rendre l'expression plus riche et plus nombreuse ; mais elles ne sauraient contribuer à la beauté du vers si elles sont prosaïques et languissantes.

La périphrase procède de plusieurs manières :

1° Elle conserve le substantif primitif, en y ajoutant un autre substantif qui le décrit. Ainsi on dira au lieu de *clypeus*, *clypei orbis* ; au lieu de *reges*, *hæta Cereris manera* ; au lieu de *ver*, *dulcia veris tempora*.

2° La périphrase supprime le nom des objets, et les désigne en rappelant leur famille, leur nature, etc. Ainsi :

Unus Pellæo juveni non sufficit orbis. Juv.

au lieu de *Alexandro* ;

Jam maris immensi prolem et genus omne natantùm. V.

pour *pisces*.

3° Pour développer un verbe au moyen d'une périphrase, on peut employer le substantif qui correspond à ce verbe. Ainsi, au lieu de *quiescere*, on dira *corpus mandare qui ti*.

4° Ou bien on remplace le verbe par une courte description. Au lieu de *arare*, on dit *telluri infindere sulcos*. — Pour rendre l'idée de *manere*, un poète a dit :

Crastina puniceos quum lux detexerit ortus.

5° Enfin la poésie ne se contente pas de dire sèchement qu'une chose a lieu; elle exprime la manière dont elle s'est faite, les sentiments qui l'ont inspirée, l'instrument dont l'agent s'est servi, etc.

Ergo omnes circum magno clamore fremebant. V.

Prosequitur pavitans, et ficto pectore fatur. V.

Versantque tenaci forcipe ferrum. V.

Étendre la matière du vers.

44. La construction du vers ne consiste pas seulement à changer ou à ajouter des mots, mais encore à étendre, par des pensées capables de l'embellir, la matière qui est ordinairement sèche et dénuée d'ornements; c'est ce qui appartient proprement à l'imagination. Pour cela, il suffira de considérer la nature de la chose, ses causes, ses effets ou les circonstances qui l'accompagnent.

Qu'il s'agisse, par exemple, de représenter dans un vers le bruit du tonnerre, et qu'on ait pour matière *resonat tonitru*, on se demande qu'est-ce que le tonnerre? c'est un bruit affreux dont le ciel même est ébranlé; c'est un bruit dont le ciel retentit, et qui est accompagné d'éclairs redoublés; de là les deux vers suivants, qui rendent chacun la même idée :

Concusso resonant horrenda tonitrua caelo.

Intonuere poli et crebris micat ignibus aether. V.

De même pour peindre les tristes effets d'une moisson qui périt, *percutit segetes*, voici les deux pensées qui se présentent naturellement : 1° le laboureur voit périr l'objet de ses vœux et de ses espérances; 2° il perd en un instant le fruit de ses longs et pénibles travaux; pensées rendues dans les vers suivants, d'une manière aussi vive que touchante :

Sternuntur segetes, et deplorata coloni

Vota jacent, longique perit labor irritus anni. Ov.

45. Mais ce n'est pas seulement le mérite des pensées qui relève ces vers, c'est encore la beauté des expressions. En effet, la plus noble pensée ne saurait plaire quand elle est mal rendue; au contraire, la plus commune et la plus simple s'ennoblit par une expression heureuse; aussi le grand art du poète est de bien connaître la valeur des termes et l'usage auquel il les destine. Il doit surtout rechercher les expressions qui peignent les objets tels qu'ils sont dans la nature; c'est ce que font les vers suivants, par lesquels Virgile peint, étendu sur le gazon, un berger qui voit de loin ses chèvres sur une colline escarpée :

Non ego vos posthaec viridi projectus in antro

Dumosa pendere procul de rupe videbo.

Comme le sujet de ces vers est simple et léger, la simplicité et l'élégance caractérisent les expressions; c'est ce qui doit encore régler le poète.

Si le sujet est grave et relevé, il demande des expressions fortes et énergiques; tel est ce vers d'Ovide qui peint le débordement des eaux sur les campagnes:

Exspatiata ruunt per apertos flumina campos.

Les expressions qui donnent de la sensibilité et des passions aux choses inanimées, sont d'une grande beauté en poésie; c'est ce qu'on peut voir dans le vers suivant, où Virgile, veut marquer la fécondité des campagnes:

Non rastros patietur humus, non vinea falcem.

Licences poétiques.

46. Les licences poétiques sont des manières de parler qui s'éloignent du langage ordinaire et qui donnent au vers plus d'agrément et de vivacité. Ainsi la poésie:

1° Se sert du présent de l'infinifit au lieu des gérondifs: *celer irasci*, pour *celer ad irascendum*; *amor cognoscere*, pour *amor cognoscendi*:

Et cantare pares et respondere parati. V.

2° Elle supprime le verbe *esse*:

Protinus ad Priami sedes clamore vocati. V.

Sous-entendu *sumus*.

3° Elle change en terme final le terme local où l'on va: *Il clamor cælo* pour *ad cælum*.

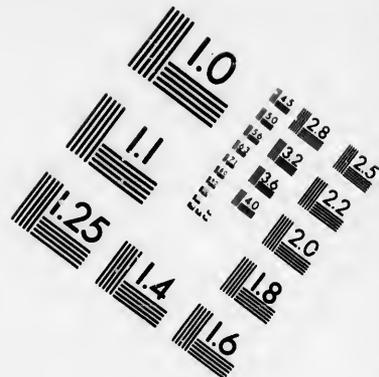
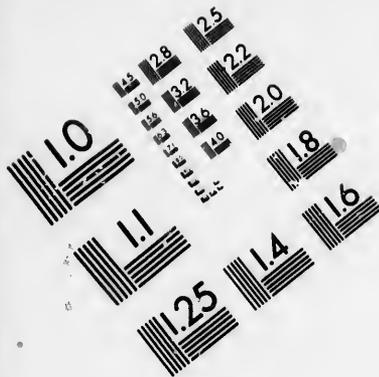
4° Elle supprime les prépositions, ou les met après le régime: *Lucis habitamus opacis*, pour *in lucis*. *Os vultumque Deo similis*. *Redimitus tempora vittis* (sous-entendu *secundum*). *Maria omnia circum*.

5° Elle sépare des mots que la composition avait unis: *Quo te cumque vocat* pour *quocumque te*. *Hac celebrata tenus*, pour *hactenus celebrata*.

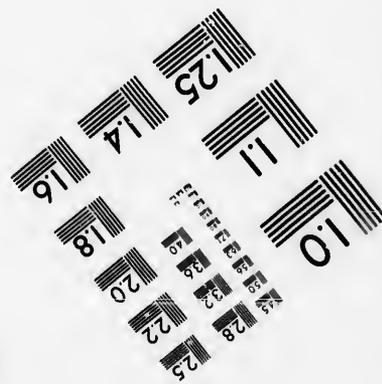
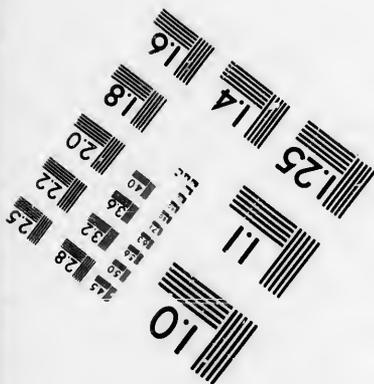
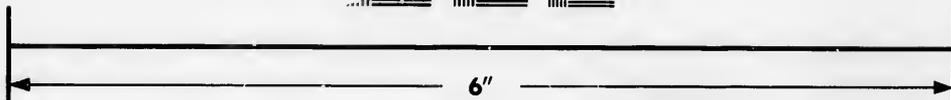
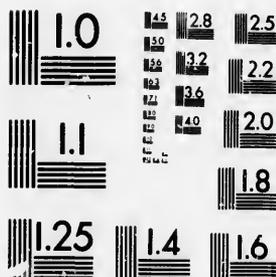
6° Elle met le comparatif pour le superlatif, l'adjectif pour l'adverbe: *Pulchrior ante alios*. *Quo non præstantior alter*. *Ante alios dilectus*. *Vana tumens*. *Suave olens*.

7° Elle dira *bis duo*, *ter bini*, *bis seni*, *bis septem*, pour *quatuor*, *sex*, *duodecim*, *quatuordecim*. On doit là-dessus consulter l'usage des bons poètes.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 28
1.6 29 25
1.8 32
1.9 36 22
2.0
1.8

1.5
1.6
1.8
2.0

47. Souvent aussi dans les vers la CONSTRUCTION exigée par la prose est modifiée. Ainsi :

1° Les conjonctions *et, ac, atque, aut, vel, sed, nec*, etc., pourront n'être que les *seconds* mots de la phrase :

Ferret iter, celeres *nec* tingeret æquore plantas. V.
 Mensæ *sed* erat pes tertius impar. Ov.
 Operum *hauç* ignara Minerva. V.

2° Les conjonctions *que* et *ve* peuvent avoir *deux* mots avant elles, si le premier est une préposition :

Sub pedibus*que* deæ, clypeique sub orbe teguntur. V.

Et même si le second mot de la phrase est un monosyllabe, *que* peut se mettre le troisième :

Præterea *jamque* dies primo surgebat Eoo. V.

3° Les prépositions se mettent bien entre leur régime et son épithète :

Ipsa pyram *super* ingentem stans saucia Dido. V.

Cadences.

48. La cadence *en général* n'est autre chose que la marche harmonieuse des vers. C'est un certain choix de mots heureux dont la mesure, le nombre et l'arrangement flattent agréablement l'oreille ; car, comme dit Boileau :

*Il est un heureux choix de mots harmonieux ;
 Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
 Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
 Ne peut plaire à l'esprit, si l'oreille est blessée.*

On doit avoir égard à la nature des pieds que l'on emploie ; savoir y introduire à propos et des dactyles et des spondées. Composé de spondées le vers est lourd ; de dactyles, il est sautillant. — Un spondée suivi de deux dactyles fait un commencement de vers harmonieux.

C'est particulièrement à la fin du vers, et dans les repos imposés par le sens, que doit se faire sentir l'harmonie due à la cadence.

49. Voici quelques remarques sur la *cadence générale* :

1° Le vers héroïque (hexamètre) doit toujours être coupé en deux parties, — mais inégales, en général. Ainsi le vers suivant serait défectueux, à cause du repos après le troisième pied :

Nos patriæ telluris | dulcia linquimus arva.

La coupure suivante (après le 2^e pied) serait aussi défectueuse :

Profuderunt | cum generoso sanguine vitam.

2^o Le sens ne doit pas finir avec chaque vers, sous peine d'une monotonie fatigante. Un ou plusieurs mots — parfois même le mot principal — reportés au vers suivant, lient les vers entr'eux et produisent ordinairement une cadence harmonieuse, en faisant ressortir l'idée dominante :

*Interea medium Æneas jam classe tenebat
Certus iter, fluctusque atros Aquilone secabat. V.*

*Et mediis properas Aquilonibus ire per altum,
Crudelis. V.*

Il faut cependant éviter le rejet d'un spondée seul, à moins qu'on ne veuille produire un effet déterminé, comme dans l'exemple suivant :

*Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes
Ingens. V.*

50. Les cadences particulières dépendent de certaines circonstances ; elles sont plus marquées, et résultent d'arrangements de syllabes et de coupures extraordinaires, selon les objets à peindre. On distingue surtout les cadences *graves*, *légères*, *douces*, *rudes*, *pesantes* et *embarrassées*.

1^o Les cadences *graves* où l'on emploie les *spondées* et les *grands mots*, servent à peindre les objets graves et majestueux, les choses tristes et lugubres, la difficulté et la lenteur. Ainsi Virgile parlant du maître des dieux dit :

Annuit et totum nutu tremefecit Olympum.

Voulant peindre le *long* regard que Sinon promène sur l'armée des Troyens, Virgile emploie le vers *spondaique* (hexamètre dont le 5^e pied est un *spondée*, — et le 4^e un *dactyle*) et dit :

Constitit, atque oculis Phrygia agmina circumspexit.

Ailleurs pour exprimer par la quantité et la mesure du vers ce que le *mot lui-même* signifie déjà, Virgile dit :

Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum.

Tel est aussi ce vers spondaïque qui exprime si bien le dernier soupir du Sauveur :

Supremamque auram, ponens caput, expiravit. (1)

2° Les cadences *légères et rapides* demandent, dans de semblables sujets, des *dactyles* et des mots d'une *prononciation brève et légère* ; tels sont les vers suivants qui peignent la course légère d'un cheval, et l'ordre *pressé* donné par Jupiter à son messenger Mercure :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum. V.
Vade, age, nate, voca Zephyros et labere pennis.

3° On a un modèle de cadence *douce* dans cet autre vers où le choix et l'arrangement des mots rendent si harmonieusement à l'oreille la douceur du sujet ; c'est un voyageur que le murmure des abeilles, butinant sur une haie, invite au sommeil :

Sæpe levi somnum suadebit inire susurro. V.

4° Voici deux exemples où les cadences *dures et rudes* sont parfaitement assorties au sujet : 1° le bruit désagréable d'une forge à d'une scie ; 2° le Cyclope Polyphème, que la Fable représente comme un monstre hideux :

Tum ferri rigor atque arguta lamina serræ.
Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum (2).

5° En voici un autre où un *monosyllabe* placé à la fin, fait sentir à l'oreille la chute d'un bœuf qu'on assomme :

Sternitur exanimisque tremens procumbit humi bos. V.

6° Il est enfin des cadences *pesantes, embarrassées*, dont on se sert avec succès, lorsque la nature des choses le demande ; tels sont ces deux vers qui peignent les efforts redoublés des Cyclopes pour battre le fer :

Illi inter sese magna vi brachia tollunt
In numerum, versantque tenaci forcipe ferrum. V.

(1) Dernier vers du poème *la Christiade* de l'évêque italien *Vida* (1480-1566).

(2) Dans ce vers chacune des élisions semble ajouter un trait à la difformité du monstre.

SUPPLÉMENT

AUX DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERS.

51. *Remarques sur les vers Hexamètres.*

1. Les poètes ne donnent pas toujours aux vers autant de césures qu'ils pourraient le faire. Guidés par le sentiment de l'harmonie, il préfèrent un spondée au 1^{er} pied, et un dactyle au 2^e, sacrifiant ainsi la césure du 2^e pied.

Voici des commencements de vers de Virgile :

Gentis | Dardani | æ... —Nato | cæsari | em. .
Frontem | crista te | git... —Votum | pro redi | tu...

2. Le vers hexamètre est dur lorsque, après le quatrième syllabe, il y a une césure non élidée :

Sic altaria donis immensis cumulavit.

Ce vers ne doit donc pas finir par deux syllabes, ni par un mot de quatre syllabes :

Semper ut inducar blandos offert *mihî vultus*.

3. Il doit ordinairement finir par un mot de deux, de trois syllabes, ou même par deux monosyllabes :

.....Tot volvere *casus*
Insignem pietate virum, tot adire *labores*. V.
Præcipitant curæ turbataque funere *mens est*. V.

Il doit rarement finir par un monosyllabe non précédé d'une élision, ou par un mot de plus de trois syllabes :

Dat latus, insequitur cumulo præruptus aquæ *mons*. V.
Semiputata tibi frondosa vitis in ulmo *est*. V.
Quarum quæ formâ pulcherrima *Deiopeiam*... V.

4. La fin du vers ne doit pas rimer avec la césure qui est après le second pied :

I nunc, et *verbis* virtutem illude superbis.
Vir precor uxori, frater succurre sorori.

5. Si dans le même vers il y a plusieurs épithètes, il faut tâcher de les séparer de leurs noms :

Ardua vesanis pulsantur culmina ventis.
Tristesque serenus
 Pacato pluvias discussit ab æthere Titan.

52. *Remarques sur les vers Pentamètres.*

1. Après le second pied, le vers pentamètre doit avoir une césure non élidée :

Non bene caelestes impia dextra colit.
 Non oculis grata est mater ut ante meis.
 Hunc inflammat amore et fera bella movet.

Cette césure peut être un monosyllabe :

Clamarem : meus est ; injiceremque manus.

2. Ce vers doit ordinairement finir par un *dissyllabe* ou par deux *monosyllabes*. On peut aussi quelquefois le finir par un mot de quatre, de cinq et même de six syllabes :

Tempora si fuerint nubila solus eris.
 Præmia si studio consequar ista, sat est.
 Dantur opes nullis nunc nisi divitibus.
 Lis est cum formâ magnâ pudicitiaë. O.
 Protinus ingentes sunt inimicitiaë. M.

Le vers aura mauvaise grâce s'il finit par un *trissyllabe*, ou par un *monosyllabe* sur lequel ne s'élide pas le mot précédent, ou qui n'est pas précédé d'un *dissyllabe* :

Deliciae populi qui fuerunt domini. M.
 Aut facere ; hæc à te dictaque factaque sunt
 Et solum constans in levitate sua est.
 Sunt hæc trita quidem. Zoïle ; sed mea sunt.

3. La fin du vers ne doit pas rimer avec le milieu :

Sit, precor, officio non gravis ira pio.
 Quærebant flavos per nemus omne favos. Ov.

4. Rarement on met l'épithète à la fin du vers, à moins que ce ne soit un des adjectifs *meus*, *tuus*, *suis*.

Sit, precor, officio non gravis ira pio.
 Ingenio nullum majus habere meo.

Vers Iambiques.

53. Les vers *iambiques* sont de 4, 6, — et même 8 pieds, (1) quoique fort rarement. Les pieds de nombre pair *doivent* être des *iambes*; mais aux pieds impairs *le spondée peut* remplacer l'*iambe*; c'est même ce qui arrive ordinairement. Les trois vers suivants sont des iambiques de 8, 6 et 4 pieds; les pieds impairs y sont formés tantôt de spondées, tantôt d'*iambes*:

¹ Prōptēr	² sūam īm	³ pōtēn	⁴ tīām	⁵ sē s̄ā	⁶ pē crē	⁷ dūnt nē	⁸ gl̄gī.
Bēa	tūs il	lē quī	prōcūl	nēgō	tīs,		
Ūt prīs	cā gēns	mōrtā	līūm.				

Dans les *odes*, ordinairement on met alternativement les vers iambiques de six ou de quatre pieds:

Beatus ille qui procul negotiis,
 Ut prisca gens mortalium,
 Paterna rura bobus exercet suis,
 Solutus omni fenore. *Hor.*

54. Dans les *hymnes*, on peut faire une strophe de quatre vers iambiques de six pieds:

Qui christiano gloriantur nomine
 Ahena frustra vincla captivos tenent;
 Frustra satelles servat insomnis fores;
 Inter catenas mente stant liberrima. *Brev. Paris.*

L'hymne *Decora lux* (fête des SS. Pierre et Paul) est du même rythme.

On peut aussi faire une strophe de quatre petits vers iambiques:

Oh! quando lucescet tuus
 Qui nescit occasum dies;
 Oh! quando sancta se dabit
 Quæ nescit hostem patria! *Brev. Paris.*

On peut citer beaucoup d'hymnes composées de quatre vers iambiques de 4 pieds: *Jam lucis orto sidere* (hymne de Prime); *Jesu, corona Virginum*; *Vexilla regis prodeunt*; etc.

L'hymne de la Dédicace, *Cælestis urbs Jerusalem*, a ses strophes de six vers au lieu de quatre.

(1) L'iambique de 4 pieds se nomme *dimètre*; celui de 6 pieds, *trimètre*, et celui de 8 pieds, *tétramètre*. On voit qu'ici *mètre* ne signifie pas *pied*, comme dans hexamètre et pentamètre, mais bien *double pied* ou *dipodie*. — L'iambique de 6 pieds mérite la 1^{re} place après l'hexamètre et le pentamètre.

On peut encore faire une strophe de trois vers iambiques de sept pieds, en retranchant la 1^{re} syllabe de chaque vers :

- Pange, lingua, gloriosi lauream certaminis,
- Et super crucis trophæo dic triumphum nobilem,
- Qualiter Redemptor orbis immolatus vicerit. *Claud. Mam.*

L'hymne à N. D. des Sept Douleurs, *O quot undis lacrymarum*, est du même rythme.

Vers alcaïques.

55. La strophe alcaïque est composée de quatre vers.

Les deux premiers ont quatre pieds et une syllabe longue : le premier pied est un iambe ou un spondée, le second un iambe suivi d'une césure longue, les deux derniers sont deux dactyles :

Vīdēs | ūt āl | tā | stēt nŷvĕ | cāndīdūm. *Hor.*
 Odī | prōfā | nūm | vūlgūs ēt | ārcĕō. *Hor.*

Le troisième vers ne diffère des deux premiers qu'en ce qu'il a deux trochées à la fin, au lieu de deux dactyles :

Sŷlvā | lābō | rān | tēs gĕ | lūquĕ.

Le quatrième vers est composé de deux dactyles suivis de deux trochées :

Flūmīnā | cōnstītĕ | rīnt ā | cūtō.

56. Les vers alcaïques servent dans les *odes* :

Vides ut alta stet nive candidum
 Soracte; nec jam sustineant onus
 Sylvæ laborantes; geluque
 Flumina constiterint acuto. *Hor.*

On s'en sert aussi dans les *hymnes*; telle celle de la fête de la Purification, au Bréviaire Parisien :

Arā sub unā se vovet hostia
 Triplex : honorem virgineum immolat
 Virgo sacerdos; parva mollis
 Membra puer; seniorque vitam.

57. • **Vers Saphiques et Adoniques.**

Le vers *saphique* est composé de cinq pieds : un trochée, un spondée, un dactyle et enfin deux trochées :

Scāndīt | ārā | tās vŷŷ | ōsā | nāvĕs.

Le vers *adonique* est composé d'un dactyle suivi d'un spondée :

Ocŷōr | Eurō.

Trois saphiques suivis d'un adonique font une strophe saphique :

Scandit æratas vitiosa naves
Cura, nec turmas equitum relinquit,
Ocior ventis, et agente nimbos
Ocior Euro. *Hor.*

Les hymnes *Ut queant laxis* (fête de S. Jean-Bapt.) et *Iste confessor*, sont formées de strophes saphiques.

Vers Asclépiades, Glyconiques et Phérécratiens.

58. Le vers *asclépiade* est composé de quatre pieds et d'une syllabe longue : le premier est un spondée, le second un dactyle suivi d'une césure longue, les deux derniers sont deux dactyles :

Mēcē | nās ātā | vīs | ēdītē | rēgībūs. *Hor.*

Le vers *glyconique* est composé d'un spondée suivi de deux dactyles :

Aūdāx — ōmniā | pērpētī. *Hor.*

Le vers *phérécratien* est composé d'un dactyle entre deux spondées :

Mūltō | nōn sīnē | rīsū. *Hor.*

59. Ces trois espèces de vers peuvent se combiner de différentes manières pour faire une strophe :

1° Deux asclépiades, un phérécratien, un glyconique :

Sacro quanta loqui discimus otio!
Dum nullo strepitu, voce sed intima
Fagos inter agrestes
Nobis se reserit Deus. *Brev. Paris.*

La belle ode d'Horace: *O navis*, referent a ses strophes ainsi combinées.

2° Trois asclépiades suivis d'un glyconique :

Altis secum habitans in penetralibus
Se rex ipse sui contuitu beat;
Illabensque, sui prodigus, intimis
Sese mentibus inserit. *Brev. Paris.*

L'hymne *Te Joseph celebrent* est sur ce rythme.

3° Un glyconique et un asclépiade :

Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas. *Hor.*

Vers Phaléuces ou Hendécasyllabes

60. Le vers *phaléuce* ou *hendécasyllabe*, ainsi appelé parce qu'il est composé de onze syllabes, a cinq pieds : le premier est un spondée, le second un dactyle, les trois autres sont des trochées :

Nūnquā̄m		dīvītī		ās Dē		ōs rō		gāvī.	Hor.
Nōn est		vīvērē,		sēd vā		lērē		vītā.	Mart.

APPENDICE

Chants liturgiques, hymnes, proses, etc. (1)

1° CHANTS MESURÉS.

61. La plupart des hymnes sont mesurées d'après les règles de la versification ; au contraire les proses n'ont que rarement la quantité prosodique.

Parmi les chants mesurés que nous n'avons pas cités dans les quatre pages précédentes, notons :

1° Vers hexamètres : l'antienne *Alma Redemptoris mater* ; le commencement de l'introit : *Salve, sancta parens* ; le verset de l'*alleluia* de S. Pierre-aux-liens : *Solve jubente Deo...*

2° Distiques : le chant de la procession des Rameaux : *Gloria, laus et honor* (six distiques) ; — le verset de l'*alleluia* : *Fac nos innocuam* (Patron. de S. Joseph) ; les antiennes des Vêpres :

O magnum pietatis opus (fête de la S. Croix) ;

Hic vir despiciens mundum (Conf. non Pont.).

3° Vers trochaïques : *Pange lingua* (Dim. de la Pass.) ;

la prose : *Sponsa Christi* (Toussaint).

Les autres chants sacrés sont en petits vers ; les iambiques, la strophe saphique et la strophe asclépiade sont les plus usités.

(1) Cf. Prosodie latine par l'abbé J. Lejard.

2° CHANTS NON MESURÉS.

62. La plupart des Proses et quelques Hymnes ne sont pas formées de vers proprement dits ; elles suivent pourtant des règles déterminées. Le nombre des syllabes est fixe comme dans les vers français ; la quantité y est tonique et on y trouve même souvent des rimes (1) *gloriosi, pretiosi ; aude, laude ; illa, favilla ; etc.*) ou plutôt de simples assonances (*stella, alma ; duello, mirando ; laudes, oves ; etc.*)

Ainsi 1. — L'hymne *Pange lingua* (fête du T. S. Sacr.) n'a pas de quantité prosodique. La strophe a six quasi-vers. (*Ce sont les divisions de la strophe, et non pas des vers proprement dits*). Les vers impairs (1, 3, 5) sont de huit syllabes et ont l'accent tonique sur la 3^e et la 7^e syllabe. Les pairs ont 7 syllabes et n'ont d'accent obligatoire que sur l'antépénultième.

2. — Les proses *Lauda Sion* et *Stabat Mater*, suivent le même rythme que le *Pange lingua* mais la strophe n'a pas le même nombre de vers ; seul le dernier est de sept syllabes et a l'accent tonique sur l'antépénultième ; les vers de huit syllabes l'ont sur la 3^e et la 7^e.

3. — La prose des morts, *Dies iræ*, suit les mêmes lois que le *Lauda Sion* ; les vers y sont de huit syllabes et ont l'accent sur la 3^e et la 7^e syllabe ; sauf les deux de l'invocation finale *Pie Jesu*, qui sont de sept syllabes et ont l'accent sur l'antépénultième.

4. — Dans l'hymne si gracieuse *Ave Mariæ Stella*, la strophe est de 4 vers de six syllabes avec accent sur la pénultième.

5. — Dans la prose de la Pentecôte *Veni, Sancte Spiritus*, ardente prière qui tient de l'extase, la strophe est de 3 vers de sept syllabes : conséquemment l'accent tonique est sur l'antépénultième, et la pénultième est toujours brève.

6. — Dans les chants *Votis Pater annuit* (Noël),
Ad Jesum accurre (Epiphanie),
Sacris Solemnis (S. Sacrem.),
Verbum Supernum prodiens (S. Sacr.)

et autres, les vers ont aussi un nombre déterminé de syllabes ; l'antépénultième est accentuée, et la pénultième brève, mais le nombre de vers pour chaque strophe n'est pas toujours le même.

(1) Pour la rime en latin, il faut que les vers aient leurs deux dernières syllabes communes et pareillement accentuées ; il n'est par conséquent pas nécessaire que la pénultième commence par la même consonne. Ainsi *natus* rime avec *coversatus*, mais non *Dominus* avec *minus*, ni *frugifera* avec *féra*.

7. — La prose de Pâques *Victimæ paschali*, dont les modulations à la fois graves et variées ont l'enthousiasme et l'irrégularité des chants lyriques, présente ceci de particulier que les rimes y deviennent de simples assonances : l'accent tonique (sauf pour *mortuus*), est sur la pénultième. Les strophes diffèrent aussi quant au nombre de vers, et les vers quant au nombre de syllabes.

8. Le joyeux cantique de la même fête, *O filii et filix*, est composé de vers de huit syllabes avec rime ou même simple assonance.

9. La strophe est plus compliquée dans le cantique si pieux et si suave de Noël, *Adeste fideles*. Elle est de huit vers, différenciant pour le nombre de syllabes, mais ayant tous l'accent sur la pénultième, sauf le 4^e et le 8^e ; les deux derniers formant une sorte de refrain : *Venite, adoremus Dominum*.

63. Dans les offices de l'Eglise, les hymnes et les proses ne sont pas seules ornées des grâces de la poésie ; comme nous l'avons vu, il y a des introïts, des versets et même des antiennes qui sont de véritables vers. De plus, un grand nombre de prières liturgiques, même en prose, se font remarquer par de très belles cadences, parfaitement en rapport avec les pensées exprimées. Les *oraisons* en particulier offrent souvent d'excellents modèles littéraires. Une seule pensée, noble et touchante, s'y développe en périodes harmonieuses ; de poétiques allégories ; des modulations variées résultant de l'accent tonique ; l'heureuse combinaison de syllabes brèves ou longues, sonores ou fugitives ; les repos ménagés avant le verbe de la proposition principale, pour la facilité de la respiration et le plaisir de l'oreille ; enfin le nombre majestueux de la finale ou conclusion : tout contribue à nous faire admirer et aimer ces prières.

EXEMPLE : *Déus, qui nobis, sub sacraménto mirabili, Passiónis tuæ memóriam reliquisti, — tribue, quaesumus, — ita nos corpõris et sanguinis tui sacra mystéria venerari, — ut redemptionis tuæ fructum in nobis júgiter sentiámus. Qui vivis et régnas in sæcula sæculõrum. Amen.*

(Voir encore l'oraison de *Ste Rose de Lima*, 30 août, — de *S. Raymond de Pennafort*, 23 janvier, — de *S. Raymond Nonnat*, 31 août, etc., etc.)

Concluons de là que le *Paroissien romain* est non-seulement un admirable manuel de prières, mais encore un livre étincelant de beautés littéraires où le génie et la foi s'unissent pour nous élever vers l'Eternel Principe de toute harmonie.

modula-
l'irrégu-
r que les
tonique
strophes
quant au

filix, est
e simple

si pieux
rs, diffé-
cent sur
formant

roses ne
me nous
des an-
nombre
quer par
les pen-
souvent
noble et
le poéti-
l'accent
èves ou
avant le
la respi-
ueux de
admirer

passiōnis
cōrporis
ōnis tuæ
n sæcūla

— de *S.*
mmat, 31

ulement
é tince-
unissent
onie.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS : LE NOM.	PAGES
Définition, genre, nombres, cas	5
Déclinaisons	6
Tableau des cinq déclinaisons.....	13
Règle de la Restriction.....	13
DEUXIÈME ESPÈCE DE MOTS : L'ADJECTIF.	
Définition, division.....	14
Déclinaisons	14
Règle des adjectifs.....	18
TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS : LE PRONOM.	
Définition et division.....	19
Pronoms personnels.....	19
Pronoms adjectifs possessifs.....	20
Pronoms adjectifs démonstratifs	20
Pronom adjectif relatif	22
Pronom adjectif interrogatif.....	22
Pronoms adjectifs indéfinis.....	23
Règle des pronoms.....	23
QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS : LE VERBE.	
Définition, modes, temps, nombres et personnes.....	24
Conjugaison du verbe "sum".....	26
Verbes attributifs.....	28
Verbes actifs.....	28
Formation des temps.....	29
Formation des personnes.....	30
Les 4 conjugaisons actives.....	32 à 41
Du sujet et de l'objet du verbe.	42
Verbes passifs; formation des temps et des personnes.....	43 à 45
Les 4 conjugaisons passives.....	46 à 55
Remarques sur le sens des temps passifs	56
Complément du verbe passif.....	56
CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS : L'ADVERBE.....	57 à 59
SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS : LA PRÉPOSITION..	60
Du terme.....	61
De la circonstance.....	62
SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS : LA CONJONCTION.....	62 à 65
HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS : L'INTERJECTION	65

SUPPLÉMENT :

	PAGES
Aux noms	65
Aux adjectifs—Comparatifs et superlatifs.....	73 à 75
Aux adjectifs—Adjectifs numériques	76
Aux adverbes (adverbes de nombre).....	78
Aux verbes : verbes neutres	78
" déponents : définition	79
" les 4 conjugaisons	80 à 87
" semi-déponents.....	88
" impersonnels (3 classes).....	90
" irréguliers.....	92
" défectifs.....	97

REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS.

Adjectifs : numériques—possessifs: <i>suus, a, um</i>	101
Pronoms : personnels— <i>sui, sibi, se</i>	103
Verbes actifs—réciproques— <i>paritet</i>	104

DEUXIÈME PARTIE: SYNTAXE

Définitions	106
SYNTAXE DE TOURNURE: tour <i>négatif, interrogatif, impératif</i>	106
SYNTAXE D'ACCORD.	
Accord de l'adjectif: qualificatif et attribut.....	109
Accord du pronom.....	110
Accord du verbe.....	111
SYNTAXE DE RÉGIME.	
Restriction (génitif).....	111
Sujet (nominatif)	116
Objet (accusatif)—les 3 propositions—objets.....	116
Terme final (datif)	121
Circonstance (ablatif).....	124
Circonstance de lieu : question ubi	125
" " question quo	126
" " question unde	128
" " question qua	130
Circonstance de temps	130
Comparaisons— <i>manière de rendre les advrbes de quantité</i>	132
SUPPLÉMENT AUX COMPARATIFS (6 comparaisons)	134
SUPPLÉMENT A LA SYNTAXE DE RÉGIME.	
Proposition infinitive.....	137
Verbe-adjectif.....	138
Phrase-circonstance	139

TROISIÈME PARTIE: MÉTHODE

PAGES	
85	
73 à 75	
76	
78	
78	
79	
80 à 87	
88	
90	
92	
97	
101	
103	
104	
106	
106	
109	
110	
111	
111	
116	
116	
121	
124	
125	
126	
128	
130	
130	
132	
134	
137	
138	
139	
	Définitions..... 141
	GALLICISMES DE MOTS..... 141
	Noms 142
	Adjectifs..... 142
	Pronoms..... 145
	Verbes..... 147
	Adverbes..... 151
	Prépositions..... 152
	Conjonctions..... 155
	GALLICISMES DE CONSTRUCTION..... 157
	Locutions diverses 161
	Notions de construction latine..... 163

VERSIFICATION.

	PAGES
Définitions	165
CHAP. I. DE LA PROSODIE.	
ART. 1. Quantité—Définitions—Six règles générales	165
Règles particulières : Mots composés.....	167
Créments : définitions	168
Créments des noms.....	169
Créments des verbes.....	171
Parfaits.....	172
Supins	173
Voyelles finales	173
Consonnes finales.....	175
ART. 2. ACCENT TONIQUE.....	177
CH. II. DE LA CONSTRUCTION DU VERS.	
ART. 1. STRUCTURE DU VERS.	
Différentes espèces de pieds.....	178
Vers hexamètre ; vers pentamètre	178
Elision.....	179
Césure.....	180
ART. 2. COMPOSITION DU VERS :	
Synonymes.....	181
Épithètes.....	182
Périphrases.....	183
Développement du sujet.....	184
Licences poétiques.....	185
Cadences générales.....	186
Cadences particulières.....	187
SUPPLÉMENT : Remarques sur l'hexamètre.....	189
" " le pentamètre.....	190
Vers Iambiques.....	191
" Alcaïques.....	192
" Saphiques et Adoniques.....	192
" Asclépiades, Glyconiques, Phérecratiens	193
" Phaléuces ou hendécasyllabes	194
APPENDICE : Chants liturgiques.	
1° Chants mesurés.....	194
1° Chants non mesurés.....	195

PAGES

.. 165

.. 165

.. 167

.. 168

.. 169

.. 171

.. 172

.. 173

.. 173

.. 175

.. 177

.. 178

.. 178

.. 179

.. 180

.. 181

.. 182

.. 183

.. 184

.. 185

.. 186

.. 187

.. 189

.. 190

.. 191

.. 192

.. 192

.. 193

.. 194

.. 194

.. 195

